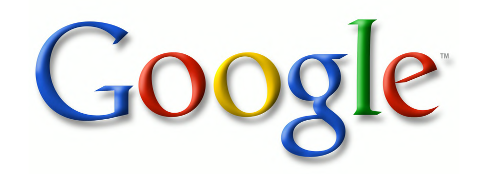
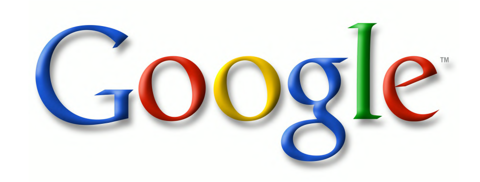
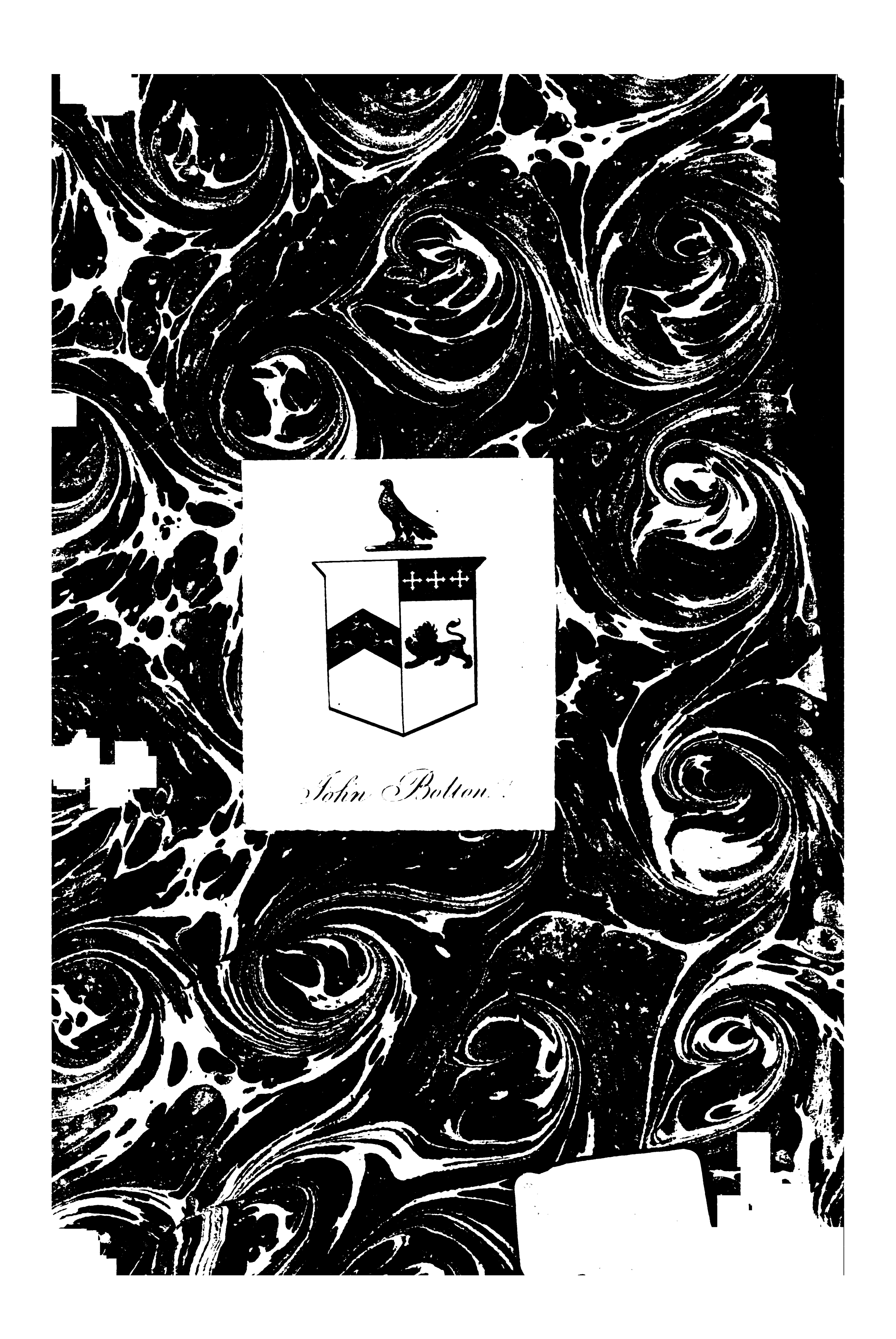







John Bolton


302217375U

7 vols.

RECUEIL
D'ANTIQUITÉS.


RECUEIL
ANTIQUITÉS

RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
EGYPTIENNES, ETRUSQUES, GRECQUES ET ROMAINES.



A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LII.



A MESSIEURS

DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MESSIEURS,

LE RECUEIL que j'ai l'honneur de vous offrir, vous appartient à bien des titres. Juftes Eftimateurs & fidéles Interprétes des anciens

monumens, je ne pouvois les faire paroître sous de plus heureux auspices que les vôtres, & ma reconnoissance vous y a donné de nouveaux droits.

Avant que vous m'eussiez fait la grace de m'admettre parmi vous, je ne regardois que du côté de l'art, ces restes de l'Antiquité sçavante échappés à la barbarie des temps; vous m'avez appris à y attacher un mérite infiniment supérieur, je veux dire celui de renfermer mille singularités de l'Histoire, du culte, des usages & des mœurs de ces Peuples fameux, qui par la vicissitude des choses humaines, ont disparu de dessus la Terre qu'ils avoient remplie du bruit de leur nom.

Pour rendre mon hommage plus digne de vous, MESSIEURS, j'aurois fort souhaité pouvoir y joindre tous les charmes de l'érudition & toutes les graces du style qui regnent dans vos Mémoires : mais j'ai craint d'y faire

d'inutiles efforts, & il en auroit trop coûté à mon impatience de différer plus long-temps à vous donner cette marque publique de mon dévouement, & de l'extrême vénération avec laquelle je suis,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
CAYLUS.

AVERTISSEMENT.



AVERTISSEMENT.

JE me ſuis borné à ne publier dans ce Recueil que les monumens qui m'appartiennent, ou qui m'ont appartenu. Je les ai fait deſſiner avec la plus grande exactitude, & j'oſe dire que les deſcriptions ne ſont pas moins fidéles. Des préſens du hazard, & quelques légères dépenſes ne ſçauroient aſſez flatter l'amour-propre, pour engager à s'écarter de la vérité. Mon goût pour les Arts ne m'a point donné celui de la propriété.

Les atteliers des plus célébres Artiſtes & les cabinets des Curieux me ſont ouverts. C'eſt-là que j'ai puiſé les lumiéres qui m'ont éclairé dans l'examen de la belle Antiquité; & la deſcription des morceaux que j'ai pû raſſembler n'eſt que le développement de ce que j'ai appris en ce genre.

Les monumens antiques ſont propres à étendre les connoiſſances. Ils expliquent les uſages ſinguliers, ils éclairciſſent les faits obſcurs ou mal détaillés dans les Auteurs, ils mettent les progrès des Arts ſous nos yeux, & ſervent de modéles à ceux qui les cultivent. Mais il faut convenir que les Antiquaires ne les ont preſque jamais enviſagé ſous ce dernier point de vûe : ils ne les ont regardés que comme le ſupplément & les preuves de l'hiſtoire, ou comme des textes iſolés, ſuſceptibles des plus longs commentaires. Il leur étoit bien difficile de ne point abuſer d'un ſçavoir acquis par la lecture des Anciens, dont ils étoient remplis ; auſſi l'ont-ils prodigué quelquefois ſur des ſujets qui pouvoient tout au plus donner lieu à quelques conjectures. Ils auroient dû cependant obſerver que parmi les reſtes précieux d'antiquités qui ſont venus juſqu'à nous, il s'en trouve un grand nombre qui n'étant que de ſimples fragmens, ne ſçauroient indiquer le

tout dont ils ſont détachés; & que dans cette étude il faut ſouvent oſer ignorer, & ne pas rougir d'un aveu qui fait plus d'honneur que l'étalage pompeux d'une érudition inutile. Ce n'eſt pas que je ne reſpecte les veilles que les Antiquaires conſacrent à concilier les monumens avec l'hiſtoire; je voudrois ſeulement que cette conciliation ſe fît ſans prévention de leur part, & ſans faire violence à l'Auteur qu'ils interprétent : je voudrois qu'on cherchât moins à éblouir qu'à inſtruire, & qu'on joignît plus ſouvent aux témoignages des Anciens la voie de comparaiſon, qui eſt pour l'Antiquaire ce que les obſervations & les expériences ſont pour le Phyſicien. L'inſpection de pluſieurs monumens rapprochés avec ſoin en découvre l'uſage, comme l'examen de pluſieurs effets de la nature combinés avec ordre en dévoile le principe : & telle eſt la bonté de cette méthode, que la meilleure façon de convaincre d'erreur l'Antiquaire & le Phyſicien, c'eſt

d'oppoſer au premier de nouveaux monumens, & au ſecond de nouvelles expériences. Mais au lieu que le Phyſicien ayant toûjours, pour ainſi dire, la nature à ſes ordres, & ſes inſtrumens ſous la main, peut à chaque inſtant vérifier & multiplier ſes expériences, l'Antiquaire au contraire eſt ſouvent obligé d'aller chercher au loin les morceaux de comparaiſon dont il a beſoin; & nous devons avouer que, malgré nos richeſſes en ce genre, ce n'eſt pas en France qu'un Antiquaire trouveroit le plus à s'inſtruire. C'eſt en Egypte, où les différens peuples qui s'y ſont ſucceſſivement établis, ont laiſſé des traces de la variété de leur goût; c'eſt dans la Gréce, où, ſi les Turcs permettoient de fouiller, on trouveroit encore ſous les ruines éparſes de pluſieurs villes célébres quelques reſtes de ces chefs-d'œuvres qui faiſoient autrefois ſa beauté & ſon ornement; c'eſt en Italie ſurtout, où la puiſſance des Romains a porté les dépouilles de l'Univers, où chaque pas

conduit à un objet d'étude, où la terre, pour ainſi dire, docile aux vœux de l'Antiquaire, lui reſtitue en détail & ſans interruption les tréſors qu'elle ſemble n'avoir cachés dans ſon ſein que pour les ſauver de la fureur des Barbares.

Heureuſement pour les pays qui n'offrent pas les mêmes avantages, ces richeſſes ne périſſent pas toûjours entre les mains de ceux qui les poſſédent ; la gravûre les rend communes à tous les peuples qui cultivent les Lettres : les copies multipliées, quoique deſtituées de cette vie & de cette ame qu'on admire dans les originaux, ne laiſſent pas de répandre au loin le goût de l'antique ; & en ſe réuniſſant de différens côtés dans les cabinets des Curieux, elles y forment en quelque façon un corps de lumiére dont toutes les parties s'éclairent mutuellement.

On ne ſçauroit donc trop exhorter ceux qui raſſemblent des monumens, à les communiquer au Public; quelque peu nombreuſe

que ſoit leur collection, elle peut offrir des ſingularités que l'on ne trouve pas dans les plus amples cabinets : l'éclairciſſement d'une difficulté hiſtorique dépend peut-être d'un fragment d'antiquité qu'ils ont entre leurs mains.

Ce motif m'a engagé à publier ce Recueil d'Antiquités, & à mettre au cabinet du Roi une partie des morceaux qu'il renferme; bien moins parce qu'ils me paroiſſent dignes d'y occuper une place, que pour les conſerver & les mettre à l'abri des accidens que ces ſortes de collections eſſuient à la mort des Particuliers.

Lorſque j'ai commencé à faire graver cette ſuite, j'ai eu d'abord en vûe l'homme de Lettres, qui ne cherche dans les monumens que les rapports qu'ils ont avec les témoignages des Anciens. J'ai ſaiſi ces rapports quand ils ſe ſont préſentés naturellement, & qu'ils m'ont paru clairs & ſenſibles; mais n'étant ni aſſez ſçavant, ni aſſez patient pour

employer toûjours cette méthode, je lui en ai souvent préféré une autre qui intéressera peut-être ceux qui aiment les Arts : elle consiste à étudier fidélement l'esprit & la main de l'Artiste, à se pénétrer de ses vûes, à le suivre dans l'exécution, en un mot, à regarder ces monumens comme la preuve & l'expression du goût qui regnoit dans un siécle & dans un pays.

Le culte d'un peuple se reconnoît aux symboles qui caractérisent ses Divinités ; son goût est indiqué par la maniére dont il habille ses figures. Mais toutes ces connoissances seroient peu solides, si l'on n'employoit la voie du dessein, jointe à l'habitude de voir & de comparer. Le dessein fournit les principes, la comparaison donne le moyen de les appliquer, & cette habitude imprime de telle sorte dans l'esprit le goût d'une nation, que si en faisant fouiller on découvroit un monument étranger au pays où l'on est, on pourroit conclure, sans craindre de se tromper,

qu'il eſt ſorti des mains d'un Artiſte, qui lui-même étoit étranger; & ce jugement doit ſuivre l'étendue & la qualité de ce même morceau, pour avancer qu'il a été apporté, ou que l'Artiſte l'eſt venu travailler. Le goût d'un pays étant une fois établi, on n'a plus qu'à le ſuivre dans ſes progrès, ou dans ſes altérations; c'eſt le moyen de connoître, du moins en partie, celui de chaque ſiécle. Il eſt vrai que cette ſeconde opération eſt plus difficile que la premiére. Le goût d'un peuple diffère de celui d'un autre peuple preſqu'auſſi ſenſiblement que les couleurs primitives diffèrent entr'elles; au lieu que les variétés du goût national en différens ſiécles peuvent être regardées comme des nuances très-fines d'une même couleur. D'ailleurs, comme il n'y a point d'Empire qui ait éprouvé autant de révolutions que celui des Arts, il eſt quelquefois impoſſible de fixer la date d'un monument. On doit dire cependant qu'en général, des yeux éclairés par le

deſſein, remarquent des différences conſidérables, où le commun des yeux ne voit qu'une reſſemblance parfaite ; & les régles qui conduiſent les premiers ſont auſſi ſûres que celles qui nous apprennent l'âge d'un manuſcrit.

Les monumens préſentés ſous ce point de vûe, ſe diſtribuent d'eux-mêmes en quelques claſſes générales, relatives aux pays qui les ont produits ; & dans chaque claſſe ils ſe rangent dans un ordre relatif au temps qui les a vû naître. Cette marche développe une portion intéreſſante de l'eſprit humain, je veux dire l'hiſtoire des Arts. On les voit formés en Egypte avec tout le caractère de la grandeur ; de-là paſſer en Etrurie, où ils acquiérent des parties de détail, mais aux dépens de cette même grandeur ; être enſuite tranſportés en Gréce, où le ſçavoir joint à la plus noble élégance, les a conduits à leur plus grande perfection ; à Rome enfin, où ſans briller autrement que par des ſecours

étrangers, après avoir lutté quelque temps contre la Barbarie, ils s'enſeveliſſent dans les débris de l'Empire.

Tel eſt le chemin que les Arts me paroiſſent avoir fait parmi les nations que le commerce a ſucceſſivement réunies ; & tel eſt l'ordre que j'ai donné à cet ouvrage. A l'égard du rang que chaque monument en particulier occupe dans ſa claſſe, j'aurois pû, quoiqu'avec peine, l'aſſujettir à-peu-près à l'ordre des temps ; mais j'ai mieux aimé ſuivre une autre diſtribution, qui rend chaque Planche plus agréable à l'œil. D'ailleurs je n'avois pas tous les morceaux qui ſont contenus dans ce Recueil, lorſque j'ai entrepris de le donner au Public : il m'en eſt même arrivé une grande partie après la gravûre de quelques Planches ; il m'a été impoſſible de les mettre à leur véritable place ; mais les explications leur rendent le rang qui m'a paru leur être dû, & la table fera aiſément retrouver les morceaux de chaque genre.

J'ai cru devoir placer dans cette petite collection quelques verres, & un grand nombre de terres cuites ; outre que leur fragilité exige, ce me semble, qu'on les conserve avec soin, les morceaux de ce genre inspirent naturellement un peu plus d'intérêt que les autres ; car il faut convenir que lorsqu'ils présentent des formes heureuses & un travail précis, ils servent plus que tous les passages des Auteurs à prouver le bon goût qui regnoit dans une nation. Si tel peuple a fait briller cette noble simplicité qui éléve l'esprit sur des vases destinés à l'usage le plus commun, quels soins n'aura-t-il pas employés en travaillant des matiéres plus précieuses !

Comme les procédés des Arts sont intimement liés avec leur théorie, j'ai cru ne devoir point négliger un autre avantage, qui est de rechercher, quand l'occasion s'en est présentée, les moyens dont les Anciens se sont servis pour opérer. En un mot, les Arts sont en quelque façon l'objet principal de

cet ouvrage; la forme, le trait & les détails de chaque monument ſont devenus mes régles en pluſieurs occaſions, & je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. Quoique juſqu'ici on ait peu ſuivi cette maniére d'écrire ſur les antiquités, je la crois cependant très-utile; elle eſt du moins très-propre à donner aux Artiſtes quelques idées des belles formes, & à leur faire ſentir la néceſſité d'une préciſion, dont le prétendu goût d'aujourd'hui & le faux brillant de la touche ne les écartent que trop ſouvent. Cette voie peut encore leur rendre des moyens d'opérer qui ne nous paroiſſent impraticables que par la raiſon qu'on ne les pratique plus.

Je ſuis bien éloigné de penſer que ce Recueil puiſſe produire ces deux grands effets; il faudroit avoir un fonds de lumiére plus étendu, des monumens plus précieux & en plus grand nombre, pour oſer l'eſpérer. J'aurai du moins ouvert une carriére féconde en découvertes, & dans laquelle l'homme de

Lettres comme l'Artiſte doivent également entrer. L'un en joignant la connoiſſance de l'art à celle des faits hiſtoriques, rendra ſon étude moins ſéche pour lui, & plus utile à la poſtérité; l'autre perfectionnera ſon talent, en approchant un peu plus de la maniére noble & ſimple du bel antique.

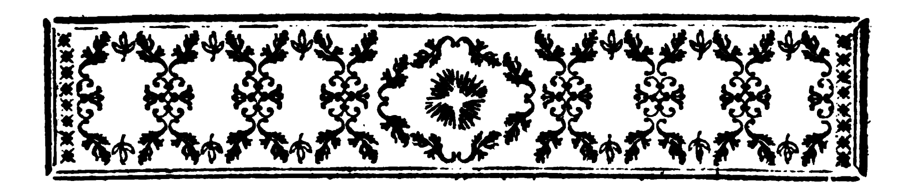
J'ai rapporté avec ſoin la matiére & les proportions de chaque morceau. Je ne crois pas cette exactitude indifférente; une figure de bronze plus petite ou plus grande, prouve une multiplication réelle du même objet; la meſure des liqueurs que les vaſes contiennent peut faire reconnoître ceux qui ont été conſacrés à l'uſage public. Enfin toutes les attentions de ce genre ſervent à éclaircir des paſſages, à établir du moins des conjectures vraiſemblables, & peuvent par conſéquent avoir leur utilité. Je n'ignore pas ce que l'on a dit & écrit contre Ficoroni qui a ſuivi cette méthode. L'eſpérance d'être utile me feroit courir de plus grands riſques. Je

dirai même au ſujet de cet Antiquaire que j'ai fort connu à Rome, que l'Antiquité lui a des obligations particuliéres, quoique la plûpart de ſes ouvrages aient été faits ſur les Mémoires que lui fourniſſoit le P. Contucci, Jéſuite.

On s'appercevra facilement à certains traits d'érudition, que je n'ai point travaillé ſeul. En effet, M. l'Abbé Barthélemi a bien voulu me communiquer quelquefois ſes lumiéres, & je ne pourrai marquer ce qui lui appartient, ainſi qu'à quelques autres de mes Confréres de l'Académie ; car il faut ménager le Lecteur. Il s'embarraſſe peu d'où viennent les choſes, & n'aime point à être interrompu.

J'ai enrichi ce petit Ouvrage le plus qu'il m'a été poſſible, & je n'ai pas voulu que les ornemens fuſſent tirés du Recueil même. Je vais donner une deſcription ſommaire de ceux que j'ai empruntés.





EXPLICATION DES VIGNETTES ET DES CULS-DE-LAMPES.

LA Planche du titre repréſente le fond de mon jardin, où l'on voit un petit monument de pierre dure, haut de neuf pieds treize pouces dans ſa totalité. Il a été deſſiné & penſé par M. Bouchardon. Les licences que ce grand Artiſte a pris dans cette bagatelle, apprennent de quelle maniére on peut s'écarter des régles de l'Architecture, quand on s'y trouve obligé; & comment on doit toûjours conſerver l'élégance, la grandeur, enfin l'eſprit de l'art.

Le fleuron du titre donne une idée de la diſpoſition de mon petit cabinet.

La vignette que l'on voit à la tête de l'Epître dédicatoire, repréſente les armes de l'Académie des Belles-Lettres, ſoûtenues par Apollon & par Mercure.

La vignette de l'Avertiſſement eſt tirée d'un vaſe Romain, deſſiné dans un Recueil raſſemblé par M. de Peireſc, & que l'on conſerve dans le cabinet des eſtampes du Roi.

L'*Aſpergillum* en uſage chez les Romains ſe trouve dans le même Recueil, & ſert de cul-de-lampe à l'Avertiſſement. On ſçait que l'on ſe ſervoit de cet inſtrument pour faire des aſperſions d'eau luſtrale ſur les Aſſiſtans, principalement lorſqu'ils étoient dans les temples.

La vignette pag. 1. repréſente une Iſis de pierre de touche, dont la couleur tire ſur le verd. Elle eſt très-ſinguliére par la petite figure d'Oſiris élevée ſur des marches, & placée debout devant elle. Le P. de Montfaucon a

rapporté ce monument à la Planche CXIII. N°. IV. du tom. II. part. II. de ſon Antiquité expliquée ; mais il n'a rien dit de ſa matiére, ni de ſes dimenſions. Il a treize pouces ſept lignes de haut, & huit pouces de large, ſans compter une plinte quarrée d'environ deux pouces, réſervée dans le même morceau, & ornée d'hiéroglyphes ſur chacune de ſes faces. Cette antiquité n'eſt pas d'une conſervation parfaite ; car la tête de la petite figure poſée devant l'Iſis eſt mutilée. On pourroit peut-être la regarder comme le corps d'Oſiris retrouvé par cette Déeſſe.

Un vaſe de pierre deſtiné à renfermer un oiſeau embaumé, & qui conſerve encore une partie de la matiére deſtinée à cet uſage. Ce monument a onze pouces de hauteur, & environ ſix pouces de largeur. Le couvercle qui repréſente une tête d'épervier aſſez mal formée, eſt d'albâtre : mais ce couvercle, quoique du même goût & du même pays, n'eſt pas vraiſemblablement celui que ce vaſe avoit autrefois. Il eſt à préſumer qu'on les aſſortit comme on peut en Egypte, avant que de les envoyer en Europe ; car j'en ai vû quelques-uns complets pour la matiére, & pluſieurs autres dans le cas de celui-ci, c'eſt-à-dire, qu'on pouvoit leur reprocher le même défaut d'aſſortiment. La plus grande partie des monumens Egyptiens, principalement ceux qui paroiſſent avoir été deſtinés à renfermer quelque choſe, préſenteront toûjours ces ſortes de dérangemens. Les Arabes les ouvrent & les viſitent, dans l'eſpérance d'avoir de l'or, & ne les vendent jamais aux Francs qu'après un examen ſolide, & ordinairement dépourvû de ſoin & d'arrangement.

Un petit ſiſtre de bronze très-bien conſervé, dont la hauteur totale eſt de ſept pouces. Il eſt couronné par une chate qui nourrit deux petits.

Ces trois morceaux ſont tirés du cabinet des antiquités du Roi. On trouve dans la même collection la petite Iſis d'or

d'or qui sert de cul-de-lampe à la premiére Part. page 76. Elle a dix lignes de hauteur. La conservation, la pureté & l'attitude de cette petite figure méritent toute l'attention des Connoisseurs.

La composition qui sert de vignette pag. 77. ainsi que l'ornement placé en cul-de-lampe pag. 115. sont copiés fidélement d'après des morceaux Etrusques dessinés dans le Recueil de M. de Peiresc.

La vignette de la p. 117. représente un monument qui a été trouvé dans les ruines de l'ancienne ville d'Athènes. Il paroît avoir été élevé à l'honneur de quelques (a) Lampadistes qui étoient nommés, & qui avoient remporté le prix dans les jeux appellés (b) *la Course du flambeau*, sorte de spectacle ou de jeux qui se célébroient à Athènes, & dont je vais donner une légère description. A l'extrémité du fauxbourg d'Athènes, où étoit situé le Céramique & l'Académie, s'élevoit une tour, auprès de laquelle étoit un autel consacré à Prométhée, & sur lequel dans la suite Pisistrate, amoureux de Charmès, fit placer une statue de Cupidon. La jeunesse Athénienne qui vouloit disputer le prix de la course du flambeau, s'assembloit sur le soir, trois fois l'an, c'est-à-dire, aux fêtes Panathéniennes, à celles de Vulcain, & à celles de Prométhée, autour de l'autel, & à la clarté du feu qui brûloit dessus; & lorsque les Spectateurs par un cri général avoient ordonné de commencer les jeux, on allumoit un flambeau, que ceux qui prétendoient au prix devoient porter tout allumé, jusqu'à un terme marqué à la porte de la ville, ou dans la ville même, en traversant le Céramique, & courant à toutes jambes, si la course se faisoit à pied, comme c'étoit l'usage; ou en courant à toutes brides, si la course se faisoit à cheval, comme on voit dans Platon que cela s'est quelquefois pratiqué : si le

(a) Λαμπαδισταὶ, λαμπαδηφόροι, πυρσοφόροι.
(b) Λαμπαδηδρομία, λαμπαδηφορία, λαμπαδοῦχος ἀγὼν, λαμπαδιστὴς ἀγών.

flambeau venoit à s'éteindre entre les mains de celui qui en avoit été saisi le premier, celui-ci déchû de toute espérance, donnoit le flambeau à un second, qui n'ayant pas été plus heureux, le donnoit à un troisiéme, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût épuisé le nombre de ceux qui se présentoient pour disputer le prix; & si aucun des prétendans n'avoit réussi, le prix étoit réservé pour une autre fois.

L'Archonte Roi présidoit, soit que ce spectacle tenant un peu à la Religion, exigeât sa présence; ou qu'on crût par-là relever la dignité de ces jeux, & prévenir le desordre. L'Archonte étoit accompagné des Epimélétes, nom fort connu dans les usages d'Athènes, & qui désignoit en général des Commissaires chargés de l'exécution des ordres émanés de la volonté du Souverain, ou de celle des Particuliers, mais qui semble ici restreint à une espéce d'Inspecteurs commis pour le détail de tous les petits soins que demandoient l'appareil & la célébration de ces jeux. Je suis tenté d'ajoûter, quoique je n'en trouve aucune trace, que l'Archonte & les Epimélétes connoissoient des petits différends qui s'élevoient quelquefois entre les champions; qu'ils décidoient du degré de mérite de chacun d'eux en cette journée; qu'ils nommoient & couronnoient le vainqueur, & qu'on ne pouvoit appeller de leurs jugemens; & si quelqu'un prétend outre cela que l'Archonte & les Epimélétes, ou même l'Archonte seul donnoit le signal pour commencer la course, je n'en disputerai point avec lui, quoique j'aie dit nettement le contraire; pourvû toutefois qu'il puisse plier à son sentiment les termes d'Aristophane, l'unique fondement de mon opinion à cet égard.

Dans la Com. des Grenouilles.

Une plus ample explication deviendroit une dissertation, s'écarteroit du dessein général de cet ouvrage, &, puisqu'il faut tout dire, seroit fort au-dessus de mes forces; ainsi je laisserai aux Littérateurs profonds le soin de rechercher

pourquoi l'ancien Commentateur de Perse donne le nom de vainqueur à celui qui commençoit la course ; une victoire précédente, le sort, ou quelqu'autre titre décidoit-il du rang dans lequel les prétendans devoient courir ? Sur quoi se fonde Psellus lorsqu'il avance, contre le texte de Pausanias, que le flambeau tout allumé passoit de main en main successivement, & tout en courant ? Je demanderai encore si la coupe qui est ici représentée étoit le prix ordinaire de ces jeux ; si l'on y couronnoit plus d'un vainqueur, comme l'inscription semble l'insinuer, ou si le nom de Lampadistes se donnoit indifféremment à tous ceux qui avoient disputé le prix, même sans succès ; & enfin si Meursius a bien rencontré, lorsqu'il a dit, contre le témoignage de quelques textes assez précis, qu'aux fêtes Panathéniennes ces jeux se donnoient dans le Pirée, & non pas dans le fauxbourg d'Athènes, comme aux fêtes de Vulcain, & à celles de Prométhée.

On voit au-dessus de la coupe le nom de celui qui avoit fait dresser le monument : mais il n'est pas facile de déterminer qui étoit cet Atticus, ce nom ayant été donné à plusieurs en différens temps.

La couronne qui sert de cul-de-lampe pag. 156. a été trouvée sur un bas-relief dans le Monastère de S. Jean, sur le mont Hymette. Elle étoit avec huit autres très-parfaitement espacées sur le marbre. Quelques-unes renfermoient des inscriptions ; on sçait la coûtume des Athéniens. Lorsqu'un citoyen s'étoit distingué par ses services ou par ses talens, le Sénat, quelquefois même le Peuple assemblé lui décernoit une couronne, qui lui étoit donnée solemnellement dans un jour de fête, en présence de tout le Peuple. Ces couronnes étoient quelquefois d'or : (*a*) mais ordinairement ce n'étoit que des branches de laurier,

(*a*) Voyez Discours contradictoires d'Eschine & de Démosthènes sur les couronnes.

entrelacées par les extrémités, comme on les voit sur ce bas-relief. La couronne de laurier renferme une inscription qui, toute imparfaite qu'elle est, fournit une nouvelle preuve de cet usage. Je me borne à cette réflexion, qui suffit à mon dessein ; & je laisse à un plus habile homme le soin de fixer l'époque de ce monument par la restitution du nom de l'Archonte annuel, qui n'est pas distinctement exprimé, & qu'il est difficile de rapprocher de ceux que nous connoissons. Ces Magistrats connus sont d'ailleurs en si petit nombre, que de 943 Archontes (a) qui se sont succédés chaque année l'un à l'autre dans l'espace de 943 ans, c'est-à-dire, depuis Créon le premier de ces Magistrats, jusqu'à l'Empereur Gallien, que les fastes comptent pour le dernier, (b) nous n'en connoissons guère aujourd'hui que 270 ou environ. Ce qui augmente beaucoup la difficulté du problême que je me propose, & ce qui m'a empêché d'en tenter la solution, c'est que les noms des plus anciens Archontes étant aussi les mieux conservés, l'écriture de cette inscription trop récente en comparaison, ne permet pas de remonter à ces premiers temps, & que dans les siécles postérieurs où le caractère de l'inscription étoit en usage, la suite des Archontes d'Athènes connus se trouve interrompue à chaque pas par des vuides de 30, 40, 50, & même de cent ans & plus. Ajoûtez à cela qu'on ne convient pas toûjours du véritable nom des Archontes qu'on a compris dans une suite aussi imparfaite. Ces deux derniers monumens, le tombeau & la couronne, ont été copiés en Gréce par M. l'Abbé Fourmont, dans

(a) Je mets au nombre des Archontes les Magistrats connus sous le nom de οἱ ἱερεῖς τῶν σωτήρων, qui ont été établis la deuxiéme année de la cent dix-huitiéme Olympiade, & qui ont continué jusqu'à la premiére année de la cent vingt-troisiéme Olympiade, c'est-à-dire, pendant l'espace de dix-neuf ans. Ces nouveaux Magistrats d'Athènes ne différoient guère des Archontes que par le nom.

(b) Créon, premier Archonte annuel, fut élû 683 ans avant J. C. & Gallien fut élû l'an de J. C. 260.

le voyage qu'il fit par ordre du Roi ; & l'on en conserve à la bibliothéque Royale des copies manuscrites, auxquelles j'ai eu recours.

On voit dans la vignette pag. 157. une partie des bas-reliefs qui font l'ornement d'une patère d'argent du cabinet des antiquités du Roi. Ces bas-reliefs rappellent l'idée du genre des ornemens que l'on voit sur le beau vase de sardoine conservé dans le trésor de S. Denys.

Le vase pag. 310. est encore tiré du Recueil de M. de Peiresc.



FAUTES A CORRIGER.

PAGE 7. *ligne* 12. Planche LXXIII. *lisez*, Planche LXXIX.
Pag. 43. *lig*. 6. Odescachi, *lis*. Odescalchi.
Pag. 47. *lig*. 29. en double, *lis*. en doüille.
Pag. 51. *lig*. 18. N°. I. *lis*. N°. II.
Pag. 54. *lig*. *derniére*, Caunacas, *lis*. Caunakès.
Pag. 58. *lig*. 10. & c'est ce qui m'a, *lis*. & c'est ce qui a.
Pag. 112. *lig*. 13. gryhhons, *lis*. gryphons.
Pag. 129. *lig*. 27. Planche XLII. *lis*. XLV.
Pag. 167. *lig*. 12. connoissance parfaite, *ôtez* parfaite.
Pag. 171. *lig*. 27. Planche LXXXVII. *lis*. LXXXV.
Pag. 189. *lig*. 1. Planche LI. *lis*. LIV.
Pag. 193. *lig*. 20. varni, *lis*. vernis.
Pag. 211. *lig*. 22. Planche LX. *lis*. LXIII.
Pag. 237. *à la marge*, Planche LXVII. *lis*. XCI.

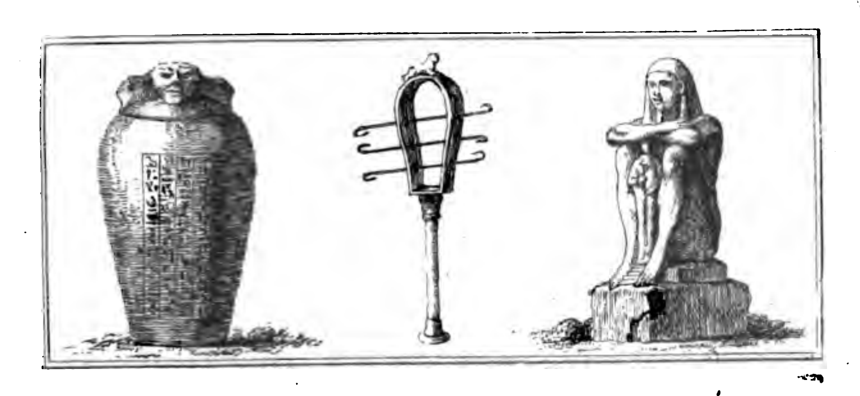


RECUEIL

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

26. PLANCHES.

I=à=XXVI.



RECUEIL D'ANTIQUITÉS E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES, GRECQUES ET ROMAINES.

PREMIERE PARTIE

DES E'GYPTIENS.



'ORIGINE des Egyptiens ſe perd dans les temps fabuleux ; & l'hiſtoire ne nous apprend rien des commencemens de ce Peuple. Il s'y montre d'abord avec des traits de ſageſſe & de grandeur qui caractériſent toutes ſes idées. Nous le voyons environné des Arts, qu'il a approfondis, parce qu'il en a connu la vaſte étendue & toutes les fineſſes : & comme l'Egypte eſt la ſource où les Anciens ont puiſé les principes

du goût, nous ne pouvons mieux faire que de commencer par elle l'examen des monumens échappés à la barbarie des temps.

Les mystères dont les Egyptiens ont enveloppé leur Religion, pour lui concilier plus de respect, ont couvert leur histoire même d'un voile impénétrable; & ce Peuple qui sembloit ne vouloir travailler que pour la postérité, n'a pas prévû qu'en employant une écriture symbolique, connue sous le nom d'hiéroglyphes, il mettoit lui-même obstacle à son dessein; tant il est vrai que les vûes des hommes sont bornées & très-imparfaites.

Les antiquités Egyptiennes sont donc de nature à ne pouvoir être parfaitement éclaircies. Il faut le plus souvent se contenter d'entrevoir quelques pensées; & l'explication, telle qu'on est en état de la donner aujourd'hui, ne sçauroit jetter assez de lumiére sur aucun point de l'histoire. La connoissance qu'il nous est possible d'avoir de ce Peuple, est renfermée dans un petit nombre de figures & de caractères. Malheureusement encore le peu que nous en sçavons est couvert d'obscurité, & se ressent du mystère qui regnoit dans ce pays. C'est pourquoi je serai obligé de remettre sous les yeux du Lecteur une partie des conjectures déja proposées; & même de les tirer quelquefois des Auteurs modernes. Cependant je tâcherai de tomber rarement dans ces sortes de répétitions; & je m'attacherai aux morceaux qui n'ont point été rapportés, ou dont l'explication m'a présenté quelque chose de nouveau. J'aurois voulu ne pas confondre les temps, & comme je l'ai souvent remarqué, distinguer la plus haute antiquité, du siécle des Ptolémées; mais, pour s'en bien acquiter, il faudroit avoir plus de morceaux de comparaison. J'ai, surtout, eu soin de marquer le temps qui se ressent de la domination des Romains: ce qui n'a point été difficile; car c'est-là l'époque du mauvais goût: au lieu que les Egyptiens, par l'élévation & la noblesse de leurs pensées, avoient inspiré aux Etrusques & aux

Grecs un goût sûr & décidé pour les Sciences & les Arts. En effet, leur commerce avec tout autre Peuple n'a servi qu'à augmenter leur gloire, puisqu'on est venu apprendre chez eux ce qu'ils ont bien voulu transmettre aux Nations étrangères. S'ils ont fait des conquêtes, s'ils ont voyagé, ces faits n'ont aucun rapport à l'Europe; car il est constant qu'ils n'ont jamais aimé la navigation. D'ailleurs, quel pays auroient-ils pû trouver, je ne dis pas seulement sur les Côtes de la Méditerranée, mais dans les autres Parties du Monde dont ils étoient environnés, qui fût comparable à celui qu'ils habitoient, soit pour la fertilité, soit pour la facilité de la culture, soit enfin pour la magnificence? quels secours auroient-ils pû tirer de la barbarie de l'Europe? quelles lumiéres auroient pû les éclairer dans des pays qui n'avoient d'autres connoissances que celles qu'ils avoient entrevûes dans l'Egypte même? Ils étoient sages, modérés, soûmis: ils suivoient tous la profession de leurs parens. Le même esprit de constance regnoit dans tous leurs usages, auxquels ils étoient fort attachés: il paroît enfin qu'ils étoient heureux. Je n'en dirai pas davantage sur cet article, ne pouvant rien ajoûter à l'élégante description de ce Pays faite par M. Bossuet; elle ne laisse rien à désirer, & j'y renvoie le Lecteur. Cependant le dessein de ce grand homme, qui étoit d'écrire une Histoire universelle, ne lui ayant pas permis d'entrer dans un certain détail sur les Arts, je vais exposer en peu de mots les réflexions que j'ai faites sur les Egyptiens, après avoir lû les Auteurs anciens, les Voyageurs modernes, & examiné les monumens.

L'Architecture me paroît être l'Art auquel ils se sont le plus appliqués, non celle qui frappe par une agréable harmonie, & qui annonce dès le premier coup d'œil la nature de la chose qu'elle décore; mais la bâtisse solide & majestueuse, où l'on voit le germe de tout ce que les Grecs ont sçu y découvrir. Les Egyptiens n'ont pas connu

les Ordres, c'est-à-dire, qu'ils n'ont pas été soûmis à des proportions. Inventeurs, ils ont fait ce qui leur convenoit, & ne paroissent pas avoir admis rien d'inutile; ils ont employé les pilastres & les colomnes. Ils les ont ornés de chapiteaux, de bandeaux, de bases & de cannelures; ils ont profilé & décoré les entablemens : mais il y a apparence que tous ces ornemens ont été arbitraires, puisqu'ils n'ont jamais été répétés; & c'est ce qu'il est aisé de voir dans plusieurs Auteurs modernes, & surtout dans Pocock, où l'on peut du moins distinguer la variété de toutes ces parties, & se former une idée du développement qui s'y trouve rapporté. A l'égard des colomnes, je crois qu'ils ne les ont pas seulement regardées comme un moyen solide, pour percer & allégir à l'œil les espaces immenses que leurs bâtimens occupoient; mais qu'elles leur étoient nécessaires pour soûtenir leurs plafonds, puisqu'ils ignoroient absolument l'art de faire des voûtes. Les descriptions des deux Labyrinthes & des ruines de Thèbes, dans Hérodote & dans nos Voyageurs, élévent l'esprit. Nous ne voyons cependant que les mauvaises gravûres qui les représentent, ou de foibles desseins, plus capables de détruire une idée, que de l'embellir. La grandeur des pierres que les Egyptiens ont mises en œuvre, est seule capable d'exciter l'admiration. Quelle patience n'a-t-il pas fallu pour les tailler? quelles forces pour les mettre en place? Mais ces objets, quelque considérables qu'ils soient, s'évanouissent, pour ainsi dire, quand on se rappelle l'idée des Pyramides & du Lac Mœris. Ces monumens sont des sources intarissables d'étonnement, par la grandeur de l'entreprise, à laquelle il paroît que le succès a toûjours répondu. L'art de construire les voûtes a donc été inconnu aux Egyptiens; & si l'on en trouve dans leur pays, il faut les regarder comme une suite de leur commerce avec les Grecs & les Romains. On observera encore que quand même les bois auroient été communs en Egypte, les

Egyptiens ſe ſeroient bien gardés d'en employer dans leurs bâtimens. Ils vouloient auſſi que les pierres ne dûſſent leur force qu'à elles-mêmes, & qu'à la juſteſſe de leur coupe ; c'eſt pourquoi ils n'ont jamais introduit aucun métal pour la liaiſon de leur bâtiſſe. Voilà les moyens par leſquels ils ſont parvenus à une gloire immortelle.

Les progrès de la Sculpture nous ſemblent avoir été très-lents en Egypte ; il ſe pourroit cependant que nous fuſſions dans l'erreur. Cet Art, traité avec le même eſprit que l'Architecture, eſt arrivé, parmi les Egyptiens, à un pareil dégré de perfection, & ils y ont également recherché la ſolidité, qu'ils n'ont jamais perdu de vûe. Si l'on convient de ce fait, que je regarde comme démontré, on n'attribuera qu'à l'envie de produire des ouvrages immortels, la réunion des jambes qu'ils ont conſervée ſi longtemps dans leurs ſtatues. Le Coloſſe de Memnon eſt une figure des plus anciennes ; elle a véritablement les jambes ſéparées, mais par derriére elles tiennent au bloc : ils ont en ce cas ſuivi la nature ; ce qu'ils n'auroient pas fait, s'ils n'avoient trouvé un point de ſolidité. Quand ils ont été privés d'un pareil ſecours, ils ont cherché cet appui ſur la choſe même. C'eſt en conſéquence de ce principe, qu'ils ont toûjours repréſenté accroupis les Sphinx & les autres animaux, dont les ſtatues rempliſſoient l'Egypte, & décoroient principalement les avenues qui conduiſoient à quelques-uns de leurs Temples & de leurs Palais. Le goût pour la ſolidité les a empêchés de faire ſaillir aucune partie, & les a bornés à des attitudes ſimples, qui ſont devenues monotones : & cette monotonie, qui n'étoit peut-être pas un défaut à leurs yeux, devoit être inévitable, les combinaiſons des attitudes étant fort reſſerrées, & l'action étant abſolument retranchée. Cependant il ne faut pas croire pour cela que leurs Artiſtes aient toûjours été dépourvûs d'une ſorte de fineſſe dans les détails. Il eſt inutile de pouſſer plus loin cet examen : on conviendra

que leurs Sculpteurs ont ſenti & exprimé le grand, & c'eſt en ceci que conſiſte la premiére & la plus eſſentielle partie de l'Art, puiſqu'elle ſeule éléve l'eſprit du ſpectateur. C'eſt encore le même deſir de faire paſſer leurs ouvrages à la poſtérité, qui leur a fait préférer les bas-reliefs en creux, à ceux qui ſont de demi-boſſe; ces derniers étant expoſés à un plus grand nombre d'accidens. Enfin, ils ont connu toutes les parties de la ſculpture, juſqu'à la gravûre des pierres.

On ne peut donc douter que le deſſein, la baſe de tous les Arts, n'ait été fort pratiqué dans un pays où les caractères ſymboliques forçoient les Ecrivains même à être deſſinateurs : mais les particuliers conſervoient le goût national, qui ne conſidéroit que les maſſes, & qui négligeoit les détails. Ils ne ſervent, il eſt vrai, qu'à détruire l'effet, quand ils ne ſont point accompagnés de l'intelligence; & je crois que cette derniére partie étoit auſſi peu connue des Egyptiens, que l'art de grouper : c'eſt auſſi la raiſon qui m'a donné une très-médiocre idée de leur peinture.

Non-ſeulement leur façon de s'exercer au deſſein n'étoit pas favorable aux grands effets de cet Art, mais ſon exécution exige une ruption dans la couleur, qui ne pouvoit qu'altérer cette ſolidité, qu'ils recherchoient en tout. Je n'en juge point ſur les peintures que j'ai vûes, & qui, toutes mauvaiſes qu'elles ſont, auroient pû venir d'un pays où il y en auroit eu de très-bonnes, mais par les récits qui m'ont été faits, & même par ce que le Pere Sicard & d'autres Voyageurs rapportent de celles que l'on voit en pluſieurs endroits de l'Egypte, & ſurtout dans un plafond à Dandera. Je crois que leur couleur étoit miſe à plat, c'eſt-à-dire, ſans ruption & ſans aucune oppoſition. Je crois encore qu'ils ne regardoient la Peinture qu'avec une ſorte de mépris : je m'explique, c'eſt-à-dire, qu'elle leur paroiſſoit légère, & de peu de réſiſtance; & que par

conséquent elle ne s'accordoit point avec les prétentions qu'ils avoient sur l'estime de la Postérité. Il n'en étoit pas de même de l'or & des couleurs simples, comme le rouge & le blanc, qu'ils avoient trouvé moyen d'appliquer à froid sur les clefs des voûtes, & sur d'autres parties intérieures & extérieures de leurs plus grands bâtimens : ce qu'ils ont fait avec un si grand art, que plusieurs de ces ouvrages subsistent aujourd'hui dans tout leur éclat.

Cette derniére opération m'a beaucoup occupé ; j'ai même témoigné l'étonnement qu'elle me causoit, dans quelques Mémoires lûs à l'Académie ; mais enfin, on verra dans l'explication de la Planche LXXIII, que je crois avoir retrouvé depuis très-peu de temps, cette pratique que nous avions perdue, & dont les Romains même faisoient usage avec succès.

PLANCHE I.

N°. I.

FEU M. Maillet, Consul de la Nation Françoise au Caire, avoit apporté ce beau monument en France, & je l'ai acheté de la personne à qui il l'a laissé par son testament. Je vais rapporter ce qu'il en dit dans son Histoire de l'Egypte, p. 180, moins pour en donner une juste idée, que pour rendre compte de la façon dont il étoit arrivé jusqu'à lui.

» Ils ne se contentoient pas (les Egyptiens) d'embaumer » de la maniére la plus parfaite les corps des personnes de » grande considération, surtout ceux des Reines & des » Princesses ; pour en conserver plus sûrement le souvenir, » ils en déposoient encore la figure en marbre auprès de » leur momie. J'ai une preuve invincible de ce que j'avance » dans une antique des plus curieuses, dont j'ai fait acqui- » sition dans ce pays-ci. C'est une figure en trois piéces, » représentant une femme ; la tête & les pieds sont de

» pierre de touche noire, le corps en gaîne est fait de » marbre verd antique, rayé de blanc. Ces trois piéces » réunies forment une figure de cinq pieds cinq pouces. » Elle est fort entiére, & d'une beauté achevée. Un » Mabaucher, c'est-à-dire, un de ces Cophtes, qui depuis » la conquête d'Egypte par les Arabes se sont mis au » service des Grands du pays, auxquels ils servent d'écri- » vains, me la vendit assez chérement & avec beaucoup » de peine. Pour l'obtenir, je fus même obligé de lui » promettre que je n'en parlerois jamais à personne. Ce » Mabaucher me jura sur l'Evangile, que cette figure avoit » été trouvée dans une pyramide il y avoit sept ou huit » cents ans; elle avoit, disoit-il, été sauvée du brisement » auquel le Roi, qui avoit fait faire l'ouverture de la pyra- » mide, l'avoit condamnée, par un de ses ancêtres qui » en donna cent sequins, en assûrant que c'étoit la repré- » sentation de la Sainte Vierge. C'est certainement une » des plus belles antiquités qui jamais soit sortie d'Egypte. » Pour moi je suis persuadé que cette figure est la repré- » sentation de quelque Dame de haute considération, » peut-être même d'une Reine; & j'ose dire que par sa » singularité, elle mériteroit d'avoir place dans le cabinet » d'un grand Prince.

Le récit que ce Cophte avoit fait au Consul François, est revêtu de circonstances si ridicules, que je suis presque honteux de l'avoir rapporté; & je m'étonne qu'un homme aussi éclairé que M. Maillet en ait conclu que les Egyptiens plaçoient dans leurs tombeaux & auprès des corps des personnes les plus distinguées, des statues de marbre qui en donnoient la représentation. Aucune nation n'a porté plus loin le respect pour les morts; mais dans les soins religieux que ces Peuples ont pris des corps, ils ne semblent s'être occupés qu'à leur procurer un repos & une tranquillité que rien ne pût troubler, & si l'on veut encore, une durée presqu'éternelle. Je doute qu'ils aient jamais

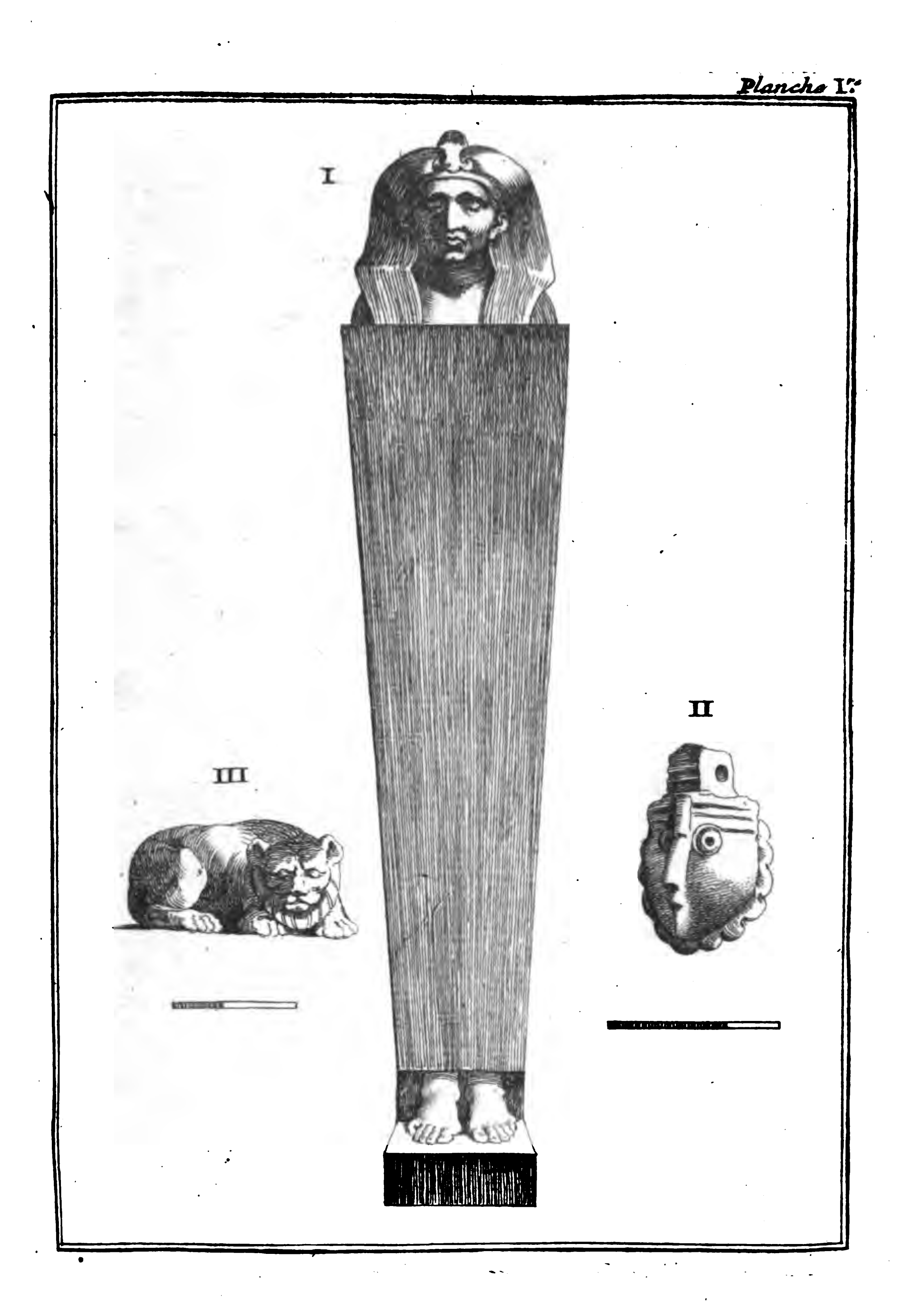
Jamais connu ni pratiqué l'usage dont parle M. Maillet. On fait tous les jours de nouvelles découvertes de puits ou catacombes de momies ; & si ce que ce Voyageur suppose, étoit vrai, on devroit y trouver quelques statues semblables à celle-ci : ce qui n'est cependant point encore arrivé, que je sçache. Je ne suis pas du reste éloigné de croire que la tête de cette statue est un portrait. Elle est posée sur une gaîne qui se termine en Terme, & les Grecs qui certainement en avoient emprunté l'usage des Egyptiens, ne représentérent pas autrement leurs hommes illustres, lorsqu'ils commencérent à faire leurs portraits en marbre. L'un ne fait-il pas la preuve de l'autre? Quoique tout ne soit que par masse dans cette tête, & n'offre que des formes générales, qu'elle soit dépourvûe de ces détails que demande un portrait pour être ressemblant ; on ne laisse pas d'y appercevoir une physionomie, un caractère particulier, que l'imitation seule de la nature, & une imitation réfléchie a pû donner ; & si les traits ne sont pas aussi recherchés qu'ils devroient l'être, c'est uniquement parce que l'art n'en avoit pas encore enseigné davantage aux Egyptiens. Ce qui pourra paroître plus surprenant, c'est de n'y pas voir gravés quelques hiéroglyphes, sans lesquels ces Peuples n'exposoient guère leurs monumens, surtout ceux qui devoient consacrer à la postérité la mémoire des événemens, ou des personnes qui s'étoient distinguées parmi eux.

Ce que M. Maillet dit sur les proportions de la statue est exact ; il a aussi connu l'espéce de la pierre dont la tête & les pieds sont formés, & l'a nommée avec raison pierre de touche, que quelques Auteurs modernes confondent assez ordinairement avec la pierre nommée basalte, espéce de marbre qui a la dureté & la couleur du fer. Les Egyptiens qui lui avoient donné le nom de ce métal, le tiroient d'Ethiopie, & en faisoient venir des blocs d'une grandeur considérable. La pierre de

touche à laquelle Pline donne le nom de *Basanites lapis*,[a] est d'un noir complet, & n'a pas le même grain que le basalte. On en trouvoit dans cette partie de l'Egypte, qui est entre le Nil & la Mer Rouge,[b] & à laquelle on a donné quelquefois le nom d'Arabie.[c] Je suis ici le texte de Ptolémée, sans adopter la correction que Saumaise[d] a proposée. Ce sçavant homme, qui ne connoissoit peut-être pas la distinction que nous venons d'établir, & qui avoit vû le mot *basaltes* dans Pline[e], crut qu'au lieu de *βασανίτου λίθου* qui est dans l'endroit cité de Ptolémée, il falloit mettre *βασαλίτου λίθου*; ce changement n'est que d'une lettre; & la correction seroit heureuse, si elle étoit bien fondée. Mais j'avoue que je n'en conçois ni les raisons, ni la nécessité: car 1°. il est très-douteux que pour exprimer en Grec le mot *basaltes*, on ait dit au génitif *βασαλίτου λίθου*, plûtôt que *βασάλτου*. 2°. Il est évident que le marbre dont parle Ptolémée est le même que celui que Pline appelle *basanites lapis*, pierre d'épreuve ou de touche. Je ne doute point que l'on ne soit bien aise de trouver ici ce petit éclaircissement, qu'on m'a donné. J'en avois besoin pour moi-même, sur une chose que j'ai presque toûjours entendu confondre aux Antiquaires, dont les idées seront dans la suite plus fixes, & le jugement plus assûré.

Ce marbre ou cette pierre de touche est d'une grande dureté, & susceptible d'un poliment parfait. Quand je n'en aurois pas d'autre preuve, le monument que je produis ici suffiroit pour nous en convaincre. L'ouvrage est d'une maniére large & grande; les idées de la chair se font sentir dans la tête & dans les pieds de la statue: ce qui mérite beaucoup de considération du côté de l'art, & fait oublier qu'il y manque quelque chose du côté de la finesse du dessein & de l'expression de la nature. On doit admirer encore les proportions de la gaîne. Quoiqu'elle soit d'un autre marbre, elle est très-bien d'accord avec le reste;

[a] *Lib.* 36. *c.* 20. *&* 22.
[b] Ptolem. *Geogr. l.* 4. *p.* 121. *Edit. Bert.*
[c] Strab. *l.* 17. *p.* 803.
[d] Saum. *Exercit. Plinia. p.* 394.
[e] *Lib.* 36. *Cap.* 7.


Planche Ire
I
II
III

I

I

II

II

II

III

& les veines blanches dont parle M. Maillet, sont si petites & si rares, qu'on les distingue à peine.

N°. II.

Cet amulette percé au-dessus de la tête, sans doute pour être porté sur la personne, n'a que onze lignes de hauteur. Il est de pierre de touche; & son travail, qui a quelque chose de grand, est néanmoins si simple, & même si grossier dans le détail, que je crois ce morceau d'une très-haute antiquité, ou d'un siécle très-bas; car le propre du mauvais travail & du mauvais goût, est de faire confondre les temps. La singularité de ce morceau est la seule chose qui m'ait engagé à le rapporter.

N°. III.

Ce petit Lion, exécuté en relief sur une magnifique cornaline, est au contraire d'un très-beau travail, & d'un temps où l'on étoit très-éclairé dans ce qui concerne les Arts. Je ne sçai quelle forme il a eu autrefois, car il a été coupé; mais de façon à laisser voir une partie du trou qui le traversoit dans toute sa longueur: il est à présumer qu'il étoit fait pour être également pendu au col. Il n'a que neuf lignes de longueur; mais indépendamment du mérite de son travail, on peut le regarder comme une espéce de bijou, à cause de son peu d'étendue, & de la beauté de la pierre.

PLANCHE II.

N°. I.

Cet Osiris de bronze, dont le travail est assez grossier, a sept pouces de haut. Il n'a rien de remarquable, quand on le considère en face, que la drapperie qui le couvre entiérement, & qui tombant jusqu'à terre, enveloppe jusqu'à ses pieds; mais en regardant cette figure sous son

autre aſpect, elle devient un morceau des plus curieux & des plus rares. On voit au dos de la même figure une Iſis, repréſentée en bas-relief, & dont la tête eſt de profil; elle n'a que quatre pouces de haut juſqu'à l'extrémité des cornes, dont le diſque qu'elle a ſur la tête eſt environné. La drapperie qui la couvre eſt tellement adhérente au corps, & en deſſine ſi bien les mouvemens, qu'on croiroit preſque que la figure eſt nûe; elle paroît avoir un peu plus de mouvement dans ſa compoſition, que les figures Egyptiennes n'en ont ordinairement. On rejetteroit cette ſingularité ſur la fantaiſie de l'Artiſte, s'il y avoit apparence que dans un pays plein de ſuperſtitions, & où les Prêtres dominoient, il eût été permis à un Sculpteur de prendre de ſemblables licences, ſeulement pour contenter ſon caprice. Quoi qu'il en ſoit, ce monument nous prouve inconteſtablement que la figure principale, & dont j'ai parlé d'abord, eſt un Oſiris. Ce qui léve toute difficulté, & condamne pluſieurs Auteurs célébres, qui ont été perſuadés que l'on pouvoit prendre ces ſortes de figures pour des Prêtres.

N°. II.

JE rapporte de la même grandeur que l'original le deſſus, le deſſous & le profil de cet amulette, pour en donner une idée plus complette, & faire mieux ſentir le goût des Egyptiens. Il eſt percé dans ſa longueur, & tant le deſſus que le deſſous ſont gravés en creux ſur une eſpéce de jade, couleur de Bois, ſans aucune veine ni mélange d'autre couleur. Un ſimple ornement, compoſé de feuilles qui forment une double croix, en occupe la partie ſupérieure qui eſt convexe; & l'on remarque ſur la ſeconde, qui eſt plate, & qui a pû ſervir de cachet, un aſſemblage de figures, dont il ſeroit difficile de rendre compte, à moins qu'on ne le regarde comme un trait de ſuperſtition, dicté par quelqu'un qui avoit deſſein d'invoquer

le Crocodile comme Dieu, ou de s'en préserver. En effet, on y voit cet animal, & au-dessus un Taureau assis sur son cul, & dont la tête est fruste dans la gravûre. On y voit aussi un caractère hiéroglyphique, qui revient souvent dans les monumens Egyptiens, & qui se trouve gravé avec des traits peu différens, sur les épaules du Sphinx rapporté plus bas dans la Planche XIV.

N°. III.

Ce petit Hippopotame de bronze a treize lignes dans sa plus grande hauteur, & quinze dans toute sa longueur. Il n'a rien de singulier; je ne le rapporte que pour donner une figure de cette espéce d'animal, qui remplisse la Planche. Je crois ce petit monument bien antique, mais d'un ouvrage Romain, dans lequel il y a beaucoup à desirer. Ma conjecture est autorisée par la raison que l'hippopotame étoit fort connu à Rome. M. Scaurus [a] étant Edile l'avoit pour la premiére fois donné en spectacle, & depuis on avoit continué à le produire dans les jeux publics.

[a] Pline, l. 8. c. 26.

PLANCHE III.

N°. I. & II.

Cette figure d'Osiris est de bronze, & a treize pouces de hauteur; elle tient d'une main un fouet, & de l'autre, un bâton recourbé. Je serois trop long, si je voulois rapporter tout ce que les Antiquaires ont dit sur ces symboles; mais je dois faire remarquer une des plus grandes singularités de cette figure, & à laquelle elle doit sa conservation parfaite. Pour l'empêcher d'être altérée par le temps, l'ouvrier avoit pris la précaution d'enduire le bronze de tous côtés d'une couche de plâtre, épaisse d'environ une ligne, qu'il avoit ensuite dorée, comme on a coûtume de dorer aujourd'hui sur cette matiére.

Quelqu'un de ceux à qui cet Osiris a appartenu, pour satisfaire sa curiosité, ou peut-être son avarice, a cassé l'enduit en plusieurs endroits, & la figure m'a été envoyée dans l'état où je la représente. Comme je l'ai fait dessiner avec exactitude, on distinguera aisément les parties de la figure de bronze qui restent à découvert, & celles que l'enduit de plâtre couvre encore. Cette Divinité se présente de face sous le N°. I. & la tête, ainsi que le haut du corps, depuis A. jusqu'à B. est sans enduit, mais il subsiste dans toute la partie inférieure. Il en reste davantage à la partie postérieure de la figure, N°. II. il a été conservé au derriére de la tête, à commencer à l'endroit marqué C. & finissant à D. Tout ce qui est compris depuis la lettre B. jusqu'au bas de la figure, est pareillement couvert de l'ancien enduit.

La précaution de garantir ainsi le bronze, est une nouvelle preuve des soins que les Egyptiens se donnoient pour faire passer à la postérité les plus petits ouvrages qui sortoient de leurs mains. On comprend aisément qu'il a été nécessaire d'introduire quelques corps, pour rendre la liaison de cet enduit plus ferme & plus solide sur une matiére lisse comme le bronze, & sans tenue en beaucoup d'endroits; on s'est servi, pour cet effet, de paille de riz; elle est très-facile à distinguer.

Ce bronze m'a toûjours paru mériter quelque considération, par les circonstances que je viens de rapporter; aussi dès l'année 1739. je le fis communiquer à l'Académie des Belles-Lettres, dont je n'étois point encore; & il en est fait mention dans le XIVe. Volume de ses Mémoires, page 13.

N°. III.

CETTE gravûre est sur une pierre noire, qui paroît être une espéce de pierre de touche. Les figures n'y sont, pour ainsi dire, qu'indiquées & touchées sans beaucoup d'étude.

Ce n'est point l'élégance générale du travail & du dessein qui m'engagent à la rapporter ; c'est le sujet même qui y est traité ; c'est l'agrément que l'on aura d'y voir l'image riante de ces fêtes & de ces voyages de plaisir, que les Egyptiens faisoient sur le Nil en certains temps de l'année. Maillet parle de ces fêtes, mais ce qu'il en dit est un peu ampoulé, & tient trop, selon moi, aux mœurs & aux idées modernes. Strabon en fait aussi mention. Ce qu'on en lit dans Hérodote est plus précis. Après avoir dit que les Egyptiens s'assembloient plusieurs fois l'année en différentes villes, pour y offrir des sacrifices en l'honneur de leurs Dieux, il ajoûte : » Voici ce qu'ils font quand ils » vont à Bubaste. Ils s'embarquent sur le Nil, & chaque » bateau est rempli d'une grande quantité de personnes » de l'un & de l'autre sexe ; des femmes font du bruit avec » leurs crotales pendant le voyage, & des hommes jouent » de la flûte, tandis que le reste de la troupe chante & bat » des mains. Lorsqu'ils approchent de quelque ville, ce » qu'ils font le plus qu'il leur est possible, quelques-unes » des femmes continuent leur symphonie; d'autres appellent » à haute voix celles de la ville, & leur disent des injures : » quelques-unes dansent ; d'autres enfin se tiennent » debout, en levant leur robe avec indécence. Ces sortes » de jeux se recommencent toutes les fois qu'on passe » devant les villes situées sur le bord du Nil. Quand ils » sont arrivés à Bubaste, ils célébrent la fête qui les » assemble ; ils offrent des sacrifices magnifiques. On » prétend qu'on y consomme plus de vin que dans le reste » de l'année, & l'on ajoûte que le nombre des hommes » & des femmes qui font le voyage de Bubaste, monte à » sept cents mille personnes, sans compter les enfans.

Voyage d'Egyp. p. 75.

Lib. 17. *p.* 801.

Il me semble que le récit d'Hérodote s'accorde avec la pierre gravée, autant qu'il est possible à une gravûre de ce genre, & à son peu d'étendue, d'exprimer une action & un pareil sujet. Les figures qui dansent sur le

pont, ou sur la couverte du bateau, paroissent représenter en effet des femmes : elles sont très-peu vêtues, & tiennent leurs crotales dans les mains. On sçait que cette espéce d'instrument étoit composé de deux lames de cuivre, qui servoient à faire du bruit, ainsi que Saumaise l'a démontré. L'homme qui joue des deux flûtes à la pouppe du bateau, est la seule chose que l'on puisse ne pas trouver parfaitement d'accord avec ce que nous sçavons d'ailleurs sur les Egyptiens ; car il ne paroît pas que l'usage de ce double instrument ait été établi dans l'Egypte. Mais comme je ne donne pas cette gravûre pour être de la premiére antiquité Egyptienne, & qu'au contraire son travail me porte à la croire Grecque ; il aura pû se faire, ou que l'Artiste aura pris la licence d'introduire cet instrument de son pays, ou qu'en effet les Egyptiens l'auront reçû des Grecs dans des temps postérieurs. Car s'il est très-important, comme on n'en peut douter, de ne point confondre les temps en matiére d'antiquités, il est indispensablement nécessaire de les distinguer dans tout ce qui regarde l'Egypte.

Salm. *ad Vopisc.* p. 492.

Avant que de finir cet article, je dois remarquer que le sujet que je viens d'expliquer, se trouve traité de la même maniére sur une cornaline gravée dans un Recueil d'antiquités, publié depuis peu en Italie. Le sçavant Antiquaire qui a pris soin de l'éclaircir, ne voit dans cette composition qu'une troupe de pantomimes, tels qu'ils sont représentés sur plusieurs monumens Romains. J'avoue que ses preuves sont capables de faire impression, & que je me rendrois à son autorité, si je n'étois encore arrêté par les raisons qui m'ont déterminé à embrasser un sentiment contraire. 1°. Le bateau représenté sur les deux pierres, ressemble entiérement aux barques que l'on voit sur les monumens Egyptiens, & entr'autres sur la face septentrionale de l'obélisque de S. Jean de Latran, où l'on remarque dans le milieu un pont ou une élévation quarrée.

Mus. Cortonense. pl. 60.

Bellorii Lucern. tab. 44. & 45.


Planche III
I
II
III
A
B
A
B
C
D


Pl. IV
I
II
III

quarrée. 2°. Sur le premier plan où l'on reconnoît le bord de la riviére, on apperçoit des roseaux & des oiseaux, qui sur ma pierre paroissent être des Ibis, ce qui dénote les bords du Nil, & fixe par conséquent le lieu de la scéne. 3°. Enfin je ne crois pas que le goût du travail soit Romain; & s'il n'est pas Grec, comme je l'ai déja dit, j'y trouverois bien plus de rapports avec le goût Egyptien. J'insisterois même d'autant plus sur cette derniére preuve, qu'elle m'a semblé toûjours recevoir un nouveau degré de force du fréquent examen que j'ai fait de la pierre.

PLANCHE IV.

N°. I. & II.

L'Isis que l'on voit dans cette Planche, avec son fils Horus sur ses genoux, est de bronze, & a un pied de hauteur. Quoique ces sortes de figures aient été fort multipliées parmi les Egyptiens, il est rare d'en trouver d'un si grand volume & d'une si parfaite conservation. J'en posséde cependant une autre semblable, qui a cinq à six lignes de plus dans sa hauteur, & dont je n'ai fait graver que la tête; elle est au N°. II. cette partie avoit seule des différences. Les siéges de bois, sur lesquels sont assises l'une & l'autre aujourd'hui, ne sont pas du même temps; ceux qu'elles avoient autrefois ayant été ou détruits, ou séparés des figures, il m'a fallu y en substituer de nouveaux. La coëffure de ces deux figures mérite quelqu'attention: on y voit d'abord un oiseau, dont les aîles éployées accompagnent la chevelure; au-dessus de l'oiseau est une couronne de feuilles, du milieu de laquelle s'élévent deux grandes cornes, qui embrassent le disque de la Lune.

Dans la table Isiaque, & dans d'autres monumens Egyptiens, Isis paroît plus d'une fois avec la dépouille d'un oiseau sur la tête. Kirker[a] & Pignorius ont cru que c'étoit la poule de Numidie, ou la poule Pintade, qui

[a] *Oedip. Ægypt. Synt. 1. p. 91. de mens. Isiac. p. 43.*

par la diverſité de ſes couleurs, étoit regardée comme le ſymbole de la variété qui ſe fait remarquer dans les productions de la nature, que l'on confondoit ſouvent avec Iſis. Les feuilles dont cette Déeſſe eſt couronnée, ſont des feuilles de *muſa*, eſpéce d'arbre fort commun aux environs de Damiette, & que Théophraſte a mis dans la claſſe des palmiers. Si c'eſt de cet arbre qu'on a dit [a] qu'il pouſſoit une ſeule branche à chaque lunaiſon, & que les Egyptiens l'employoient dans leur écriture ſymbolique, on ne doit pas être ſurpris que ſes feuilles ſoient entrées dans la parure d'Iſis, Divinité qui n'étoit pas différente de la Lune. A l'égard des cornes, Hérodote rapporte que les Egyptiens repréſentoient cette Déeſſe avec des cornes de bœuf, de la même maniére que les Grecs repréſentoient Io; & Plutarque dit que Mercure mit une tête de bœuf ſur celle d'Iſis, à la place du diadême qu'Horus venoit de lui ôter. Mais comme il ne faut pas beaucoup s'arrêter à ces ſortes de traditions, je penſerois plûtôt que les cornes de bœuf ayant été dans les plus anciens temps l'emblême de la puiſſance, elles entroient dans le nombre des attributs qui caractériſoient les Princes & les Dieux; & je me fonde ſur un paſſage de Sanchoniaton, où il eſt dit, qu'Aſtarte mit ſur ſa tête *la marque de la Royauté*, c'eſt-à-dire, une tête de taureau. Les rapports d'Iſis avec la Lune ſont trop connus, pour que je doive rendre raiſon du diſque que l'on voit ſur ſa tête.

[a] Horus Apoll. *Hierog. lib.* 1. *c.* 23.

Lib. 2. *c.* 41.

De Iſid. & Oſirid.

Euſeb. *Præp. Evan. lib.* 1. *c.* 10.

N°. III.

VOICI encore une autre tête d'Iſis, également de bronze, & très-bien conſervée. On pourroit la regarder comme tronquée : elle ne l'eſt cependant point; on la voit dans ſon entier, & telle qu'elle a toûjours été, c'eſt-à-dire, faite pour être jointe avec quelque gaîne d'une autre matiére : les barres & traverſes qui ſont dans l'intérieur, & qui ont été fondues avec la tête même, en ſont une

preuve. Ce buste a cinq pouces & demi de hauteur, & quatre pouces six lignes de largeur. La plinte que la Déesse a sur la tête, & qui semble former une espéce de couronne, a un trou quarré dans son milieu. Il est long de huit lignes sur cinq de large, & a servi à porter quelqu'ornement qui ne subsiste plus, & qui vraisemblablement n'étoit autre chose que des cornes de bœuf accompagnées du disque de la Lune ; telles enfin que l'on en voit dans les figures précédentes : car toutes les têtes qui portent cet ornement, posent sur une pareille base.

PLANCHE V.

TOUT ce qui prouve les connoissances & les différentes pratiques des Anciens dans les Arts, mérite notre attention, ou du moins console de la peine que l'on s'est donnée pour les retrouver. C'est en conséquence de cette pensée, que j'ai fait graver ces quatre petits morceaux, & nullement à cause de leurs formes. En effet, quoiqu'il se trouve quelquefois des variétés dans les figures d'une même espéce, faites par les Egyptiens, on peut dire en général que ces variétés ne sont pas fort considérables. Qui voudroit, par exemple, suivre les différences que présente la coëffure des Isis, n'auroit pas beaucoup d'observations à faire, & je doute qu'elles fussent même fort utiles. Car comment s'exprimer, ou quels éclaircissemens pourroit-on donner sur des choses de détail qui nous sont absolument inconnues ?

N°. I.

CETTE Isis qui a deux pouces dix lignes de hauteur, tient le petit Horus sur ses genoux. Il est aussi mal formé dans l'original, qu'il le paroît dans la copie.

N°. II.

CETTE autre Isis a deux lignes de moins que la précédente. Elles sont assises l'une & l'autre ; c'est une attitude assez ordinaire à cette Divinité Egyptienne. Le derriére de leurs chaises, qui sont de même matiére que la figure, & qui font corps avec elle, est orné d'hiéroglyphes, ce qui se rencontre fort souvent.

N°. III.

CE Nain a trois pouces quatre lignes de hauteur. J'en ai un autre absolument semblable pour la forme & pour la matiére, mais qui n'a que huit lignes de hauteur. Le P. Kirker qui a rapporté cette figure, la regarde comme une espéce d'amulette, & je serois assez de son avis ; car ce morceau, ainsi que les deux Isis dont il est précédé dans cet article, ont chacun leur attache ou leur trou fait dès le temps de leur fabrique, pour être suspendus soit au cou d'une personne, soit dans les temples en *Ex-voto*.

Oedip. Ægypt. tom. 2. p. 522.

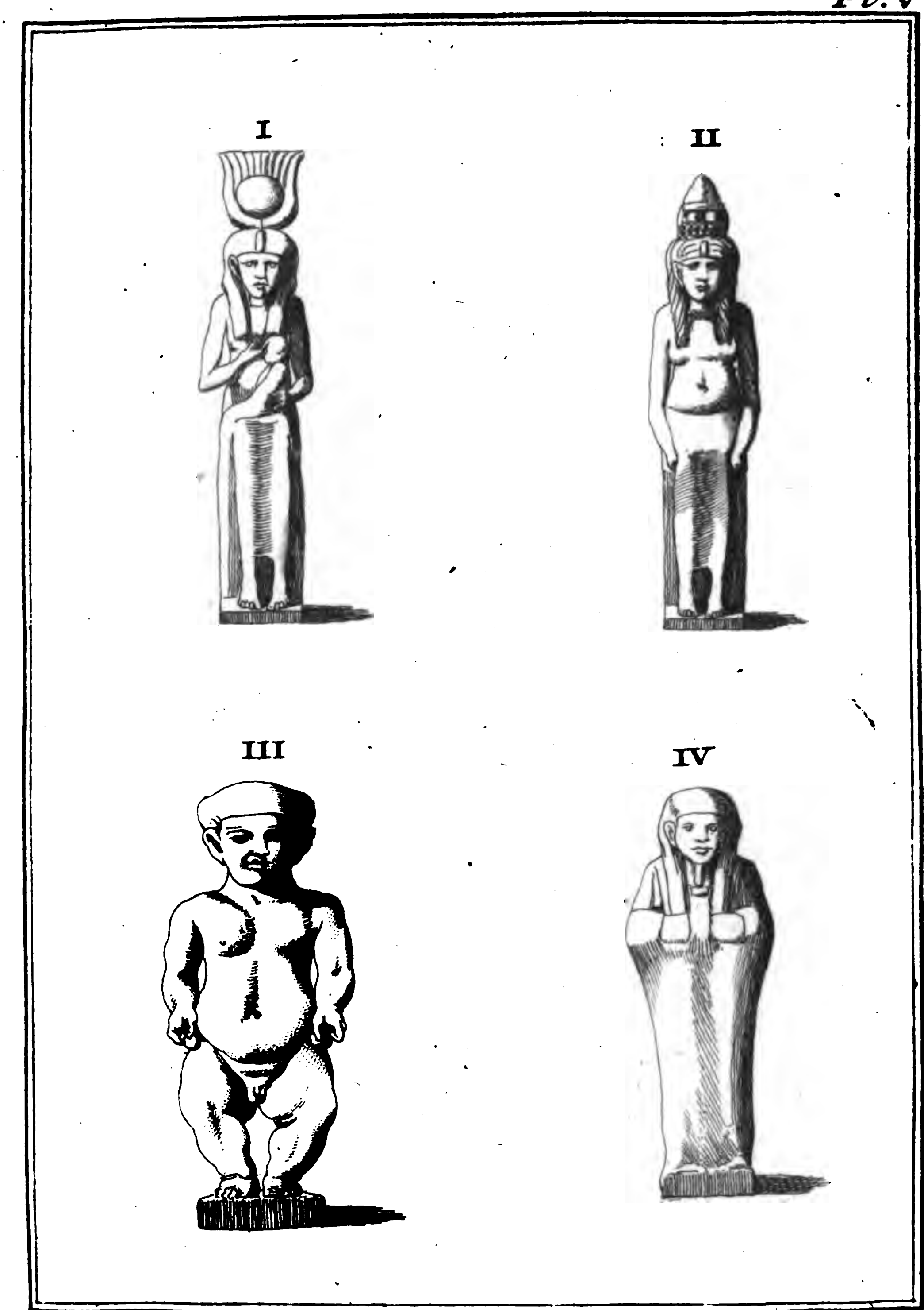
N°. IV.

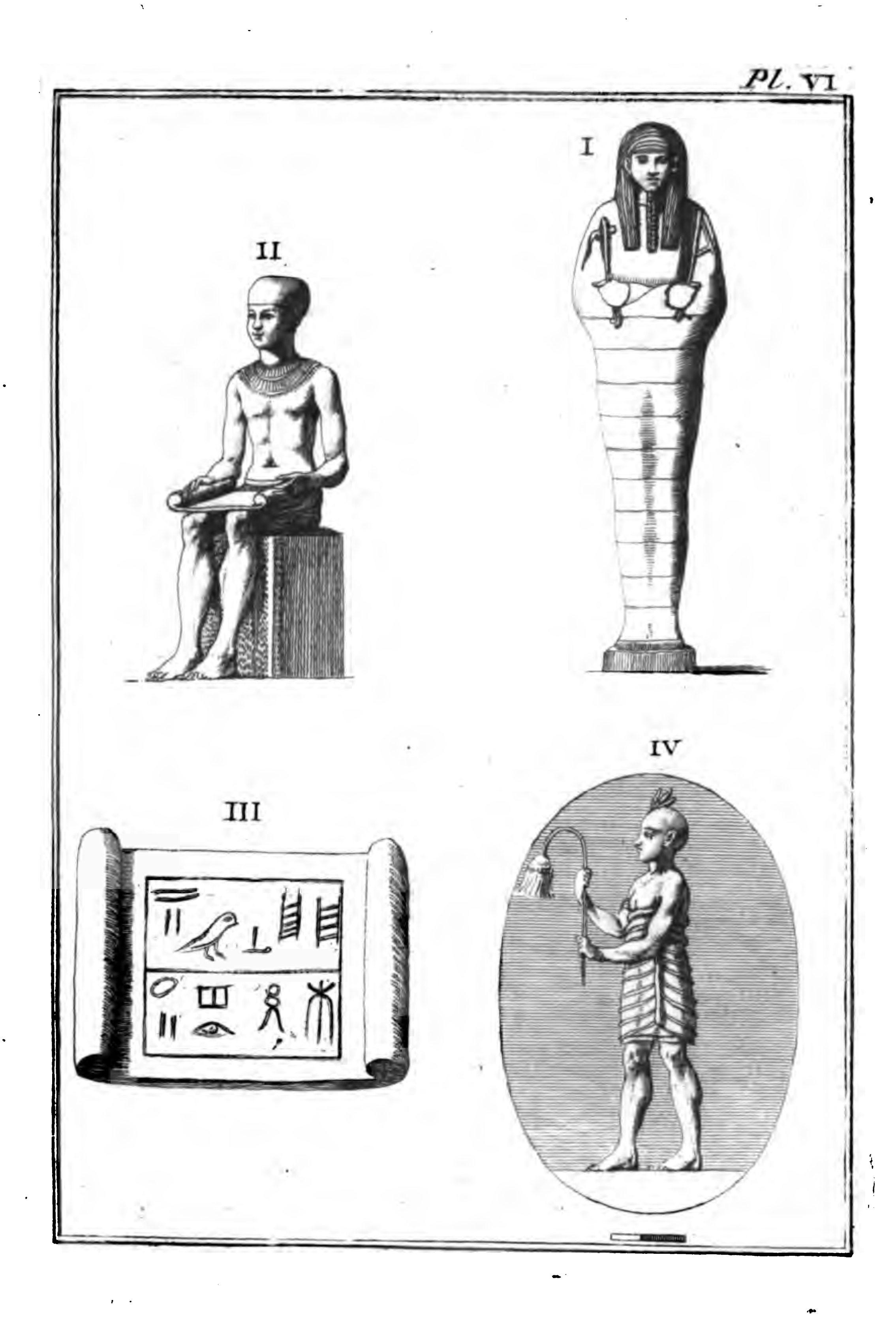
Tom. 2. pag. 159.

LE Docteur Schaw rapporte que l'on trouve au fond des puits creusés dans la plaine de Saccara, de petites images de terre cuite, semblables pour la forme aux caisses des mumies. « Il y en a, *dit-il*, de bleues, de blanches, de » bigarrées, ou en habit de Religieuse. Ces figures sont » rangées tout autour du piedestal de chaque caisse de » mumie, comme si c'étoit autant de Génies gardiens ou » de suivans. Les différens attributs de ces figures, comme » le fouet, la houlette, le filet, l'alpha sacré, &c. tout » cela, dis-je, pourroit faire croire que c'est l'Isis *Averrunca*, » ou l'Isis qui chasse les mauvais Génies. »

La figure qui fait le sujet de cet article, est semblable à celle qu'a décrit le Voyageur Anglois. Les attributs qui devroient la caractériser, ne sont qu'indiqués ; mais ils

Pl. V




Pl. VI
I
II
III
IV

espéce de triangle & un cordon, que le Docteur Schaw a pris mal-à-propos pour un fouet. C'est la corde d'un filet suspendu derriére l'épaule : elle tient de la gauche un bâton, ressemblant, suivant Schaw, à une houlette, ou plûtôt à un harpon, comme l'a cru le P. Kirker. Plutarque rapporte en effet que le corps d'Osiris ayant été jetté dans la mer, Isis l'en retira par le moyen d'un harpon & d'un filet. Il est naturel que d'après une pareille tradition, on ait représenté cette Déesse avec ces deux instrumens. C'est le sentiment du P. Kirker, qui remarque dans plusieurs endroits de son ouvrage, que cette espéce de triangle que la figure tient de la main droite, est un monogramme composé des initiales de deux mots Grecs, qui signifient *le bon Génie*. C'est donc sous ce point de vûe, qu'on peut envisager toutes les petites figures de terre cuite, répandues dans les différens Cabinets d'antiquités. Elles représentent cette Divinité puissante, qui, suivant l'expression d'Apulée, fouloit aux pieds le tartare, & qui, placée auprès des corps, étoit censée en écarter les Génies mal-faisans. Une seule de ces figures auroit dû suffire pour produire cet effet; mais la superstition en les multipliant, croyoit augmenter leur vertu.

Oedip. Ægypt. tom. 3. p. 490.

Ἀγαθὸς Δαίμων. Agathodæmon.

Metam. l. XI.

N°. II.

Ce Prêtre Égyptien est de bronze. Il a cinq pouces quatre lignes de hauteur, & deux pouces neuf lignes depuis son à-plomb jusqu'à l'extrémité des pieds. Il tient un rouleau chargé d'hiéroglyphes, qui seront développés sur la même Planche, sous le N°. III. Ce rouleau peut être regardé comme un de ces Livres sacrés ou Rituels, dont les Prêtres d'Isis se servoient pour initier quelqu'un aux mystères de cette Déesse. Voici la description qu'en fait Apulée.

Metam. l. XI.

« Le Prêtre tire du fond du Sanctuaire, certains livres » écrits en caractères inconnus. Ces livres exprimoient en

» abbrégé les pensées, par les diverses figures d'animaux
» qu'ils offroient aux yeux; & de plus, ils se déroboient à
» la curiosité des prophanes, par des traits semblables à des
» nœuds, à des roues, ou à ces filamens avec lesquels
» les branches de vigne s'accrochent & s'entrelacent. »

Il me semble que par ces expressions, Apulée a voulu désigner les hiéroglyphes tels qu'on les rencontre communément sur les monumens Egyptiens, & qu'ils sont tracés sur ce rouleau. On y voit un animal * dans la bande supérieure, & vers le milieu de la bande inférieure, un caractère, ou un trait, qui après avoir formé deux replis ou deux nœuds, se termine en autant de pointes. Cet hiéroglyphe a quelquefois un plus grand nombre de nœuds; & comme on en faisoit grand usage dans l'écriture symbolique, il a pû fixer l'attention d'Apulée. Les roues dont il parle, sont de même un hiéroglyphe usité parmi les Egyptiens : on le trouve sur plusieurs monumens produits par le P. Kirker. A l'égard de ces entortillemens, qui, suivant Apulée, ressemblent aux mains ou liens de la vigne, peut-être que ce Philosophe a voulu désigner ces lignes remplies de sinuosités, qui reviennent assez souvent sur les obélisques. Suivant cette explication, la figure gravée dans cette Planche, représenteroit le Chef des Prêtres d'Isis, tenant en main le rouleau sacré dont il se servoit dans les initiations aux mystères. M. Warburton n'a pas entendu le passage d'Apulée dans le même sens : il prétend qu'il n'est pas question dans cet endroit d'hiéroglyphes proprement dits, mais d'une écriture courante, connue sous le nom d'hiérographique, & formée par les hiéroglyphes simplifiés & réduits à de simples traits. Je suis persuadé que ce sçavant Anglois n'a pas fondé son opinion sur le mot *caractères* ou lettres, dont Apulée s'est servi. Ce mot est générique, & signifie non-seulement les lettres d'un alphabet, mais encore les hiéroglyphes. Je pourrois en citer plusieurs exemples, que je me contente d'indiquer à

* Un Epervier peut-être.

Miss. de Moyse, l. IV. sect. 4.

Macrob. Plut. *de Isid. & Osirid.*

la marge. Cependant si l'on veut préférer l'explication de Warburton à celle que je viens de proposer, je dirai simplement que la figure dont il s'agit est celle d'un Scribe sacré, étudiant les livres d'Hermès. Ces livres, au nombre de quarante-deux, étoient écrits en différens caractères, au rapport de S. Clément d'Alexandrie. Ceux qui traitoient des Sciences prophanes, telles que la Cosmographie, la Géographie, les élémens d'Astronomie, &c. étoient écrits en hiéroglyphes, & faisoient l'occupation du Scribe sacré.

Strom. l. VI. *p.* 633.

N°. IV.

CETTE pierre gravée représente un Prêtre. Ma conjecture est fondée sur un bas-relief, qu'on voit à Rome dans le Palais Matei, & qui a été publié par Pietro Santo Bartoli; mais au lieu que ce dernier tient un rouleau, l'autre semble porter une fleur de *lotus* avec sa tige. Apulée nous apprend que dans une de ces cérémonies, où les Ministres d'Isis paroissoient avec les symboles des Divinités les plus puissantes, le Prêtre portoit la fleur de *lotus*, plante particuliérement consacrée à Osiris; & si le Lecteur n'est pas satisfait de cette conjecture, j'ajoûterai que Pocock rapporte dans l'élévation du tombeau d'Osymanduas à Thèbes, onze figures assises, formant un demi-cercle, & que celle du milieu tient un symbole tout-à-fait semblable à celui qui est représenté sur cette pierre. La figure est gravée sur une belle prime d'émeraude, d'une couleur très-foncée, & la beauté de son travail est remarquable par rapport au peuple à qui nous la devons. Cette réflexion me conduit à une autre, dont je ne puis m'empêcher de faire part au Public. Quoique nous connoissions un grand nombre de pierres Egyptiennes gravées en creux, nous n'en avons presque point de gravées en relief, que nous appellons camées. Cependant, par plusieurs raisons que fournissent les principes de l'art, ces deux sortes de gravûres ont toûjours marché d'un pas égal, & auroient

Admir. Rom. Antiq. tab. XVI.

Metam. l. XI.

Tom. I. pag. 109.

dû se multiplier dans la même proportion. Est-ce par hazard qu'on a jusqu'à présent trouvé plus des unes que des autres? ou devons-nous croire que les camées faciles à être mutilés, n'étoient pas du goût des Egyptiens? Le temps pourra résoudre ce problême.

PLANCHE VII.

A la vûe de cette Planche, on conçoit aisément que ni le goût du dessein, ni aucune autre partie de l'art ne peuvent m'avoir engagé à faire graver ces trois figures de terre cuite; mais outre que la fragilité de leur matiére rend ces sortes de morceaux extrémement rares, les Sçavans conviennent que les monumens antiques, de quelque nature qu'ils soient, ne doivent jamais être négligés. Ceux que je rapporte ici sont très-bien conservés, & je les dois à M. de Lironcour, ci-devant Consul au Caire, qui me les envoya l'année derniére, avec d'autres morceaux qui se trouveront dans ce Recueil.

N°. I.

La coëffure de ces deux enfans est singuliére, & se rencontre très-rarement sur les monumens Egyptiens. Ils sont assis auprès d'un vase, dont ils semblent retirer quelque chose pour le porter à la bouche. Il se peut faire qu'il n'y ait aucun rapport entre ces figures & la Religion des Egyptiens; mais peut-être aussi que l'ouvrier réunissant divers objets du culte établi dans son pays, & faisant deux Divinités différentes d'Horus & d'Harpocrate, les a voulu représenter ici avec un vase rempli de l'eau du Nil. Il est vrai qu'Harpocrate porte ordinairement la main droite à la bouche: mais le P. Kirker en a fait graver un qui y met la main gauche; & il lui donne le nom d'Horus, parce qu'il étoit persuadé que cette Divinité ne devoit pas être distinguée de celle d'Harpocrate.

Oedip. Ægypt. tom. 1. p. 153.

Ce petit morceau a quatre pouces cinq lignes de hauteur,

& trois pouces & demi de largeur. Il est, ainsi que les deux morceaux suivans, d'une parfaite conservation.

N°. II.

Je ne doute point qu'on n'ait voulu représenter ici le bœuf Apis, avec le croissant sur la tête. Il est couvert d'une housse, dont les plis sont faciles à distinguer; & il est soûtenu dans les parties de devant par deux figures qui ont la tête rasée, & une longue robe, arrêtée par une ceinture. Les deux figures qui le soûtenoient par-derriére, sont cachées sans doute par la housse de l'animal. Plutarque dit que tous les ans, vers le Solstice d'hyver, les Prêtres Egyptiens rappelloient par des cérémonies lugubres, le triste état où Isis fut réduite par la mort d'Osiris. Une de ces cérémonies consistoit à montrer pendant quatre jours au peuple le simulacre d'un bœuf, symbole d'Osiris. Ce simulacre étoit doré, & couvert d'une housse de lin de couleur noire. Il faut joindre à ce récit un passage du Poëte Claudien, où il compare la marche de l'Empereur Honorius, revêtu du 4e. Consulat, & porté sur les épaules de quelques jeunes gens de la première qualité, à celle des Divinités Egyptiennes, lorsqu'on les tiroit de leurs Sanctuaires pour les exposer aux yeux du Public. Il dit entr'autres choses, que dans cette pompe la statue d'Apis étoit portée sur une espéce de brancard, par des Prêtres habillés de lin. Je pourrois citer d'autres passages de Macrobe & d'Apulée, qui disent à-peu-près la même chose; mais ceux que j'ai rapportés suffisent pour expliquer le monument dont il est question. On y voit la housse dont le bœuf étoit couvert, suivant Plutarque. Les Prêtres y sont caractérisés, soit par leurs têtes nües, soit par la robe dont parle Claudien; & l'on y distingue jusqu'aux bâtons du brancard qu'ils portent sur leurs épaules. Du reste, l'ouvrage est très-peu terminé, & des plus mauvais. Il n'y a aucune proportion entre l'animal & ceux qui le

De Isid. & Osirid. p. 366.

foûtiennent; mais on doit obſerver que de pareils monumens n'étoient deſtinés qu'à mettre la repréſentation des cérémonies Religieuſes entre les mains de ceux qui n'étoient pas en état de faire une grande dépenſe, & dont on vouloit cependant entretenir la ſuperſtition. Celui-ci a cinq pouces cinq lignes de hauteur, & trois pouces ſept lignes de largeur.

N°. III.

Le tribunal où l'on rendoit la juſtice parmi les Egyptiens, n'étoit pas moins célébre par la ſageſſe des Magiſtrats, que l'Aréopage d'Athènes & le Sénat de Lacédémone. Il étoit compoſé de trente Juges, ſous un Préſident qu'ils choiſiſſoient eux-mêmes, & à qui l'on donnoit le nom de Chef-Juge, ou de Chef de la Juſtice. Il portoit au cou une chaîne d'or, à laquelle étoit ſuſpendue une pierre précieuſe, qu'on appelloit *la vérité*; ſoit qu'effectivement elle en portât l'empreinte, ſoit qu'elle n'en fût que le ſymbole. Ce Sénat étoit repréſenté ſur un des murs du ſuperbe monument ou tombeau qu'on avoit élevé à Thèbes en l'honneur du Roi Oſymandias. Les Juges y étoient ſans mains, pour marquer qu'ils ne devoient pas être ſenſibles à l'intérêt; & pour montrer que leur Chef ne devoit ſe propoſer dans ſes jugemens, d'autre régle que la vérité, il regardoit fixement cette pierre qu'il avoit ſur la poitrine. Je croirois aſſez que la petite figure de terre cuite dont il s'agit, pouvoit être celle du Chef des Juges. La chaîne qu'on lui a miſe au cou, le ſoin que l'on a pris de marquer les bras & de cacher les mains, le peu de rapport qu'on y trouve avec les autres figures Egyptiennes, ſuffiſent, ce me ſemble, pour appuyer cette explication, & pour détruire, ou du moins affoiblir l'objection qu'on tireroit de ce que la direction des yeux n'eſt point telle qu'elle devoit être; car il n'eſt donné qu'à un très-habile Artiſte d'exprimer un pareil ſentiment: & l'exécution de

Diod. Sic. *lib.* 1. *p.* 48.

Diod. Sic. *lib.* 1. *p.* 31.
Plut. *de Iſid. & Oſirid. p.* 10.

ce monument prouve que l'ouvrier, des mains duquel il est sorti, étoit assez ignorant, pour avoir négligé un des traits qui servoient à caractériser le Chef de la Justice, parce qu'il étoit au-dessus de ses forces. Après tout, ce n'est qu'une conjecture ; & l'on seroit encore fort heureux d'en proposer toûjours d'aussi vraisemblables, sur les points les plus obscurs de l'antiquité.

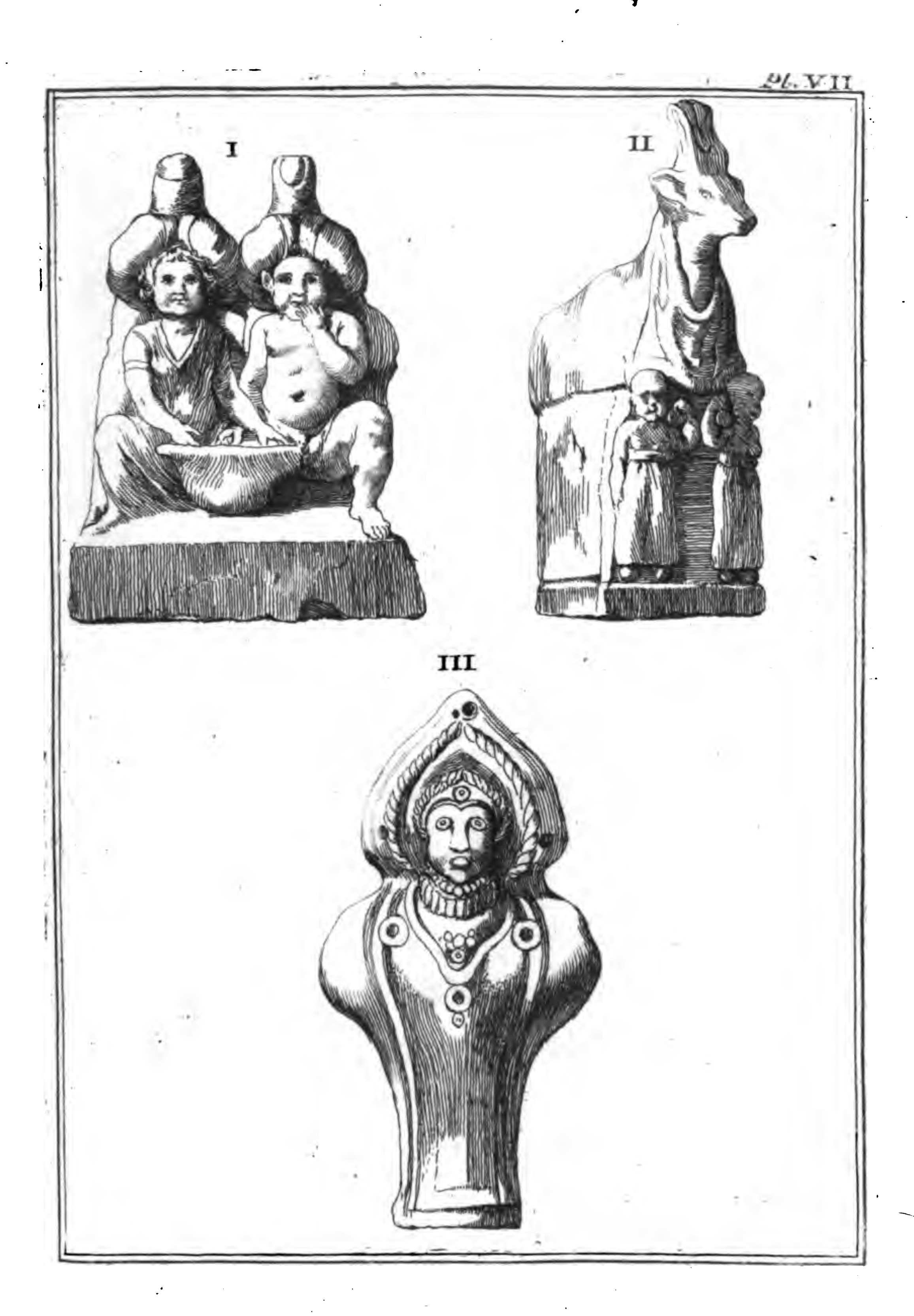
Cette figure est en gaîne, d'une proportion très-courte, & sa hauteur est de quatre pouces sept lignes. Les trois trous placés dans sa coëffure, me déterminent à croire qu'elle étoit destinée à être attachée contre une surface platte, & posée perpendiculairement.

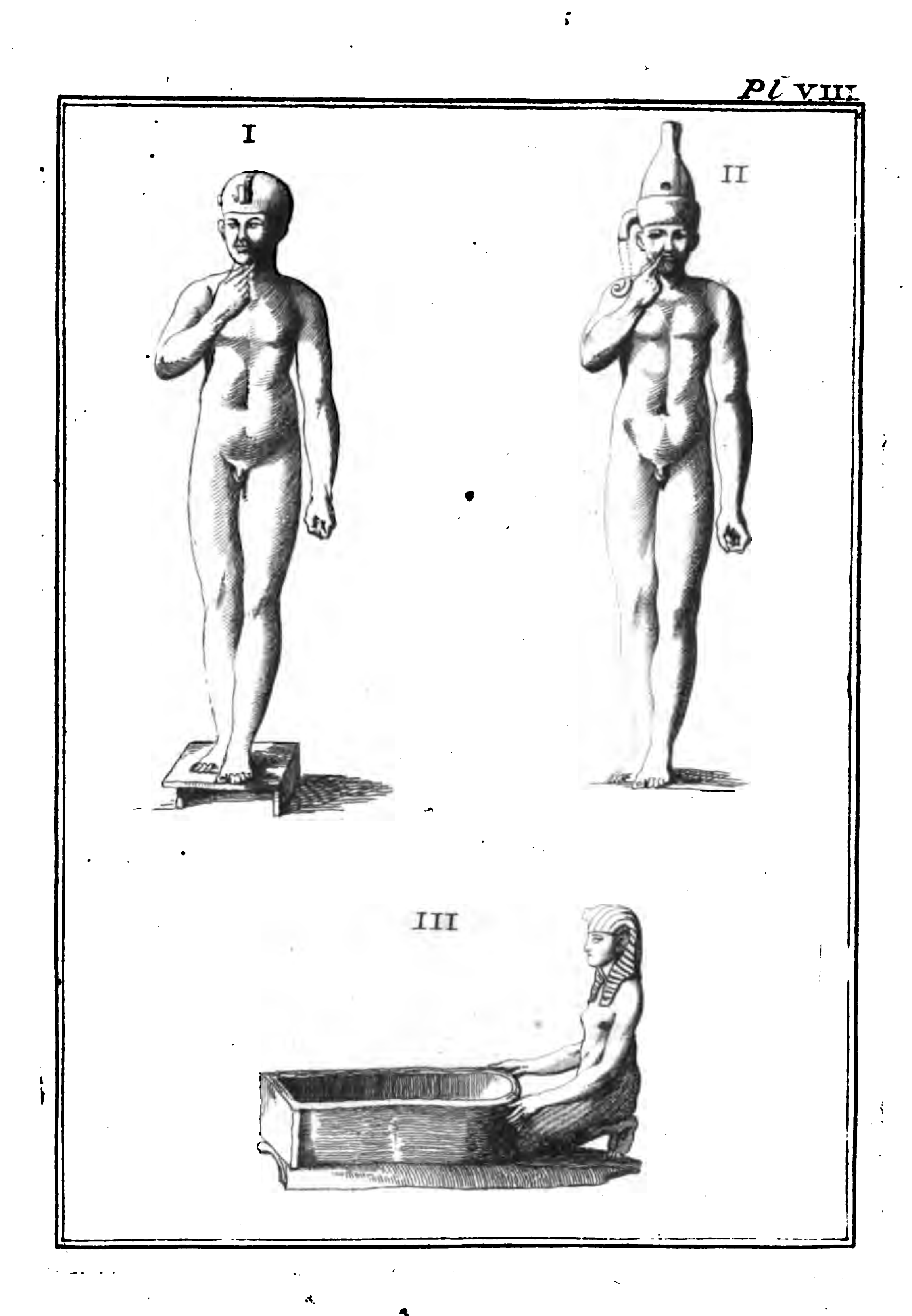
PLANCHE VIII.

N°. I. & II.

CES deux figures d'Harpocrate, ou du Dieu du silence, exactement dessinées quant à l'attitude, mais considérablement embellies dans les représentations qu'on en donne, offrent quelques variétés, quoique disposées de la même façon. La premiére a le poing gauche fermé, la tête couverte d'une coëffure très-juste, & pose sur une plinte fondue avec la figure. La seconde porte un bonnet, & la main gauche ouverte, comme si elle avoit autrefois tenu quelqu'attribut. L'une & l'autre avoient au-dessus de l'oreille droite un ornement recourbé, descendant jusque sur l'épaule, ayant la forme d'une anse, semblable à celui qu'on voit ordinairement sur ces sortes de figures ; mais il n'en paroît plus que la racine sur la premiére, & il est à demi-rompu sur la seconde. Les Antiquaires ne se sont guère expliqués sur ce symbole, & Cuper même n'en a rien dit dans un Ouvrage où il a rapporté tout ce que les Anciens nous apprennent sur Harpocrate. Ce silence m'a engagé à faire quelques recherches sur ce sujet, & je vais les exposer en peu de mots.

Gisbert. Cuper. *Harpocrat. Traject. ad Rhenum*, 1687.


I
II
III


Pl VIII
I
II
III

Il faut observer, 1°. que cet ornement se voit également sur toutes les têtes d'Harpocrate : ce qui prouve qu'il est indépendant de l'espéce de la coëffure. On doit remarquer en second lieu, qu'il ne se trouve que sur les figures d'Harpocrate & d'Horus, qui n'étoient qu'une seule & même Divinité ; d'où il suit qu'on peut le regarder comme un attribut qui leur étoit propre. J'avois d'abord pensé que cet attribut n'étoit autre chose qu'un serpent mal formé & mal exécuté, attaché à l'oreille d'Horus, comme pour lui inspirer la prudence, dont cet animal est le symbole. Je m'étois fondé sur un monument rapporté dans le cabinet de Paul Petau, *Pl.* 22, représentant une Isis, avec un serpent qui s'approche de l'oreille droite du petit Horus couché sur les genoux de cette Déesse ; mais je me suis bientôt apperçû que celui qui a dessiné & gravé cette figure, avoit été trompé par une ressemblance qu'il a cru voir entre cet animal & l'ornement que j'examine, & qui se trouve constamment le même, comme je l'ai déja dit, dans toutes les figures d'Harpocrate & d'Horus qui se rencontrent dans les cabinets. Il s'en présente de mieux travaillées les unes que les autres, & dans celles qui ont été faites par de plus habiles Artistes, l'ornement en question n'a jamais fait naître l'idée d'un serpent. Accuseroit-on les Artistes Egyptiens de n'avoir pas sçû dessiner ce reptile, eux qui étoient dans l'habitude de le traiter, & qui l'ont répété mille fois dans l'écriture hiéroglyphique ? & ne vaut-il pas mieux douter de la fidélité du dessinateur qu'a employé Petau ? Les Planches de son Livre nous montrent que c'étoit un Artiste dont les talens étoient fort médiocres. Pour moi je prétends que cette sorte d'ornement est un floccon de cheveux, qu'on laissoit pendre au côté droit de la tête & au-dessus de l'oreille d'Horus & d'Harpocrate. Je fonde ma premiére preuve sur ce que l'ornement que j'explique est souvent formé comme une tresse de cheveux liés & entrelacés. On en verra un

exemple sensible dans une figure d'Harpocrate, rapportée par Cuper, & dans quelques autres gravées dans l'Ouvrage du P. de Montfaucon. Enfin ma derniére preuve, & la plus convaincante, c'est qu'il est démontré par une foule de témoignages, qu'Harpocrate, Horus & le Soleil n'étoient qu'une même chose dans le systême Religieux des Egyptiens; en effet, Macrobe dit: « Lorsqu'ils veulent consacrer une statue au Soleil, ils la représentent la tête rasée, à l'exception du côté droit, dont on laisse paroître les cheveux. Cette petite partie réservée montre que le Soleil ne se découvre jamais au même moment à l'Univers entier; les cheveux coupés, & dont il ne reste plus que la racine, prouvent que cet Astre, après avoir disparu, a le pouvoir de renaître. »

Harpoc. p. 26.

Antiq. exp. tom. 2. pl. 123.

Saturn. lib. 1. c. 21.

Macrobe ajoûte une autre interprétation à celle-ci. Je ne garantis la justesse ni de l'une ni de l'autre; il me suffit qu'il ait attesté l'usage des Egyptiens, pour en conclure que cette espéce de parure, dont la tête d'Harpocrate est si souvent ornée, n'est qu'une tresse de cheveux.

Les deux figures de cette Divinité que j'ai fait graver, nous apprennent aussi que les Egyptiens ont donné l'exemple aux autres Peuples, de mettre aux figures de bronze des yeux d'une autre matiére que celle qu'ils employoient pour la figure même.

Celle du N°. I. paroît encore avec les yeux d'argent, l'autre a perdu ceux qu'elle avoit. J'avoue que cet usage, qui n'a rien de naturel ni d'agréable, m'a toûjours révolté, & que je ne puis comprendre le motif qui l'a fait recevoir. Est-ce magnificence? elle est déplacée. Est-ce un goût de singularité? il est mauvais. Il faut convenir que la mode & l'habitude ont une force inexprimable, & qu'elles ont exercé dans tous les temps un empire trop absolu sur l'esprit des hommes; car enfin les Egyptiens eux-mêmes n'ont pû y résister. Comment ces Peuples qui voyoient si juste, & dont la façon de penser étoit si grande & si

distinguée, ont-ils soûtenu avec quelque plaisir la vûe d'un ornement superflu, qu'un meilleur examen auroit dû leur faire rejetter comme tout-à-fait hors d'œuvre ? Ne devoient-ils pas sentir que quelque peu d'étendue qu'eût cette addition, elle tranchoit avec le reste de la figure, & en interrompoit totalement l'accord ? & ce qui produisoit encore un effet plus mauvais, c'est que par son brillant cette petite portion d'or ou d'argent attiroit les regards, & empêchoit de remarquer l'ordre & la proportion qui étoit entre les parties, dont le juste rapport devoit faire toute la beauté.

Je ne puis passer à un autre article, sans dire que j'ai vû quelques figures Egyptiennes, dont les yeux étoient d'or; & sans ajoûter que la couleur basanée des habitans de l'Egypte, donnant plus d'éclat au blanc de leurs yeux, pouvoit autoriser l'usage que je viens de blâmer; mais le reproche subsiste en entier pour les Etrusques, pour les Grecs & pour les Romains. Cependant, quoique j'aie vû peu de bronzes Grecs avec cette prétendue parure, Pausanias nous confirme non-seulement le fait, mais il dit de plus, que les Grecs donnoient encore des ongles d'argent à leurs figures. Quoi qu'il en soit, les Romains, qui les ont servilement imité dans les Arts, ont abusé de cet usage; ils ont même poussé le ridicule jusqu'à mettre des prunelles de rubis ou d'émeraudes à des statues, & à placer des pierres ou des verres de couleur, pour former les yeux de plusieurs animaux représentés même en marbre. On en verra plus bas un exemple.

Voy. de l'Attiq. c. 24.

La figure du N°. II. a dix pouces trois lignes de haut, & celle du N°. I. deux lignes de plus, en y comprenant la plinte, dont la hauteur est de dix lignes, & la longueur de quatre pouces trois lignes. On observera à cette occasion que les Egyptiens ont fait assez ordinairement leurs plintes fort longues, & qu'ils leur donnoient peu de largeur.

N°. III.

Ce petit monument eſt de bronze, & de la plus parfaite conſervation. Il a deux pouces dix lignes de longueur, & ſix lignes de moins dans ſa hauteur. L'original eſt peut-être d'une exécution plus fine que la copie ne l'annonce. Rien n'eſt auſſi ſimple que l'explication qu'on peut lui donner.

Tous ceux qui ont étudié l'antiquité Egyptienne, ſçavent que (*a*) le cercueil dans lequel étoit le corps d'Oſiris, fut porté par la Mer ſur les Côtes de Phénicie, & qu'Iſis l'ayant trouvé après bien des recherches, l'emporta en Egypte, où ſon premier ſoin fut de l'ouvrir & d'arroſer de ſes larmes le corps d'Oſiris qui y étoit renfermé. Cette Déeſſe eſt donc repréſentée à genoux auprès du cercueil découvert, & ſoulageant ſa douleur par la vûe de ce triſte objet.

Les monumens qui démontrent, pour ainſi dire, avec autant d'évidence les paſſages des Auteurs anciens, ne ſont pas communs, & ſont encore plus recommendables quand ils n'ont point été donnés au Public.

PLANCHE IX.

N°. I.

Cette figure appartenoit autrefois à M. le Maréchal d'Eſtrées, & le P. de Montfaucon l'a déja fait graver dans le Supplément de l'Antiquité expliquée. Elle repréſente le Soleil ou le petit Horus aſſis ſur la fleur du *lotus*, plante qui croît dans le Nil, & qui ſemble régler ſes mouvemens ſur ceux de cet Aſtre; en s'élevant au-deſſus de l'eau lorſqu'il paroît ſur l'horiſon, & en s'y replongeant lorſqu'il diſparoît. Ce Phénoméne avoit engagé les Egyptiens à lui conſacrer cette plante, & à le repréſenter fort ſouvent aſſis ſur la fleur [a] qu'elle produit. Je crois encore que c'eſt ſur cette eſpéce

Tom. 2. pl. 190.

Dioſcorid. *lib.* IV. *c.* 114.

[a] Jamblic. *de myſt. ſect.* VII. *c.* 2. Porph. *apud Euſeb. l.* V. *c.* 10.

(*a*) Voyez entr'autres Plut. *de Iſid. & Oſirid.*

espéce de thrône qu'on le montroit au Peuple dans les pompes Isiaques, où l'on portoit les Divinités Egyptiennes. Spon & Kirker ont rapporté des monumens, où l'on voit des Prêtres tenant les simulacres de leurs Dieux entre leurs mains. Ces petits simulacres sont fort semblables à celui que je donne ici, & se terminent de même par une poignée, pour donner la facilité de les tenir & de les porter. Ce petit bronze a en tout trois pouces neuf lignes de hauteur; la fleur a quinze lignes de diamétre, & la figure assise, a un pouce de hauteur. *Miscell. Erud. Antiq. p. 306.*

N°. II.

CETTE pierre est un jaspe verd, à-peu-près quarré & arrondi aux quatre angles, & qui est d'une seule couleur. Elle est assez mal gravée, & n'a pour tout mérite, que la singularité du sujet. C'est un bateau sur lequel est Horus ou le Soleil assis sur la fleur du *lotus*, comme dans la figure précédente, mais avec des différences dans l'attitude. Il a de plus des attributs qui servent à le caractériser. Sur sa tête paroît un globe rayonnant, & de la main gauche il tient un fouet. Il est en regard avec un Cynocéphale, espéce de Singe à longue queue, que les Egyptiens nourrissoient dans les Temples, pour connoître le temps de la conjonction du Soleil & de la Lune; car on prétendoit que dans cette circonstance, le Cynocéphale privé de la faculté de voir, refusoit toute sorte de nourriture, & sembloit s'affliger de l'enlévement de la Lune. C'est Horus Apollo qui rapporte ce fait: mais ce qu'il ajoûte, éclaircit bien mieux le monument que j'examine. Lorsque les Egyptiens, dit-il, veulent exprimer l'idée de la nouvelle Lune, ils représentent un Cynocéphale debout, la tête ornée d'un diadême, levant les mains au Ciel, adressant ses priéres à la Déesse, dans l'espérance de recouvrer l'usage de la vûe, dès qu'elle pourra se dégager des rayons du Soleil. *Lib. 1. c. 14.* *Ibid. c. 15.*

E

Un témoignage si précis s'applique au sujet représenté sur cette pierre ; le Cynocéphale y paroît dans la posture de suppliant, & pour le mieux caractériser, on a mis le disque de la Lune au-dessus du diadême dont la tête est ornée. L'Artiste a donc voulu désigner ici l'instant où cette Planéte se débarrasse de la lumiére du Soleil. On demandera peut-être pourquoi ces deux Astres sont placés dans une barque. Je répondrai que les Egyptiens ne les représentoient jamais sur un char, comme ont fait depuis les Grecs & les Romains, mais sur un navire ; & je renverrai au Livre de Cuper, qui a développé les preuves & les raisons de cet usage extraordinaire. Aux deux extrémités de la barque, on voit deux têtes d'animaux, l'une de bélier auprès du Cynocéphale, l'autre de taureau auprès du Soleil. Si ce ne sont pas de simples ornemens, on aura voulu marquer par-là que le Soleil étoit dans le signe du Taureau, & la Lune dans celui du Bélier ; mais comme ces positions ne peuvent jamais se rencontrer dans la nouvelle Lune, il faudra dire que l'Artiste a eu dessein d'exprimer non l'instant où cette Planéte commence à s'éloigner du Soleil, mais celui où elle s'en approche au point de se perdre dans ses rayons. L'attitude du Cynocéphale convient également bien à cet instant, & la tristesse dont il paroissoit alors pénétré, étoit un motif suffisant pour le représenter saisi de crainte, & adressant ses vœux au Ciel pour le retour d'un Astre dont l'obscurcissement le privoit lui-même de la lumiére.

Harpoc. p. 14.

N°. III.

Ce petit Scarabée percé dans sa longueur est fort bien travaillé. Il est sur une turquoise, & pour le mieux faire connoître, je l'ai représenté dans trois aspects différens : ils sont sous le même *numéro*, & les caractères hiéroglyphiques gravés en creux, sont fort distincts. Ils peuvent avoir servi d'amulette ou de cachet. Le travail de ce

II

III

III

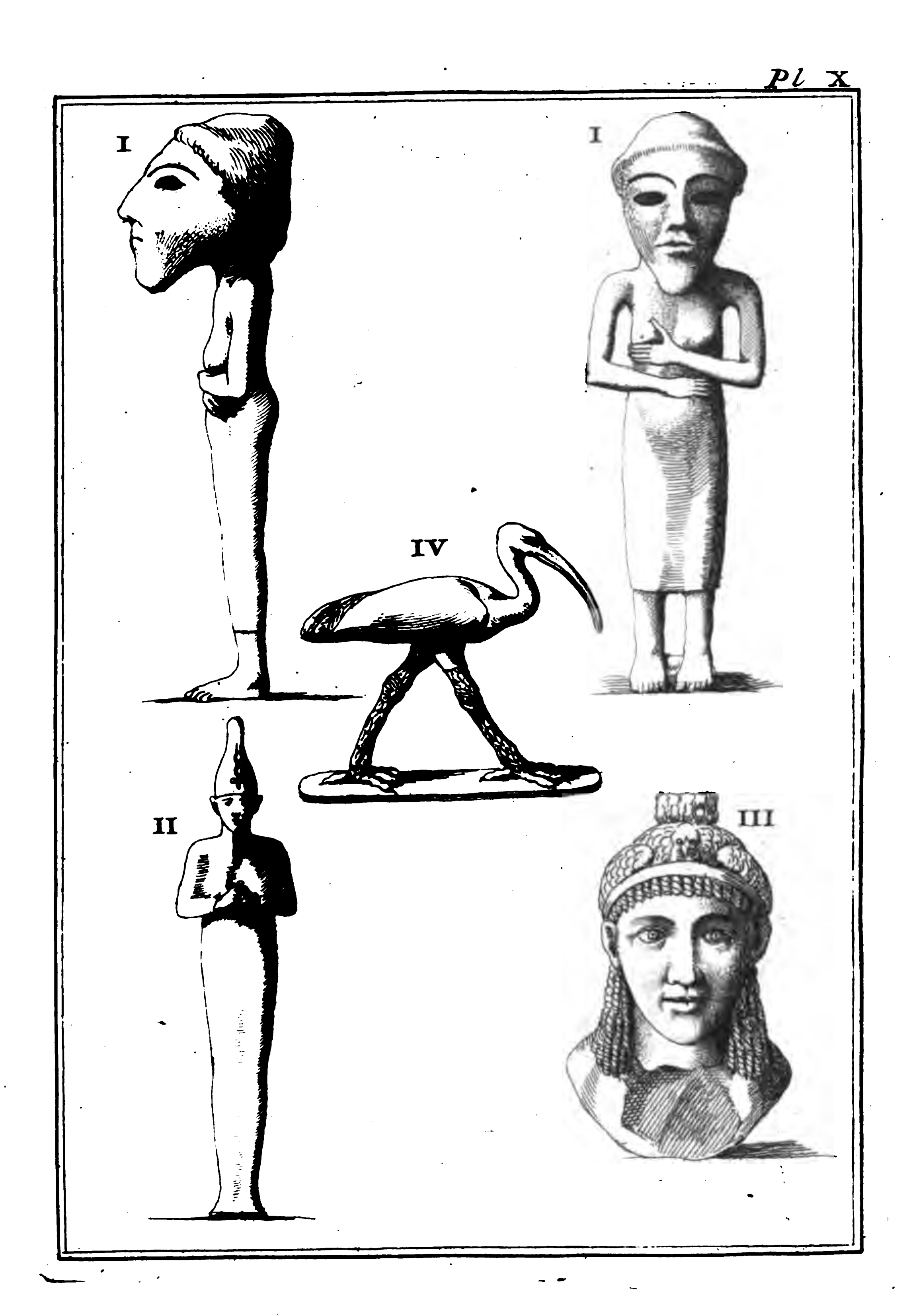
III

I

IV

IV

Pl X



morceau est très-beau, mais la turquoise a perdu sa couleur; elle est presque verte aujourd'hui.

N°. IV.

La forme de cet autre amulette est singuliére, & l'on doit d'abord y faire attention. On voit d'un côté la figure en pied d'un homme dont la tête est de loup. Il tient le tau d'une main, & de l'autre un long bâton dont l'extrémité supérieure en s'élargissant semble former l'ouverture d'une trompette. Ce morceau exécuté en relief est d'un travail fort doux. L'autre face est gravée en creux. Ce petit monument percé dans sa longueur, a neuf lignes dans ce sens, & trois dans sa plus grande largeur. J'ai rapporté ses deux faces, pour faire mieux sentir le mérite de son trait, qui me plaît infiniment. Ce morceau est d'une pierre verdâtre très-dure, & dont le grain est par conséquent très-fin; mais personne ne m'a pû dire ni le nom qu'elle portoit anciennement, ni celui qu'on lui donne aujourd'hui.

PLANCHE X.

N°. I.

Ce monument de bronze a six pouces cinq lignes de hauteur; & il est des plus singuliers pour la forme & pour le pays où j'ai lieu de présumer qu'il a été fabriqué. Il faut convenir que le travail en est extrêmement grossier. A la grosseur de sa tête, on pourroit croire qu'elle en renfermeroit une autre proportionnée à la grandeur du corps, des bras, & des autres membres. Comme elle a seule deux pouces & demi de hauteur, & un pouce neuf lignes de largeur, elle me semble être une espéce de masque ou de fausse tête, très-indépendante de la figure. Ce que j'ai dit ailleurs sur les masques, que les Egyptiens ne paroissent point avoir connus, ne détruit pas ma conjecture; car quoique cette tête ait les yeux coupés & fort ouverts, cependant la figure

n'a aucun rapport à l'usage auquel les masques étoient destinés dans les autres pays. Au reste, l'incertitude où me jette la singularité de ce monument, ne me permet pas de garantir aucune des explications que je pourrois en donner; & je soûmets à l'examen du Lecteur les différentes idées que je lui présente. Après toutes mes réflexions, quelqu'un décidera peut-être que cette figure est de pure fantaisie. Pour moi je croirois plûtôt qu'elle représenteroit un larve ou un lémure. La superstition sur ces espéces de Génies étoit fort ancienne; & parce que les cheveux épars sur le dos sont traités à l'Egyptienne, c'est-à-dire, marqués avec la plus grande simplicité, j'aimerois mieux m'en tenir-là, que de prendre cette figure pour une production monstrueuse de la nature, les yeux creusés très-profondément & à dessein, n'étant pas favorables à cette conjecture. Je suis en état de certifier que ce monument a été trouvé en Egypte, d'où il a été envoyé à M. Pelerin, qui m'en a fait présent. La représentation que je donne de cette figure, doit faire juger qu'elle est tout-à-fait dans le goût Egyptien; c'est le même port de bras, & la même façon de drapper, c'est la même position; mais je ne ferois pas remonter son antiquité à un temps fort reculé, à cause que que les pieds qui paroissent avoir été fondus avec la plinte, sont séparés, & que les bras sont détachés du corps. On pourroit même regarder ce morceau comme un Egyptien Romanisé, & toutes les apparences sont pour cette opinion. Ceux qui ne penseront point ainsi, s'imagineront peut-être voir dans cette figure la représentation d'un Comédien ou Histrion des Atellanes: & l'on ne pourroit rien inférer de ce qu'on l'a trouvé en Egypte, parce qu'il est constant qu'on a porté dans ce pays un grand nombre de monumens faits chez des Peuples étrangers. Cependant on observera que les Comédiens de cette espéce, que j'ai vûs, m'ont paru bien différens de celui-ci.

N°. II.

CETTE figure de bronze dont la hauteur est de huit pouces moins deux lignes, représente, selon moi, un Prêtre dont le bonnet est orné d'un serpent. De ses mains jointes ou rapprochées, il tenoit quelque chose qui ne subsiste plus. La courroie ou l'étoffe qui lui attachoit la plante *persea* au menton, est très-bien marquée, & sert à nous faire comprendre de quelle façon cet ornement postiche étoit arrêté. C'est ce que je n'avois point encore vû, & qui est toûjours supposé dans ces sortes de figures. Celle-ci a d'abord appartenu à feu M. le Cardinal de Polignac, qui l'avoit apportée de Rome avec plusieurs autres antiques. Je l'ai remis dans son premier état, & l'ai rendue plus digne de l'attention des Connoisseurs, qu'elle ne l'étoit lorsqu'elle m'est parvenue. Voici le fait. Quelque Artiste Italien non content d'avoir mis dans la main gauche de la figure une espéce de fruit ressemblant à une grenade, & d'avoir ajoûté des ailerons à son bonnet, avoit encore introduit une espéce d'ornement dans le trou que l'on voit au-dessous du serpent. Tout cela me parut suspect; l'attention avec laquelle je sondai ces morceaux, m'eut bientôt convaincu que les uns étoient de plomb, les autres de cuivre, & d'un travail moderne; mais le tout étoit recouvert d'un noir de fumée assez bien donné, & qui confondoit parfaitement l'antique & les parties ajoûtées. Après avoir tout ôté au feu, la figure a repris un verd de gris naturel, & m'est demeurée telle qu'elle a été fabriquée, & constamment plus curieuse, parce qu'elle est telle qu'elle a toûjours été. Quant à la forme, elle a été fondue massif; & les yeux creusés que l'on y voit prouvent qu'ils étoient autrefois d'or ou d'argent.

N°. III.

CETTE tête d'Isis haute de quatre pouces, est d'une terre cuite extrêmement fine & bien travaillée; elle n'a

pas la même teinte & la même qualité que celle dont j'ai parlé plus haut à la Planche V. ce qui prouve que les Egyptiens ont eu différentes façons de travailler en ce genre. Cette tête est couverte d'un émail bleu, mais moins brillant que celui de ces mêmes figures déja citées. Cette couleur lui donne une si grande ressemblance avec la turquoise, que je soupçonnerois volontiers les anciens Auteurs de n'avoir dit que l'Egypte fournissoit des mines de cette pierre précieuse, que parce qu'ils ont été trompés par la vûe de ces sortes de compositions; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que malgré les recherches faites depuis plusieurs siécles, on n'a pas trouvé la moindre trace de ces mines dans les montagnes dont l'Egypte est environnée; & l'on sçait que d'ordinaire les productions de la nature ne se perdent pas entiérement dans un pays. Cette tête d'Isis est ornée d'une dépouille d'oiseau qui a peu d'étendue, & d'une couronne de feuilles, que j'ai prouvé ci-dessus être un des attributs de cette Déesse; ses cheveux frisés retombent sur son front & sur ses épaules, conformément à la description qu'en fait Apulée. Ce morceau, qui n'est pas tout-à-fait bien conservé, est d'un travail lâche; & loin de lui accorder une haute antiquité, je crois y reconnoître le goût Romain. Je dois encore observer que des brocanteurs avoient couvert cette tête d'une couleur de fumée épaisse & brillante, qui la faisoit d'autant plus aisément passer pour être de bronze, que le massif de la terre sembloit égaler le poids du métal. Je ne sçai ce qu'ils gagnoient à cette supercherie: mais il est constant qu'ils n'avoient point pris cette peine dans le dessein d'y perdre.

N°. IV.

CETTE Ibis de bronze a un peu plus de quatre pouces de hauteur, & sa longueur est absolument pareille. La plinte avec laquelle elle a été fondue est large d'un pouce

& demi, & longue de près de cinq. La conſervation de ce morceau, & plus encore le deſir d'en rapporter un de cette eſpéce, m'ont engagé à le faire graver. Car il n'a d'ailleurs rien de particulier; & l'on ſçait trop ce que c'eſt que l'Ibis, & les obligations que les Egyptiens avoient à cet oiſeau, pour ſouhaiter de trouver ici la répétition de tout ce que les Auteurs anciens & modernes en ont écrit.

PLANCHE XI.

Les trois morceaux repréſentés dans cette Planche, ſont de ſycomore, eſpéce de bois dont les Egyptiens faiſoient un grand uſage pour leur ſépulture.

N°. I.

Cette caiſſe de mumie eſt très-entiére & très-bien conſervée quant au bois; elle eſt vuide, & c'eſt ainſi que le hazard me l'a fait trouver dans Paris. Elle a cinq pieds huit pouces de hauteur, un pied trois pouces d'épaiſſeur depuis le dos juſqu'à la plus grande ſaillie du ventre, & un pied dix pouces de largeur aux épaules. Voilà ſes meſures extérieures: elles peuvent donner une idée de la grandeur des bois que les Egyptiens employoient pour leurs mumies; car les deux morceaux dont la caiſſe eſt compoſée, ſont chacun d'une piéce. Le deſſous dans celle-ci a moins d'épaiſſeur que le deſſus, & c'eſt le contraire dans la mumie de ſainte Geneviéve, dont j'ai parlé dans un Mémoire que j'ai lû à l'Académie des Belles-Lettres. Cette variété prouve que les Egyptiens n'avoient point d'uſage conſtant ſur cet article, & qu'ils ſe régloient ſur la meſure des bois qu'ils devoient employer, mais dont l'équarriſſage étoit conſidérable dans tous les cas. J'ai cependant vû quelques-unes de ces caiſſes, compoſées de planches bien plus minces que celles de la mienne & de la caiſſe de ſainte Geneviéve.

Le creux réſervé dans celle que je décris eſt évuidé

dans les deux piéces pour placer le corps ; il est travaillé à l'outil, & n'a pas tout-à-fait un pied de profondeur à l'endroit du plus grand vuide. Les piéces ainsi évuidées, n'ont guère que deux pouces six lignes d'épaisseur ; mais aux deux extrémités cette épaisseur est de quatre pouces huit lignes, & la piéce de devant a été taillée de maniére qu'il peut y avoir assez d'espace par le bas pour recevoir les pieds de la mumie. Ces deux piéces, le dessus & le dessous sont assemblées & jointes ensemble par six tenons du même bois, trois de chaque côté, encastrées dans des mortoises faites pour les recevoir. La longueur totale du creux destiné pour recevoir le corps, n'a que cinq pieds. Les bandelettes faisoient une augmentation assez considérable, & à l'égard de la réduction que le desséchement causoit au corps, elle ne diminuoit jamais rien de la hauteur des squélétes ; d'où je conclurois presque que cette caisse a été destinée pour une femme. J'avoue qu'il se trouve des hommes d'une aussi petite stature ; mais le plus grand nombre des caisses & des mumies que l'on a examiné dans l'Europe, nous apprend que les mieux travaillées & celles qu'on recherche davantage, ont été préparées pour des femmes ; c'est en effet le sentiment de plusieurs de ceux qui en ont écrit. Les peintures dont cette caisse a été ornée sont presque toutes effacées, principalement sur le devant, où il ne reste qu'un peu de dorure & du bleu sur une épaule, & cette dorure n'a été faite qu'avec du cuivre. On voit encore sur la partie de derriére des ornemens peints en noir sur un fond verd, sans aucune sorte d'hiéroglyphe. Enfin les vers commencent à la percer, & nous aurions grand besoin dans ce pays de l'onguent que Pausanias dit que l'on faisoit à Chéronée avec des roses, & qui défendoit le bois des vers & de la pourriture.

Voyage de Béotie, p. 317.

N°. II.

N°. II.

Je posséde deux figures semblables à celle que j'ai fait graver sous le N°. II. la plus haute a treize pouces, l'autre n'en a que douze, sans compter une emboëture d'un pouce qui servoit à les enclaver l'une & l'autre sur quelque planche, & à les faire tenir droites. Leurs peintures & leurs dorures se distinguent encore fort aisément; mais elles ont quelques différences, soit dans la distribution des mêmes couleurs, soit dans le dessein des ornemens. Enfin elles sont également massives & d'un seul morceau : aussi je me suis contenté d'en rapporter une. Nous avons vû plus haut que les Egyptiens plaçoient par magnificence, ou plûtôt par superstition, plus ou moins de ces sortes de petites représentations autour des grands Seigneurs & des gens riches. Il y en a une de cette espéce dessinée & placée à la tête de chacune des principales figures, dans le tombeau que Maillet a fait graver. Voyage d'Egypte, p. 276.

N°. III.

Cette tête, qui conjointement avec une des figures précédentes, m'a été envoyée d'Egypte par M. de Lironcour, est un masque qui, suivant l'usage des Egyptiens, avoit été mis à plat sur les bandelettes qui couvroient le visage d'un mort. Il est de bois de sycomore, haut de cinq pouces quatre lignes, plat sur le derriére, & convexe dans la partie antérieure. La sculpture en est aussi mauvaise que la peinture; ni l'une ni l'autre ne suppose de goût pour ces beaux Arts.

PLANCHE XII.

Il n'y a rien de plus célébre en Egypte que le bœuf Apis, & rien de plus singulier que les marques qui le caractérisoient. Elien [a] prétend qu'elles étoient au nombre de vingt-neuf, mais il ne les spécifie point. Hérodote [b] dit

[a] *Hist. animal. lib.* XI.
[b] *Lib.* 3. *c.* 28.

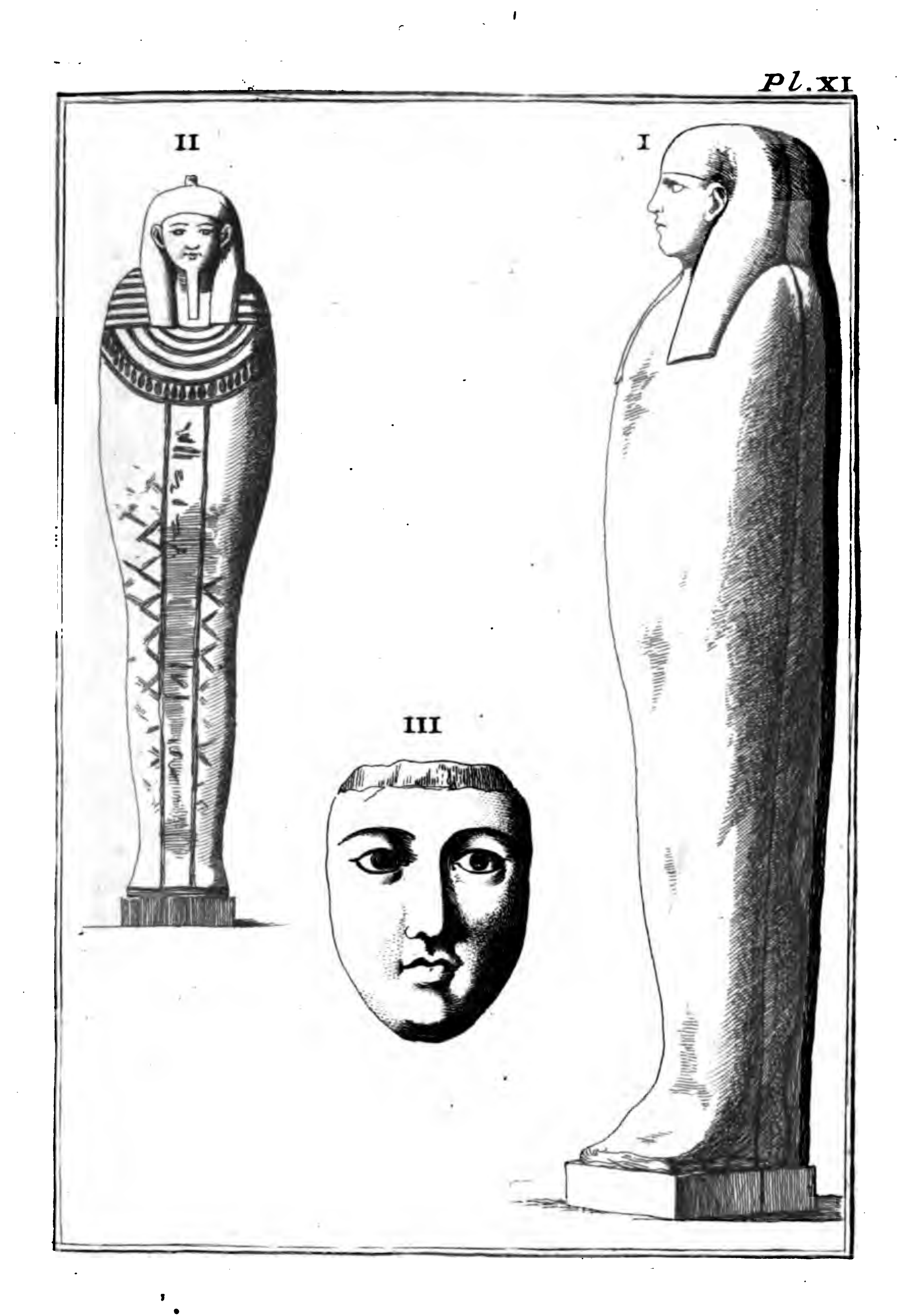
simplement que cet animal étoit noir, à l'exception d'une tache blanche & quarrée qu'il avoit sur le front; il ajoûte qu'on lui voyoit un aigle empreint sur le dos, un escarbot à la langue, & des poils doubles à la queue. Ces traits suffisent pour faire juger que la figure gravée dans cette Planche, représente le bœuf Apis.

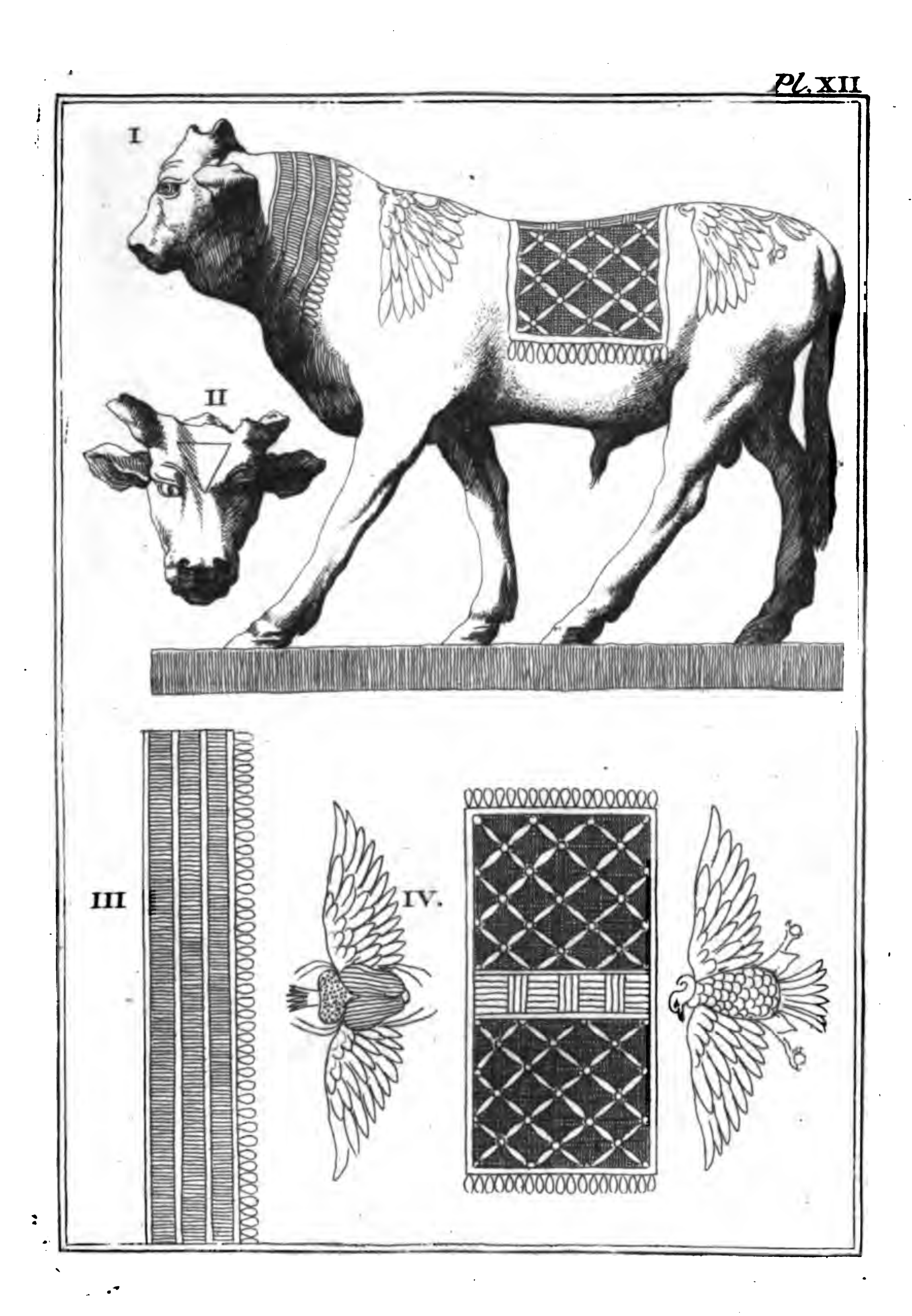
N°. I. II. III. & IV.

CETTE figure est de bronze, & elle a quatre pouces six lignes de hauteur, & six pouces de longueur. Elle a été fondue d'un seul jet. Je puis assûrer qu'elle est d'un beau travail, & qu'elle ne peut être mieux conservée dans toutes ses parties, à la réserve des cornes de l'animal qui sont cassées, & de l'ornement qui étoit entre ces deux cornes. Le corps est couvert d'une housse richement brodée. On voit au N°. IV. sur le garrot, dont je donne le développement, un scarabée volant, sur la croupe un aigle dont les aîles sont éployées; un très-beau collier N°. III. & sur le front, ou le devant de la tête, qui est dessinée séparément & de face au N°. II. un Delta, ou plûtôt un triangle bien marqué.

Je vais examiner ces caractères distinctifs, & les éclaircir autant que je le pourrai, en les rapportant aux témoignages des anciens Auteurs.

Dans les représentations du bœuf Apis que j'ai examinées en plusieurs cabinets, ou qui ont été publiées, cet animal est presque toûjours couvert d'une housse. C'est une preuve qu'il avoit cet ornement lorsqu'on le faisoit paroître en public. L'aigle que l'on voit sur sa croupe, est à la place que lui assigne Hérodote; mais l'escarbot, qui, suivant les Historiens, se trouve dans la bouche du bœuf Apis, est ici représenté sur le garrot. La seule raison que l'on puisse donner de cette différence, c'est que l'Artiste n'ayant pas voulu que ce symbole fût caché, au lieu de le mettre dans la bouche de l'animal, a pris le parti de le reporter dans


Pl. XI
II
I
III


Pl. XII
I
II
III
IV.

au lieu où il fût visible, & où il pût être placé avec symmétrie par rapport à l'aigle. Pline & Ammien Marcellin disent que le bœuf Apis avoit au côté droit une figure du croissant de la Lune; & c'est ainsi qu'il est représenté sur les médailles d'Hadrien & d'Antonin le Pieux, frappées en Egypte, & sur un marbre conservé dans le cabinet d'Odescachi. Ce symbole ne paroît point ici, apparemment parce qu'il est caché sous la housse; & d'ailleurs on y supplée en plaçant le disque de la Lune entre les cornes de l'animal; car il faut observer en premier lieu, qu'on voit sur la tête de celui-ci les traces d'un autre corps, indépendantes de la racine des cornes qui subsiste encore: & en second lieu, que presque toutes les figures du bœuf Apis qui sont ornées de housses, ont en même temps le disque de la Lune sur la tête. Il n'est donc pas vraisemblable que l'on eût négligé d'enrichir celui-ci de cet ornement nécessaire, d'autant plus que les Egyptiens admettoient peu de variété dans les choses qu'ils avoient une fois reçûes. Le disque de la Lune que l'on voit entre les cornes de celui-ci, étoit argenté & très-poli; ce qui joint à la couleur noire du bœuf, produisoit un effet brillant & majestueux. Il s'accordoit d'ailleurs avec la tache blanche que celui que j'explique avoit sur le front. Hérodote dit que cette tache étoit quarrée; mais je crois qu'il s'est glissé une faute de Copistes dans le texte de cet Historien, & qu'au lieu de dire que cette tache étoit quarrée, il faut dire qu'elle étoit triangulaire. La différence des mots Grecs qui expriment ces deux idées est si peu sensible, que je ne crois pas cette correction trop hazardée; (*a*) elle est appuyée sur deux raisons: la première est que toutes les figures du bœuf Apis que j'ai vûes, ont sur le front un triangle simplement tracé par des lignes quelquefois incrustées d'argent, ou

Lib. 8. c. 46. Amm. Marc. lib. 22. c. 14.

T. II. pl. 98.

(*a*) Voici le passage d'Hérodote. Ἐὼν μέλας, ἐπὶ μὲν τῷ μετώπῳ, λευκὸν τετράγωνον, ἐπὶ δὲ τοῦ νώτου αἰετὸν εἰκασμένον. A la place de ces deux mots λευκὸν τετράγωνον, on peut lire λευκὸν δὲ τρίγωνον.

formées par une feuille du même métal qui remplissoit la totalité du triangle. C'est en effet la tache blanche dont parle Hérodote : & il est certain que dans ces sortes d'occasions, les monumens sont les meilleurs commentaires des Historiens. La seconde raison est tirée de la théologie des Egyptiens. Plutarque nous apprend qu'ils comparoient la nature divine à un triangle rectangle, dont un des côtés représentoit l'intelligence ; le second la matiére, & le troisiéme l'ordre qui résultoit du concours de l'intelligence avec la matiére. Le bœuf Apis étant, selon le même systême, le symbole d'Osiris ; & Osiris n'étant pas distingué de cette intelligence qui avoit fécondé la matiére, & qui, conjointement avec elle, avoit produit l'ordre : rien n'étoit plus simple que de réunir ces grandes idées dans le bœuf Apis, & de placer sur son front ce triangle mystérieux, plûtôt qu'une tache quarrée, dont la forme n'a aucun rapport connu avec les points fondamentaux de la théologie Egyptienne.

De Isid. & Osirid. c. 56.

PLANCHES XIII. & XIV.

N°. I.

Le Sphinx de bronze que l'on voit dans cette Planche, ne sçauroit être mieux conservé, eû égard à la longue suite d'années qui se sont écoulées depuis le temps qui l'a vû faire ; s'il n'y manquoit quelques doigts, principalement à la main gauche, il seroit dans tout son entier. Il a dans sa plus grande longueur un pied quatre pouces huit lignes : sept pouces depuis le sommet de la tête jusqu'à l'endroit sur lequel il pose, & trois pouces trois lignes de hauteur à la croupe. L'intention de l'ouvrier a été de le fondre creux, les seuls bras sont massifs ; mais en faisant son noyau & les cires, il paroît s'être peu soucié que le bronze fût par-tout d'une égale épaisseur, puisqu'en certains endroits il a jusqu'à dix lignes, & que dans d'autres il n'en a que cinq;

J'ai vû peu de monumens plus capables que celui-ci de faire connoître la grande & austère maniére des Egyptiens ; j'en excepte les bras & les mains, qui ne répondent point à la beauté du reste. Les caractères hiéroglyphiques gravés sur les deux épaules, & qui s'étendent jusque sur les flancs, ont des singularités que ne présentent pas ordinairement les morceaux de ce pays. Cette différence néanmoins, sur laquelle on ne peut porter aucun jugement, n'est point ce qui m'a déterminé à mettre ce monument au rang de ceux d'une très-haute antiquité ; c'est l'impression qu'ont fait sur moi le travail & l'exécution, que l'on ne peut attribuer qu'aux Egyptiens, & où l'on ne remarque aucun mélange de goût étranger.

Tous les Sçavans conviennent que l'assemblage de la tête d'une jeune fille & du corps d'un lion, dont les Sphinx sont ordinairement composés, ne doit être regardé que comme un symbole des avantages que l'Egypte a toûjours retiré des signes de la Vierge & du Lion. On sçait que le Soleil les parcourt dans le temps de l'inondation du Nil. Il n'est pas douteux que dans un pays aussi rempli de superstitions, cette heureuse saison n'ait été consacrée par quelque objet de culte. Nous n'en voyons aucun autre que nous puissions rapporter à la reconnoissance des Egyptiens. D'ailleurs, ce symbole étant très-souvent répété, il faut admettre cette conjecture comme une vérité. Le monument s'accorde même d'autant mieux avec cette idée, que la tête de la fille est jeune, qu'elle n'est coëffée que de ses propres cheveux, qui se terminent ici sur le dos du lion par une espéce de cadenette très-bien développée, & sont arrangés d'une façon particuliére sur le devant de la tête. L'ouverture ronde qui subsiste encore au-dessus du front, pouvoit être destinée à recevoir une pierre précieuse. Mais ce qui, dans cette tête, doit le plus occuper les Antiquaires, est une mentonniére qui ne paroît point attachée, & qui dans le détail ne ressemble point du-tout

De Isid. & Osirid. à la plante *persea*, consacrée à Isis, selon Plutarque : car cet ornement est uni & quarré précisément comme un bossage destiné à être travaillé, tel enfin que l'on peut la voir dans la gravûre. Je ne crois pas que ce Sphinx ait jamais rien tenu dans ses mains. Il me semble que l'attitude étendue des bras & des mains, exprime tout simplement le desir d'être exaucé dans la priére qu'il fait pour obtenir l'abondance des eaux du Nil. Les caractères gravés sur les flancs étant plus espacés qu'ils ne le sont ordinairement, cette différence m'a engagé à les rapporter à part, & à-peu-près de leur grandeur dans la Planche XIV. Chaque bande qui renferme les mots a dix lignes de largeur dans l'original, & la plus longue de ces bandes a six pouces. Je ne dois pas oublier une autre singularité de ce morceau; c'est qu'aux caractères déja tracés sur le corps de l'animal, on a ajoûté antérieurement & de chaque côté un autre hiéroglyphe, sur lequel les autres paroissent avoir été appliqués, comme nos Orfévres appliquent la marque des poinçons sur leurs ouvrages. Je puis du moins assûrer qu'il n'est ni du même temps, ni de la même main; c'étoit peut-être la marque de l'ouvrier; & comme il est gravé plus légérement, il est aussi distingué dans la Planche, & ne s'y trouve marqué que par un seul trait. Quant à la petite histoire de cette figure, je ne crois pas devoir laisser ignorer que lorsqu'elle fut envoyée d'Egypte à M. de Maurepas, il y a environ quinze ans, elle étoit si galeuse, ou plûtôt le verd-de-gris avoit poussé un si grand nombre de croûtes inégales, & épaisses en quelques endroits de cinq à six lignes au moins, que l'on ne pouvoit distinguer le nud d'un grand nombre de ses parties, & qu'il étoit encore plus impossible d'imaginer la gravûre des caractères; aussi je ne balançai point à la faire mettre au feu, aussitôt qu'elle m'eut été donnée. Mais cette opération, qui me rendit la figure dans toute sa pureté, pensa coûter la vie au Fondeur à qui je l'avois confiée. Il sortit de ce bronze

une vapeur si forte & d'une si mauvaise odeur, qu'il en perdit connoissance, que les oiseaux qu'il avoit dans sa chambre moururent, & que tous les voisins se plaignirent. Cet accident n'eut point heureusement de plus fâcheuses suites. Huit jours après le bronze avoit repris sa belle couleur verte, & je le trouvai si digne d'admiration, que je le donnai à mon tour à M. de Maurepas, pour en faire le plus bel ornement de son cabinet, c'est-à-dire, le placer sur son bureau, où il est encore aujourd'hui.

N°. II.

La hauteur de ce chat n'est que de vingt-deux lignes; & il n'est accompagné d'aucun attribut. Ce n'en est pas moins une Divinité. On sçait à quel point cet animal étoit révéré dans quelques cantons de l'Egypte. Il y étoit regardé comme le symbole d'Isis ou de la Lune; & dans le nombre de rapports qu'on lui trouvoit avec cette Planéte, on supposoit qu'il faisoit autant de petits qu'il y a de jours dans un mois lunaire : & l'on ajoûtoit que ses portées étoient assujetties à la progression naturelle des nombres, depuis l'unité jusqu'à 28. c'est-à-dire, que dans la premiére il mettoit bas un petit, dans la seconde deux, dans la troisiéme trois, & ainsi de suite, jusqu'à ce que le nombre de vingt-huit fût rempli. Plutarque rapporte cette extravagance, & ne la réfute point. *De Isid. & Osirid.*

N°. III.

La représentation de cet autre chat est emblématique, & mêlée de plusieurs symboles superstitieux, qu'on ne sçauroit expliquer, mais qui sont une preuve du culte rendu à cet animal. Ce petit bronze a trente-deux lignes de haut, & son pied est formé en double, pour être porté par quelque autre corps de forme cylindrique.

N°. IV.

L'ICHNEUMON, animal connu par ſon antipathie pour le Crocodile, dont il détruit les œufs, eſt celui qu'Élien appelle le Rat d'Inde, & qui eſt vulgairement nommé le Rat de Pharaon. Il peut avoir été tout ſimplement repréſenté dans ce bronze qui m'eſt venu d'Egypte, & qui a trois pouces deux lignes de longueur, & un d'élévation. Il a été fondu d'un ſeul jet avec ſa plinte.

N°. V.

CET animal imaginaire étoit dans le même envoi que le morceau précédent. Je n'ai point de raiſon pour le garantir Egyptien; peut-être a-t-il été fait ailleurs, & porté en Egypte, où l'on n'a pas dû être étonné de trouver des monumens de toutes les Nations. La fertilité & les agrémens de ce pays avoient des charmes qui y attiroient les étrangers; & ceux-ci, pour changer de climat, ne changeoient pas toûjours de culte & de façon de penſer. Ce que je dis ſeulement en général, & ſans prétendre en faire l'application à la figure de ce *numéro*, que je ne crois pas avoir eu rapport à aucun culte, & qui pourroit bien n'avoir été faite que pour tenir ſa place dans quelque décoration. Ce petit bronze a deux pouces trois lignes de longueur.

PLANCHE XV.

N°. I.

CE vaſe de terre a un pied & quelques lignes de hauteur, & cinq pouces & demi de diamétre; ſa forme eſt des plus ſimples, ſans en être plus commode; le fond eſt extérieurement convexe, de façon qu'il ne peut ſe tenir en équilibre; ſemblable en ce point aux amphores des Romains, dans leſquelles ils conſervoient leur vin. Il falloit cependant que ce fût un vaſe commun dans le pays, peut-être même une

I

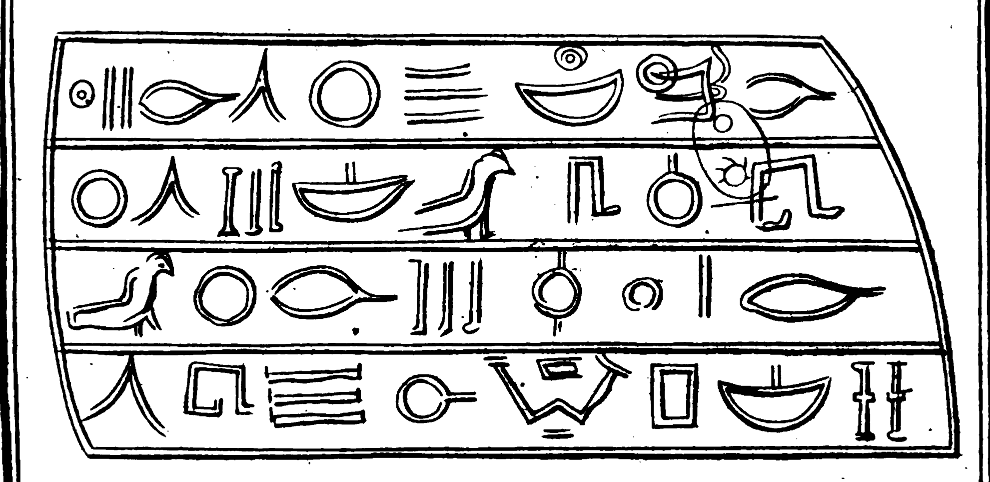
II

III

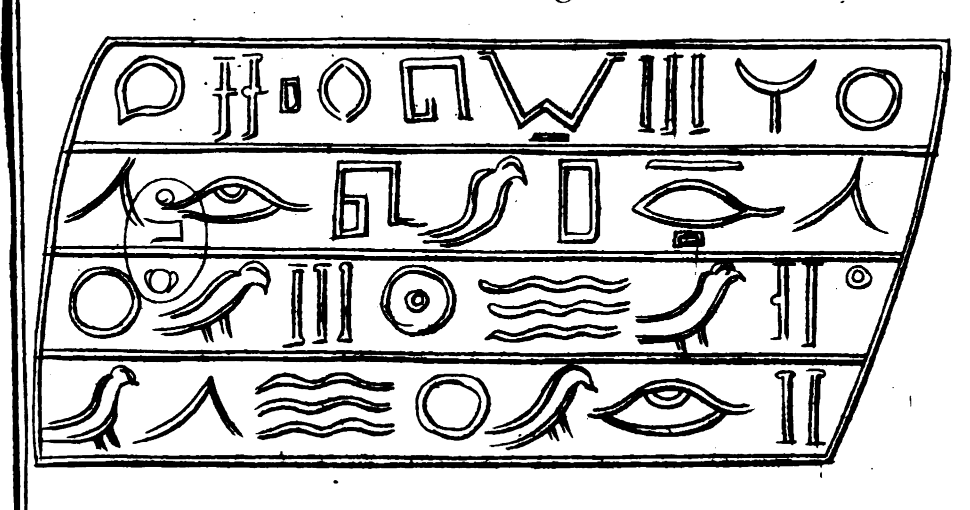
V

IV

Sur la partie droite.



Sur la partie gauche.



une mesure ; le hazard m'a procuré dans le même temps les deux têtes que l'on voit aux N°s. II. & III. elles sont d'un travail, d'une cuisson, & d'une terre tout-à-fait semblables, & pourroient également servir de couvercle à ce vase; l'une est celle d'un loup, animal que l'on ne voit pas ordinairement sur les monumens Egyptiens ; & l'autre, celle d'un singe, qui s'y trouve plus fréquemment. Ces trois morceaux ne sont pas bien conservés : ils ne sont point cassés, mais le temps les a usés, sans pourtant en altérer la forme. Tous les vases destinés à mettre de l'eau du Nil avoient une sorte de recommendation chez les Egyptiens. On sçait combien de vertus ils attribuoient à l'eau en général, & en particulier à celle d'un fleuve qui les combloit de biens, en fertilisant leurs terres. Ces couvercles même nous apprennent que, par une superstition plus ridicule, ils mettoient encore ces vases sous la protection de quelques Divinités, dont le loup & le singe étoient les symboles.

N°. II.

La tête de loup a trois pouces onze lignes de largeur, & trois pouces & demi de hauteur.

N°. III.

Cette tête de singe n'est pas si bien conservée que la précédente. Elle a perdu son emboëture ; mais l'on juge qu'elle a eû les mêmes dimensions. La partie qui a été cassée la fait paroître un peu panchée, & comme si la tête tournoit plûtôt d'un côté que d'un autre ; mais elle n'étoit point ainsi lorsqu'elle étoit toute entiére. Jamais les Egyptiens ne se sont écartés des à-plombs. Tous les peuples sages ont été fort éloignés d'un pareil défaut.



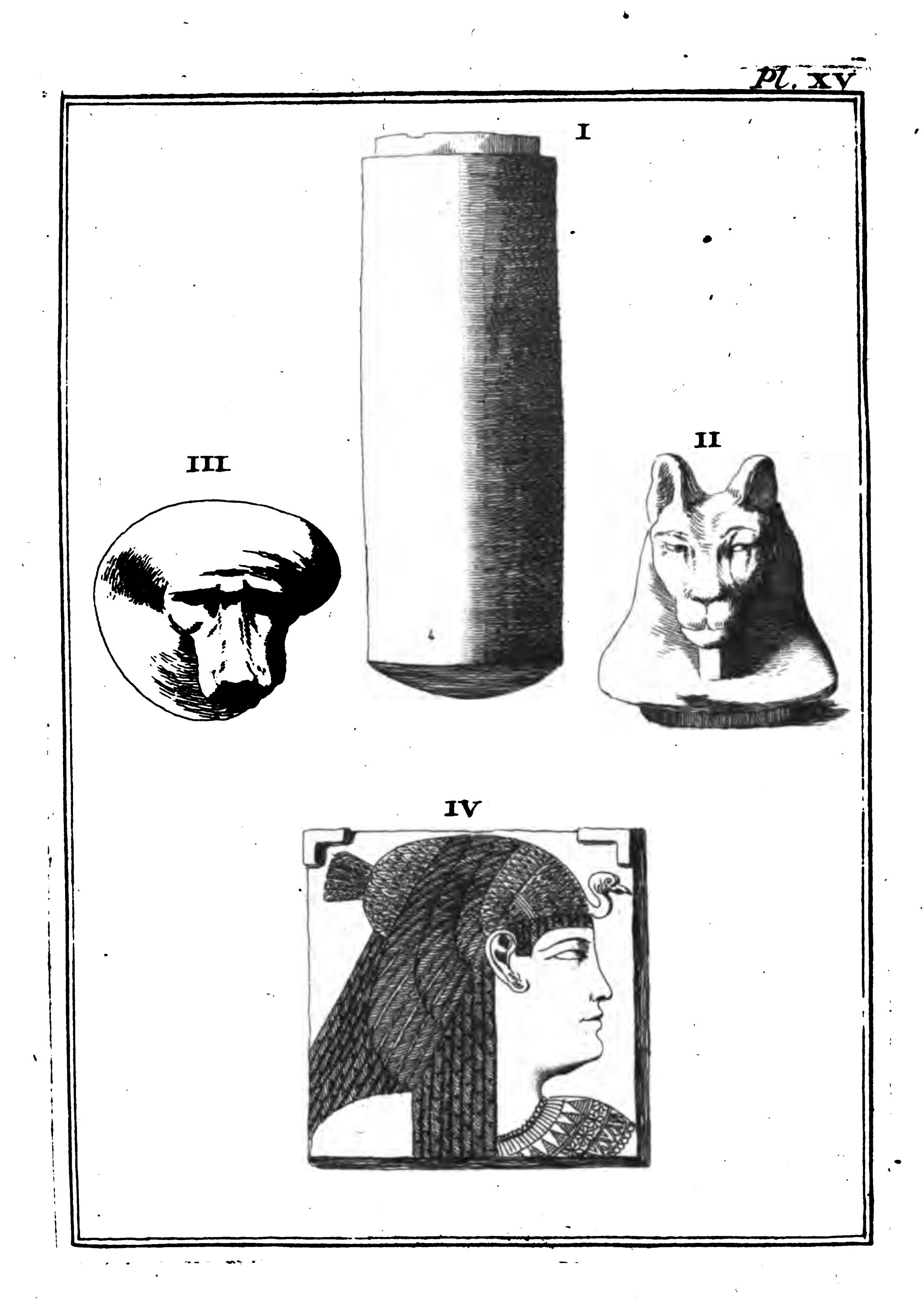
N°. IV.

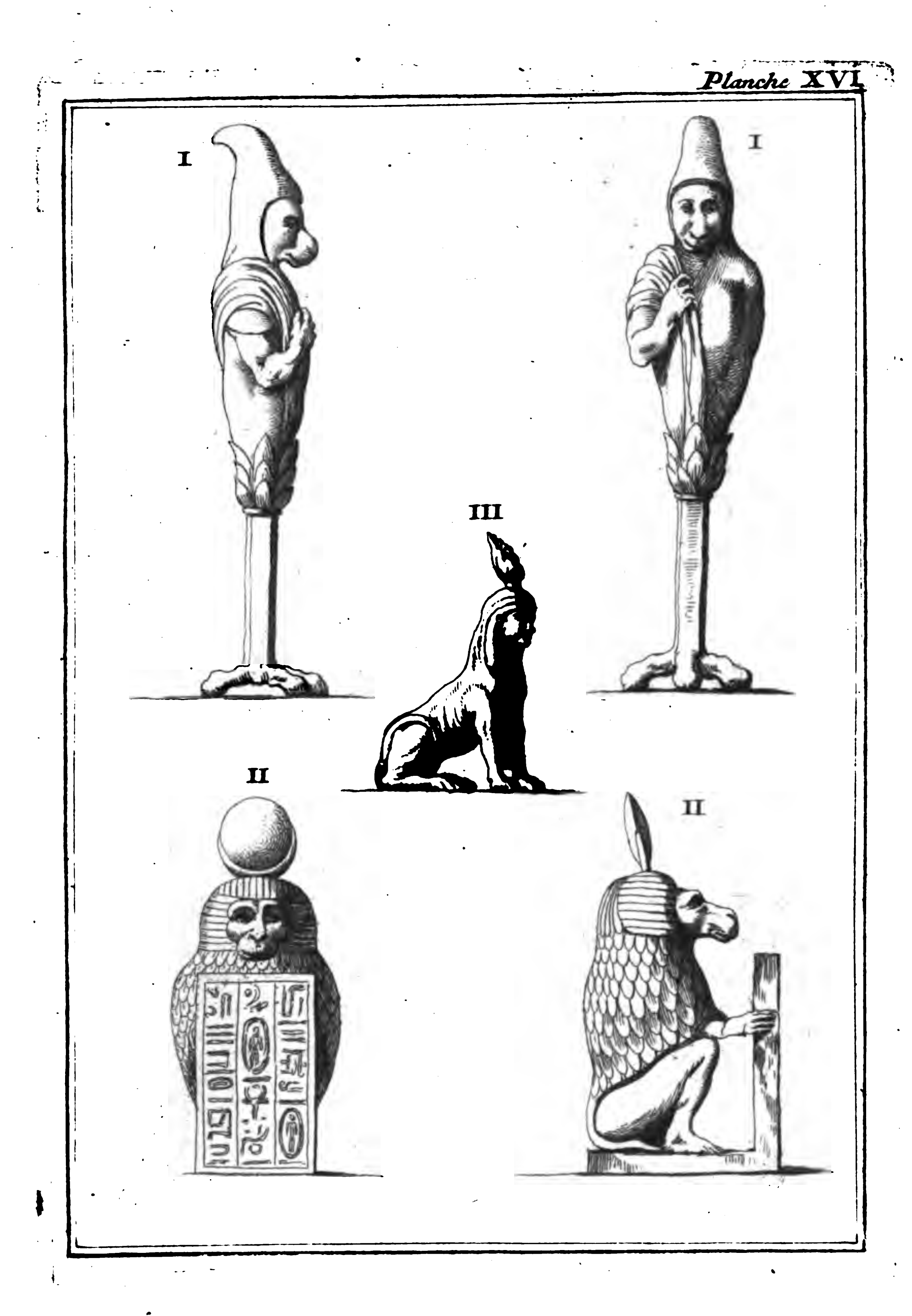
Je dois à M. Pignon, ci-devant Consul au Caire, cette brique ou morceau de terre cuite, portant sept pouces en quarré. La terre en est blanche, ainsi que celle des morceaux précédens ; mais elle est d'un grain plus fin, & d'un travail plus délicat. Quoiqu'on n'y remarque pas un bon goût de dessein, elle a pourtant quelque chose de grand : en sorte que le temps qu'on a employé à conduire cette tête d'Isis à ce degré de perfection, fait naître l'idée d'un peuple qui aimoit ce qu'il faisoit, & qui croyoit ne pouvoir apporter trop de soin aux ouvrages qui sortoient de ses mains. Les matiéres les plus communes, comme les plus précieuses, étoient travaillées avec la même attention & la même propreté. La tête d'Isis est ici représentée avec la dépouille d'une poule de Numidie. C'est une coëffure particuliére aux Reines d'Egypte, & qui avoit quelque chose de magnifique.

PLANCHE XVI.

N°. I.

La singularité de ce petit bronze le rend précieux. C'est un singe représenté à mi-corps, & sortant d'une plante dont la tige forme une gaîne. Son maintien grave & sérieux feroit naître l'idée d'un badinage malin, si l'on pouvoit soupçonner les Egyptiens d'en avoir jamais fait, surtout en matiére de culte. La forme du capot dont il est habillé, & dont la tête est recouverte, se trouve sur d'autres monumens du même pays. La gaîne qui porte cette figure est terminée par une pate d'oiseau qui me paroît moderne, & ajoûtée pour rendre le morceau plus stable, n'imaginant pas que celui qui a fait joindre ce pied à la gaîne ait eû dessein de rendre la figure plus recommendable. S'il a voulu le faire passer pour un attribut de la figure, &


Pl. XV
I
II
III
IV


I
I
III
II
II

augmenter la curiosité de ceux qui le verroient, il devoit le mieux exécuter, c'est-à-dire, le traiter dans le goût des Egyptiens. Comment ce faussaire, si c'en est un, n'a-t-il pas pensé que cette addition étoit contre l'usage de ces peuples, qui n'ont jamais fait poser leurs figures sur un pareil pied? & vraisemblablement celle-ci, avant que d'être altérée, n'en avoit point; elle étoit destinée pour être placée à l'extrémité de quelque bâton, & portée à la main dans les processions, comme je l'ai déja fait observer lorsque j'ai décrit la petite figure d'Horus, rapportée sous le N°. I. de la Planche IX.

N°. II.

Ce petit bronze extrêmement rare & bien conservé, a un pouce & quelques lignes de hauteur. Il représente un Cercopithéque accroupi, & tenant de ses mains ou de ses pates une table chargée d'hiéroglyphes. Ce Cercopithéque est une espéce de singe, qui ne diffère du Cynocéphale dont j'ai parlé plus haut, *Pl.* IX. *N°.* I. qu'en ce que ce dernier est plus gros & plus sauvage, & que sa tête approche plus de celle du chien. La table Isiaque présente plus d'une fois le Cercopithéque dans la même attitude qu'on lui voit ici; mais il n'y tient pas cette table chargée d'hiéroglyphes.

Arist. *Hist. anim. lib.* 2. *c.* 8.

N°. III.

Ce petit Sphinx de bronze dont la hauteur est de vingt lignes, & la longueur de quatorze, est assez bien conservé quant à la forme générale; mais les détails ont un peu souffert. On distingue seulement un retable chargé d'hiéroglyphes & attaché sur sa poitrine. Je crois qu'il avoit sur la tête une fleur de *lotus*. Cette figure est assise, tandis que celles de cette espéce sont ordinairement couchées; & les attributs dont elle est ornée m'ont paru mériter quelque attention.

PLANCHE XVII.

N°. I. & II.

Ce morceau de bronze a dans la totalité de ſa longueur neuf pouces trois lignes, & dans ſon quarré deux pouces quatre lignes. L'une de ſes extrémités ſe termine par une ſaillie en contrehaut, ou par un talon dont une des carnes eſt abattue en chamfrain; & à cette même extrémité eſt une ouverture quarrée qui paroît avoir été faite pour recevoir un autre corps pareillement quarré qui entroit dans celui-ci, & s'emboëtoit avec lui; car cette ouverture donne entrée à un canal exactement rond, qui regne intérieurement dans toute la longueur du bronze que je décris, & qui eſt formé avec tant de régularité, qu'on s'apperçoit bien qu'il n'a pû avoir d'autre deſtination. S'il m'eſt donc permis de hazarder là-deſſus quelque conjecture, je penſe que ce morceau de bronze étoit une eſpéce de tenon, qui retenoit un morceau de bois ou d'une autre matiére dans quelque piéce d'aſſemblage. Le talon qui eſt à ſon extrémité étoit fait pour le mieux aſſujettir; peut-être auſſi ſervoit-il à fermer un tuyau. J'avoue néanmoins que la méchanique n'en eſt pas trop aiſée à concevoir. Ce qui me détermine à penſer ainſi, c'eſt que les Egyptiens, en mémoire de ce que l'inondation du Nil arrivoit dans le temps que le Soleil parcouroit le ſigne du Lion, étoient, à ce qu'on aſſûre, dans l'uſage de terminer par des têtes de lion, les tubes & les autres conduites qui portoient l'eau dans leurs bains, & le vin dans leurs preſſoirs; c'eſt-à-dire, que ces tubes & ces conduites étoient fermés à leur orifice par des clefs dont la tête étoit en forme de lion, & dans ce cas, ce ſeroit ici une de ces clefs. La tête de lion qui eſt ſur celle-ci eſt du plus grand caractère; on ne ſçauroit en admirer aſſez l'excellent goût & la grande maniére. C'eſt un ouvrage fait dans le temps où les Arts

étoient en Egypte dans toute leur ſplendeur. Quelque ſoin que le deſſinateur que j'ai employé ait apporté pour en faire ſentir toute la beauté, je dois avertir qu'il n'y a réuſſi que très-imparfaitement. Je la donne dans deux aſpects, on la voit de profil & jointe avec le corps, auquel elle tient au N°. I. elle ſe montre de face au N°. II.

N°. III.

Je joins à ce morceau le deſſein d'une pierre gravée en creux ſur une cornaline un peu pâle, mais fort brillante. Son travail & le goût de ſon deſſein ne peuvent entrer en aucune comparaiſon avec l'ouvrage du même genre, que j'ai rapporté à la Planche VI. N°. IV. Cet Egyptien ou ce Prêtre, car il me paroît avoir une eſpéce de voile ſur la tête, y porte auſſi un ornement ou une plante que la vraiſemblance & l'habitude nous feront regarder comme des feuilles de *lotus*. D'ailleurs la petiteſſe du volume empêche d'en décider ſûrement, mais la figure eſt placée dans un fort petit bateau, très-peu proportionné à la grandeur de l'homme. Les ornemens qui le terminent à la pouppe & à la proue, ne reſſemblent point à ceux que j'ai rapportés dans la Planche IX. au N°. II. ce qui prouve qu'ils n'étoient point particuliérement conſacrés, & que la forme en étoit arbitraire. Quoique la choſe ne mérite guère d'être rapportée, un de ces ornemens étoit appellé (*a*) *acroſtolium* par les Romains.

(*a*) L'*Acroſtole* étoit la partie la plus élevée de l'ornement de la proue, appellé σέλος. Il étoit fait en croc, & on peut le comparer aux fers polis & tranchans en maniére de cou de canard, que les Vénitiens mettent à la proue de leurs gondoles. L'ornement de la pouppe étoit appellé en Grec ἄφλαστον, & en Latin *apluſtre*.



PLANCHE XVIII.

N°. I. & II.

Ces deux Cylindres ont été trouvés en Egypte. Celui du N°. I. est d'un très-beau lapis lazzuli, fort riche en couleur ; il a un pouce de hauteur, & huit lignes de diamétre. Le N°. II. a quinze lignes dans sa hauteur, & six lignes de diamétre ; & la pierre de ce dernier morceau est une espéce de jaspe d'un verd jaunâtre qui n'a aucun attrait. L'un & l'autre de ces Cylindres est chargé de figures & de caractères qui sont gravés en creux, & qui regnent dans tout leur pourtour. On les trouvera développés au-dessous de chaque Cylindre. Le travail en est des plus uniformes, surtout celui du Cylindre rapporté sous le N°. II. & ce dernier a même été effacé par le temps en quelques endroits : mais ce n'est pas seulement le genre du travail qui rend ces deux monumens très-difficiles à expliquer, c'est la nature même des sujets qui jette sur chacun tant d'obscurité, que je n'aurai que des doutes à proposer. Ce que je puis affirmer avec plus de vérité, c'est que l'un & l'autre sont des espéces d'amulettes qu'on suspendoit au cou par le moyen d'un cordon. Ils sont percés de part en part, & il n'en faut pas davantage pour ma conjecture. Ce que je puis avancer encore avec quelqu'apparence de certitude, c'est qu'ils ont été faits à l'usage des Perses. Les figures représentées sur le N°. I. ont des robes longues, flottantes, & semblables à celles que les Auteurs attribuent à cet ancien peuple. Les bandes qui bordent ces robes rappellent l'idée des couleurs vives & différentes dont elles étoient effectivement ornées. L'habillement de la figure la plus voisine des caractères hiéroglyphiques, semble avoir un vêtement hérissé de poils, & pourroit bien être cette sorte de robe que les Perses connoissoient sous le nom de *caunacas*. Indépendamment de ces rapports,

Diod. Sic. *lib.* 2. Justin. *lib.* 12. Amm. Marc. *l.* 23.

Diod. Sic. *l.* 6. Ælian. *de anim. l.* 5. *c.* 21.

Schol. in Vesp. Aristoph.

I

II

III

I



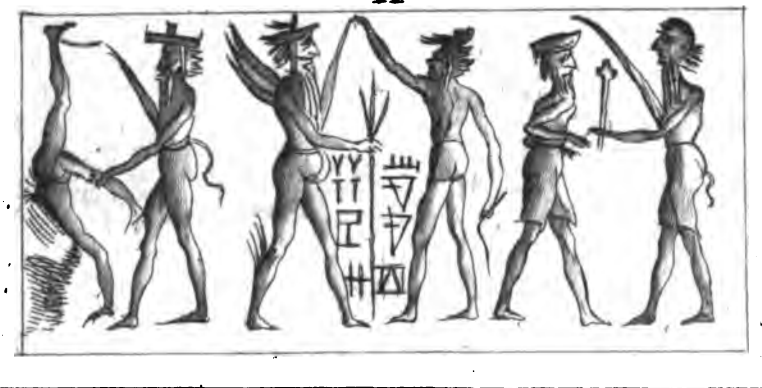
I



II



II



on doit obſerver, 1°. que les trois figures gravées ſur cette pierre ont de la barbe, & qu'on n'a jamais repréſenté ainſi les figures Egyptiennes : 2°. que l'eſpéce de bonnet pointu dont une des figures a la tête couverte, ſe trouve ſur un monument des Perſes, rapporté par M. Chardin : 3°. que la figure du Soleil tracée ſur la pierre, fait naturellement alluſion au culte que ce peuple lui rendoit. Je crois encore que le Cylindre du N°. II. eſt un monument des anciens Perſes, ſoit parce que les figures ont de la barbe, comme celle du N°. I. ſoit parce que l'on voit ſur une de ces figures un bonnet plat entiérement pareil à cet ornement de tête, que l'on rencontre fréquemment ſur les monumens Perſans; & une tunique qui deſcend juſqu'au milieu des cuiſſes, ſorte d'habillement que Strabon attribue aux Perſes. *Lib.* 15. *p.* 734.

Avec ces figures les deux Cylindres portent des hiéroglyphes que je ſuis bien éloigné de rapporter aux Perſes. Ils ſe trouvent trop ſouvent ſur les monumens Egyptiens, & diffèrent trop des caractères tracés dans les ruines de Perſépolis, pour qu'on puiſſe s'y méprendre. Mais par quel hazard des figures Perſanes ſont-elles repréſentées avec des hiéroglyphes Egyptiens? Pour réſoudre cette queſtion, il faut obſerver que les Perſes ont été maîtres de l'Egypte pendant 135. ans; que dans cet intervalle de temps ils ont adopté pluſieurs uſages du Peuple qu'ils avoient ſoûmis, & ont employé par préférence des ouvriers de cette nation. Diodore de Sicile rapporte qu'après la conquête de l'Egypte, les Perſes en attirérent chez eux, & les chargérent de conſtruire ces ſuperbes Palais qu'ils avoient à Suze, à Perſépolis, &c. Ce n'eſt pas tout. Le Pere Sicard, Jéſuite, a trouvé en Egypte un monument qui, quoique chargé d'hiéroglyphes, repréſente un ſacrifice au Soleil, Divinité tutélaire des Perſes. Le P. de Montfaucon croit qu'on peut également l'attribuer aux Perſes, maîtres de l'Egypte, en ſuppoſant qu'ils avoient adopté les hiéroglyphes

Voyage de Le Brun.

Diod. Sic. *lib.* 1. *p.* 41.

Lib. 1. *p.* 43.

Mém. des Miſſ. du Levant, tom. 2. p. 269.

Egyptiens, ou bien à ces derniers, en disant qu'ils avoient reçû des Perses le culte du Soleil. Quelque parti que l'on prenne, il en résultera toûjours qu'il y avoit eu entre les deux Peuples une communication, soit d'usages, soit de culte, & à plus forte raison, de pratiques superstitieuses.

(*a*) Je pense donc que les Perses ayant trouvé en Egypte l'usage de porter au cou de petits cylindres ornés de figures & d'hiéroglyphes, en firent fabriquer où, au lieu de Divinités Egyptiennes, on représentoit des Sujets tirés ou de leur histoire, ou de leur théologie ; & l'on eut soin d'y joindre des caractères hiéroglyphiques, qui étant disposés en forme de priéres, ajoûtoient, selon l'opinion commune, une vertu secrette à ces amulettes. Je prête cette idée aux ouvriers Egyptiens, parce que les caractères gravés sur les deux pierres sont dans un sens contraire à celui des figures, & ne se trouvent dans un ordre naturel que relativement à une personne qui suspendroit ces figures à son cou. Comme la superstition n'a point de régle fixe, il arrivoit quelquefois qu'on négligeoit de tracer des hiéroglyphes sur l'espéce d'amulette dont je parle. On en conserve un dans le cabinet de l'Abbaye de S. Germain des Prés, entiérement semblable pour la forme à ceux que je rapporte. Les figures qu'on y a gravées sont Persanes, & ne sont accompagnées d'aucun caractère. Le P. de Montfaucon s'est contenté de le faire graver parmi plusieurs morceaux Egyptiens, & n'en a point donné l'explication. J'ai supposé que les Egyptiens faisoient de pareils amulettes pour leur usage particulier, & je vais en donner une preuve sans réplique. Depuis que ceux-ci ont été gravés, j'en ai acquis un dont le travail est d'un goût Egyptien, & qui de plus représente des figures constamment Egyptiennes, des Isis, des

(*a*) Je dois avertir que le P. de Montfaucon attribue mal-à-propos la découverte de ce monument au P. du Bernat, Jésuite. Le second volume des Mémoires des Missions du Levant finit à la vérité par une lettre de ce Missionnaire : mais on y trouve aussi une lettre du P. Sicard, & c'est-là qu'il est parlé du monument dont il s'agit.

Scarabées,

Scarabées, &c. J'obſerverai que le même uſage s'étoit établi chez les Etruſques. M. Gori a fait graver dans un de ſes ouvrages un morceau de ſardoine qui doit être à-peu-près de même hauteur, & percé dans le même ſens que les deux cylindres qui font l'objet de cet article. Il eſt octogone, & l'on voit alternativement des figures & des ſymboles ſur chacun de ſes pans. M. Gori croit qu'il étoit deſtiné à être ſuſpendu au cou; & je m'en rapporte d'autant plus à ſon ſentiment, que les morceaux Etruſques & les morceaux Egyptiens comparés entr'eux font ſouvent mention d'uſages communs aux deux Nations.

Muſ.Etruſc. tom. 1. planche 199.

PLANCHE XIX. & XX.

N°. I. II. III. IV. V.

Ce monument, que le hazard m'a fait rencontrer dans Paris, eſt de marbre noir, & je n'en connois point de plus ſingulier. Il m'a d'autant plus frappé que je ne me ſouviens pas d'en avoir vû de ſemblables dans aucun Cabinet, ni dans aucun Recueil. Mais avant que d'entrer dans l'examen de l'uſage auquel je ſuis perſuadé qu'il a ſervi, je vais le décrire, & en rapporter les dimenſions. Au premier aſpect on feroit tenté de croire que ce n'eſt qu'un ſimple baluſtre, car il en approche beaucoup pour la forme; cependant on verra bientôt qu'il a dû avoir une deſtination infiniment plus noble. Sa hauteur générale eſt de deux pieds neuf pouces trois lignes, & dans toutes ſes parties il eſt exactement rond ſur ſon plan; mais comme il va en diminuant depuis le pied juſqu'à l'endroit qui dans la partie ſupérieure prend la forme d'une gorge, ce monument qui avoit quatorze pouces de diamétre dans la partie qui poſe à terre (N°. IV.), n'en a que ſix & demi à l'endroit le plus étroit, déterminé par une baguette ou moulure ronde d'un pouce de haut; & commençant de-là à s'élargir, il s'évaſe juſqu'à la hauteur de cinq pouces; de façon que le deſſus du

monument dont je donne le plan au N°. V. se trouve avoir dix pouces de diamétre. Cette partie creusée de quelques pouces, représente assez bien une espéce de plat ou de patère, & il s'y trouve au centre un trou d'environ trois pouces de profondeur, dont je donnerai la raison dans la suite. Il est aisé d'imaginer que l'autre trou de pareille profondeur qui est sous le monument, n'y a été pratiqué que pour l'arrêter & le fixer sur le pavé du lieu où il étoit anciennement placé. Il y eût eû mauvaise grace, si son contour fût venu mourir crûment sur ce pavé, & c'est ce qui m'a engagé à élever le monument sur une plinte ou moulure quarrée de deux pouces dix lignes de haut. Malgré sa grande antiquité, & les dangers qu'il a dû courir dans le transport, il n'est endommagé qu'en quelques endroits, encore ces fractures n'empêchent-elles pas qu'on ne juge de ce qu'il étoit avant qu'il eût souffert ces altérations. Les hiéroglyphes dont il est enrichi sont aussi entiers que s'ils sortoient des mains du Graveur; & l'on ne sçauroit assez admirer l'élégance & la finesse avec lesquelles ils sont travaillés. L'Artiste les a renfermés entre des lignes paralléles, qui forment comme deux bandes à-peu-près d'égale largeur, car la plus étroite a treize lignes, & l'autre n'a qu'une ligne de plus. La premiére de ces bandes circule dans la partie supérieure du monument, un peu au-dessous du quarré qui dessine le pourtour du dessus ou table de l'autel. L'autre bande commence à la moulure, & descend en ligne droite jusque sur le quarré qui termine par en-bas ce monument. Je les ai fait graver l'une & l'autre séparément, afin qu'on pût les voir plus distinctement. Ce qui subsiste de la bande circulaire (car il y en a près d'un tiers qui a sauté avec le marbre brisé en cet endroit) est représenté sous le N°. II: & sous le N°. III. sont exprimés les hiéroglyphes de la bande perpendiculaire divisés en deux parties, la forme de la planche ne m'ayant pas permis de les rapporter autrement. On n'y perd rien d'ailleurs, car

je les ai divisé comme ils le sont sur le monument même, où la cassure du marbre sépare la bande, & laisse un intervalle qui forme une lacune dans la suite des caractères, ainsi qu'on le distingue aisément sur la Planche. Ce que je dois faire observer encore, c'est la disposition même de ces caractères, dont les uns suivent la ligne horizontale, & les autres la ligne perpendiculaire; ce qui me semble prouver que les Egyptiens ne disposoient pas toûjours leur écriture hiéroglyphique de la même maniére, & l'on apperçoit en effet de pareilles variétés quant à l'écriture sur plusieurs de leurs monumens.

Je suis persuadé que celui-ci est un autel Egyptien, & j'espère qu'on en sera convaincu par les raisons que je vais exposer. Paul Lucas avoit dessiné dans la haute Egypte un monument où l'on voit quatre Prêtres occupés au sacrifice d'une oie. L'autel sur lequel cet animal paroît déja immolé, est si semblable à celui que j'ai fait graver, que ce seul exemple suffiroit pour décider la question; mais d'autres rapports rendent encore la chose plus claire. Hérodote dit dans un endroit que les Egyptiens sont les premiers qui aient consacré aux Dieux des temples, des statues & des autels; & ailleurs, que c'est d'eux que les Grecs ont emprunté leurs cérémonies Religieuses. On peut conclure de-là qu'ils en avoient reçû l'usage & la forme des autels; & il ne s'agit plus que d'examiner si les autels des Grecs avoient quelque ressemblance avec celui que j'ai d'abord décrit.

Montfauc. Suppl. de l'Antiq. expliquée, tom. 2. pag. 172.

Lib. 2. *c.* 4.

Ibid. c. 58.

Parmi les monumens que M. l'Abbé Fourmont avoit fait dessiner dans son voyage du Levant, entrepris par ordre du Roi, il s'est trouvé cinq autels que je mets sous les yeux du Lecteur, afin qu'il soit en état de les comparer avec celui que j'attribue aux Egyptiens. L'autel du N°. I. auroit suffi pour établir cette comparaison; mais outre que les autres nous apprennent que les Grecs ont mis plus de variété que les Romains dans la forme de leurs autels, je

fuis bien aife de profiter de cette occafion pour donner un léger échantillon des découvertes que nous devons au voyage de M. l'Abbé Fourmont. Les infcriptions fingu-liéres qu'il a déterrées dans la Gréce, & que l'on conferve aujourd'hui à la bibliothéque du Roi, ne pourront jamais être publiées qu'en détail, foit dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, foit dans des Recueils particuliers d'antiquités. Elles font en fi grand nombre, & la différence des caractères exigeroit une fi prodigieufe quantité de Planches, que le projet de les donner à part expoferoit peut-être à une dépenfe plus grande que l'avan-tage que les Lettres pourroient en retirer.

M. Fourmont qui vient d'arriver d'Egypte, où il a fait quelque féjour pour fe perfectionner dans les langues Cophte & Arabe, & qui avoit accompagné M. l'Abbé Fourmont fon oncle dans le voyage de la Gréce, m'a affûré que les cinq autels gravés dans cette Planche font un peu évuidés fur leur furface fupérieure; que dans le milieu de cette même furface on voit un trou de quelques pouces de pro-fondeur; & qu'enfin il y en a deux qui font percés fur les bords de quelques autres trous plus petits, dans lefquels il avoit trouvé du plomb & des reftes de foudure. Je croirois que les trous ont été faits pour arrêter & fixer une baffine de cuivre, ou pour affeoir plus aifément la victime, ou plûtôt afin d'en recueillir les cendres avec moins de peine. Il y avoit auffi des fiches ou des pointes de métal auxquelles on attachoit la victime. Le trou que j'ai fait remarquer fur la table de l'autel Egyptien, & que j'ai exprimé dans le plan que j'en ai tracé dans la Planche XIX. N°.V. doit avoir fervi au même ufage. Je paffe à préfent aux defcrip-tions particuliéres des cinq autels Grecs que j'ai fait graver, & y joindrai l'explication des infcriptions qui s'y lifent, & que m'a donnée M. l'Abbé Barthelemy.

N°. I.

CET autel a trois pieds de haut. Il est de marbre blanc, & a été trouvé dans l'Eglise de S. Jean l'Evangéliste à Magoula, auprès de l'ancienne Sparte. L'inscription qu'on y lit peut se rendre littéralement par ces mots : *de l'Empereur Hadrien Cæsar Sauveur ou Conservateur*. Avant que d'en fixer le sens, il faut observer que ce dernier titre se trouve dans une autre inscription du même Prince découverte à Smyrne ; & qu'ainsi il ne suffiroit pas pour prouver que ceux qui ont construit l'autel eussent reçû des bienfaits particuliers de l'Empereur Hadrien, si l'on ne sçavoit d'ailleurs que ce Prince avoit plus d'une fois parcouru la Gréce, & qu'il se glorifie sur ses médailles d'avoir rétabli la Province de l'Achaïe, qui de son temps comprenoit entr'autres pays tout le Péloponèse. Les Grecs lui prodiguérent les titres les plus fastueux ; ils n'oubliérent pas celui de *Sauveur*, qui, par le fréquent usage qu'on en avoit fait, avoit presque cessé d'être une distinction. On sçait que Ptolomée premier Roi d'Egypte, Antiochus I. Demetrius I. & Demetrius III. Rois de Syrie, l'avoient pris sur leurs médailles ; qu'on l'avoit accordé à plusieurs autres Rois Grecs qui semblent n'avoir fait aucun effort pour le mériter, & qu'enfin dans des temps postérieurs les Grecs en abusérent au point d'appeller Néron *le Sauveur de toute la terre*. Je croirois volontiers qu'ils n'avoient fait que traduire en leur langue ces mots *Salus generis humani*, qu'on lisoit sur les médailles frappées à Rome pour quelques-uns des premiers Empereurs ; mais il faut avouer en même temps que dans ce genre de flaterie les Grecs n'avoient pas besoin de modéles. En supposant que l'inscription de l'autel soit entiére, elle peut recevoir deux interprétations, & désigner qu'il a été élevé par les ordres de l'Empereur Hadrien en l'honneur de quelque Dieu, ou qu'il a été consacré à ce Prince lui-même. Si l'on avoit voulu rendre la premiére de

Voyage de Wheler, tom. 1. p. 164.

ces idées, on n'auroit pas manqué d'exprimer le nom de la Divinité que l'Empereur vouloit se rendre favorable par cet hommage. La seconde interprétation me paroît plus conforme à l'empressement qu'il eut à partager dès son vivant les honneurs immortels. Les Historiens nous apprennent qu'il se consacra à lui-même un autel dans la ville d'Athènes, & qu'il permit aux Grecs de lui bâtir plusieurs temples. Mais sans sortir des environs de Magoula, où l'autel a été trouvé, M. l'Abbé Fourmont a rapporté deux inscriptions déterrées à Sparte, dans lesquelles on donne à ce Prince le titre de très-divin, ΘΕΙΟΤΑΤΟΣ. Je n'ignore pas que les formules de consécrations employées sur les monumens anciens sont communément tournées d'une autre maniére; & qu'au lieu de dire *de l'Empereur Hadrien*, il auroit fallu dire *à l'Empereur Hadrien*: mais cette régle n'est pas si générale, qu'on ne puisse lui opposer des exemples contraires. Zozime rapporte qu'en faisant creuser à Rome dans le champ de Mars, on trouva un autel où ces mots étoient écrits: *de Pluton & de Proserpine*. On avoit ici sous-entendu le mot *autel* qui se trouve exprimé sur plusieurs autres monumens semblables, sur lesquels on lit *Ara Solis, ara Ventorum, ara Neptuni*, &c. On pourroit croire qu'on l'avoit sous-entendu de même sur l'autel de Magoula, ou bien que ce mot a disparu, & qu'il s'y trouvoit joint non-seulement avec le nom d'Hadrien, mais encore avec le titre d'Auguste qu'on ne lit plus dans l'inscription, quoiqu'il dût naturellement accompagner celui de Cæsar.

Spart. *p.* 7. — *Id. ibid.* — Dio. *lib.* 69. *p.* 795. — *Lib.* 2.

N°. II.

CET autel n'a point d'inscriptions. On l'a trouvé dans la ville d'Athènes. Il est de marbre blanc, & a trois pieds de hauteur.

N°. III.

La ville d'Amyclæ, située au Midi de Lacédémone, dont elle n'étoit éloignée que d'environ une lieue, renfermoit dans son enceinte un des plus anciens & des plus célébres temples de la Gréce. Il avoit été fondé vers l'an 1480. avant l'Ere vulgaire; & le culte d'Apollon, à qui il étoit consacré, y subsistoit encore dans tout son éclat du temps de Pausanias, qui vivoit vers le milieu du second siécle de l'Ere vulgaire. M. l'Abbé Fourmont a trouvé dans ses ruines le catalogue des Prêtresses qui le desservoient. C'est une des plus anciennes inscriptions qui soit venue jusqu'à nous; & comme avec le nom de ces Prêtresses, elle contient aussi les années de leur Sacerdoce, elle répandroit un grand jour sur la Chronologie, si elle étoit entiére; mais dans l'état où elle se trouve, elle peut être très-utile pour la Philologie. C'est dans ces mêmes ruines que l'on a déterré le troisiéme des autels gravés dans la Planche XX. Le mot ΑΠΟΛΟΝΙ que l'on y voit prouve qu'il avoit été consacré à Apollon. Ce mot va de droite à gauche, façon d'écrire que les Grecs avoient empruntée des Orientaux, à qui ils devoient leur alphabet. Le nom d'Apollon n'est écrit qu'avec un seul lambda, comme on le voit souvent dans d'autres inscriptions trouvées à Lacédémone. Les omicrons sont faits en forme de triangle, & l'un de ces omicrons tient lieu d'oméga, que les Grecs n'ont connu qu'assez tard. Toutes ces singularités & bien d'autres que je pourrois rapporter, m'engagent à croire que ce monument est antérieur de huit à neuf siécles à l'Ere vulgaire. Il est de marbre noir, & sa hauteur est de trois pieds.

Polyb. *l.* 5. *p.* 367. *Edit. Casaub.*

Polyb. *ut suprà.* Philost. *de vita Apoll. lib.* 3. *c.* 14.

N°. IV.

A cinq cents pas du temple d'Apollon Amycléen M. l'Abbé Fourmont découvrit un autre petit temple, dont

il a donné la description dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Une inscription en caractères très-anciens, tracés sur le frontispice, nous apprend qu'il avoit été consacré à la Déesse Onga par Eurotas, Roi de Lacédémone, près de 1500. ans avant Jesus-Christ. Il paroît que sous le nom d'Onga les Phéniciens adoroient la même Divinité que les Grecs, sous le nom de Minerve. Nous sçavions que son culte avoit été établi de très-bonne heure, & peut-être par Cadmus dans la ville de Thèbes: mais nous ignorions qu'il se fût introduit dans la partie méridionale du Péloponèse; & comme il n'y a pas d'apparence qu'il y ait passé de la Béotie, c'est une très-forte présomption que les Phéniciens l'ont apporté dans ce canton. Deux bas-reliefs trouvés dans le temple d'Onga, & représentant des vases, des couteaux, des pieds, des mains, & d'autres parties du corps, feroient soupçonner qu'on immoloit à cette Déesse des victimes humaines: ils nous apprennent du moins que son temple étoit desservi par des Prêtresses. On lit sur un de ces bas-reliefs: ΛΑΥΑΓΕΤΑ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ ΙΕΡΕΙΑ, *Layagéte fille d'Antipater Prêtresse.*

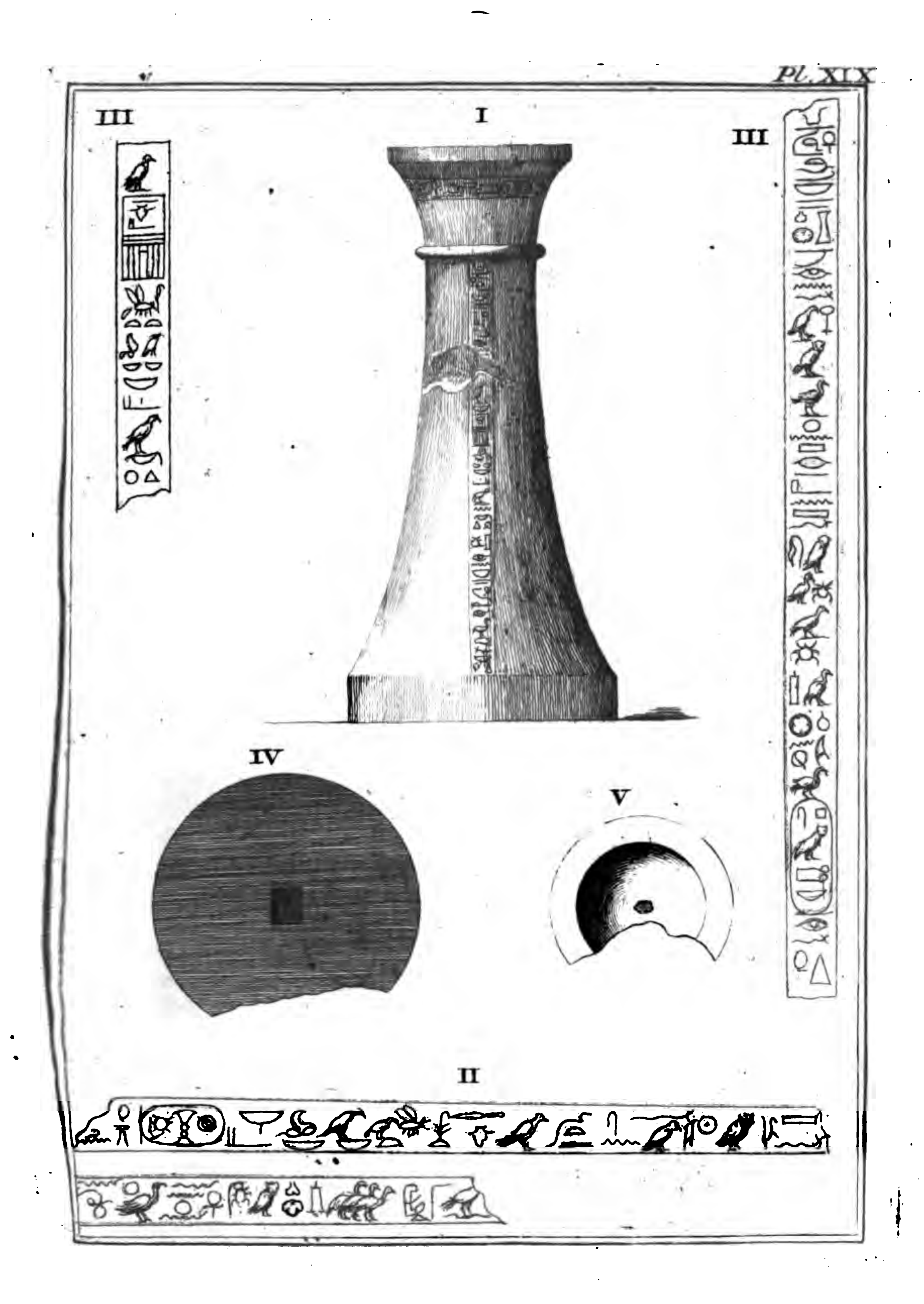
Tom. 15. p. 402.

Steph. ὄγκαιαι. Hesychius ὄγκα.

Scholiast. Æschyl. p. 130. Edit. Stanlei.

Après ces notions générales, le monument qui donne lieu à cet article n'a plus rien d'obscur. C'est un autel sur lequel on lit: ΚΛΕΟΔΑΜΑ ΟΓΑΙ. *Cléodama à Onga;* ou: Cléodama a consacré cet autel à la Déesse Onga: l'inscription est en *boustrophédon*, c'est-à-dire, que les deux lignes vont alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. Il n'y a qu'un gamma dans le mot ΟΓΑΙ: parce que l'usage étoit alors de supprimer les lettres doubles. Enfin l'inscription étant en dialecte Dorique, le datif du mot ΟΓΑ a dû se terminer de même en A: & on y a joint un I, qui anciennement caractérisoit ce cas, & qu'on a remplacé depuis par un I souscrit. Cet autel, que je crois aussi ancien que le précédent, est de pierre noire; il a deux pieds & demi de hauteur.

N°. V.



III
I
III
IV
V
II



Pl. XX
II
I
III.
III
I
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΑΔΡΙΑΝΟ
ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ
IV
V
IV
V

N°. V.

Celui-ci est de même hauteur, d'une même qualité de pierre, & s'est trouvé dans le même endroit. L'inscription n'est pas entiére ; & les deux mots qui restent font croire que cet autel avoit été consacré à Onga par Demetria, qui peut-être étoit une Prêtresse de son temple.

PLANCHES XXI. XXII. XXIII. XXIV. XXV. & XXVI.

Les cinq Planches dont je donne ici l'explication, représentent un morceau de toile qui m'a appartenu autrefois, & qui se trouve aujourd'hui au cabinet de sainte Geneviéve. Sa longueur est de deux pieds quatre pouces six lignes, & sa hauteur de six pouces sept lignes ou environ; car les bords sont effilés, & par conséquent inégaux. Il est divisé en plusieurs colomnes, dont l'arrangement se fera mieux sentir au premier coup d'œil, que par la description la plus détaillée. Il n'est écrit que d'un côté, l'écriture en est noire, à la réserve des premiers mots de chaque colomne qui sur l'original sont tracés en lettres rouges, & qui dans la copie se trouvent soulignés ; le caractère en est ferme, & n'a pas été fait au pinceau : les lignes de division & de séparation ont été tirées à vûe & sans régle. Les figures simplement dessinées au trait ne sont rehaussées par aucune couleur ; mais je puis assûrer qu'elles sont touchées avec un esprit & une légéreté que ne desavoueroient pas des Nations plus vives que les Égyptiens.

Cette bande de toile est terminée par une espéce de compartiment, qui, outre plusieurs mots, contient des vases & des quarrés peints en rouge, couleur qui a été placée sans aucun soin, & qui désignoit peut-être que ces corps étoient de terre cuite.

Les figures dessinées au-dessus des colomnes vont de

gauche à droite, tandis que l'écriture va en un ſens contraire. Ceux qui deſireront de plus grands détails ſur ce monument, pourront conſulter le 2e. tome du Supplément de l'Antiquité expliquée, où il eſt gravé; mais on ne doit pas ſe fier entiérement à la copie que l'Auteur en a donnée. En l'examinant avec attention, l'on s'eſt apperçu qu'il s'y eſt gliſſé bien des fautes : & cette raiſon m'a engagé à le publier de nouveau, & le plus exactement qu'il m'a été poſſible. Il a fallu pour cela l'étudier avec ſoin, détacher toutes les lettres bien marquées, les arranger dans un certain ordre, & s'en ſervir pour diſcerner celles qui ne ſont pas liſibles. Quand des efforts réitérés n'ont pû reſtituer des mots dont il ne reſtoit plus que de foibles traces, j'ai mieux aimé les négliger, & les remplacer par des points, que de les préſenter ſous une forme étrangère; c'eſt ce qui a augmenté dans ma copie le nombre des lacunes que l'on voit dans l'original : mais j'ai tâché de rapporter les différentes ſortes de lettres que l'on y voit, & c'eſt ce qui doit ſuffire.

Planche LIV.

Suivant le P. de Montfaucon, ce morceau de toile ſervoit à couvrir une mumie. L'on voit en effet qu'il avoit été enduit de bitume. La couleur brune que cette préparation lui avoit donnée, paroît moins aujourd'hui qu'elle ne paroiſſoit quand il étoit à moi; parce que dans la vûe de le conſerver, on l'a collé depuis peu ſur une toile; mais ſans la premiére préparation, il ne ſeroit pas vraiſemblablement venu juſqu'à nous.

Les Egyptiens traçoient quelquefois ſur les bandelettes des mumies, des hiéroglyphes ou des lettres proprement dites. Le P. Kircher a fait graver pluſieurs morceaux de toile chargés de ſymboles, qu'il a expliqués avec le même ſuccès que ceux des obéliſques; & au commencement de ce ſiécle M. Maillet, Conſul de France au Caire, dit avoir vû une mumie, autour de laquelle on trouva une bande de toile ornée de figures & de caractères. Cette bande

Oedip. Ægypt. tom. 3. p. 424.

ayant été mise en lambeaux, M. Maillet en ramassa six ou sept aunes en huit piéces, qu'il envoya en France à M. le Chancelier de Pontchartrain ; elles ont été ensuite dispersées ; mais je suis très-porté à croire que le morceau gravé dans ces Planches en faisoit partie. Je vais maintenant rapporter quelques réflexions qu'on m'a communiquées sur ce monument.

Le P. de Montfaucon a été persuadé que cette bande de toile représentoit un calendrier Egyptien, 1°. parce que les douze principales colomnes sont surmontées de figures dont quelques-unes ont une espéce de rapport avec celles du Zodiaque des Grecs. 2°. parce que les premiers mots de chaque colomne semblent n'être écrits en rouge que pour faire distinguer les noms de chaque mois. Examinons ces preuves en peu de mots.

Il faut se rappeller que ce morceau de toile avoit servi à couvrir une mumie : ce qui forme un assez grand préjugé contre le sentiment du P. de Montfaucon. En effet on ne seroit pas surpris que le peuple du monde le plus superstitieux eût tracé sur ces sortes de toiles ou des imprécations contre les mauvais Génies, ou des vœux adressés aux douze grands Dieux qu'il adoroit. Mais pourquoi y auroit-il représenté un calendrier, destiné plûtôt à régler les usages de la vie civile, qu'à produire quelque soulagement aux morts ? D'ailleurs cette bande n'étant qu'un fragment, ne doit contenir qu'une petite partie de la composition totale, & l'on doit présumer que parmi les autres piéces qui se sont perdues, il y en avoit qui contenoient un nombre plus ou moins grand de colomnes & de divisions. Nous ignorons sous quelle forme les Egyptiens représentoient les signes du Zodiaque ; mais les figures placées au-dessus des colomnes ne sçauroient les désigner. Quelques-unes ont les mêmes attributs, & la plûpart se trouvent sur des monumens Egyptiens, sans qu'elles aient la moindre correspondance entr'elles, ni aucun rapport avec le cours du

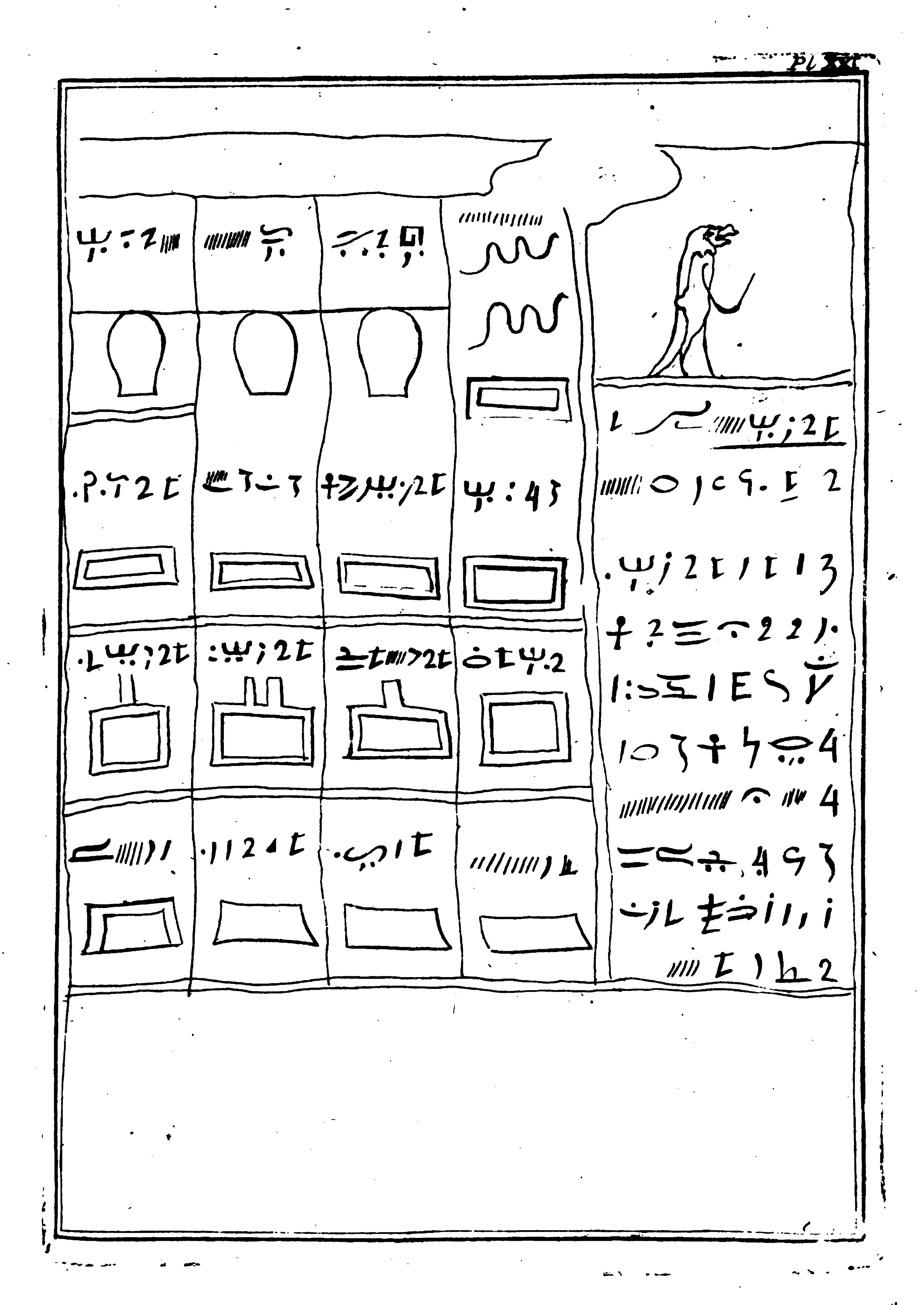
Soleil, ou avec la division du Zodiaque. Sur des bandelettes de mumies publiées par le P. Kircher, on en voit de semblables au milieu d'une foule de symboles hiéroglyphiques, qui semblent indiquer une cérémonie religieuse. Sur un abraxas rapporté par ce sçavant Jésuite, il y en a une suite de onze à douze, dont quelques-unes sont debout, & d'autres assises sur les replis d'un serpent, & presque toutes avec des dépouilles d'animaux sur la tête. Il est vrai que le P. Kircher les a prises pour les signes du Zodiaque; mais comme ces prétendus signes diffèrent en plusieurs choses de ceux qui, suivant le P. de Montfaucon, sont tracés sur notre bande, il est visible que les sentimens de ces deux Antiquaires se détruisent mutuellement, & que toutes ces figures désignoient simplement quelques-uns de ces Génies dont la théologie Egyptienne peuploit l'Univers, & qu'on représentoit sous les formes les plus bizarres. On en voit une autre suite au-dessus d'une inscription Egyptienne que le P. de Montfaucon a publiée. Elles sont au nombre de douze, & je m'étonne qu'après les avoir comptées, on n'ait pas dit que l'inscription étoit un calendrier.

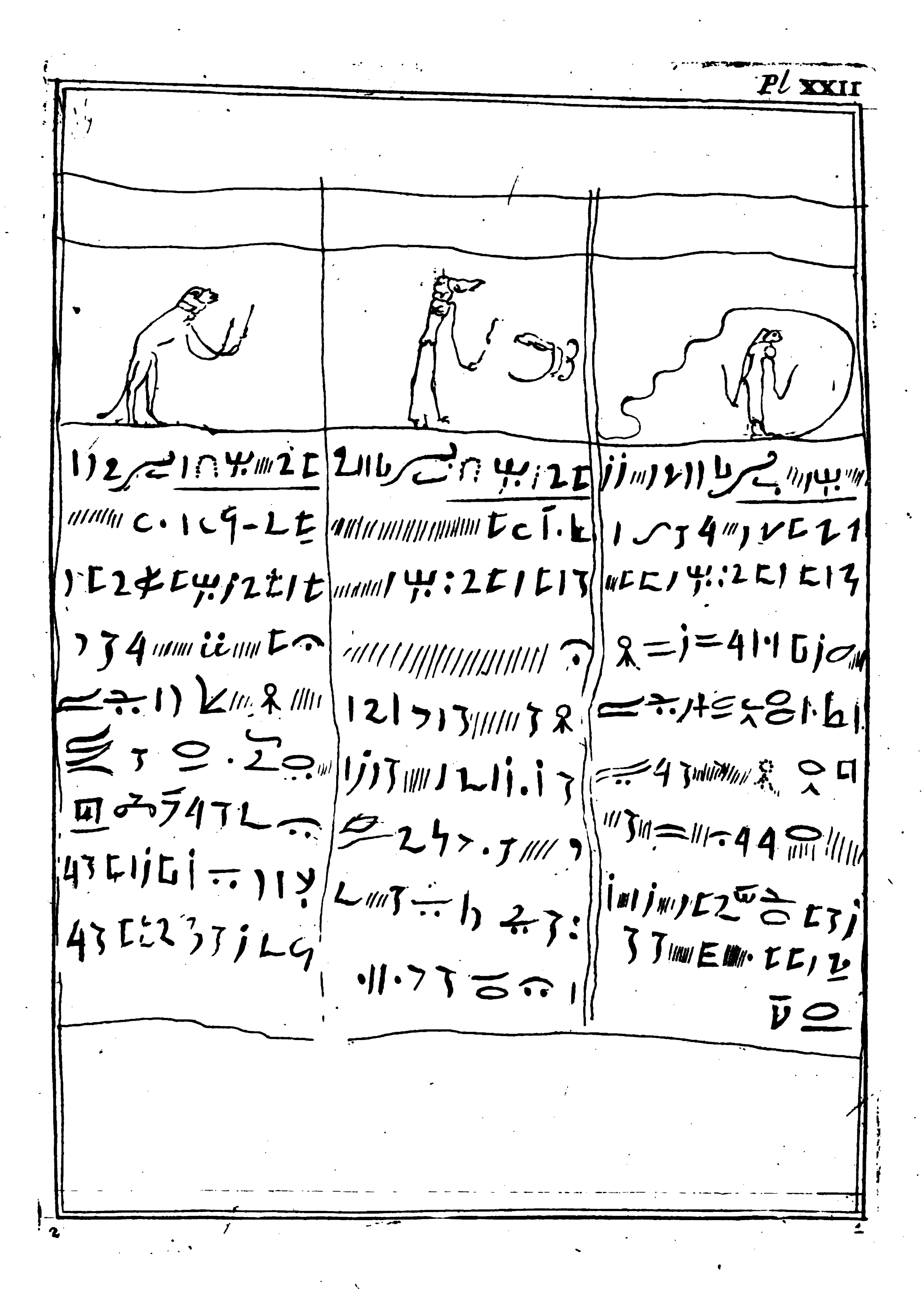
Oedip. Ægypt. tom. 3. p. 424.

Tom. 2. pag. 161.

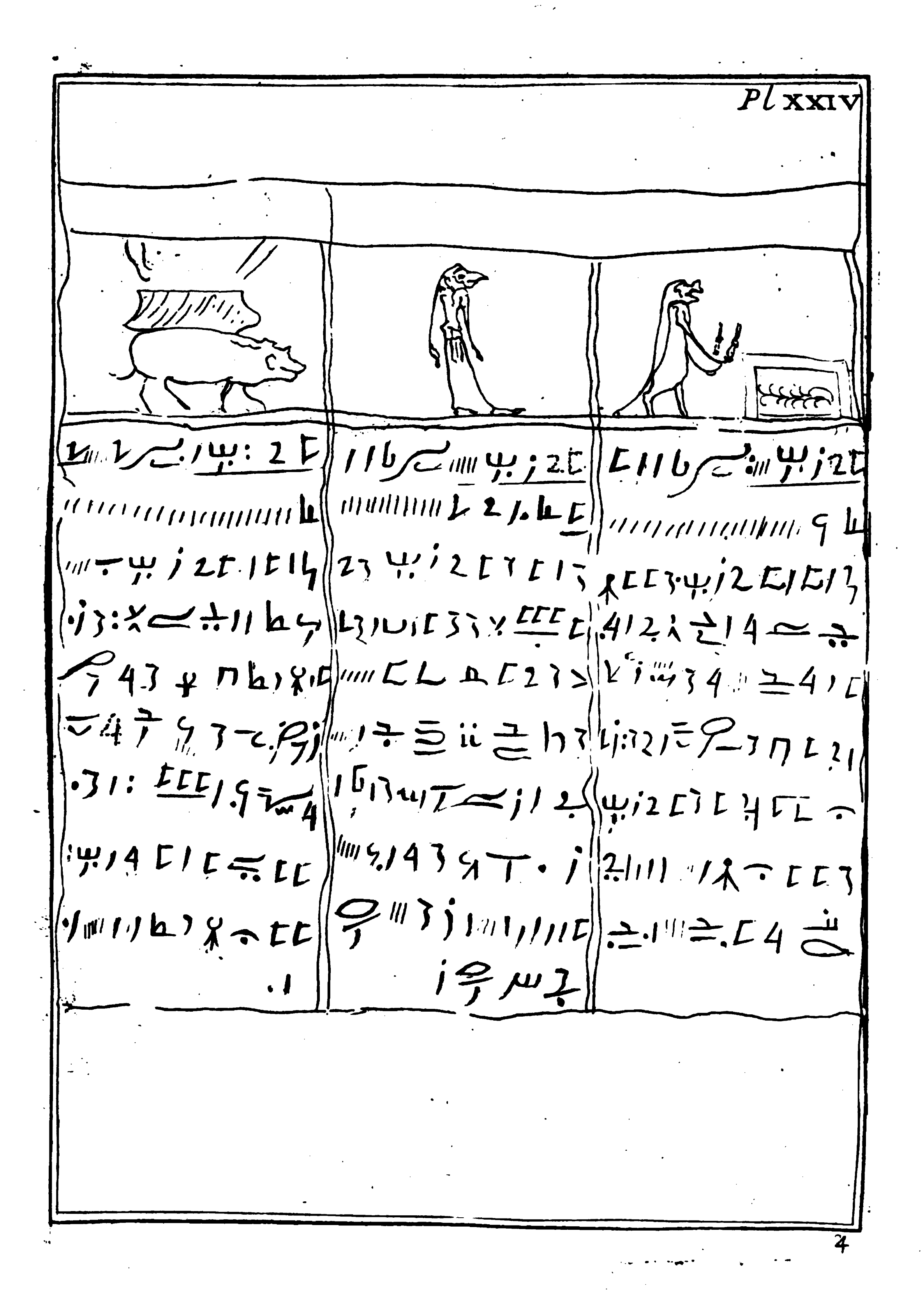
En vain, pour donner ce nom au fragment de toile que nous avons sous les yeux, diroit-on que le nom de chaque mois est écrit en lettres rouges au commencement de chaque colomne. Il seroit aisé de se convaincre du contraire: les noms des mois Egyptiens sont dans les Auteurs Grecs, & nous ont été conservés par les Cophtes; & quoique nous ignorions comment les Egyptiens les figuroient, nous sçavons cependant qu'ils ne les écrivoient pas tous de la même maniére; par exemple, le nom du mois Thoth, & celui du mois Epiphi n'ont aucune lettre qui leur soit commune; & les mots Pharmuti & Choiac, qui désignent deux autres mois de l'année Egyptienne, diffèrent sensiblement l'un & l'autre. Or les mots tracés en rouge dans la bande de toile, ou sont composés des mêmes lettres,

Pl. XXI





Pl XXIII


Pl XXIV

ou n'en contiennent qu'un nombre égal. Je m'en suis assûré par le plus scrupuleux examen, & j'ai fait toutes les combinaisons possibles pour justifier la conjecture du P. de Montfaucon : elle méritoit d'être suivie ; la lecture de douze mots de la langue Egyptienne nous auroit procuré une partie de son alphabet ; mais des tentatives réitérées m'ont simplement acquis le droit d'avouer mon ignorance, tant sur le sujet de l'inscription, que sur les figures qui l'accompagnent.

Il me semble qu'on tireroit de plus grands avantages de ce monument, si au lieu de s'obstiner à percer ces ténébres, on tâchoit de remonter par son moyen à l'origine de l'écriture, & d'en suivre le développement & les progrès : si l'on cherchoit enfin à connoître la forme des anciennes lettres, & le pays où l'on a commencé à les employer. Ces questions & tant d'autres semblables ne pourront jamais être éclaircies par les témoignages des Auteurs Grecs & Latins. Souvent peu instruits des antiquités de leur pays, ils n'ont fait que recueillir des traditions incertaines, & multiplier des doutes auxquels on préféreroit volontiers l'ignorance la plus profonde : c'est aux monumens qu'on doit recourir. Quand ils parleront clairement, il faudra bien que les anciens Auteurs s'accordent avec eux.

Avant le commencement de ce siécle on ne connoissoit point l'écriture courante des Egyptiens, & plusieurs Critiques la confondoient tantôt avec celle des anciens Hébreux, & tantôt avec les hiéroglyphes ; mais depuis cette époque il nous est venu plusieurs fragmens, qui ont fixé nos idées ; & il faut espérer que de nouvelles recherches nous en procureront un plus grand nombre. Conservons avec soin des restes si précieux, & tâchons de les mettre en œuvre, en suivant l'exemple de celui des Modernes qui a répandu les plus grandes lumiéres sur la question de l'antiquité des lettres. M. Warburton a détruit l'erreur où l'on étoit que les Prêtres Egyptiens avoient

The div. Legat. of Moses, l. IV, sect. 4.

inventé les hiéroglyphes pour cacher leur ſcience : il a diſtingué trois époques principales dans l'art de ſe communiquer les idées par écrit ; ſous la premiére, l'écriture n'étoit qu'une ſimple repréſentation des objets, une véritable peinture ; ſous la ſeconde elle ne conſiſtoit qu'en hiéroglyphes, c'eſt-à-dire, en une peinture abbrégée, qui, par exemple, au lieu de repréſenter un objet entier, n'en repréſentoit qu'une partie, un rapport, &c. Enfin ſous la troiſiéme époque les hiéroglyphes altérés dans leurs traits devinrent les élémens d'une écriture courante : (*a*) ainſi les lettres Egyptiennes proprement dites n'étoient au fond que des hiéroglyphes pareils à ceux des obéliſques, mais ſimplifiés & modifiés par le beſoin & par l'uſage. M. Warburton auroit pû mettre cette excellente théorie à portée de tout le monde, en plaçant dans une premiére colomne une ſuite d'hiéroglyphes, & dans une ſeconde les lettres qui en ſont dérivées ; mais ſans doute que les bornes qu'il s'étoit preſcrites ne lui ont pas permis d'entrer dans ce détail. Quoi qu'il en ſoit, tous ceux qui recherchent l'origine des Arts & des connoiſſances humaines, peuvent vérifier le ſyſtême du ſçavant Anglois, & ſe convaincre que les lettres Egyptiennes ne ſont que des hiéroglyphes déguiſés. Nous avons aſſez de ſecours pour entreprendre cet examen. Les Recueils des Antiquaires offrent pluſieurs monumens Egyptiens chargés d'hiéroglyphes : & la ſeule

(*a*) Je ne prétends pas avancer que la deuxiéme eſpéce d'écriture ſoit au fond la même que la troiſiéme, ni que l'une ſoit une ſuite néceſſaire de l'autre. Les hiéroglyphes étant des ſignes repréſentatifs des idées, différent eſſentiellement des lettres qui ne ſont que des ſignes repréſentatifs des ſons. Que deux hiéroglyphes ſimples ſoient joints enſemble, il n'en réſultera pas un mot, mais un hiéroglyphe plus compoſé, & repréſentatif d'une idée plus compliquée. Pour qu'un hiéroglyphe devienne une lettre, il faut qu'il change abſolument de nature. Ainſi quand je dis que les lettres Egyptiennes tirent leur origine des hiéroglyphes, je veux dire ſimplement qu'en inventant l'écriture courante on prit des hiéroglyphes déja connus pour les faire ſervir d'élémens au nouvel alphabet, & que les lettres Egyptiennes conſervent à-peu-près la forme & non la valeur des hiéroglyphes. C'eſt ſous ce ſeul point de vûe que j'ai cru devoir enviſager ici le principe de M. Warburton.

bande de toile que l'on publie ici suffiroit pour donner une idée de l'écriture courante ; fidélement copiée sur l'original, elle contient presque toutes les lettres de l'alphabet, & celles qu'elle n'a point se trouveront sur les monumens que je vais indiquer.

1°. Une bande de toile tirée d'une mumie, & envoyée en France par M. Maillet. M. Rigord de Marseille la fit graver, & la publia avec une assez longue dissertation dans les Mémoires de Trévoux. Juin 1704.

2°. Une inscription insérée dans le second volume de l'Antiquité expliquée. Pl. CXI.

3°. Une autre inscription qui se trouve dans le Supplément de l'Antiquité expliquée. T. II. Pl. LIV.

4°. J'ai entre les mains la copie d'une quatriéme inscription Egyptienne, trouvée sur un rouleau de toile qu'un curieux de Marseille conserve dans son cabinet.

Tous ces monumens donnent une premiére sorte d'écriture assez uniforme. En les rapprochant les uns des autres, on formera une liste de caractères en usage parmi les Egyptiens ; mais afin de ne pas trop grossir cette liste, il faut observer que dans l'écriture dont nous parlons, on plaçoit quelquefois plusieurs lettres au-dessus l'une de l'autre, & que d'autres fois certaines lettres ne paroissent distinguées entr'elles que par des espéces d'accens & de points. Il faut avoir égard à ces singularités, & l'on trouvera qu'après les réductions qu'elles donnent occasion de faire, la liste des caractères Egyptiens est encore très-nombreuse ; ce qui vient peut-être de ce que la même lettre se configuroit diversement, suivant la place qu'elle occupoit dans un mot. Mais comme il s'agit bien moins ici de découvrir l'alphabet de la langue Egyptienne, que de s'assûrer qu'il émanoit des hiéroglyphes, il suffira d'avoir une assez grande quantité de lettres isolées, & de les comparer avec les figures représentées sur les monumens Egyptiens. Or je puis assûrer que l'on appercevra entr'elles la liaison la plus

intime, & les rapports les plus sensibles; & pour s'en convaincre, on n'a qu'à jetter les yeux sur le N°. I. de la XXVI[e]. Planche. J'y ai fait graver sur une premiére colomne une suite d'hiéroglyphes tirés la plûpart des obélisques, & dans une colomne correspondante, les lettres Egyptiennes qui viennent de ces hiéroglyphes. On trouvera, par exemple, que le premier hiéroglyphe représentant une barque, a produit un élément d'écriture dont la valeur a pû varier, suivant les points ou les traits dont il étoit affecté; que le troisiéme hiéroglyphe, qu'on croit être l'image d'une porte, en perdant son arrondissement, a formé la lettre qui lui est paralléle; que la figure d'homme ou d'animal accroupie au N°. IV. est devenue une lettre qui ne conserve que les linéamens du symbole original; enfin que le serpent figuré si souvent sur les monumens Egyptiens N°. XIX. s'est changé en un caractère qui retrace encore aux yeux les sinuosités de ce reptile. On trouvera aussi que d'autres hiéroglyphes, tels que le 2. le 5. le 6. le 11. le 13. &c. ont passé dans l'écriture courante, sans éprouver le moindre changement. Au reste, ce n'est ici que le léger essai d'une opération qui pourroit être poussée plus loin, & dans laquelle on appercevroit peut-être des rapports différens de ceux que j'ai établis entre certaines lettres & certains hiéroglyphes; mais en général l'examen des lettres Egyptiennes prouve visiblement leur origine; & plus il est approfondi, plus il sert à confirmer le sentiment de M. Warburton.

Ce n'est pas seulement à cette premiére espéce de lettres que le principe de cet Auteur s'applique. On doit l'étendre encore à une sorte d'écriture Egyptienne que les monumens nous présentent, & dont on trouvera un modéle au N°. II. de la Planche XXVI. C'est une inscription publiée assez peu correctement par M. Rigord [a], & par le P. de Montfaucon, [b] & dont je donne une copie plus exacte d'après l'original que j'avois vû dans le cabinet de feu M. le

[a] Mém. de Trévoux, Juin 1704.
[b] L'Ant. expliq. Tom. II. Pl. LIV.

le Président de Mazaugues. Il s'en trouve de semblables & en grande quantité sur les rochers du Mont Sinaï, & Pocock en a rapporté plus de 80. dans la Relation de son voyage. Mais il auroit dû nous avertir que quelques-unes de ces inscriptions sont en Arabe, & que d'autres fois on voit des mots de cette langue mêlés confusément avec des mots Egyptiens. Cependant quoique Pocock ait tout copié sans choix & sans distinction, sa copie même prouve le sentiment que j'avance. L'écriture y est disposée dans un ordre naturel; on n'y voit pas ces espéces de points, d'accens & de traits qui sont sur notre bande de toile; en un mot, elle est assez ressemblante à celle de l'inscription que je produis.

Descrip. of the East, t. 1. p. 148.

En admettant cette double espéce de lettres, on est d'accord avec les Anciens qui reconnoissent deux sortes d'écritures Egyptiennes, celle qu'ils appelloient sacerdotale, & celle qui étoit connue sous le nom de vulgaire. La premiére consacrée à des usages religieux, & propre à voiler les mystères de la théologie, étoit sans doute très-difficile à lire, & c'est peut-être celle des bandelettes des mumies : la seconde devoit être plus simple & plus familiére. C'est, à mon avis, celle de la plûpart des inscriptions du Mont Sinaï, & de l'inscription gravée dans la Planche XXVI.

Hérod. lib. II. c. 36.

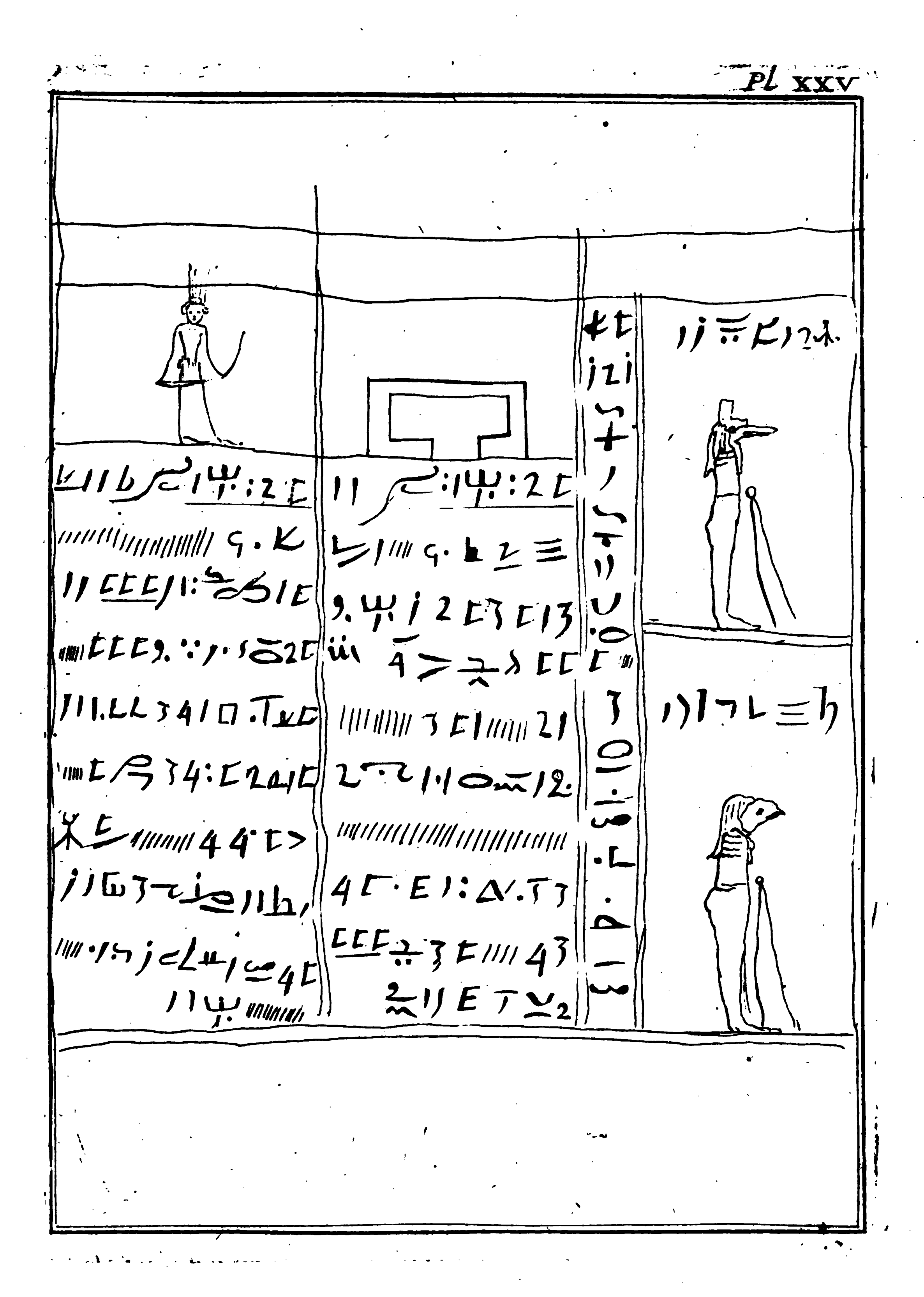
J'ignore si ces deux sortes d'écritures ont été formées l'une de l'autre; mais il me paroît qu'elles avoient quelques lettres qui leur étoient communes; &, ce qui est plus essentiel à mon objet, qu'elles tiroient également leur origine des hiéroglyphes. Cette derniére proposition a été prouvée plus haut par rapport à la premiére espéce de lettres Egyptiennes; & elle le sera, je crois, quant à la seconde, si l'on veut faire attention au N°. III. de la Planche XXVI. où l'on a représenté dans une colonne quelques lettres Egyptiennes tirées de l'inscription gravée au N°. II. & dans une colonne relative les hiéroglyphes

qui ont produit ces lettres. Ainsi, sous quelque aspect qu'on envisage les caractères Egyptiens, tout concourt à prouver qu'ils viennent des hiéroglyphes, & à donner une sorte d'évidence au principe de M. Warburton.

Ce point une fois établi, il faudroit examiner si les lettres Egyptiennes ont formé les Phéniciennes. Cette question est d'autant plus difficile à résoudre, que les monumens Phéniciens sont encore plus rares que ceux des Egyptiens; nous ne connoissons qu'une de leurs inscriptions, qui n'a pas même été trouvée en Phénicie. Nous avons quelques médailles frappées à Tyr, à Sidon, en Sicile, à Carthage, à Malthe, &c. avec des caractères qui, relativement à ces divers pays, semblent avoir éprouvé quelqu'altération. Cependant il paroît en général qu'ils ont une très-grande affinité avec les Egyptiens; & j'en donnerai pour preuve les monumens dont j'ai parlé, & sur-tout l'inscription de la Planche XXVI. L'écriture ressemble si fort à la Phénicienne, que M. Rigord n'a pas craint de lui donner ce nom : mais le P. de Montfaucon & le P. Calmet en ont mieux jugé, en la déclarant Egyptienne. En effet, elle est gravée au-dessous d'un bas-relief Egyptien; & de plus elle ne présente point de lettre qui ne soit dans notre bande de toile, & dans les inscriptions du Mont Sinaï. Qu'il me soit donc permis d'avancer comme un principe presque démontré, que les lettres Egyptiennes doivent leur origine aux hiéroglyphes, & comme une très-forte conjecture qu'elles ont à leur tour donné naissance aux Phéniciennes : les Grecques viennent des unes ou des autres. Les lettres semblent donc avoir passé des Egyptiens aux Phéniciens, aux Grecs, aux Latins, &c.

Mém. de Trévoux, Juin 1704.

Il suit de-là que rien ne faciliteroit plus l'intelligence de l'écriture Egyptienne, que celle des caractères Phéniciens, dont on nous a donné quelques alphabets, avec lesquels on ne peut rien expliquer. On sera peut-être plus



N.° I.er

Hieroglyphes.	Lettres.	Hieroglyphes.	Lettres.
1.		12.	
2.		13.	
3.		14.	
4.		15.	
5.		16.	
6.		17.	
7.		18.	
8.		19.	
9.		20.	
10.		21.	
11.		22.	E

Inscription N.° II.e *Egyptienne.*

N.° III.e

Hieroglyphes.	Lettres.	Hieroglyphes.	Lettres.
1. H H	H	5. Δ	Δ
2.		6.	
3. X	X	7.	4
4.			

P. L. Charpentier Sc.

heureux dans la suite, & j'ose le présager sur deux raisons également fortes : 1°. parce que le Phénicien ressembloit extrêmement au Samaritain, tant par rapport au fond de la langue, que par rapport à la forme des lettres. 2°. parce que sur des médailles frappées en Phénicie, on croit voir le nom de quelques villes exprimé dans la langue du pays. Si ces monumens se multiplient, s'il s'en découvre de plusieurs villes différentes qui donnent lieu à des interprétations également suivies, également certaines, on pourra se flater d'avoir un véritable alphabet Phénicien ; & c'est alors qu'on devra s'exercer sur l'écriture Egyptienne dont on voit un fragment au N°. II. de la Planche. Je doute cependant que le succès réponde pleinement aux efforts qu'on fera. Pour retrouver l'alphabet d'une langue qu'on ne parle plus, il faut sçavoir au moins que cette langue a bien des rapports avec quelqu'une de celles que l'on connoît ; comment pourroit-on autrement faire des analyses & des combinaisons ? comment fixer la quantité de lettres qu'on doit réunir pour en composer un mot ? or il paroît que la langue Egyptienne dont il s'est conservé bien des mots dans les anciens Auteurs & dans la langue Cophte, différoit essentiellement de la Phénicienne ; & par une conséquence nécessaire, que nous manquons de points d'appui pour nous élever jusqu'à elle, & parvenir à l'intelligence des caractères qu'elle employoit.

Mais si cela paroît vrai quant à l'écriture rapportée au N°. II. de la Planche XXVI. la chose est encore plus certaine à l'égard des lettres tracées sur notre bande de toile. Comme elles ont encore moins de conformité avec les Phéniciennes, & que les abbréviations y sont très-fréquentes ; elles seront mille fois plus difficiles à pénétrer, & je ne sçai si l'on ne pourroit pas dire qu'elles seront à jamais inaccessibles aux efforts des Sçavans. Mais je ne prétends pas fixer le terme de leurs recherches & de leurs

eſpérances ; & quels que ſoient les progrès que l'on fera dans ce point de critique, je ſerai content ſi les obſtacles que je viens de détailler ſommairement ſervent d'excuſe à ceux dont les efforts deviendront inutiles, & relévent la gloire & le mérite de ceux qui auront réuſſi.



ANTIQUITÉS ÉTRUSQUES.

12. PLANCHES. XVI=à=XXVII.



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES ET ROMAINES.

SECONDE PARTIE

DES ÉTRUSQUES.



JE commencerois cette feconde partie de mon Ouvrage par des recherches fur l'origine des Etrufques, fi l'Antiquité me fourniffoit les fecours néceffaires. Mais aucun de leurs Hiftoriens n'eft venu jufqu'à nous ; & la plûpart de leurs infcriptions que le temps a épargnées, font inexplicables, ou peuvent tout au plus nous donner une idée imparfaite de la langue qu'ils parloient, & nous apprendre certains ufages qui leur

étoient propres. Quelques traits répandus dans les Auteurs que nous avons, prouvent que ce peuple étoit courageux, qu'il étoit puissant, & qu'il eut pendant un temps l'empire de la mer. Le luxe dans la suite diminua considérablement ses forces, l'énerva même, & le prépara par dégrés au joug des Gaulois & des Romains. Il étoit superstitieux à l'excès, toûjours occupé à tirer des présages du vol des oiseaux, ou à étudier la volonté des Dieux dans les entrailles des victimes. Il se livroit avec passion aux jeux, & aux spectacles, qui faisoient partie de sa Religion, & qu'il ensanglanta le premier par les combats de Gladiateurs. Cependant il aima les Arts, & les cultiva avec succès. M. Buonarotti a cru qu'il en devoit la connoissance aux Egyptiens, & a conjecturé de-là que les Etrusques descendoient de cet ancien peuple. Quoique cela soit incertain, il faut avouer qu'il n'est pas difficile de sçavoir quel pays a été la source & le berceau des Arts. Strabon dit que les murs des temples Egyptiens étoient ornés d'ouvrages de sculpture, semblables aux plus anciens ouvrages des Grecs & à ceux des Etrusques. Ajoûtez à ce témoignage que ces deux Nations ont également été dans l'usage de représenter sur leurs monumens des gryphons & des lions aîlés, & de graver des inscriptions sur les statues mêmes; & que les pyramides élevées sur le tombeau de Porsenna ne permettent pas de douter qu'il y ait eû un commerce réciproque entre les Egyptiens & les Etrusques. On ne peut en fixer l'époque : mais il remonte sans doute à des temps fort reculés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Etrusques s'écartérent du goût & des usages qu'ils avoient d'abord reçûs. Ils eurent dans leur Religion des cérémonies particuliéres, & dans leurs Arts des pratiques que les Egyptiens n'avoient pas connues; aussi leurs monumens qui se trouvent postérieurs à ce changement, n'ont rien conservé de la maniére Egyptienne. Le goût & les usages des Grecs ont aussi varié : & si nous ne lisions dans l'histoire l'origine

Diod. Sic. *l.* 5. *p.* 316.
Athen. *l.* 4.
Tite-Live, *lib.* 7.
Tert. *de spect. c.* 2.
Ath. *l.* 4. *p.* 153.
Id. c. 15. *p.* 700.
Supl. à Dempster, *p.* 103.
L. 18. *p.* 806.
Pline, *l.* 36. *c.* 13.

& les progrès des connoiſſances qui les font admirer de la poſtérité, leur commerce avec les Egyptiens ſeroit encore plus douteux que celui des Etruſques avec ce même peuple. Mais comment chez les Etruſques, qui ont emprunté tant d'uſages des Egyptiens, ne trouve-t-on aucune trace des embaumemens & des cérémonies introduites pour honorer la mémoire des morts? Elles n'ont pas apparemment été reçûes en Etrurie. Ce qui ſemble condamner l'opinion de ceux qui croient que les Etruſques ont été une Colonie Egyptienne : car les nouveaux peuples ont toûjours conſervé les principaux uſages de ceux à qui ils devoient leur origine.

Après ces réflexions générales, je vais dire quelque choſe de chacun des Arts cultivés par les Etruſques, & dont il nous reſte de belles productions ſur des monumens ſans nombre. Un Ordre d'Architecture fut inventé en Etrurie dans le même temps que les Grecs convinrent de s'aſſujettir aux quatre Ordres qu'ils nous ont laiſſés. Une pareille invention eſt le fruit d'un talent décidé pour l'Architecture ; elle ne peut s'établir que par une longue ſucceſſion de temps ; & pour la mettre en vogue, il faut conſtruire beaucoup d'édifices ſuperbes, où elle ſoit heureuſement exécutée. Quelque brillante qu'ait donc été la réputation de celui qui inventa l'Ordre dont je parle, il eſt à préſumer qu'il n'a été reçû de toute la Nation qu'après qu'on en a eû remarqué l'effet. D'où il eſt aiſé de conclure que les Etruſques avoient l'intelligence néceſſaire pour perfectionner l'Architecture, & que leur goût les portoit à élever des bâtimens réguliers.

Tous les monumens rapportés par les Auteurs modernes qui ont écrit ſur cette Nation, tels que Dempſter, Buonarotti, Gori, & l'Académie de Cortone, prouvent que les Etruſques connoiſſoient toutes les parties de la Sculpture, & même la gravûre des pierres. Rien n'eſt plus capable de confirmer ce qu'ils ont avancé, qu'un paſſage de Pline, où L. 34. c. 7.

cet Historien assûre qu'il y avoit deux mille statues à Bolsena : & dans le même chapitre il parle d'une statue d'Apollon haute de cinquante pieds. Enfin les Anciens & les Modernes font mention d'une quantité considérable d'ouvrages de sculpture qu'on voyoit dans l'Etrurie : & je ne doute pas que les uns & les autres n'aient été frappés de la beauté de ces monumens. Cependant ils ont négligé le détail de ce qui en fait le mérite. Ils auroient dû, par exemple, passer moins légérement sur le travail exquis des vases, en relever l'élégance & la variété, & faire sentir les agrémens de la maniére dont ils sont traités. En effet, quelle pureté ne remarque-t-on pas dans leurs formes ? quelle sagesse dans quelques-uns de leurs ornemens courans ! quelle légéreté dans le travail de la terre ! quelle justesse dans la position de leurs anses ! Toutes ces parties où regne un goût formé par le vrai, sont trop souvent répétées, pour qu'on puisse les attribuer au hazard. Les Etrusques n'auroient pas produit tant de morceaux inimitables, sans une connoissance parfaite de l'Art, jointe aux plus heureuses dispositions naturelles ; en sorte que tout ce qui est sorti de leurs mains a un caractère original qu'on ne sçauroit confondre avec aucun autre.

Quoiqu'il ne nous reste point de monumens de leur peinture, il est certain que cet Art leur fut connu, & qu'ils le mirent fréquemment en pratique. Les opérations les plus simples préparent ordinairement aux plus composées ; & puisqu'il y avoit parmi eux d'habiles Graveurs, & de célébres Sculpteurs, on doit croire qu'ils excelloient aussi dans la peinture. Les desseins que nous voyons sur leurs vases & sur la plus grande partie de leur poterie de terre, sont exécutés de maniére à être en quelque sorte inaltérables. Il est vrai qu'ils ne nous offrent tout au plus que trois ou quatre couleurs, & qu'ils ne nous font naître que l'idée d'une peinture mise à plat, & sans aucune dégradation ; mais ils prouvent que la peinture étoit pratiquée en

Voyez l'explication de ce travail, Pl. XXIX. N. 1.

en Etrurie, ſelon l'uſage ordinaire aux autres Nations: car il faut poſſéder un Art, en connoître à fond toutes les fineſſes & toutes les parties, pour en repréſenter l'effet au Spectateur, non-ſeulement par un moyen équivalent, mais encore convenable à la matiére que l'on emploie, & dont les différences ſont ſi grandes, qu'elles exigent des opérations abſolument oppoſées. Telles ſont les réflexions que l'on fait ſur ce travail, après avoir examiné avec attention les ouvrages de terre cuite qui nous viennent des Etruſques.

On ne peut donc refuſer à ce peuple un goût ſûr & décidé pour les Arts. Il ſuffit, pour s'en convaincre, d'obſerver la variété & la différence que les temps ont miſes dans leurs maniéres de deſſiner, mais plus encore l'habitude ancienne & conſtante où ils étoient de manier la terre, de travailler le marbre, & de fondre & retoucher les métaux. Je remarquerai en finiſſant qu'Arimnus, un de leurs Rois, jugea à propos d'envoyer ſon throne au temple de Jupiter Olympien, & qu'il fut le premier des étrangers qui ſe diſtingua par une pareille offrande. *Pauſ. Voyage d'Elid. l. 5. c. 12.*

PLANCHE XXVII.

N°. I.

CETTE figure de bronze dont la hauteur eſt de quatre pouces cinq lignes, a ſur la tête une eſpéce de capot, & une ſimple tunique couvre la moitié de ſon corps. M. Gori en a fait graver une dont le capot eſt prolongé de chaque côté, & dont la tunique deſcend juſqu'aux talons. Comme ce vêtement étoit propre aux gens de la campagne, il conjecture que ce bronze repréſentoit la Divinité qui préſidoit à leurs travaux. Celui que je poſſéde eſt d'une très-haute antiquité : la groſſiéreté de l'ouvrage & le mauvais goût de l'Artiſte en ſont une preuve évidente. Je l'ai fait deſſiner ſous trois aſpects, pour faire mieux ſentir *Muſ. Etruſ. XCVII.*

la bizarrerie de ſon ajuſtement. Sa plinte très-mince & fondue avec la figure eſt percée de trois trous, ſelon la ſuperſtition des Etruſques, dont on verra l'explication plus bas.

N°. II.

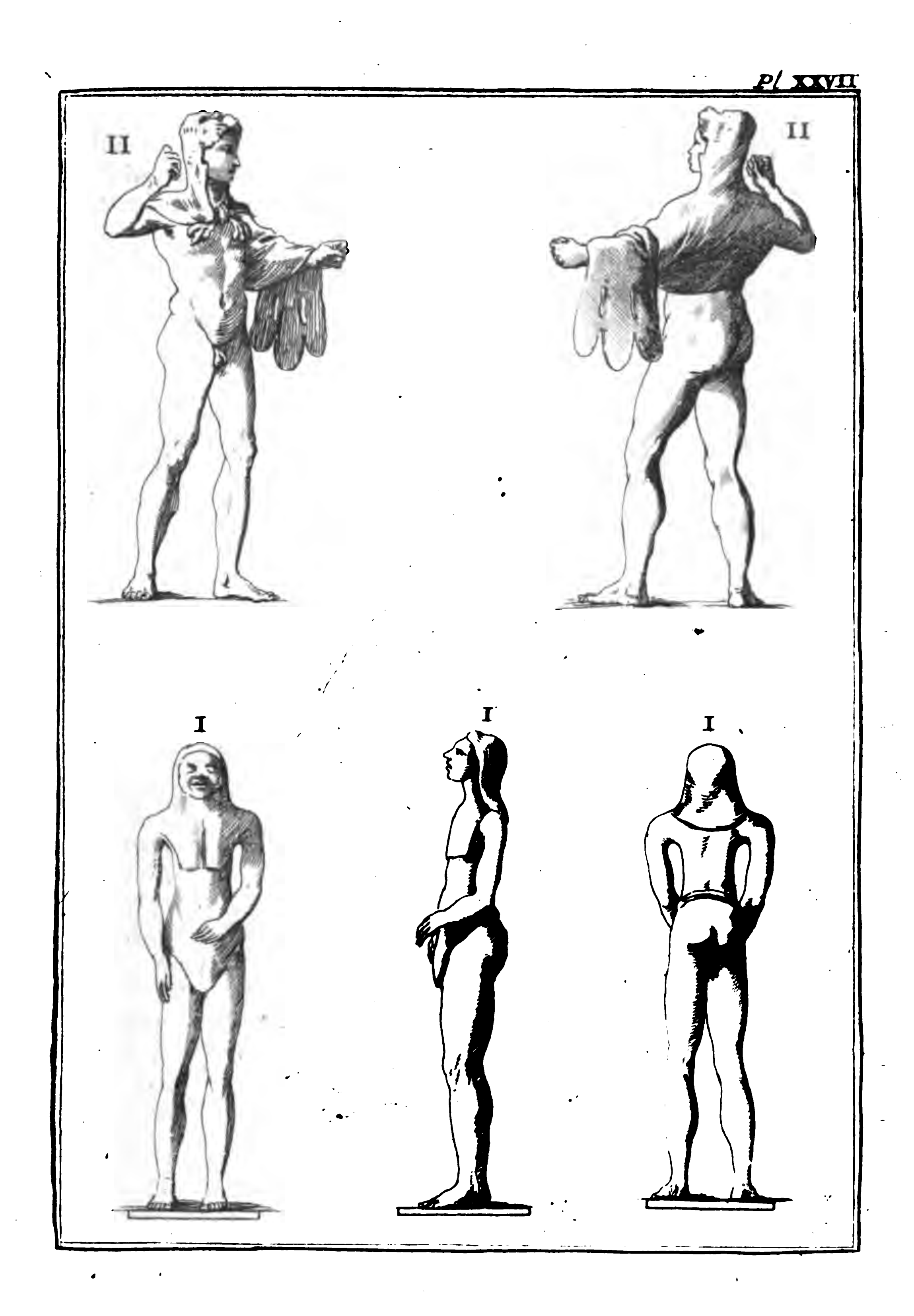
Cette figure d'Hercule haute de ſix pouces & une ligne eſt très-bien conſervée. Il ne manque à ce bronze que les attributs qu'elle tenoit dans ſes mains. Quoique de la même fabrique que la précédente, elle eſt d'un travail moins ancien. J'en ai une autre qui n'a que deux pouces de hauteur : & le cabinet du Roi en conſerve deux ou trois qui préſentent peu de différences ; mais aucune ne reſſemble aux quatre que l'on voit dans le *Muſeum Etruſcum*, Planche LXX.

PLANCHE XXVIII.

N°. I.

La rudeſſe du deſſein fait juger que cette figure a *été* faite dans l'enfance de l'Art : mais la fonte en eſt d'une beauté digne des plus grands Maîtres. On ignoroit la maniére d'exprimer les plis des drapperies ; & au lieu des ornemens dont on auroit voulu enrichir celles-ci, on ſe contentoit d'y ſuppléer par des points, comme nous en voyons dans ce bronze. Il me paroît une des plus anciennes figures que nous ayons des Etruſques. La ſéparation des bras & des pieds, une forte d'action & de mouvement qu'on obſerve dans la figure, les points même qui marquent les plis & les ornemens, le goût du deſſein & le caractère de la tête & de la coëffure, tout en un mot n'a que des rapports très-éloignés avec les Egyptiens. Je croirois donc que cette figure & celles qui lui reſſemblent ont précédé le commerce des Etruſques avec l'Egypte. Ce bronze a cinq pouces cinq lignes de haut. Il ſemble repréſenter une Divinité qui doit être miſe au rang des plus anciennes que l'on voit dans le

Pl. XXVII



Pl XXVIII



Museum Etruscum. Le travail & la forme en sont tout-à-fait semblables. M. Gori lui donne le nom de Junon. Mais celle que le même Auteur appelle *Dea Volumna* ou *Volturna*, & qu'il regarde comme une Divinité propre des Etrusques, est encore plus ressemblante à celle-ci. Rien ne s'oppose au sentiment de M. Gori : mais il n'en apporte aucune preuve. Au reste ce n'est point du tout parce que le petit monument que je présente a les yeux ouverts, que je vais attaquer ce que dit cet Antiquaire par rapport aux yeux fermés de celui qu'il nous a donné : il prétend qu'il fut impossible à Dédale de surmonter les différentes difficultés qu'il trouvoit dans le mouvement & l'expression des figures ; & que l'ouverture des yeux fut une des choses qu'il évita le plus soigneusement, par l'impossibilité où il étoit de l'exécuter. Je n'admettrai jamais cette conjecture, parce que chaque pays a son Dédale, & que celui des Grecs a peu influé sur les Etrusques. Je conviens que les Grecs ont tellement surpassé les autres peuples, que leurs rares talens ont enlevé tous les suffrages, & qu'ils ont persuadé tout ce qu'ils ont voulu dire d'eux-mêmes. Mais cette supériorité n'éblouit pas les critiques qui ont du discernement. L'homme étant naturellement porté à l'imitation, & les yeux étant l'objet dont il est le plus frappé, à cause de leur expression, & qu'ils sont les miroirs de l'ame, les Sculpteurs se sont toûjours appliqués à les traiter. Ils les ont souvent mal rendus : mais ils ont constamment fait des efforts pour les représenter. Sans parler des caisses de mumies, sur lesquelles il semble qu'ils devoient être fermés, & où néanmoins ils sont toûjours ouverts ; les plus mauvais desseins des Sauvages de l'Amérique nous les représentent comme ils les voient le plus ordinairement, c'est-à-dire, ouverts. Indépendamment de ces exemples tirés de l'expérience, les hommes se suivent & se ressemblent dans les premiers pas de leurs découvertes ; & ce que nous connoissons de l'histoire du Planche 27.

monde nous met à portée de juger des progrès que l'esprit a fait dans les Arts, dont quelques-uns ont été perdus plus d'une fois, & retrouvés de la même façon qu'ils avoient été inventés.

N°. II.

CETTE figure de bronze dont la hauteur est de quatre pouces neuf lignes, n'est pas à beaucoup près d'une antiquité si reculée que la précédente. Le travail en est très-bon, & la fonte admirable. La coëffure, la drapperie, & l'ornement dont elle est bordée méritent une attention particuliére. Plus on en apporte à l'examen des figures Etrusques, & plus on y remarque de différences sensibles par rapport au temps où elles ont été faites ; ce qui prouve l'amour, le génie & l'aptitude de cette Nation pour les Arts. Mais de quelque façon que l'on regarde les progrès des Etrusques dans les Arts, cette figure paroîtra toûjours admirable, soit pour le détail de son dessein, soit pour l'exécution de la fonte & du ciselet. Elle est rapportée sous deux aspects au même numéro.

N°. III.

CETTE pierre gravée sur une agathe noire, traversée dans son milieu par une raie blanche, qui en terme de l'Art se nomme une agathe barrée, est une preuve que les Etrusques n'ignoroient aucune des opérations des Arts. La gravûre en creux entraîne avec elle une infinité de connoissances & de pratiques difficiles. Cet homme nud qui tient un tronçon de corps auquel les deux bras sont encore attachés, est un de ces sujets que l'on doit se contenter de décrire. Cette image est peut-être celle d'un supplice.



PLANCHE XXIX.

N°. I.

Ce petit vase de terre cuite a cinq pouces de hauteur jusqu'à la partie la plus élevée de son anse, & sa largeur est de deux pouces deux lignes. Les figures dont il est orné sont exactement rapportées & développées sous le même N°. La principale figure est à genoux, & semble offrir à une Divinité inconnue les prémices des fruits de la terre. Elle a derriére elle un âne qu'elle tient par le licol. Il n'est pas facile de dire quel est le peuple à qui nous devons ce vase. Si d'un côté le goût du dessein, la forme bizarre de la Divinité, & la ressemblance parfaite du sujet qui y est traité avec celui que l'on trouve sur un monument Egyptien, publié par le P. de Montfaucon, concourent à faire mettre ce vase au nombre des antiquités Egyptiennes: d'un autre côté le travail de la terre semble devoir le faire attribuer aux Etrusques. Aussi M. Gori, en rapportant un vase où l'on voit à-peu-près la même composition, n'a pas craint de le regarder comme un monument de cette Nation, & d'en conclure qu'elle avoit emprunté des Egyptiens l'art de travailler & d'orner les ouvrages de terre. Quelqu'ingénieuse que soit cette conjecture, je doute que les Egyptiens aient connu la pratique dont le sçavant Italien leur fait honneur. Il est du moins certain que tous leurs vases sont d'une seule couleur. Je croirois donc que le vase gravé dans cette Planche, & celui de M. Gori ont été faits en Etrurie; & qu'étant destinés à être portés en Egypte, on avoit eu soin de les décorer de représentations qui étoient du goût des Egyptiens. J'établirois volontiers sur cette conjecture la réputation des manufactures des Etrusques, & le commerce qu'ils faisoient en Egypte; mais je passe à un objet plus intéressant: & je vais décrire, autant qu'il me sera possible, la nature

Antiq. exp. t. 2. p. 11. Pl. 139.

Mus. Etrus pl. 161.

du travail que le vase nous présente. Pour le concevoir, il faut observer d'abord que le fond est noir, que les figures sont rouges, & que ces deux couleurs sont également relevées par une couleur blanche. La terre de tous les ouvrages Etrusques paroît avoir été choisie avec soin. C'est une argille pure & fine, dont on a séparé par le lavage le sable & les parties grossiéres. On ne peut douter que ces terres n'aient été formées sur le tour ou sur la roue; & cette opération, ainsi que la préparation des matiéres, a été précisément la même que celle de nos travaux en fayence & en porcelaine. J'ai remarqué deux sortes de terres dans leurs différens ouvrages. L'une blanche, & l'autre noire. Il est vrai que cette derniére ne se trouve pas employée aussi fréquemment que la premiére. Plus on examine ces ouvrages, & plus on voit qu'ils ont été réparés avec le plus grand soin avant que d'être mis au feu. Ces morceaux ainsi préparés ont été cuits très-légérement, pour faire ce que nous nommons le biscuit, sur lequel on met ensuite la couverte ou l'émail. Si l'on appliquoit cette couverte sur les morceaux avant que de les cuire, elle pénétreroit la terre, ou plûtôt elle s'incorporeroit dans ses pores, & il seroit très-difficile de la bien enlever, comme la chose étoit nécessaire dans la pratique des plus beaux ouvrages de ce pays. Cette couverte placée en tout autre temps auroit empêché d'exécuter avec une aussi grande délicatesse d'outil, les desseins dont ces ouvrages sont ornés. La terre étant cuite est moins inégale & plus dense, & la couverte ne s'attache que médiocrement lorsqu'elle n'a reçû qu'un feu léger; alors il est aisé de l'enlever, ou plûtôt de la découper, sans qu'elle laisse la trace la plus légère. Cette couverte étoit faite avec une terre *bolaire* très-*martiale*, la même que celle que nous employons dans notre fayence, connue sous le nom de manganèze, ou *maganesia vitriariorum*. Cette terre prend aussi dans la cuite une couleur rouge très-foncée, mais qu'il est facile

de rendre noire avec la moindre mixtion de couleur ou d'autres terres. Cette matiére a dû être préparée & broyée parfaitement, pour la mettre en état de s'étendre & de couler au pinceau, comme les émaux. Mais avant que de mettre cette couverte noire, les Etrusques avoient soin de tremper leurs ouvrages, ou de leur donner une couleur rougeâtre, mais claire & fort approchante de celle de notre terre cuite. Ils prenoient cette précaution, pour corriger la teinte naturelle & blanchâtre de leur terre, qui ne produisoit pas l'effet qu'ils aimoient à voir dans leurs plus beaux ouvrages. L'examen de plusieurs morceaux Etrusques suffira pour faire sentir ces différences, & connoître à fond les détails. Les terres se trouvant ainsi préparées, voici l'opération la plus essentielle pour la façon de les orner. Quand la couverte noire ou rouge étoit séche, le Peintre, ou plûtôt le Dessinateur devoit nécessairement calquer ou poncer son dessein; &, selon l'usage de ce temps, il n'a pû se servir, pour y parvenir, que de lames de cuivre très-minces, susceptibles de tous les contours, & découpées comme l'on fait aujourd'hui ces mêmes lames, pour imprimer les lettres & les ornemens. Il prenoit ensuite un outil fort tranchant, avec lequel il étoit maître de faire ce qu'on appelle de réserve les traits les plus déliés; car il emportoit & ôtoit la couverte noire sur tout ce qui devoit être clair: & je ne puis comparer cette manœuvre qu'à celle de notre gravûre en bois. Alors la couleur rouge se distinguoit, & faisoit voir fort nettement les figures, les ornemens, & tout ce qu'on avoit entrepris de représenter. La seule inspection de la plus grande partie de ces terres démontre ces sortes d'opérations. Enfin ces ouvrages étant parvenus à ce point, on leur donnoit la seconde cuite un peu plus forte que la premiére.

Je ne crois pas devoir terminer l'examen de ces ouvrages, sans y ajoûter quelques réflexions générales. Ils ne sont pas tous fabriqués avec le même soin; on en trouve

dont la terre blanchâtre, souvent mal cuite, n'a pas reçû la premiére couleur rouge. Il y en a d'autres dont la terre est bien cuite & bien travaillée, & qui ne sont recouverts que par la couleur rouge qui forme ou le fond ou les ornemens, & ces morceaux me paroissent les moins communs. Toutes les couleurs noires ne sont pas également belles. Il y en a qui sont ternes & sans aucun éclat, & d'autres qui par leur mat & leur poli imitent en quelque façon l'émail de nos porcelaines. La couleur blanche qu'ils mettoient toûjours avec le pinceau sur les fonds, comme sur les espaces découverts, n'a aucune tenue. C'est une espéce de créte qui n'est pas comparable pour la solidité aux couleurs dont je viens de parler; & c'est pour cela, sans doute, qu'ils l'employoient avec tant de ménagement, & le plus souvent pour des parties de coëffures, de brasselets ou de réveillons dans les ornemens. Les Etrusques ignoroient donc les moyens de mettre cette couleur au feu.

Je ne sçaurois passer sous silence la mauvaise foi & l'imposture de certains Artistes. J'ai des vases d'un vernis absolument noir, passé au feu & très-solide, sur lequel on a fait des figures de couleur rouge simplement au pinceau, & qui sont presque toutes effacées. Ces ouvrages coûtoient beaucoup moins de peines & de soins; & il falloit être bon connoisseur pour ne s'y pas tromper. Ils produisoient le même effet en sortant de la main de l'ouvrier. On ne les a pas fait sans dessein, & c'est, selon moi, une véritable friponnerie. Quoi qu'il en soit, les Etrusques n'employoient que le noir, le rouge & le blanc. Enfin on ne peut douter que pour conserver la propreté & l'exactitude de leurs ouvrages, ils ne se soient servis de ce que nous appellons des gazettes, c'est-à-dire, des pots couverts, dans lesquels on fait cuire aujourd'hui les morceaux à l'abri de tout air extérieur. Ces recherches m'ont donc convaincu que ces ouvrages ont été faits avec autant de soin que les porcelaines. On peut même, indépendamment de leur antiquité,

antiquité, les regarder comme aussi précieux. Cependant la quantité que l'on en trouve nous assûre de l'abondance de ces manufactures, & du goût que toutes les Nations avoient en ce temps-là pour les ouvrages qu'elles produisoient. Quant à la matiére, j'avoue que l'idée n'en est pas favorable; mais je me contenterai de dire que l'on ne connoissoit rien de plus parfait que cette terre cuite, & qu'on employoit à la mettre en œuvre la main des plus fameux Artistes.

Nº. II.

Cette figure de bronze, dont la hauteur est de quatre pouces sept lignes, est dessinée de face & de profil. Elle a une sorte de rapport avec les figures Egyptiennes; mais elle en diffère par des caractères distinctifs, qui dépendent d'usages & de modes que l'on remarque dans les Etrusques: telles sont les tresses de cheveux tombant négligemment sur la poitrine, le bonnet dont la tête est couverte, la chaussure ornée & relevée à son extrémité, enfin le pli de la robe qu'elle soutient. Tout cela désigne & marque le temps où les Etrusques étoient entrés en commerce avec les Egyptiens, & nous apprend qu'ils employoient dans leurs ouvrages quelque chose de ce qu'ils voyoient faire à ce peuple. Si nous avions leurs Historiens, ou du moins un Voyageur qui nous eût laissé une description circonstanciée de leur pays, comme Pausanias nous en a laissé une de la Gréce, nous serions sans doute instruits du commencement & des progrès de leurs Arts; & ce peuple nous seroit d'abord représenté comme ne sçachant point encore donner du mouvement & de l'action à ses figures de ronde bosse, ni leur séparer les jambes. Celle qui donne lieu à cet article, quoique très-ancienne, est d'un siécle plus éclairé. M. Gori, qui en a rapporté une à peu-près semblable, avoit d'abord cru qu'elle représentoit la Déesse Ancharia. Mais comme nous connoissons d'autres monumens où cette Déesse,

Mus. Etrus. t. I. p. 5.

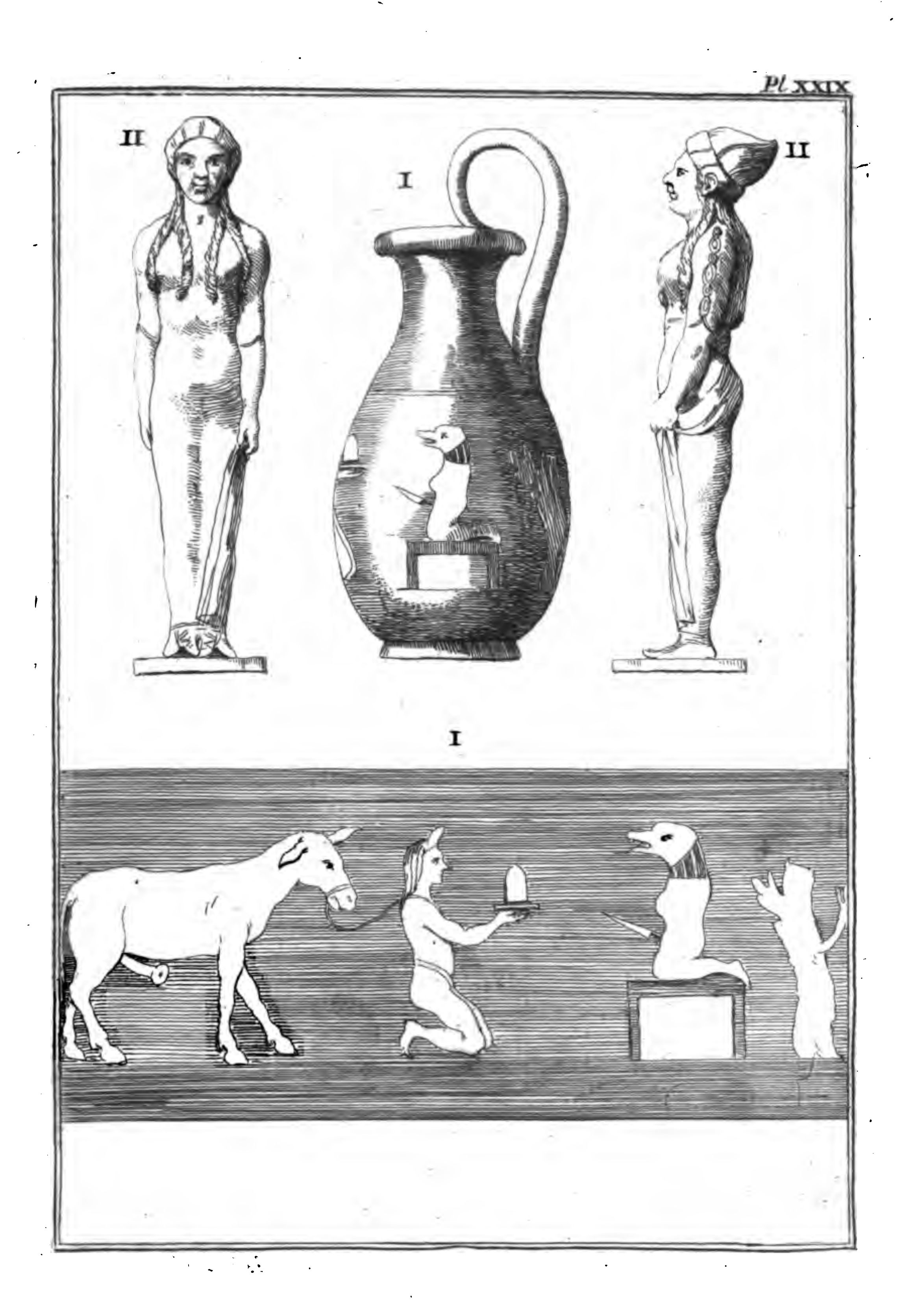
désignée par son nom, se montre sous les traits d'une Furie avec des ailes, & une hache à deux tranchants, peut-être faudroit-il abandonner la premiére explication de M. Gori, & ranger cette figure parmi celles qui sont inconnues. J'ajouterai seulement que celle-ci a été fondue massif, & par un homme très-expérimenté dans l'art de la fonte ; qu'elle est attachée à une plinte quarrée, & percée de quatre trous qui servoient à l'arrêter, & qui l'empêchoient de prendre la fuite ; superstition fort commune parmi les Etrusques, & dont on verra bientôt un second exemple.

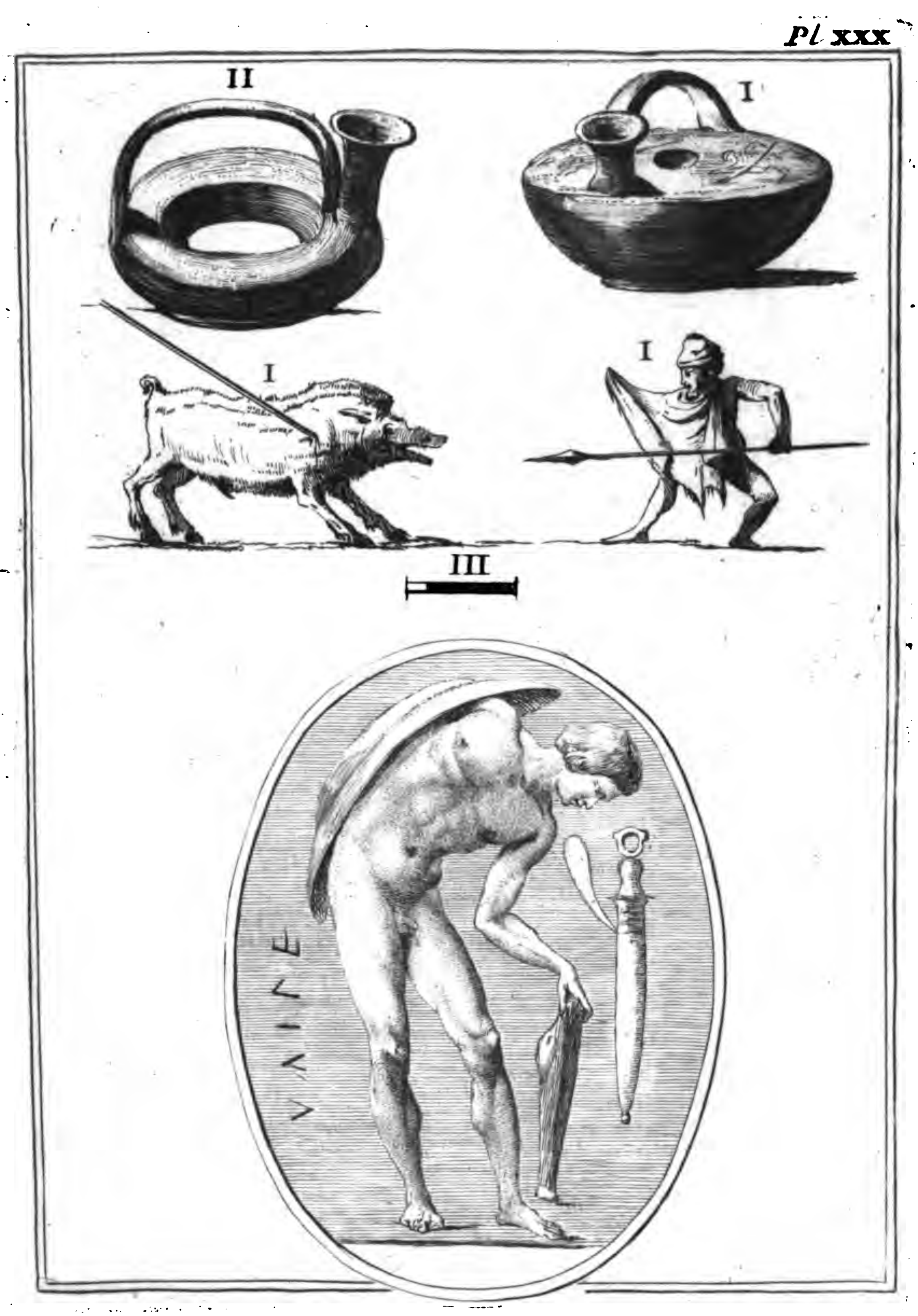
PLANCHE XXX.

N°. I.

Ce petit vase de terre cuite dont nous ignorons l'usage, n'a qu'une ouverture pour recevoir & pour verser la liqueur. Un trou de quatre lignes de diamétre le traverse dans le milieu, & n'a point de communication avec le dedans ; on ne sçauroit rendre compte de sa destination. La forme du vase est agréable : il est fait avec une parfaite exactitude & une grande précision. Le vase est de forme ronde ; son diamétre a quatre pouces cinq lignes, & sa hauteur jusqu'à l'endroit le plus élevé de son anse, est de quatre pouces deux lignes. Le vernis noir dont il est recouvert est d'une extrême beauté, & le travail vaut mieux que le dessein des figures dont il est orné. Elles sont développées sous le même N°. on y voit un homme armé, la lance en arrêt, sur le point d'attaquer un sanglier qui est déja percé d'un trait. Cette circonstance me feroit penser qu'on a voulu rappeller ici l'idée de la chasse du sanglier de Calydon, où se trouva l'élite des Héros de la Gréce. Tous les Mythologues assûrent qu'il fut tué par Méléagre : mais Apollodore rapporte qu'il reçut les premiéres blessures de la main d'Atalante, & que cette Princesse lui perça le dos d'une fléche. L'Artiste n'ayant qu'un moment de

Lib. 1.


Pl. XXIX
II
I
II
I


Pl. XXX
II
I
I
I
III

l'action à prendre, a représenté le sanglier déja blessé, & se jettant avec fureur sur Méléagre qui l'attend de pied ferme. On pourroit aussi, sans remonter à des temps fabuleux, regarder le sujet gravé sur ce vase comme la simple représentation d'une de ces chasses si fort en usage parmi les Etrusques. Quoi qu'il en soit, la figure du chasseur est très-mal exécutée; & par la comparaison qu'on en fera avec plusieurs de celles que l'on trouve dans ce Recueil, on se convaincra que les Etrusques ont plus d'une fois changé de maniéres.

N°. II.

Cet autre vase également de terre cuite, est de la même proportion que le précédent, & a dû servir aux mêmes usages. Cependant il est encore plus extraordinaire, à cause de l'espace vuide qui se trouve dans le milieu de sa capacité, & dont le diamétre est d'un pouce huit lignes. Par conséquent il contenoit encore moins de liqueur que le précédent. Il n'a d'ailleurs aucune espéce d'ornement, & sa couleur est simplement noire.

N°. III.

Je regarde cette cornaline comme un des beaux monumens qui nous restent des Etrusques. M. Gori l'a déja fait graver; mais l'empreinte qu'il en a publiée n'est pas exacte. Elle représente Achille, dont le nom est écrit sur la pierre en caractères Etrusques. Il tient d'une main son bouclier, & de l'autre une espéce de bottine qui servoit à couvrir le devant de la jambe. Il paroît que cette piéce entroit dans l'armure des Anciens, & qu'Homère l'a souvent désignée par un terme que les Traducteurs rendent ordinairement par celui de cuissart. On verra la preuve de ce que j'avance dans un passage d'Homère. Ce grand Poëte voulant peindre Achille qui se prépare à venger la mort de Patrocle, dit que ce héros prit sa belle chaussure, & l'attacha sur ses

Muf. Etrus. t. 1. Pl. cxix. N°. II.

Iliad. l. 19.

assez détaillée. Ce genre de danse, selon lui, étoit venu d'Italie ; & l'on pourroit présumer, sans pousser trop loin les conjectures, qu'il a pris naissance en Etrurie. Le goût du dessein de cette figure n'est pas des meilleurs, & le genre du travail n'est pas ordinaire. Il me paroît seulement que l'un & l'autre sont d'un temps bien postérieur à celui de plusieurs morceaux que j'ai rapportés, & qui précédent celui-ci. Je parlerai plus bas des bottines dont les jambes de ce danseur sont couvertes, & j'ajouterai seulement qu'il est posé juste & à plomb sur le pied gauche, dans l'action de sauter & de courir, & que toute la figure est disposée à ce mouvement. Elle a huit pouces six lignes de hauteur, & a été fondue sans plinte ni socle, pour être apparemment placée sur un piedestal à volonté. Elle est d'ailleurs réparée avec beaucoup de soin.

N°. II.

CETTE danseuse aussi de bronze, & présentée des deux côtés, a cinq pouces sept lignes de haut avec sa plinte ou son piedestal fondu en même temps que la figure. Ce morceau n'est point antique : mais, soit par la fonte, soit par le goût de la gravûre de ses ornemens, il a un rapport assez juste avec les monumens Etrusques ; & il est si aisé d'y remarquer la plupart des conditions, qu'un grand nombre d'Antiquaires établissent comme des moyens de reconnoître cette sorte d'antiques, que je me suis déterminé à le faire graver. Il y en a même beaucoup de ce genre dans plusieurs cabinets de l'Europe. Je ne m'excuserai point d'y avoir été trompé, sur le lieu où j'ai trouvé ce bronze, non plus que sur le cas que l'on en faisoit ; mais j'avouerai que le hazard m'ayant mis sous les yeux une quantité considérable de figures du Japon, j'ai reconnu sans peine qu'elles avoient le même goût de dessein ; que la fonte étoit pareille ; & qu'enfin le travail en étoit absolument semblable. J'en avertis ici, afin que ceux qui

s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, ne s'accoutument point à décider avant que d'avoir fait toutes les recherches possibles.

N°. III.

Ce vase, ou cette espéce de burette, est haut de neuf pouces, & son diamétre en a un peu plus de quatre. J'en posséde treize pareils, qui ont depuis trois jusqu'à onze pouces de hauteur. Il n'y en a qu'un qui soit noir : les autres sont ornés & travaillés dans tous les genres que les Etrusques ont employés dans leurs ouvrages de terre cuite. J'ai préféré celui-ci, non à cause de sa forme, car elles sont toutes également agréables dans leurs différentes proportions ; mais parce que les figures que l'on voit sur ce vase m'ont paru remarquables. N'auroit-on pas voulu y rappeller le souvenir d'un athléte qui avoit remporté le prix dans quelque jeu de la Gréce, ou dans ceux que l'on célébroit en Etrurie ? Le cheval, la palme, la nudité de la figure, le chapeau dont sa tête est couverte, tout cela ne suffit-il pas pour donner à cette explication quelque probabilité ? Il est vrai que le chapeau semble avoir des ailes : mais les Artistes Etrusques accoutumés à en donner à plusieurs de leurs Divinités, ont peut-être fait graver avec cet ornement un de leurs citoyens qui s'étoit distingué par sa légéreté. J'ajoute que M. Baudelot, en expliquant un bas-relief antique, où se trouvoit un sujet à-peu-près semblable, a cru de même qu'il représentoit un athléte.

Buonarotti, & Dempster, p. 70. Gori, *Mus. Etrus.* tom. 2. p. 374.

Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. 1. hist. p. 193.

Le dessein de ce morceau est d'un très-bon goût. Il y a même des finesses dans le trait. Ce qui me fait croire qu'il ne remonte pas à la plus haute antiquité ; & que les Etrusques avoient vû d'excellens ouvrages Grecs en ce genre, lorsque celui-ci a été fait dans leur pays.

PLANCHE XXXII.

Ce beau vase est de terre, & très-bien conservé. J'ai été d'autant plus sensible au plaisir de le trouver dans le cabinet du Comte Peralta, dont j'ai fait l'acquisition, qu'il prouve ce que j'ai avancé plusieurs fois, que les Etrusques ont accommodé à leurs usages & à leurs maniéres les secours qu'ils ont tirés des Egyptiens, & qu'ils ont imité cette Nation, sans la copier servilement. En effet, on voit sur une des faces de ce vase un homme couché sur un lit, & une femme ou un jeune homme debout. Ce grouppe se rencontre fréquemment, & dans la même disposition sur plusieurs monumens Egyptiens; mais il représente toujours une mumie, & l'homme qui travaille à la préparer. Ici la figure couchée a le visage découvert & colorié; elle a les pieds séparés: & la femme ou le jeune homme debout a les bras étendus, & paroît implorer du secours pour le mourant, en s'adressant à un astre que l'on apperçoit dans un coin de la composition, & qui est vraisemblablement le Soleil. On en distingue sans peine la forme, aussi-bien que les bras, le visage & les pieds de la figure debout, quoiqu'ils n'aient été peints qu'avec une couleur blanche dont la tenue est fort peu solide La gravûre fait sentir suffisamment ce qui est gravé sur l'autre côté du vase. C'est un grand serpent qui se replie sur lui-même. Il a une barbe, de petites ailes placées en différens endroits de son corps, & des pieds de cerf. Pour entendre ceci, il faut observer que le Soleil, qui, selon Macrobe, ne s'éloigne jamais de l'Ecliptique, suit néanmoins dans sa route un cours tortueux, & semblable aux sinuosités d'un serpent; & se souvenir que dans un autre endroit le même Auteur ajoute que l'on a désigné le Soleil par la figure d'un serpent, parce que les dragons rajeunissent tous les ans en se dépouillant de leur ancienne peau. On a déja vû que le globe du Soleil est représenté sur une des faces de ce monument;

Saturn. l. 1. c. 17.

C. 20.

Pl. XXXI



monument : & qu'il l'eſt ſur l'autre face par l'emblême d'un ſerpent aîlé, auquel on a donné des pieds de cerf, pour marquer peut-être la rapidité avec laquelle le Soleil fournit ſa carriére. On voit à côté du ſerpent une chouette poſée ſur l'angle d'un corps ſolide, qui paroît être un tombeau. Les Egyptiens regardoient cet animal comme le ſymbole des mauvais Génies. Si les Etruſques ont adopté cette idée, tout le ſujet repréſentera une perſonne mourante, pour laquelle une autre perſonne adreſſe des vœux au Soleil, afin d'écarter les mauvais Génies qui commençoient à s'approcher du tombeau. En conſéquence de cette explication, je prendrois ce vaſe pour une urne ſépulchrale. Les ornemens qui accompagnent les deux faces que je viens de décrire ſont ſages, & différens de ceux que l'on voit ordinairement ſur les vaſes Etruſques. Ils répondent à la nature des choſes repréſentées. La couleur rouge miſe comme *couverte*, eſt employée avec beaucoup d'art, & ſe trouve très-bien diſpoſée avec la noire. L'une & l'autre ſont placées ſur la couleur naturelle de la terre ; mais elle eſt bien cuite, & parfaitement travaillée. Ce vaſe a dix pouces & demi de hauteur, ſept pouces trois lignes de diamétre. La figure couchée a quatre pouces, & celle qui eſt debout en a trois & demi.

PLANCHE XXXIII.

Nº. I.

Ce beau vaſe eſt malheureuſement en fort mauvais état. On y voit les débris d'une ſculpture admirable. Il a cinq pouces de hauteur, & environ deux pouces neuf lignes de diamétre. Il étoit enrichi d'un bas-relief dont je ne puis préſenter que les ruines : elles ſont développées ſous le même Nº. J'avoue que j'ai vû bien peu d'exemples d'un pareil ornement ſur les monumens Etruſques. Il me paroît que l'on a voulu repréſenter Caſſandre traînée par les

Dempster, Buonarotti, *Etruri. Reg.* Gori, *Muf. Etruf.*

cheveux ; car les Etrufques ont fouvent traité dans leurs bas-reliefs l'hiftoire & les Héros de la guerre de Troye. Il ne faut pas néanmoins fuppofer qu'Homère ait voyagé en Etrurie, ni même qu'il ait connu les Etrufques : mais il avoit fait l'admiration de ce peuple par la beauté & la juftefle de fes images, & fa mufe a échauffé & nourri l'imagination des célébres Artiftes, auffi-bien que celle des Poëtes. Ce monument eft recommandable à plufieurs égards. Le travail du bas-relief eft un peu fec, mais il n'eft pas dépourvû d'action. Les têtes de l'homme & de la femme, ainfi que celle du cheval, ont du caractère; mais, fi l'on peut affeoir un jugement fur un morceau fi mal confervé, il me femble que la figure de la femme eft d'un affez mauvais deffein. Je ne dirai rien des ornemens qui accompagnent ce bas-relief : ils reffemblent à tous ceux que l'on voit fur ces fortes de vafes.

J'ai retranché quelques-unes des Planches qui devoient entrer dans ce Recueil, & dont le nombre étoit complet, afin de donner une idée du cabinet de terres Etrufques que M. de Sainte Palaye m'a fait l'amitié de me céder, & qu'il avoit acheté à Milan du Comte Peralta. Il eft des plus nombreux, & ce morceau y occupoit une place, ainfi que celui du N°. fuivant.

N°. II.

La forme de ce petit vafe eft auffi belle, & auffi agréablement imaginée qu'elle eft finguliére & raifonnable. C'eft tout ce que je puis en dire : car ce monument n'a pas le moindre ornement ; & comme il eft abfolument noir, la gravûre fuffit pour faire juger de fon mérite, qui ne confifte que dans le trait. La hauteur de la coupe eft de deux pouces trois lignes : le plus grand diamétre a quatre pouces & demi, le plus petit deux pouces quatre lignes, & la plus grande élévation des anfes larges de huit lignes eft de quatre pouces & autant de lignes.

Pl XXXIII



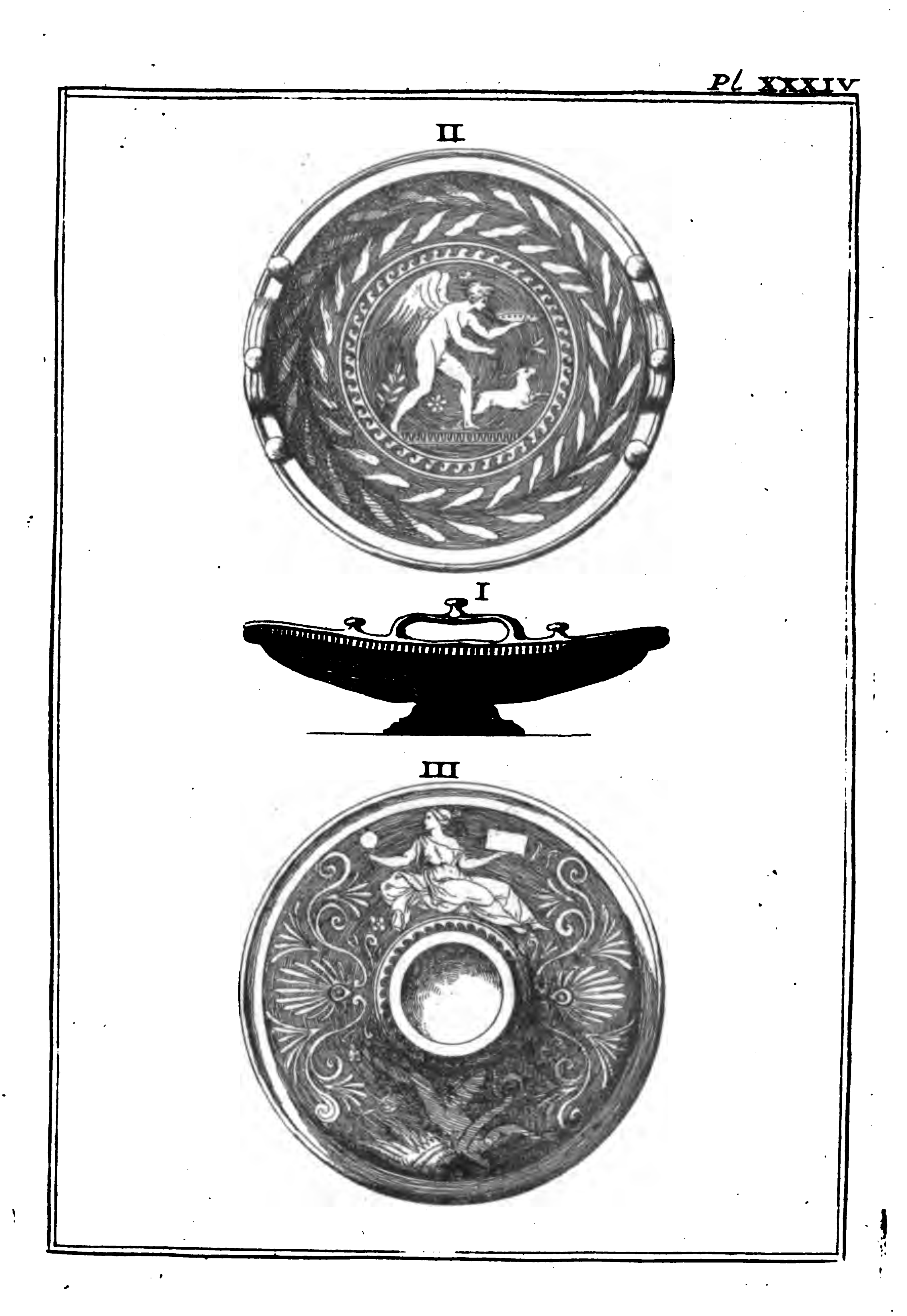

II
I
III

PLANCHE XXXIV.

N°. I.

Ce plat Etruſque eſt de terre cuite. Son diamétre eſt d'un pied ſept lignes, ſa profondeur de trois pouces deux lignes, & ſon élévation depuis le deſſous du pied juſqu'au ſommet du bouton qui termine les anſes, de quatre pouces ſept lignes. J'ai fait graver ce monument avec grand apparat. J'en préſente le profil, le deſſous & le dedans, à cauſe des beaux ornemens dont il eſt enrichi dans toutes ces parties. Il mérite cette attention non-ſeulement par ſon travail, mais par ſa rareté. Je n'en ai point vû de ſemblable dans les Recueils d'Antiquités publiés juſqu'à ce jour; & je ne me ſouviens pas d'en avoir rencontré dans les divers endroits de l'Europe où mes voyages m'ont conduit. Les anſes ſont d'une belle ſimplicité, & d'un uſage facile. Elles n'excédent pas la circonférence; ce qui les met à l'abri de pluſieurs accidens. Les boutons qui les accompagnent font ſentir l'intelligence & le goût de celui qui a compoſé ce morceau. J'eſpère que ceux qui connoiſſent le mérite des formes, me ſçauront bon gré d'avoir expliqué & développé avec ſoin toutes les parties du trait.

N°. II.

Le creux du vaſe indiqué par ce N°. eſt bien orné, & dans les plus juſtes proportions. Me ſera-t-il permis de conjecturer qu'on a voulu y repréſenter le Génie de l'Automne? Il a des aîles, parce que les Etruſques en donnoient à preſque toutes leurs Divinités. Il tient une corbeille remplie de fruits; & il eſt précédé par un animal qui reſſemble fort à un liévre. Ces deux ſymboles caractériſent aſſez bien l'Automne, & ſont préciſément les mêmes qui ſervent à la faire reconnoître dans un médaillon de l'Empereur Commode, où ſont repréſentées les quatre ſaiſons.

Autour de la figure eſt une couronne de laurier, dont les feuilles ſont peintes de blanc, & on ne voit plus que les traces de cette couleur.

N°. III.

Le deſſous eſt orné de deux figures. L'une eſt une femme aſſiſe, & drappée de bon goût. Elle tient de la main droite un miroir ou une patère, & de la gauche une table quarrée. L'autre figure eſt nûe, aîlée, & poſe ſur un genou. Elle tient d'une main une corbeille de fruits, & de l'autre une eſpéce de couronne que l'on rencontre ſouvent dans les monumens Etruſques, mais dont la deſtination n'eſt pas bien connue. Ces figures occupent deux des quatre diviſions du cercle. Les autres ſont remplies d'ornemens légers & fort agréables, aſſez ſouvent répétés ſur ces mêmes monumens. Ceux-ci ont été réveillés en quelques endroits par cette couleur blanche dont j'ai parlé pluſieurs fois.

Malgré ce que j'ai dit plus haut de la rareté de ce morceau, j'en ai trouvé un depuis que celui-ci eſt gravé. Il étoit dans le cabinet du Comte Peralta. Nulle différence dans l'intention. Il eſt plus petit. Son diamétre n'eſt que de dix pouces huit lignes. Il n'eſt orné que d'une grande tête de femme, & le vernis en eſt rouge. Il eſt très-bien conſervé : mais le travail en eſt groſſier; & parce qu'on a manqué d'attention quand on l'a mis au feu, il eſt prodigieuſement voilé. Il peut du moins faire juger que la forme de ces plats étoit aſſez commune chez les Etruſques. L'on ſçait d'ailleurs que tous leurs ouvrages, ainſi que leurs ouvriers, n'étoient pas d'un mérite égal.



PLANCHE XXXV.

Les Antiquaires ne s'exercent pas toûjours sur de grands objets ; mais lorsqu'ils se trouvent forcés d'entrer dans des détails en apparence frivoles, ils sont animés par l'espérance de découvrir l'origine d'une infinité d'usages qui ne paroissent méprisables que parce qu'ils sont fort communs. Ceux de la vie civile sont de cette espéce ; à peine daigne-t-on les examiner. Cependant leurs commencemens & leurs révolutions offrent quelquefois un spectacle intéressant à ceux qui sont attentifs aux objets qui les environnent. On y voit par quels moyens les hommes sont parvenus à se procurer les commodités dont ils jouissent à présent sans réflexion ; & cet examen fait connoître d'autant plus sûrement la marche & les ressources de l'esprit humain, qu'il est fondé sur l'expérience, & qu'il renferme le raisonnement dans un cercle de faits qui ne donnent aucune prise à ses subtilités. Je dis ceci à l'occasion des vases gravés dans cette Planche. Leur forme prouve qu'avant l'invention des Arts utiles les cornes des animaux tenoient lieu de coupes, & qu'elles donnérent successivement l'idée de tous les vases dont on s'est servi depuis. J'ai tâché de montrer dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres, que malgré les altérations que cette forme avoit éprouvée, on la voyoit encore paroître sur des vases qui ne sont pas de la premiére antiquité. Je mets dans cette classe ceux que certaines figures Etrusques tiennent dans leurs mains. J'y mets aussi ceux que l'on a fait graver dans le troisiéme volume du *Museum Etruscum* ; j'y mets enfin ceux de cette Planche. Part. 2. Pl. VIII.

N°. I.

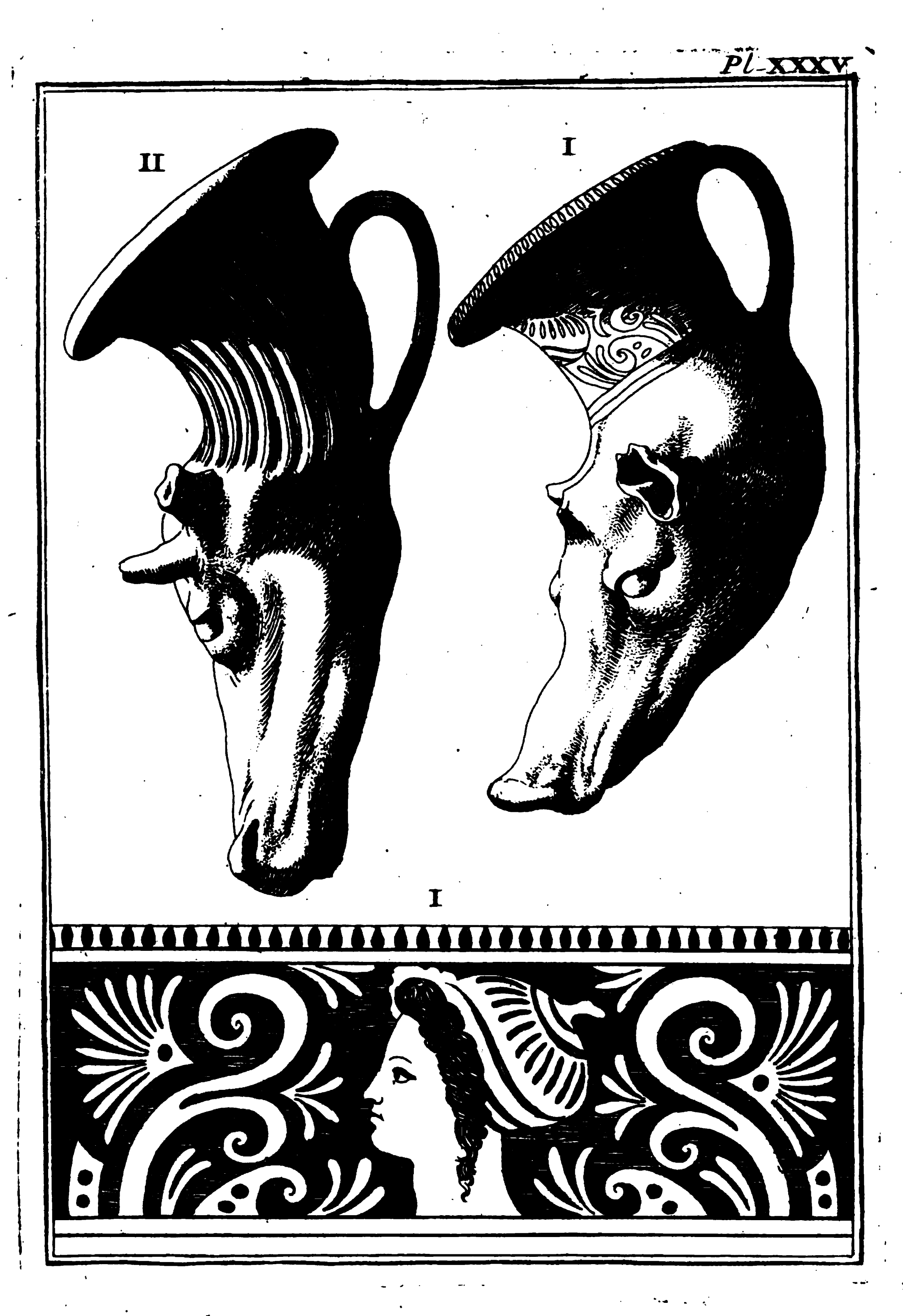
Mon cabinet en renferme deux absolument semblables, soit pour la grandeur, soit pour les ornemens que l'on

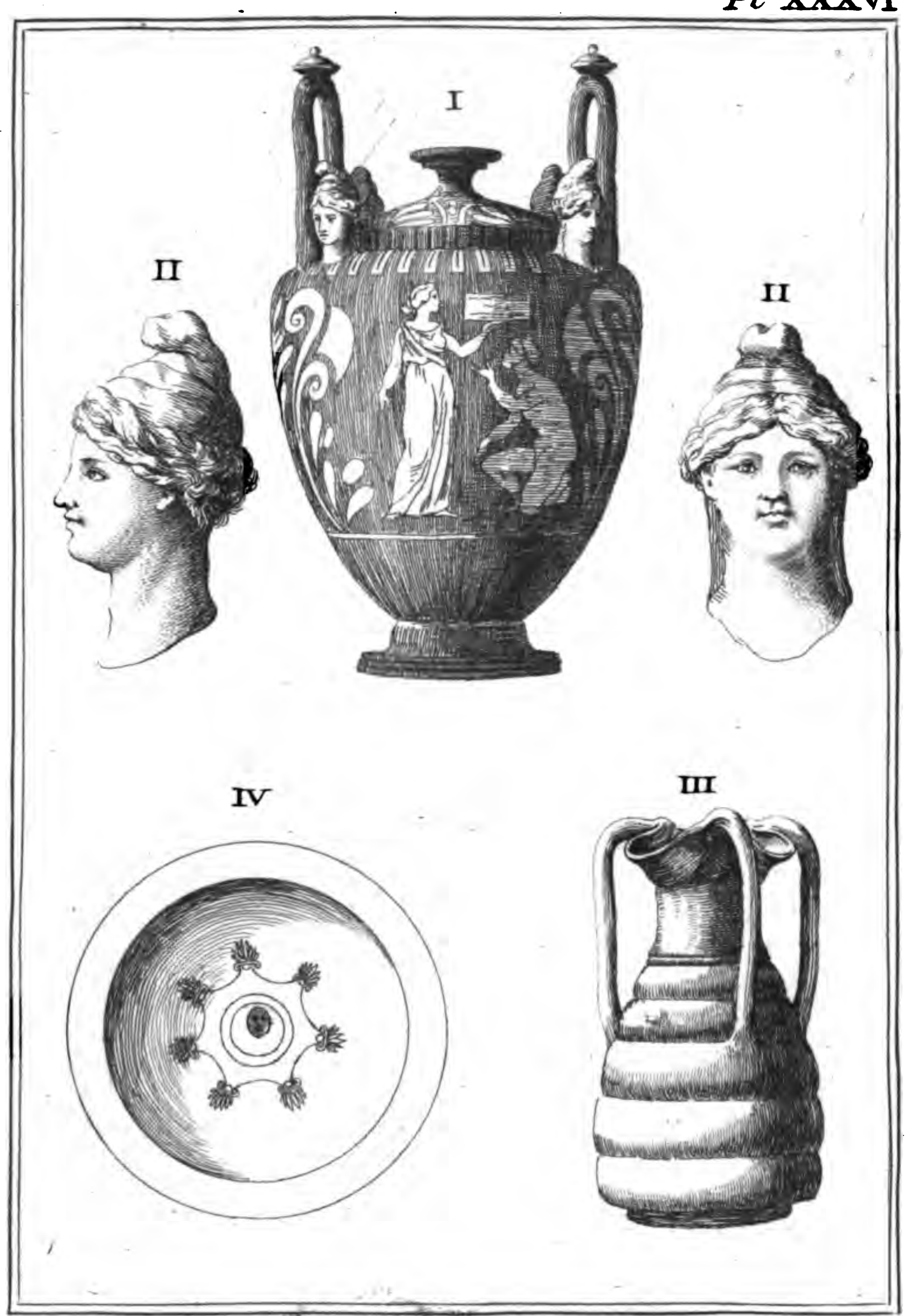
trouve développés sous le même N°. I. Ils sont tous deux terminés en tête de cochon. Strabon remarque que dans ce canton de la Gaule Cisalpine, qui de son temps confinoit à l'Etrurie, mais qui dans les siécles plus reculés en faisoit partie, la terre produisoit des fruits de toute espéce, & une si grande quantité de glands, qu'on y voyoit de nombreux troupeaux de cochons, dont la ville de Rome tiroit une partie de sa subsistance. Un animal si commun engageoit naturellement les Etrusques à le placer dans leurs monumens, & c'est peut-être au seul caprice des ouvriers que nous devons ces sortes de représentations. Cependant si l'on veut leur supposer un motif religieux, il suffira de se rappeller que les Etrusques scelloient du sang de cet animal les traités d'alliance & de paix avec les Nations voisines; qu'ils l'immoloient dans les cérémonies du mariage, & le regardoient comme le symbole de la fécondité; qu'ils l'avoient enfin consacré à Cérès, persuadés sans doute, comme les Egyptiens, qu'en fouillant la terre avec son groin, il avoit fourni à cette Déesse un exemple du labourage. Il n'en falloit pas tant à ce peuple superstitieux pour donner la forme d'une tête de cochon à la partie inférieure de ces deux vases, qui, suivant toutes les apparences, étoient destinés à servir aux sacrifices. Ils sont du même goût de travail que j'ai expliqué ci-dessus, & qui étoit le plus beau.

Lib. v. p. 218.

Planche XXIX.

La couleur blanche y est employée en très-petite quantité, & seulement pour réveiller la coëffure de la tête humaine, & plusieurs endroits des ornemens. L'ouvrage en est fort bon. Les têtes des animaux sont bien touchées, finies, caressées, & sans sécheresse. L'élévation que ces seuls animaux ont sur le front est la seule chose dont on puisse être blessé. Ces vases sont d'une si parfaite conservation, que je croirois volontiers qu'ils ont été trouvés dans un tombeau; & par une suite de cette conjecture, qu'on les avoit employés à des libations funéraires.


Pl. XXXV
II
I
I


I
II
II
IV
III

que dans le N°. I. de la Planche XXV. & dans celui-ci. Les quatre têtes de femme richement coëffées, dont le couvercle est accompagné, se ressemblent, & ont certainement été jettées dans le même creux. Il présente sur le côté qu'on ne voit point, un Satyre caractérisé par la queue & les pieds de chévre, & qui semble consulter une femme. Cette derniére figure, mille fois répétée sur ces sortes d'ouvrages, reparoît sur le côté que j'ai fait dessiner, & elle y est accompagnée d'une figure à genoux qui la consulte, ou qui lui adresse ses priéres, dans une position qui n'est point ordinaire aux Etrusques, & qui m'a déterminé à la mettre sous les yeux du Lecteur. On voit plus en grand au N°. II. une des quatre têtes dont ce monument est orné; & je l'ai fait graver de face & de profil, pour en faire mieux sentir le mérite & la singularité. Le corps du vase, en comprenant le bouton dont le couvercle est couronné, a sept pouces huit lignes, les anses le surmontent d'un pouce huit lignes, le diamétre est de cinq pouces sept lignes, & chaque tête a un pouce huit lignes depuis l'extrémité de son cou jusqu'au haut de la coëffure. J'ai encore un vase dont la forme est absolument pareille, mais dont la proportion est plus forte. On y voit quatre boutons, à la place des têtes de celui-ci.

N°. III.

Ce petit pot de terre cuite, dont la hauteur est de quatre pouces, & la largeur de deux pouces sept lignes, a trois anses & trois becs. Il y a apparence qu'il étoit destiné à l'usage de la table, & qu'on y mettoit une liqueur dont on avoit fréquemment besoin : car le vase est ce qu'on appelle vulgairement fort à la main. Sa forme n'est pas sans mérite, indépendamment de sa commodité, qui doit être le premier objet de l'ouvrier. Ce petit morceau est tout-à-fait noir : le vernis n'en est pas des plus beaux, & sa conservation n'est pas bien complette.

N°. IV.

N°. IV.

La forme de plusieurs vases Etrusques témoigne qu'ils ne servoient qu'à orner & à décorer les endroits où ils étoient placés. Cependant les fabriques d'Etrurie produisoient aussi des tasses, des écuelles, & des plats de toutes les grandeurs, pour les usages les plus communs. Ces derniers sont en général d'un travail fort grossier, & presque tous de couleur noire, ce qui suffit pour les faire reconnoître. Mais afin que, pour fonder son jugement, on ne soit pas obligé d'être attentif à l'impression qui naît de la fabrique & du vernis, on doit observer qu'ils ont pour la plûpart dans leur fond intérieur des ornemens qui n'ont pû être exécutés qu'avec des instrumens que nous appellons aujourd'hui des *fers*. On en appliquoit l'empreinte lorsque la terre étoit molle, & par conséquent avant que de la mettre au feu; & j'ose assûrer que ces ornemens qui sont infiniment variés, ont la finesse & l'intelligence de l'orféverie. Ce petit plat a sept pouces de diamétre, & son élévation depuis son plan est d'un peu plus de deux pouces. J'en ai au moins trente de cette même espéce; & la plûpart ont dans le milieu les ornemens dont j'ai parlé, & cette tête de face qui paroît dans la gravûre.

PLANCHE XXXVII.

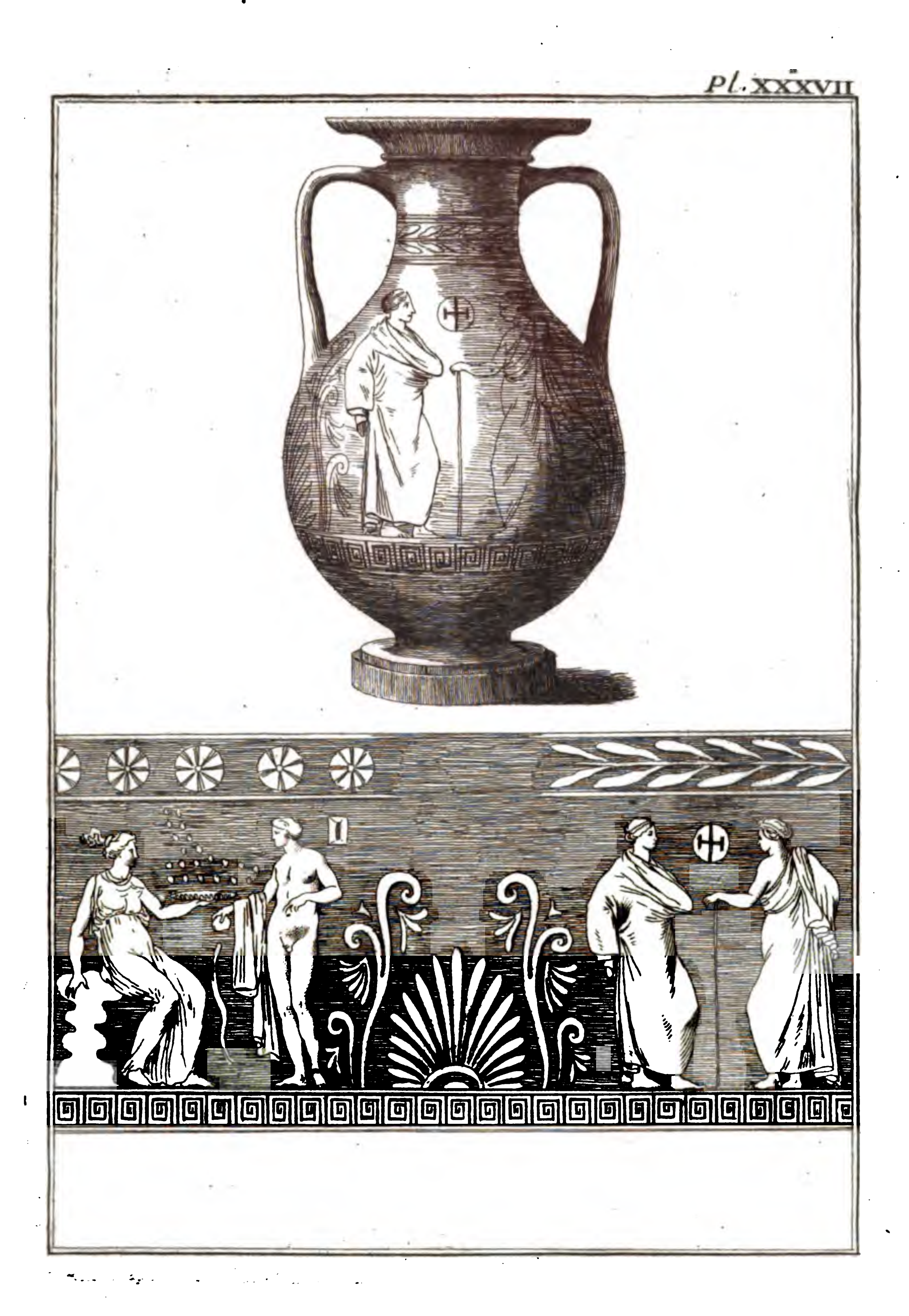
Ce vase de terre & d'un travail ordinaire aux Etrusques, est d'une forme agréable. Il est assez bien conservé, à la réserve de l'extrémité supérieure, dont la moitié est rétablie. On voit dans le dessein dont il est orné une figure nûe & debout, à laquelle une femme assise & vêtue semble présenter une offrande. Ce sujet qui, avec peu de différence, revient souvent sur les vases Etrusques, n'en est pas pour cela mieux connu : je dis la même chose du groupe qui paroît sur l'autre côté de ce vase. Ce sont deux figures entiérement vêtues de longues robes, & dont l'une s'appuie

ſur un bâton. Elles peuvent tout au plus nous donner l'idée de l'habillement le plus commun parmi cet ancien peuple. Les ornemens qui accompagnent les grouppes ſont bien diſpoſés, & fort élégans. La hauteur de ce vaſe eſt d'un pied cinq lignes, & ſon principal diamétre de ſept pouces ſept lignes.

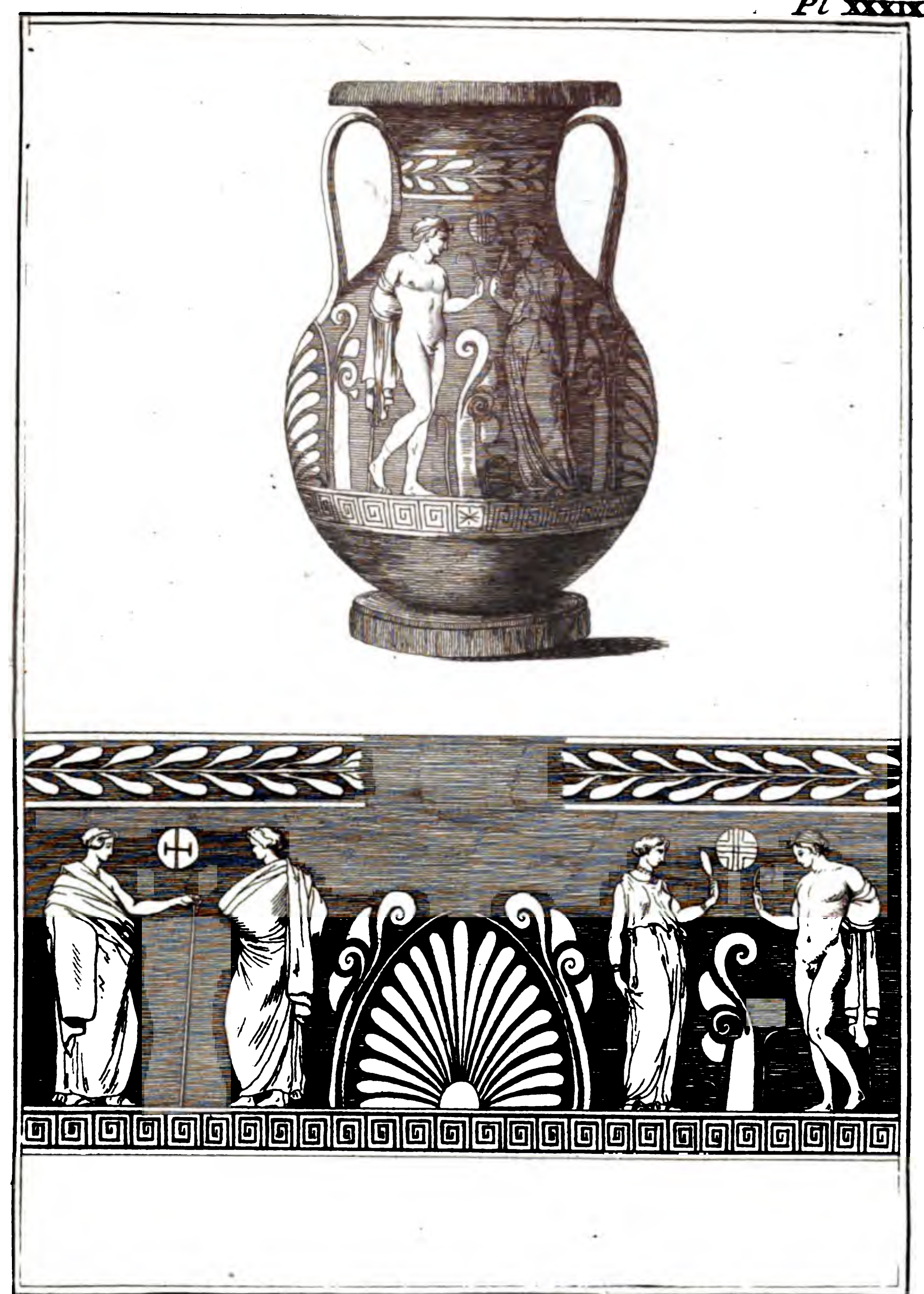
PLANCHE XXXVIII.

CET autre vaſe du même genre & du même travail a neuf pouces ſept lignes de hauteur, & ſix pouces quatre lignes de diamétre. Les figures ont environ quatre pouces de hauteur, & les bordures du haut ne regnent point ſous les anſes. Chaque grouppe de deux figures occupe une des deux faces du vaſe. L'un de ces grouppes repréſente encore, ce me ſemble, une eſpéce de conſultation : mais quoique les figures ſoient également debout, leur poſition eſt différente. On voit dans l'autre grouppe une femme vêtue, appuyée ſur un long bâton ; elle préſente une offrande, c'eſt-à-dire, un plat d'où s'envole un oiſeau qui emporte un fil auquel il eſt peut-être attaché. Elle rend cet hommage à une figure aîlée & aſſiſe. Elle eſt la même que celle que j'ai regardée comme un Génie dans le plat que l'on voit à la Planche XXXIV. Cette figure tient une eſpéce de couronne; elle a tous les caractères d'une femme par la coëffure, les ornemens & la gorge : & cependant le ſexe s'y trouve contraire. C'eſt ce qui me porte à la regarder comme celle d'un hermaphrodite, ou comme une image ſymbolique de la nature qui a en effet tous les ſexes. Mais les conjectures ne finiroient point ſur des matiéres auſſi obſcures. Le vaſe ſeroit de la plus parfaite conſervation, ſi l'une de ſes anſes n'avoit un peu ſouffert.





Pl XXXIX



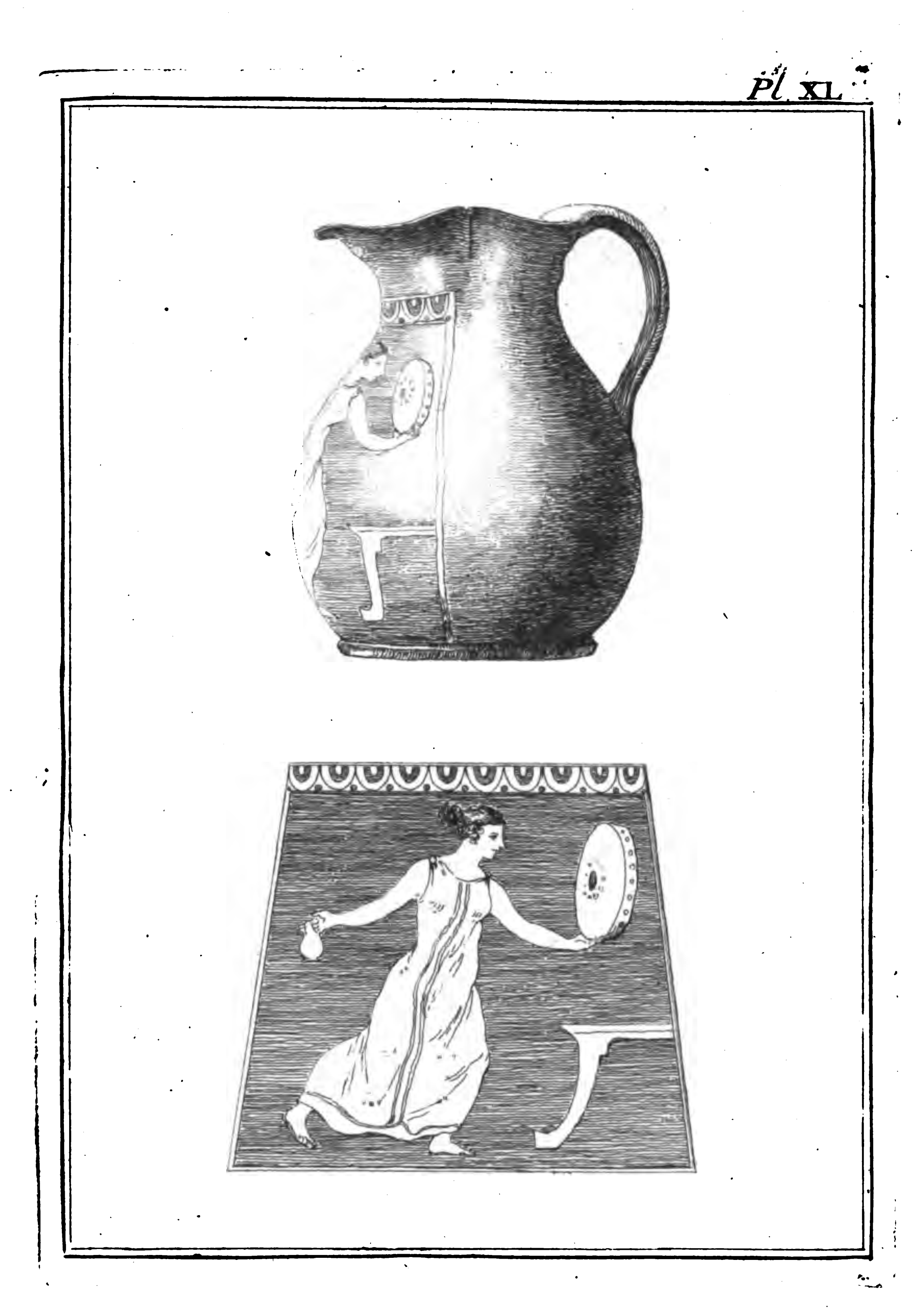


PLANCHE XXXIX.

Les anſes de ce vaſe ſont plates : ce qu'on ne peut diſtinguer dans l'aſpect où le deſſein le préſente. Il eſt d'un excellent goût & d'une conſervation complette, & rehauſſée de très-peu de blanc. On voit ſur chaque face un grouppe de deux figures variées, quoique dans des attitudes ſimples. Elles paroiſſent occupées, comme celles du vaſe précédent, à conſulter & à être conſultées. Les ornemens ont une ſorte de variété, mais toûjours le goût national. Ce morceau a onze pouces de hauteur, & ſept & demi de diamétre.

PLANCHE XL.

Ce que j'ai à dire ſur ce vaſe eſt incertain. Je crois qu'il étoit deſtiné à l'uſage ordinaire. Mais ce qui mérite quelque conſidération dans ce petit monument, c'eſt la figure dont il eſt orné. On l'a gravée plus en grand au-deſſous du vaſe, pour mettre le Lecteur à portée de ſentir la compoſition & l'action de cette jeune fille. Il paroît que le ſujet eſt un jeu d'adreſſe qui conſiſtoit à faire paſſer en courant la liqueur du vaſe qu'elle tient de la main droite, dans le trou du vaſe ou de l'eſpéce de tambour de baſque qu'elle ſoûtient de la main gauche. La table que l'on voit devant elle ſervoit peut-être à placer ſon vaſe, quand elle n'en avoit plus beſoin. Quelqu'un pourra même s'imaginer que ce vaſe n'étoit fait que pour ce jeu, qui, ſans doute, s'exécutoit en danſant : car on ſçait combien les Etruſques pratiquoient la danſe, dont ils étoient les inventeurs. Le fond de couleur noire & la couleur rouge découverte deſſinent ſeules tout ce que l'on voit ſur ce vaſe, dont la hauteur eſt de quatre pouces une ligne, & la largeur eſt exactement d'un pouce de moins. Il contient un demi-ſeptier de liqueur.

PLANCHE XLI.

Ces quatre petits vases sont de terre cuite. L'élégance & la simplicité de leur forme méritent de l'attention. Il est impossible de déterminer leur ancien usage. Comment pouvoir dire, après la révolution de plusieurs siécles, à quels emplois étoient destinées des choses d'une aussi médiocre valeur chez des peuples dont nous ignorons les usages & les moeurs. Ces petits morceaux serviront du moins à donner une idée de quelques-uns de ceux qui me sont venus depuis que cette Planche est gravée.

N°. I.

Ce petit vase a trois pouces quatre lignes de hauteur, & deux pouces moins une ligne de largeur. Il est entiérement noir, & assez bien conservé. Il m'en est arrivé trois autres précisément de la même forme, & dont le volume est plus considérable. Il y en a un de neuf pouces, & l'autre de dix. Ils sont chargés de figures & d'ornemens ; mais le troisiéme est le plus élégant de tous. Sa hauteur est d'un pied trois pouces, & son diamétre de neuf pouces trois lignes. Vous remarquerez néanmoins à cette occasion que pour l'ordinaire les choses réduites en petit acquiérent plus de finesse & d'agrément. Le cou de ce dernier est plus court. La forme de l'œuf est beaucoup mieux rendue. Il est exactement noir, & du plus beau vernis. Le quart de rond placé à son embouchure est orné de quelques oves travaillés de réserve : & l'on voit sur le milieu du cou un feuillage léger & d'un goût exquis, tracé avec le blanc dont j'ai parlé, & qui a été mis après coup. En un mot, je n'ai point vû de vase dont la forme soit plus riche & plus agréable.

N°. II.

Les vases de cette forme, dont il semble que l'on se servoit communément, se trouvent en grand nombre dans les cabinets des Curieux. Celui-ci a trois pouces de haut & autant de large, sans comprendre les anses, & cinq pouces quatre lignes en les comprenant. Ce petit monument n'a aucune décoration. Il est tout simplement noir. La disposition de ses anses le rend fort commode; & prouve de plus que les Etrusques n'ont jamais sacrifié l'utilité à l'agrément. Au reste j'en ai trente-deux autres de la même forme, qui ont depuis trois jusqu'à huit pouces de hauteur. Les uns sont noirs, les autres ornés: mais ils sont tous moins évasés, & n'ont pas l'élégance de celui-ci, dont le renflement s'éléve & se dégage avec finesse au-dessus du pied.

N°. III.

Ce vase rond ne présente aujourd'hui que la couleur naturelle de la terre. On ne voit plus que la trace des ornemens noirs & rouges dont il étoit décoré. Il a deux pouces de hauteur, & une ligne de plus de largeur. Sa forme est élégante, & le travail de la terre ne sçauroit être plus parfait.

N°. IV.

On peut prendre pour des oies les oiseaux réservés en noir qui décorent ce petit vase: d'autant plus que cet animal entre assez fréquemment dans les ornemens Etrusques. On verra dans les Planches suivantes quelques autres vases dans le goût de celui-ci, & dont les dimensions sont plus considérables. Leurs anses même sont placées différemment, mais toûjours avec goût. Cependant leur ensemble n'est pas plus agréable. La conservation & la petitesse de celui-ci le rendent recommandable. Il n'a qu'un pouce & demi de hauteur, & sa largeur est de deux pouces sept lignes.

Voyez Pl. XLIII. N. I. & II.

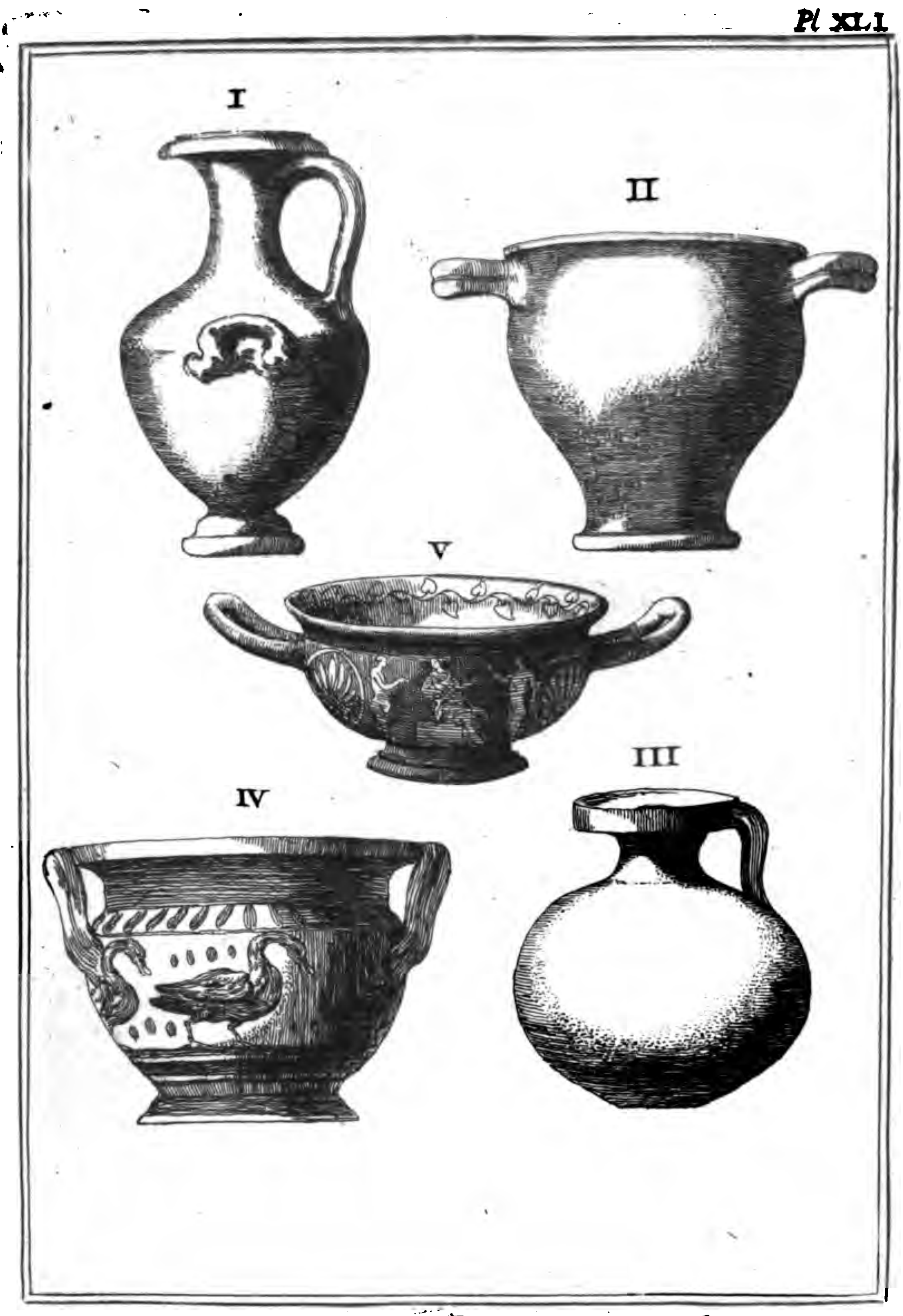
N°. V.

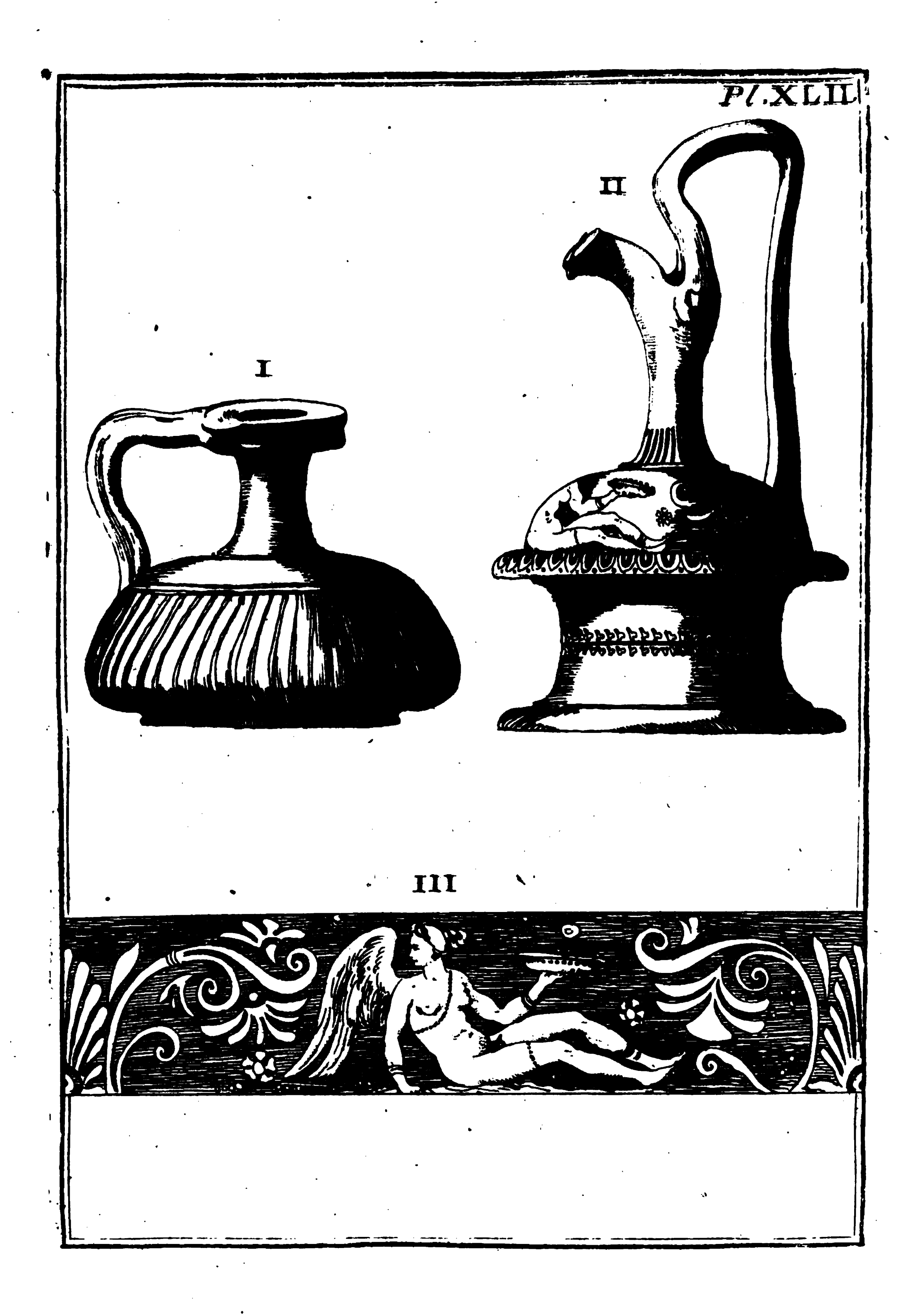
CETTE espéce de coupe est ornée de figures, dont il est impossible de donner une explication qui satisfasse. Elles sont dessinées avec plus de goût, & d'un trait plus gras & moins sec que celles que l'on voit ordinairement sur les ouvrages Etrusques. Il est à présumer que cette coupe étoit destinée pour la table, ou, si l'on veut, pour le culte de Bacchus; car le bord intérieur est orné d'une branche de vigne chargée de quelques grappes. J'ai plusieurs morceaux d'une forme à-peu-près pareille, qui ne différent entr'eux que par leur grandeur, & par les anses qui sont plus ou moins inclinées. Il y en a deux qui se ressemblent parfaitement, & qui moins profonds que cette coupe, paroissent avoir servi de modéles à nos grandes soucoupes. Ils ont avec elles le plus grand rapport par leurs plateaux & leurs pieds. Ils n'en différent que par leurs anses qui sont saillantes & horizontales. Leur diamétre est de neuf pouces, leur élévation de trois ou quatre lignes, & les anses ont un pouce & demi de saillie. La forme de la coupe dont il est question dans cet article étant plus agréable, je l'ai fait dessiner préférablement aux autres, & en voici les proportions. Elle est haute d'un peu plus de trois pouces, son diamétre n'en a pas tout-à-fait six, & chacune de ses anses excéde sa circonférence d'un pouce quatre lignes.

PLANCHE XLII.

N°. I.

CE vase est de terre cuite, d'une couleur brune, & sans aucun ornement que les moulures & les cannelures indiquées dans la Planche, & faites légérement avec l'ébauchoir. Il n'a guère que sa conservation & sa forme qui parlent en sa faveur. Il est haut de trois pouces, & en a quatre & une ligne de large. La couleur de la terre est


Pl XLI
I
II
V
III
IV


Pl. XLII
I
II
III

demeurée découverte auprès de l'embouchure ; & l'on voit par sa blancheur que les Etrusques n'apportoient pas toûjours les mêmes soins à leurs ouvrages.

N°. II.

La forme de ce vase également de terre cuite, est encore plus singuliére que celle de l'article précédent. L'usage & le service de l'un & de l'autre étoit fort incommode : & il étoit impossible de les nétoyer. Ils n'avoient qu'une ouverture pour l'entrée & la sortie de la liqueur. La forme de ce vase est sçavante & bien pensée. Sa destination seroit difficile à déterminer. Sa plus grande hauteur est de six pouces, & il en a trois & quatre lignes dans son plus grand diamétre.

N°. III.

La frise ou l'ornement placé au-dessus du corps, qui sert de base au monument du N°. II. est développée sous le N°. III. On y voit la même figure aîlée, que j'ai prise pour hermaphrodite dans les autres desseins. D'autres croiroient peut-être que c'est une Divinité qui présidoit à quelque saison, parce qu'elle tient un plat qui paroît rempli de fruits. Cette figure n'est point mal disposée ; & les ornemens au milieu desquels elle se trouve, ont une bizarrerie qui ne déplaît pas. Le travail de ce petit vase a été fait avec soin. Les brasselets, les colliers, les aîles & le plat sont réveillés par la couleur blanche. La terrasse & plusieurs endroits des ornemens ont le même avantage, & ces réveillons sont placés avec intelligence. Le petit grainetis ou la dentelle qui décore la base de ce petit monument, est exprimé par cette seule couleur. Ce qui produit un effet assez agréable sur la couverte noire.



PLANCHE XLIII.

N°. I.

LA hauteur de ces ſuperbes vaſes eſt d'un pied quatre pouces & demi, & leur plus grande circonférence eſt d'un pied trois pouces trois lignes. J'en parle au pluriel, parce que j'en ai trois tout-à-fait ſemblables, & qui ne différent que par les ornemens. Ils ont tous quatre à cinq figures d'un côté : elles ſont debout, & dans l'attitude ordinaire; & de l'autre côté on voit des quadriges, dans leſquels il y a deux figures que l'on pourroit prendre pour Bacchus & Ariane, ſi celles qui les accompagnent n'étoient pas armées & ne combattoient point. Le troiſiéme de ces vaſes repréſente un combat contre des gryhhons. Ces grandes compoſitions ſont ornées de beaucoup de blanc. Au reſte, la ſimplicité, la beauté des anſes, & ſur-tout la place qu'on leur a donnée méritent beaucoup d'éloges : auſſi je les trouve dignes d'entrer dans la plus riche décoration.

N°. II.

C'EST annoncer une grande opulence, que de citer dix-ſept vaſes de cette forme, & de la plus belle conſervation. Ils ont tous plus d'un pied de haut : quelques-uns en ont quatorze & quinze, & douze à treize de diamétre. Ils ſont plus ou moins enrichis de figures & d'ornemens.

N°. III.

LA forme & la conſervation de ce vaſe m'ont déterminé à le faire graver. Il eſt haut de huit pouces quatre lignes, & ſa largeur eſt de cinq pouces. On voit au-deſſous de ſon cou un jeune homme qui court après une oie, pendant qu'un autre oiſeau de cette eſpéce eſt tranquille derriére lui. Cette ſorte de chaſſe pourroit donner une idée de la fertilité de l'Etrurie.

N°. IV.

d'un demi-pouce que celui-ci : mais auſſi ils ſont plus écraſés. Leur forme eſt moins élégante. Ils contiennent un poiſſon de plus de liqueur : & je crois qu'ils ont tous ſervi de meſure publique.

PLANCHE XLIV.

J'ai déja dit que ce Recueil auroit ſouvent pour objet l'utilité des Artiſtes : & c'eſt pour leur préſenter de belles formes, & leur donner en même temps une idée du goût des Etruſques & de l'élégance qui paroît dans quelques-uns de leurs ouvrages, que j'ai fait graver les vaſes qui ſont dans cette Planche. Le grand volume ajoûte beaucoup au mérite de ces monumens, que la fragilité doit néceſſairement rendre plus précieux. Je vais donc en rapporter exactement les dimenſions, & même le nombre.

N°. I.

J'en ai cinq de cette forme. Les plus grands ſont de quatorze pouces, & le plus petit en a dix. Ils ſont tous bien conſervés. On peut y remarquer la ſingularité de l'anſe qui couronne l'ouverture, & qui ſervoit à porter commodément le vaſe.

N°. II.

Ce beau vaſe eſt uni & noir. Le quart de rond de ſon ouverture eſt ſimplement orné d'oves d'un très-bon goût. Il a treize pouces quatre lignes de hauteur, & huit pouces de diamétre.

N°. III.

La forme de celui-ci eſt très-agréable. J'en poſſéde dix pareils, dont le plus grand nombre eſt d'une conſervation parfaite. Ils ſont tous fort embellis par des figures & des ornemens. Le plus élevé n'a que neuf pouces de hauteur, & quatre & demi de largeur.

III

IV

V

I

V

II

Pl. XLIV.

I

II

V

III

IV

N°. IV.

Le plus haut des douze vases de cette forme, qui m'appartiennent, a dix-neuf pouces. Ils sont travaillés & chargés de figures & d'ornemens. Le plus petit de cette douzaine n'a qu'un pied, & le vernis en est rouge, travaillé & rehaussé de blanc, comme ceux dont le fond est noir.

N°. V.

Ce dernier vase est encore plus singulier que les précédens. Il est à côtes, & ses anses qui se terminent en pointes, ont trois branches. La terre n'en est couverte que par la simple couleur rouge. Il a seize pouces & demi de hauteur, & un pied de diamétre. Il n'est pas d'une conservation parfaite, mais il n'y manque aucune partie.



RECUEIL

ANTIQUITÉS
GRECQUES.

13. PLANCHES.
XLV = à = LVII.



RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES,
GRECQUES ET ROMAINES.

TROISIEME PARTIE

DES GRECS.



IL n'y a aucune Nation en qui l'on n'ait remarqué un défaut dominant & général qui lui a été propre, & comme la marque distinctive à laquelle on a dans tous les temps reconnu son génie. L'amour de la gloire, qui a produit tant de belles actions, & fait éclore ou briller un si grand nombre de talens, dégénéra parmi les Grecs en une vanité si pleine d'ingratitude, qu'ils tâchoient d'oublier ce qu'ils devoient aux

Egyptiens, & de persuader au reste de l'Univers que la Gréce avoit inventé elle-même les Arts où elle s'est exercée avec les plus heureux succès. Cependant ils n'en ont pas imposé à la Postérité. Plusieurs célébres Auteurs Grecs, entraînés par la force de la vérité, ou ne se prêtant point aux idées de la multitude, ont laissé des témoignages contraires. Ils ont fait mention de l'ancien commerce des Grecs avec les Egyptiens; & il paroît par leurs écrits que ceux-ci ont fourni à leur Nation les premiéres idées de Religion; qu'elle en a emprunté la connoissance des Arts, & la forme du Gouvernement. Pausanias dit qu'il y avoit dans plusieurs villes de la Gréce des temples dédiés à Isis, à Sérapis, & à d'autres Divinités Egyptiennes. Il assûre encore que la statue de Jupiter Melichius & de Diane Patroa étoient fort grossiéres : que la premiére étoit en forme de pyramide, & l'autre taillée comme une colomne. Ce qui prouve d'un côté que la Sculpture étoit encore bien imparfaite, & de l'autre qu'elle étoit venue d'Egypte, où il semble qu'elle avoit pris naissance. Mais Pausanias envisageant peut-être avec peine une barbarie qu'il ne pouvoit accorder avec les idées que les Grecs avoient d'eux-mêmes, & dont cet Auteur paroît avoir été prévenu, dit dans le même Voyage qu'il croit que toutes les anciennes statues, celles d'Egypte comme les autres, étoient de bois. Il n'est pas douteux que cette matiére n'ait été la premiére mise en œuvre, parce qu'elle est la plus facile; mais les Grecs ne l'ont employée que pour imiter, dans les temps de leur ignorance, ce qu'ils avoient vû faire avec d'autres matiéres. Au reste, il faudroit remonter bien haut pour trouver en Egypte des vestiges de cette barbarie. Si l'on veut donc justifier Pausanias sur les reproches qu'on pourroit lui faire, il faut dire que, pour ménager les deux peuples, il a eû dessein de rendre au moins la chose égale entre les Egyptiens & les Grecs; & l'on ajoûtera encore, si on le juge à propos, à plusieurs exemples rapportés par

Pauf. Voyage de Corinthe, c. IV. Voyage de l'Attiq. c. XLI.

Voyage de Corinthe, c. IX.

Ch. XIX.

les Historiens, celui de la Diane d'Ephèse, dont la première idée absolument Egyptienne, n'a point été déguisée par les Grecs, malgré les augmentations d'ornemens & d'emblêmes, dont ils l'ont décorée en différens temps.

Quoique les Grecs se soient proposé les Egyptiens pour modéles, ils ne les ont pas imité en tout. Les Egyptiens montroient dans ce qui sortoit de leurs mains une telle noblesse & une si grande élévation, qu'ils étoient moins sensibles aux détails, ne s'occupant que des masses, de la solidité, & des grands effets. J'ai fait voir ci-dessus que les Etrusques ont suivi leurs traces, mais en s'écartant un peu de leur noble simplicité, & qu'ils ont néanmoins donné plus de mouvement à leur composition générale & particuliére. Les Grecs se sont écartés du goût pour le grand & le prodigieux, dont les Egyptiens leur avoient donné l'exemple. Ils ont diminué les masses, pour ajoûter de l'élégance & de l'agrément dans les détails. Ils ont joint à ces belles parties de l'art les graces & les licences sçavantes auxquelles on ne peut arriver que par un dégré de supériorité que la nature accorde rarement, mais qui se rencontroit assez communément dans la Gréce pendant la durée de quelques siécles. Enfin, les Grecs ont conduit à leur perfection les Arts dont l'objet est de plaire par l'imitation de la nature. Leurs ouvrages réunissent tant de parties où ils ont excellé, que leur étude marche, pour ainsi dire, de pair avec celle de la nature. Elle est également recommandée, puisque c'est par l'examen attentif & réfléchi des belles statues Grecques qu'on apprend à étudier & à connoître cette maîtresse de tous les Arts, & qu'on la voit dans ce qu'elle a de plus élevé, de plus élégant & de plus beau.

Ces vérités constantes ne servent qu'à augmenter nos regrets, & nous rendent plus sensibles à la perte d'une infinité de bons ouvrages antiques, dont les injures du temps & la barbarie nous ont privés. Les morceaux du

grand Grec, ainſi nommé par excellence & d'une voix unanime, ſont rares dans tous les cabinets, & ſemblent n'être faits que pour l'ornement du Palais des Princes, ſur-tout quand ils ſont d'une certaine étendue. Les ſoins, les recherches & les dépenſes procurent à peine aux Particuliers quelques monumens peu conſidérables : encore doivent-ils s'eſtimer heureux de les poſſéder, tout mutilés qu'ils ſe trouvent. On ne peut même guère eſpérer d'en acquérir, parce que l'on exécute avec ſévérité les ordres de n'en point laiſſer ſortir de Rome, qui en eſt la ſource la plus intariſſable. Loin de blâmer les Italiens, nous devons encore leur ſçavoir gré de veiller à la conſervation de ces précieux monumens. Si depuis deux ſiécles l'on eût pris de ſemblables précautions, un ſi grand nombre de belles choſes n'auroient point été détruites, ou perdues une ſeconde fois dans l'Europe depuis le renouvellement des lettres. Il y a dix-huit ſiécles que l'Italie eſt dans l'uſage de veiller à la conſervation des reſtes précieux de l'Antiquité, & l'Europe lui doit la meilleure partie de ce qui fait l'objet continuel de ſon étude en ce genre. Les Papes ſur-tout y ont apporté tous leurs ſoins ; & Benoît XIV. qui remplit aujourd'hui le S. Siége, a pouſſé le zéle encore plus loin que ſon Prédéceſſeur, à qui nous devons les commencemens du plus ſuperbe, comme du plus utile établiſſement. Ainſi le Capitole qui faiſoit autrefois trembler la terre par toutes les horreurs de Mars, eſt devenu l'aſyle de la paix, & renferme un tréſor ineſtimable, d'où l'on tire les plus grands ſecours pour le progrès & la perfection des Arts.

Les Particuliers, à qui il eſt impoſſible de faire une ample collection de monumens Grecs du premier mérite, parviennent néanmoins aſſez ſouvent à ſe donner quelque ſatisfaction en un certain genre d'antiquités, & à raſſembler des morceaux qui, moins par leur nombre que par leur qualité, le diſputent quelquefois aux cabinets des Princes ;

je

je veux parler des pierres gravées &. des camées. Leur petitesse & la dureté de leurs matiéres les ont mis à couvert de beaucoup d'accidens, & nous en ont conservé beaucoup. Je vais publier ceux que j'ai trouvés, & qui m'ont appartenu. Ces pierres seront assûrément ce qu'il y aura de plus recommandable dans cette partie : elles seront aussi ce qu'il y aura de plus mal rendu : car les monumens d'une parfaite élégance perdent malheureusement par la gravûre ce que peuvent y gagner ceux qui sont d'un mauvais goût, & qui n'ont rien de rare. Les mêmes Artistes que j'ai employés aux autres Planches, ont encore travaillé à celles-ci : ils y ont même apporté peut-être plus de soin ; mais qui peut rendre toutes les beautés des ouvrages Grecs ?

PLANCHE XLV.

N°. I.

Les Antiquaires qui confondent assez communément la tête de Pallas & celle d'Alexandre, sont d'autant plus excusables, que nous avons perdu depuis long-temps les ouvrages du Sculpteur Lysippe, qui avoit seul la permission de faire le portrait de ce Prince ; & je puis assûrer que plusieurs beaux bustes Grecs que l'on me donne pour ceux d'Alexandre, ne m'ont rappellé aucune des idées que les Historiens nous ont laissées de ce Héros. J'ai donc eu, si l'on veut, une tête d'Alexandre dans mon cabinet. Ce buste de marbre blanc est un peu plus fort que la nature ordinaire ; l'ouvrage en est grand, & la maniére large. Le casque coëffe & prend bien la tête : il est assez parfait pour servir d'étude aux Artistes dans cette partie, qu'ils négligent quelquefois. J'ai trouvé par hazard dans Paris ce beau morceau, qui a dans sa totalité un pied neuf pouces de hauteur ; & je l'ai cédé à M. de Thiers, chez qui l'on voit mille autres chefs-d'œuvres de l'Art.

N°. II.

Ce camée très-bien conservé est sur une agathe de trois couleurs, & de la plus belle pâte. La pierre par son étendue & par son travail est digne de toute l'attention des Connoisseurs. Elle représente un Harpocrate enfant. Ce Dieu est assis sur un cul-de-lampe terminé par trois feuilles d'acanthe, ou, si l'on veut, de lotus. J'ignore par quelle raison cette figure mettant la main gauche sur sa bouche, porte l'autre main sur son pied droit. Ce sont des mystères impénétrables de la Religion des Egyptiens. Tout ce qu'on en peut tirer, c'est que les Grecs qui ont été leurs imitateurs & leurs disciples dans les Arts, ont suivi quelquefois leurs pratiques en matiére de culte; car il est incontestable que le travail de ce camée est Grec, & le sujet Egyptien : il paroît encore que le temps de leur imitation servile a été d'une assez longue durée. Ce morceau sert même à me persuader qu'il y a eû un long intervalle entre le temps où les Grecs ont atteint la perfection dans les Arts, & celui où ils ont été capables de faire un pareil ouvrage. Je le place au rang de ceux d'une haute antiquité. On y apperçoit le goût de la composition Egyptienne; celle de la figure a néanmoins du mouvement, & l'on voit du progrès dans les détails, & même un sentiment de chair. Je regarde donc ce morceau comme un de ceux qui peuvent nous faire connoître les premiéres opérations par lesquelles les Grecs parvinrent dans la suite à produire des chefs-d'œuvres. Mais pour rendre la chose aussi sensible qu'elle le peut devenir par le moyen de la gravûre, j'ai eu soin de mettre à côté de ce morceau un camée que l'on peut regarder comme un des plus beaux que les Grecs nous ont laissé. Il est de la main d'un des derniers de leurs grands Artistes.

N°. III.

Ce beau camée des mieux conservés est sur une agathe de deux couleurs, & prouve combien les Artistes célébres dans l'antiquité ont répété les mêmes sujets sans aucun scrupule. En effet, Solon a représenté dans ce bas-relief, sans aucune différence considérable, le sujet de l'enlévement du *Palladium* si bien traité en creux par Dioscoride. Nous ne sçavons lequel des deux travailla le premier; mais il faut convenir qu'ils ne se sont nullement copiés. Les noms de ces grands Artistes gravés sur leur ouvrage nous empêchent de confondre leur maniére; mais l'exacte conformité de leur sujet peut faire conjecturer que les fameux Artistes travailloient alors d'après les statues & les bas-reliefs admirés dans la Gréce. La tête de ce monument magnifique est un peu grosse : & c'est une singularité que l'on remarque dans presque tous les camées antiques. Le nom du Graveur Solon est déja connu. Nous avons plusieurs pierres gravées qui portent son nom. On croit qu'il vint à Rome dans le même temps que Dioscoride. Il se pourroit en ce cas qu'ils eussent voulu exécuter le même sujet, pour mettre les Connoisseurs plus à portée de comparer leurs talens; & nous sommes fort heureux que le hazard en conservant ces monumens, nous ait procuré le plaisir de la comparaison. Ils ont retranché l'un & l'autre Ulysse de leur composition, & se sont contentés de donner la figure de l'homme armé & mort aux pieds de Dioméde; ce qui est en effet toute l'action du sujet. Pline nous apprend comment ce Héros étoit représenté pour l'ordinaire, & nous fournit peut-être l'origine des morceaux dont il est question. Après avoir parlé de la ciselure, il dit que Pytheas fit dans ce genre un petit vase de deux pouces de haut, qui fut acheté dix (*a*) mille petits sesterces, & sur lequel Dioméde Liv. 33. ch. 12

(*a*) Ce qui vaut de notre monnoie, environ 1000. liv. selon la plus commune opinion.

& Ulysse étoient gravés enlevant le Palladium. Je viens de m'appercevoir que M. Stoch & M. Mariette ont déja fait les mêmes remarques. Ce Pytheas paroît avoir été contemporain de Dioscoride. J'ai vû plusieurs pierres gravées qui représentoient Ulysse avec Dioméde, & qui pouvoient avoir été faites d'après le dessein de Pytheas. Quoi qu'il en soit, nous voyons par le témoignage de Pline, & plus encore par les ouvrages de Dioscoride & de Solon, combien ce sujet étoit répété dans la Gréce. Je ne regarde pas cette répétition comme un défaut des Grecs, attachés par préférence à la beauté des détails. Ils étoient peu sensibles à la variété de la composition dont nous sommes occupés aujourd'hui, aux dépens peut-être de ces mêmes détails. Les beaux caractères qui forment le nom de Solon en relief sur ce camée, sont l'écueil de la gravûre au touret, rien n'est si difficile à bien traiter; & la difficulté consiste à espacer également ces caractères, & sur le même à-plomb. Mais les Artistes Grecs ont encore excellé dans cette partie. Les talens supérieurs qu'ils avoient en naissant leur rendoient toutes les pratiques aisées, & il est constant qu'ils exerçoient très-souvent celle de l'écriture sur leurs pierres. Nous trouvons encore aujourd'hui beaucoup d'agathes-onyces, principalement en grandeur de bagues, qui sont remplies des noms des personnes pour lesquelles on faisoit des vœux. C'est le fréquent exercice de cette pratique qui l'a rendue familiére aux Grecs.

M. Baudelot avoit déja fait graver dans nos Mémoires (*a*) le camée dont je viens de parler; mais il n'est entré dans aucun détail sur son mérite & sur sa beauté. Il appartient aujourd'hui à M. le Comte de Maurepas.

(*a*) Vol. 3. p. 268.




Pl XLV
I
II
III

Pl. XLVI

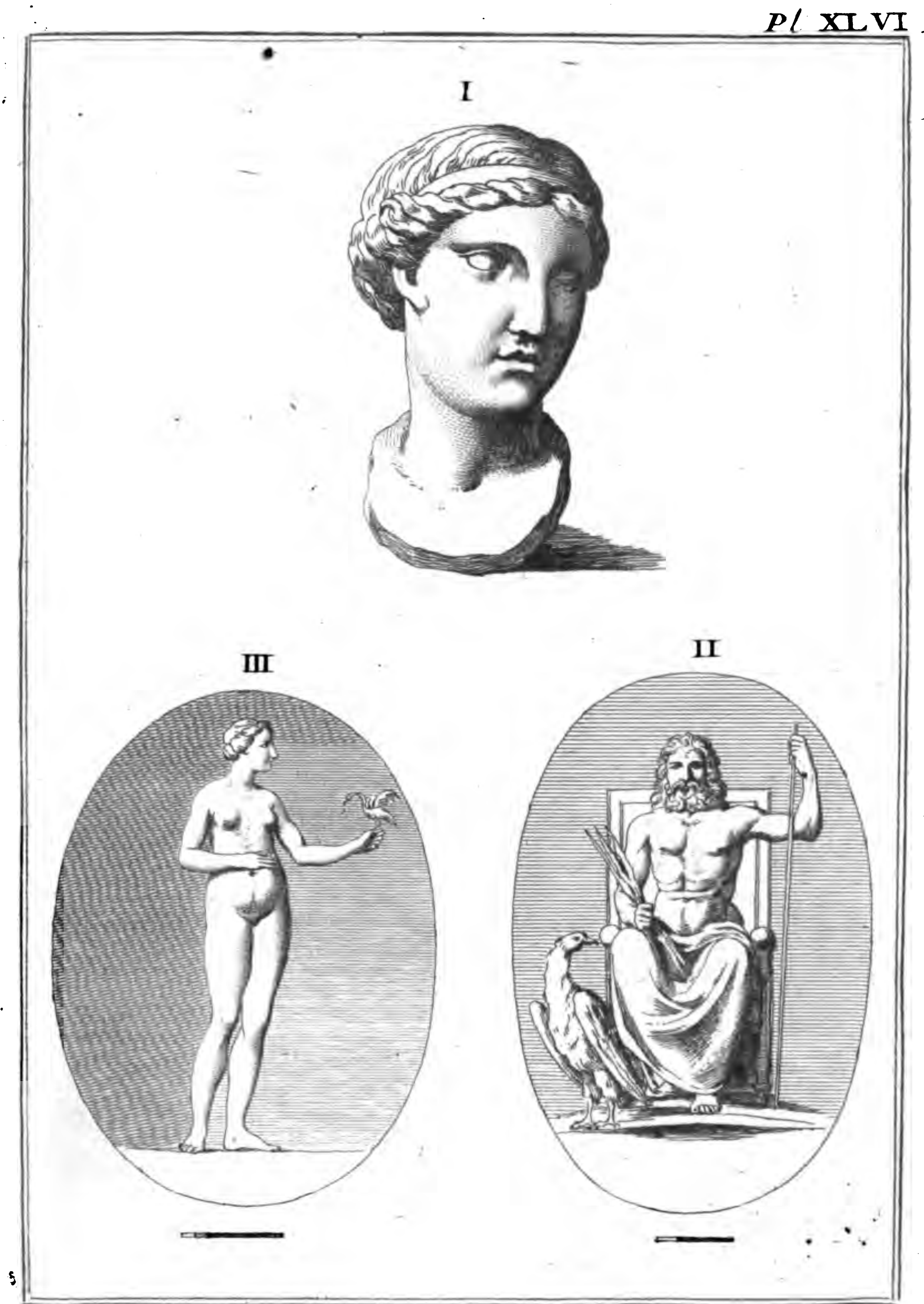


PLANCHE XLVI.

N°. I.

Ce buſte de marbre blanc de grandeur naturelle eſt de la plus grande beauté pour la diſtribution des maſſes, & la fineſſe de l'enſemble. C'eſt un fragment, & l'on pourroit croire que c'eſt la tête d'une ſtatue qui repréſentoit Vénus; on y découvre le caractère que l'antique donne à cette Divinité. Mais ſans inſiſter ſur cette conjecture, je me contenterai de dire que ce monument, peu capable de piquer la curioſité de ceux qui ne ſont que ſçavans, peut être d'un très-grand ſecours aux Artiſtes. Les injures de l'air ont altéré ſa ſuperficie, & abattu les vives-arêtes qui donnent la vie à un ouvrage de ſculpture. Il ne faut donc pas regarder cette belle tête de trop près. L'effet en eſt grand, & pour en être frappé, il faut s'en tenir un peu éloigné.

N°. II.

Cette pierre gravée ſur une très-belle cornaline eſt recommandable par l'élégance de ſon travail, & par la grandeur qu'il indique, malgré la petiteſſe de l'eſpace occupé par le ſujet. Ces raiſons m'ont convaincu non-ſeulement que c'étoit l'ouvrage d'un homme qui excelloit dans ſon Art, mais qu'il avoit ſervi d'original à toutes les copies antiques, & faites en creux; car ce ſujet eſt un des plus répétés. L'examen de ces copies n'a pû m'apprendre d'après laquelle des ſtatues de Jupiter cette pierre elle-même a été gravée. La deſcription que Pauſanias nous a laiſſée de la ſtatue de Phidias ne s'accorde point avec la pierre que nous voyons ici. La beauté de ſa compoſition & le nombre de ſes copies ne permettent pas de douter que cette figure en particulier ne fût célébre dans la Gréce; & M. Mariette a ſuffiſamment prouvé dans ſon

Voyag. de l'Elide, liv. v. ch. xi.

à terre un miroir : elle paroît ſortir du lit ou du bain, & ſon ajuſtement n'eſt pas même fort avancé ; elle eſt aſſiſe ſur une ample drapperie dont elle eſt peu couverte. Une chauſſure ſinguliére, & que je n'ai obſervée dans aucun autre monument antique, couvre ſon pied gauche : cette chauſſure eſt d'une piéce, & c'eſt apparemment le *calceus* dont les femmes Grecques faiſoient uſage. Le jeune homme eſt dans l'attitude d'une perſonne qui écoute fort tranquillement. Il eſt nud, & n'a qu'une très-petite drapperie ſur l'épaule gauche. Le Graveur n'a pas fait de grands efforts pour imaginer cette figure. Il n'a eû que la peine d'imiter une admirable ſtatue que le temps nous a conſervée, & qui repréſente Méléagre ou Adonis. Il ſe peut auſſi que quelqu'autre ſtatue auſſi recommandable, & que nous n'avons plus, lui ait fourni la penſée de la figure de la femme ; car cette derniére ſe trouve répétée ſur quelques autres pierres gravées. Mais en quelqu'endroit que l'une ou l'autre de ces figures aient été priſes, l'Artiſte s'en eſt ſervi avec bien du ſçavoir, & ne leur a rien fait perdre de leur beauté. Il en a fait uſage pour faire un morceau de gravûre accompli, & tel qu'on peut le ſoupçonner être un ouvrage de Dioſcoride. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt exécuté dans ſes principes ; on y admire la même fineſſe de touche que dans les gravûres qui portent le nom de cet excellent Artiſte ; ce ſont les mêmes *méplats*, les mêmes *laiſſés*, le même coulant dans les contours ; & tout cela aſſujetti à un terminé qui n'appartient en quelque façon qu'à lui ſeul. Cette pierre gravée eſt la même que celle qu'avoit M. Mahudel, & dont M. de Gravelle nous a donné un trait, ſans avoir oſé prononcer ſur la repréſentation du ſujet. La faute de celui qui a marqué la grandeur de la pierre dans ſon Recueil pourroit faire croire que celle-ci n'eſt pas la même, puiſqu'elle ſe trouve rapportée d'un tiers plus grande que je ne la préſente. Mais il n'y a point d'ouvrages où il n'échappe quelque choſe, & j'aurai ſans doute


Pl XLVII
I
II
III

Pl. XLVIII



flatteur, de quelque façon qu'on le veuille regarder. Cependant ils s'écartoient quelquefois de cet usage par des raisons différentes, & plusieurs de leurs statues étoient drappées; telle étoit, suivant Pline lui-même, une des deux statues de Vénus que Praxitéle avoit faite. Telles étoient aussi, au rapport de Pausanias, celle de Lucine chez les Athéniens, [a] celles des Graces [b] & de Proserpine [c] dans d'autres endroits de la Gréce. Je pourrois rapporter plusieurs exemples semblables tirés des Historiens, & un plus grand nombre encore que les monumens antiques me fourniroient, principalement des médailles sur lesquelles Arsinoé & Bérénice, Reines d'Egypte, & Philistis qui regnoit en Sicile, paroissent avec un voile sur la tête. Je ne balance donc point à mettre dans la classe des monumens Grecs la figure gravée dans cette Planche sous ce N°. I. Le goût de son travail est si distingué, & elle a tant de noblesse, de grandeur & de précision, que si je lui donnois un autre rang, je ne manquerois pas d'être contredit par les Artistes, qui sont les meilleurs juges du mérite des Anciens quant au travail, sur-tout quand il s'agit de décider entre les Grecs & les Romains.

Liv. XXXVI. c. V.

[a] Voyage d'Attiq. c. XVIII.
[b] Voyage de Béot. c. XXXV.
[c] Voyage d'Arcad. c. XXXI.

N°. II.

On voit sur cette cornaline gravée en creux un guerrier ayant son bouclier à ses pieds, sa lance entre ses mains, & le casque sur la tête. Il présente quelque chose, qu'il n'est pas aisé de distinguer, à une femme vêtue & assise sur un rocher. Rien ne caractérise en particulier ces figures, & le sujet ne me paroît guère susceptible d'explication. Seroit-ce Ænée qui aborde en Epire, & qui ayant trouvé Andromaque dans un lieu écarté, lui fait le récit de ses aventures? Au reste, le travail de cette pierre est très-beau, & son antiquité n'est pas douteuse.

N°. III.

Ce buste n'offre rien qui ait rapport à l'histoire. Il fait simplement souvenir d'un de ces Héros de la Gréce, qui, peu curieux de conserver les graces que la nature avoit rassemblées sur leurs personnes, exposoient leur jeunesse aux dangers de la guerre, & à la fatigue des exercices publics. C'est, sans doute, ce que signifient l'épée, le javelot & l'immense bouclier dont cette figure est ornée. Sa tête est d'un caractère & d'une finesse de profil admirables; &, s'il est possible, le travail des cheveux est encore plus parfait. La cornaline est d'une extrême beauté. Elle est aujourd'hui entre les mains de M. Mariette.

PLANCHE L.

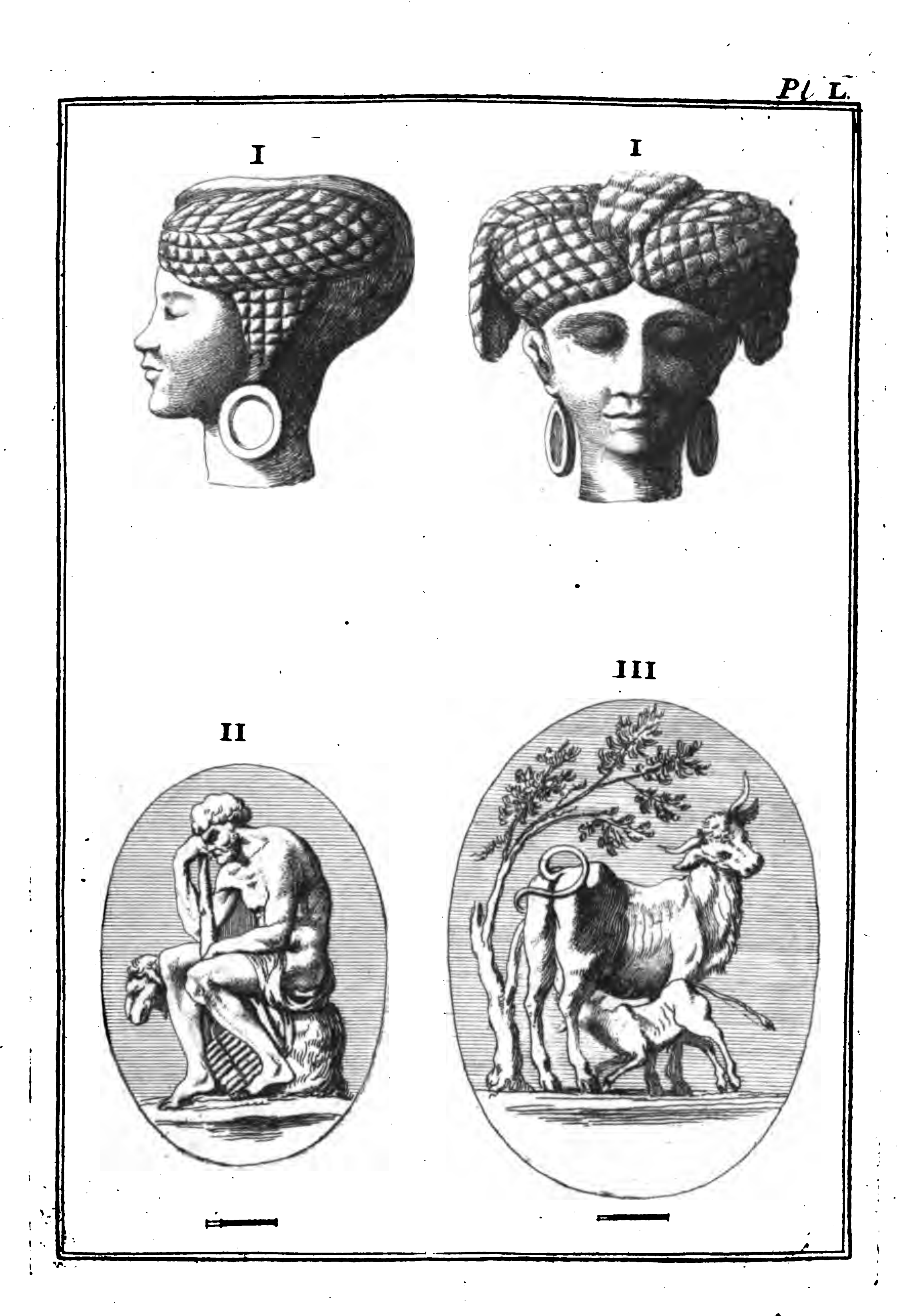
N°. I.

Cette tête de bois de sycomore ou de figuier d'Egypte, à laquelle l'Artiste a conservé sa couleur naturelle, est presque noire; ce qui convient à une Africaine dont on a fait le portrait au naturel. Ce petit ouvrage de sculpture n'a que quatorze lignes de hauteur, mesure qui paroîtra bien médiocre pour un morceau de sculpture : mais on fait tous les jours l'éloge d'une pierre gravée qui n'a pas même un si grand volume, parce que le mérite n'a jamais consisté dans l'étendue; autrement il n'y auroit que les colosses de beaux. Il a été trouvé en Egypte. Je le sçais à n'en pouvoir douter, mais il a trop d'élégance & de correction pour l'attribuer à aucun Artiste de ce pays. Je le crois de la main d'un Grec habile, qui a fort bien saisi l'air sauvage & Africain de cette jeune personne. Toutes les têtes Egyptiennes que j'ai vûes me paroissent différer de celle-ci par un air national qui trompe rarement, & moins encore ceux en qui le dessein fixe les physionomies. De plus, je n'ai jamais vû aucune représentation d'Egyptienne chargée

I

III

II


Pl. L.
I
I
II
III

de ces énormes pendans d'oreilles dont celle-ci paroît ornée ; ils sont les mêmes dont Plaute disoit en parlant d'un Carthaginois : *Penul.* Act. v. Scen. 2. v. 19.

> Mi. *Viden' homines sarcinatos consequi ?*
> *Atque, ut opinor, digitos in manibus non habent.*
> Ag. *Quid jam ?* Mi. *Quia incedunt cum annulatis auribus.*

Il faut convenir que jamais un Auteur n'a eu plus beau jeu pour tourner en ridicule une mode d'Afrique, qui n'étoit point reçûe dans le pays qu'il habitoit.

Après avoir remarqué la singularité de la coëffure, il faut admirer l'élégance, la justesse de l'ensemble, & les finesses de l'art que présente ce monument. On l'a dessiné sous deux aspects, pour faire mieux sentir son mérite, & justifier un éloge qui pourroit être soupçonné d'exagération.

N°. II.

La pierre indiquée sous ce numéro est une cornaline gravée en creux, dans laquelle on doit admirer principalement les détails. Je n'ai jamais vû de figures dont les extrémités soient plus correctement rendues, ni travaillées avec plus de goût & de précision. J'avois d'abord pensé que celle-ci représentoit Mercure, & je m'étois fondé sur ce passage de Pausanias. (*a*) « En entrant dans la rue qui va » droit au *Lechæum*, vous voyez un Mercure assis qui est » de bronze, & un bélier à côté de lui, pour marquer » que les troupeaux sont particuliérement sous la pro- » tection de ce Dieu : comme le témoigne Homère, lorsqu'en parlant de Phorbas, il dit que c'est un riche Troyen, Iliad. xiv. v. 410.

> » Qui chéri de Mercure,
> » Voyoit depuis long-temps prospérer ses troupeaux. »

J'avois été frappé des rapports que je voyois entre ce

(*a*) Voy. de Cor. c. 3. Trad. de M. l'Abbé Gedoyn, p. 148.

témoignage & la figure qui donne lieu à cet article; mais je m'opposois à moi-même que Mercure n'a jamais été représenté avec de la barbe, que le bélier n'est pas le seul des symboles qui le caractérisent, qu'on le reconnoissoit de plus au caducée & à la bourse qu'il tenoit dans ses mains, au pétase ou chapeau aîlé qui couvroit sa tête, aux talonniéres qu'il avoit aux pieds, enfin à la tortue qu'on plaçoit auprès de lui. J'ai approfondi ces difficultés; & peut-être qu'en me désabusant de mon premier sentiment, elles m'ont conduit à la véritable explication de la pierre.

On conserve au cabinet du Roi deux médaillons d'argent, qui, à l'exception du bélier, représentent le sujet traité sur la cornaline. Par le goût de la fabrique & du travail, on juge qu'ils ont été frappés dans le Péloponèse. Ils ont outre cela dans le champ un monogramme qui désigne les Arcadiens; & sur l'un de ces médaillons le rocher qui sert de siége à la figure, présente le nom du mont Olympe. C'est donc en Arcadie qu'il faut trouver le culte d'une Divinité à laquelle puissent convenir les attributs qui paroissent sur les médaillons & sur la pierre. Le Dieu Pan étoit particuliérement adoré des peuples de ce canton; ils lui avoient élevé en plusieurs endroits des statues & des temples; &, ce qui est encore plus favorable à mon objet, un de ces temples avoit été construit sur le mont Lycæe, appellé quelquefois Olympe. (a) Cet éclaircissement étoit nécessaire pour saisir l'esprit & l'intention du Graveur à qui nous devons cette belle cornaline. On y voit le Dieu des bergers assis sur un rocher, la tête penchée, & appuyée sur son bâton : il est plongé dans cette aimable rêverie que le calme de la solitude, & la vûe des troupeaux occasionnent également; une brebis placée à la droite semble partager avec lui les douceurs du repos; & la flûte à plusieurs tuyaux qu'il retient négligemment par un cordon, désigne qu'il faisoit souvent retentir les montagnes de

(a) Pauf. Voyage d'Arcad. c. XXXVIII.

l'Arcadie du ſon de cet inſtrument champêtre, dont les Arcadiens le croyoient inventeur : c'étoit lui qui le premier en avoit joint (*a*) les tuyaux ; il avoit appris aux bergers l'art d'en tirer des ſons agréables ; & ces idées riantes avoient ſi fort échauffé les eſprits, qu'on croyoit l'entendre jouer lui-même ſur le mont Mœnalius. (*b*) En conſéquence, ce ſymbole étoit devenu un de ſes principaux attributs, & il paroiſſoit non-ſeulement ſur ſes ſtatues, (*c*) mais on le voit encore ſur pluſieurs médailles des Arcadiens que l'on conſerve dans les cabinets.

N°. III.

Si cette cornaline gravée en creux ne nous donne pas en petit une copie de la célébre vache de Myron, elle nous offre un ſujet qui n'eſt pas moins agréable ; & s'il a été repréſenté de grandeur naturelle, & par un Sculpteur qui y ait placé le même ſentiment que le Graveur a exprimé dans l'eſpace étroit de cette cornaline, il aura cauſé autant de plaiſir aux Spectateurs, que l'ouvrage de bronze qui a fourni le ſujet de tant de jolies épigrammes que l'on trouve dans l'Anthologie. On ne voit point dans la deſcription qu'on nous a donnée de la Vache de Myron, ce veau qui tette ſa mere, tandis que celle-ci léve la tête, & ſemble en mugiſſant annoncer la ſatisfaction qu'elle goûte. Un petit arbre donne à cette compoſition un air champêtre qui convient au ſujet. C'eſt un véritable petit tableau Flamand : & l'Auteur du Traité des pierres gravées, à qui j'en ai fait autrefois préſent, l'a jugée digne d'être citée dans ſon Ouvrage, comme un exemple de l'habileté des Anciens dans la repréſentation des animaux.

(*a*) Virgil. Eclog. II. (*b*) Pauſ. Voyage d'Arcad. c. XXXVI. (*c*) Voyage d'Arcad. c. XXXI.



PLANCHE LI.

N°. I.

Ce petit ouvrage de terre cuite dont la couleur eſt rougeâtre, eſt haut d'un peu plus d'un pouce, & repréſente une belle femme. Cette tête inconnue n'a de défaut dans ſes proportions que de paroître un peu étroite au-deſſous des yeux, lorſqu'on la regarde de face. Cette *incorrection*, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, vient de la nature, & ne peut être rejettée ſur l'Artiſte, dont l'ouvrage eſt d'ailleurs parfait. M. Taſſin, Vice-Conſul de l'Echelle de France au Caire, a apporté d'Egypte la tête dont je parle. Elle avoit été trouvée dans un ſoûterrain auprès de l'aiguille de Cléopatre. Je ne crains point de donner cette tête pour un très-beau morceau Grec; & comme les ouvrages d'une nation ſi pleine de goût ſont trop intéreſſans pour ne les pas faire connoître autant qu'il eſt poſſible, je rapporte celui-ci de face & de profil.

A quoi ſeroit-il raiſonnable d'attribuer le grand nombre de ces petites têtes qu'on trouve en Egypte ? On ne ſçauroit douter qu'elles n'y ſoient communes, puiſque dans un cabinet auſſi peu conſidérable que le mien j'en compte juſqu'à douze à-peu-près de la même proportion, exécutées par des Artiſtes de différentes Nations, & qui n'avoient rien de commun avec les Egyptiens, du moins quant aux uſages & aux pratiques. J'aurai ſoin de les ranger dans les claſſes qui me paroiſſent leur convenir.

N°. II.

Le Chevalier Maffei a publié vers la fin de ſon quatriéme volume de pierres gravées, & parmi celles qu'il regardoit comme de travail moderne, une gravûre de la même compoſition que celle-ci, mais grouppée de deux figures de plus. Des caractères mal articulés, & qui joints enſemble

ensemble ne formoient aucun sens; lui faisoient croire que la gravûre qu'il avoit sous les yeux n'étoit qu'une copie; & en effet, M. de Gravelle a depuis découvert l'empreinte d'une autre pierre gravée représentant le même sujet sans aucuns caractères, & qui ne laisse aucun doute sur son antiquité, quoique le travail en soit un peu trop négligé; mais ce qui rendroit cette gravûre infiniment curieuse, c'est que l'on disoit que Raphaël, frappé de la belle composition de ce morceau, en avoit fait un dessein, que feu M. le Cardinal de Polignac avoit apporté d'Italie. Cependant ce dessein ne sortit jamais de la main de ce fameux Peintre: il est tout au plus de Josépin. Après l'avoir examiné avec attention, j'ai cru y reconnoître sa maniére de dessiner; & je pense que cette agréable composition est capable de flatter le goût d'un habile homme. On y voit Vénus tenant par la main l'Amour qui arrive d'un pas léger au milieu de quatre Divinités formant deux grouppes; l'un de deux Faunes assis & jouans de la flûte à plusieurs tuyaux & de la lyre: l'autre de Bacchus appuyé sur son tyrse, écoutant les leçons que lui donne un vieux Faune. S'il en faut croire le Chevalier Maffei, c'est le jeune Bacchus, qui, conduit par une des Heures, danse au son des instrumens touchés par Apollon & le Dieu Pan; & M. de Gravelle croit qu'on peut en rapporter le sujet à l'union des plaisirs de l'amour avec ceux du vin & de l'harmonie. Je ne déciderai point entre ces deux explications. Je me contenterai de faire remarquer que dans le camée qui donne occasion à cet article, le Graveur manquant d'espace a supprimé le grouppe de Vénus & de l'Amour, & qu'il n'a pris de la gravûre en creux qu'il mettoit en relief, que les deux autres grouppes d'hommes, dont il a fait Bacchus & trois Faunes de sa suite. Les figures sont presque toutes sans drapperies: usage assez ordinaire aux ouvrages Grecs. Celui-ci est d'une extrême beauté, & son grand relief fait juger qu'il a coûté beaucoup de temps.

Il est bien conservé, à la réserve du bras gauche cassé dans la figure du vieux Faune. L'agathe est de deux couleurs, & ne peut être plus belle dans son espéce. Un Flamand m'apporta ce morceau il y a environ dix-huit ans, & il est actuellement entre les mains de M. Mariette.

Nº. III.

Ce camée est une agathe-sardoine de deux couleurs. La composition & le travail en sont aussi recommandables que la conservation qui est parfaite; & rien n'est mieux exprimé que l'action du lion & de celui qui le combat. L'habillement de la figure est Romain, & elle a de la barbe. Un pareil sujet se trouve traité sur des médailles de différens Empereurs, & entr'autres sur celles d'Hadrien. Je me détermine d'autant plus à lui rapporter cette pierre, que le goût du travail rappelle celui du siécle où ce Prince vivoit; & que nous lisons dans sa vie plusieurs traits qui ont pû engager les Artistes à le représenter dans ces sortes de combats. Spartien dit qu'il avoit tué plusieurs lions; &, suivant Athénée, ce Prince se trouvant à Alexandrie, le Poëte Pancrate lui présenta une fleur de lotus qui étoit rouge au lieu d'être blanche, comme elle devoit l'être naturellement. Hadrien en ayant paru surpris, le Poëte lui dit que cette fleur, à laquelle il vouloit qu'on donnât le nom d'Antinoüs, étoit rouge parce qu'elle avoit été arrosée du sang d'un lion qui pendant long-temps avoit ravagé la Libye, & qui étoit enfin tombé sous les coups de l'Empereur. Hadrien fut sensible à cette fiction, & donna au Poëte une place dans le Musée.

Pag. 12.

Deipnos. l. xv. p. 677.

J'ai placé ce camée dans la classe des monumens Grecs, parce que j'ai cru y reconnoître la main & le sçavoir d'un Artiste Grec.

Pl. LI

I

I

II

III

I

IV

II

III

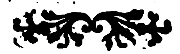
PLANCHE LII.

N°. I.

QUATRE pierres gravées en creux ou en relief, dont la plus grande n'excéde pas la proportion reçûe pour les bagues, occupent cette Planche. A la réserve de la pierre rapportée sous le N°. I. dont le sujet est sensible, les autres morceaux n'ont pour recommandation que le mérite de leur travail, joint à celui d'une antiquité qu'il est impossible de contester. L'impression agréable que font ces sortes d'ouvrages lorsqu'on les examine, est toûjours mal rendue dans les représentations qu'on en donne, où l'on sçait que les pertes qu'y fait le beau ne sont pas compensées par l'avantage qu'y trouve le mauvais. On voit sous ce numéro un Mercure qui n'est reconnoissable qu'au pétase, ou à l'espéce de tocque dont il a la tête couverte. L'agathe sur laquelle il est gravé est de deux couleurs, & tout le relief en est blanc, suivant l'usage le plus ordinaire. Ce morceau, selon toutes les apparences, faisoit partie d'une composition plus étendue, & dont on a conservé ce que l'on a pû.

N°. II.

CETTE tête Grecque, qui m'est inconnue, est gravée en creux sur une très-belle améthyste de couleur claire, & aussi grande qu'une bague peut l'être. Le travail en est prononcé avec justesse, & le profil est du caractère le plus noble & le plus grand. Les cheveux sont touchés avec une extrême finesse; mais l'encollement & la position de la tête laissent quelque chose à desirer, & ne répondent pas à sa beauté.



N°. III.

La tête de femme que présente ce monument est également inconnue ; mais gravée sur la plus parfaite sardoine, la plus haute en couleur, & en même temps la plus transparente. Il étoit juste qu'un aussi sçavant Artiste employât une des belles matiéres de la nature. C'est aussi ce que les Anciens, & sur-tout les Grecs, ont cherché autant qu'il leur a été possible. Le travail de cette belle tête est flou & précis. C'étoit un fragment quand je l'ai trouvée, & j'ai été assez heureux pour conserver dans une forme aussi complette cette preuve si claire du grand talent des Grecs.

N°. IV.

Ce camée est encore du plus beau travail Grec ; & jamais on n'a représenté dans un si petit espace rien d'aussi grand & d'aussi recommandable par la disposition des masses, & la précision du trait. Il y a trois lits différens, & c'est une agathe-onyx de trois couleurs. Le premier lit fait le fond : le second qui est blanc, exprime les chairs : le troisiéme qui est couleur de sardoine, sert à colorer le voile ou coëffure, & la drapperie qui passe sur l'épaule de la figure. Ce qui produit un effet charmant. L'art, selon moi, ne peut aller plus loin ; mais malheureusement ce petit chef-d'œuvre, qu'il faut mettre au rang des têtes inconnues, est cassé. Cependant il l'est de façon que la cassure se trouve entre le visage & la coëffure, & qu'il est assez difficile de s'en appercevoir.

PLANCHE LIII.

Cette Planche destinée à renfermer des fragmens est un hommage que je rends non-seulement à l'Antiquité, mais principalement au mérite des Artistes Grecs qui ont produit des ouvrages dont les plus petites parties doivent

être conservées. Ils peuvent seuls nourrir le goût, entretenir l'émulation & échauffer le génie ; car il n'est pas douteux que l'imitation des Artistes Grecs ne soit aussi utile aux Artistes modernes, que celle des Auteurs de la même nation l'est aux Ecrivains de toutes les autres, en leur fournissant des modéles accomplis en chaque genre de littérature. Je voudrois que mon exemple pût engager à conserver tous les fragmens que l'on pourra recueillir, & que l'on achéve souvent de détruire, parce qu'on ne les croit bons à rien.

N°. I.

On voit ici une tête de marbre blanc, dont la hauteur est de neuf pouces. Elle est assez mal conservée ; car il n'en reste précisément que le masque, encore est-il mutilé en beaucoup d'endroits : mais on y remarque une grande maniére, & le travail en est si large, que je n'ai pû me refuser le plaisir de le rapporter. Il représente un jeune homme, & peut-être un de ces enfans vainqueurs dans les jeux de la Gréce. Pausanias fait mention de plusieurs monumens élevés en leur honneur.

N°. II.

Cette partie de pied droit, grande comme nature, est de marbre blanc, & constamment d'un travail Grec. Je crois même que ce morceau n'a jamais été plus étendu que le dessein le fait voir ; & je suis très-persuadé qu'il a été employé dans ces statues qui n'avoient que la tête, les mains, & l'extrémité des pieds de marbre, le reste étant de bois, de bronze, ou de marbre de différentes couleurs. Pausanias en rapporte plusieurs exemples. Il dit même dans le voyage de l'Élide, que les Graces sont représentées L. 6. ch. 24.
en bois avec des habits dorés, le visage, les pieds, & les mains de marbre blanc. Il dit encore dans celui de Corinthe que la statue de Minerve est de bois, à la réserve du Ch. IV.

visage, des mains & du bout des pieds, qui sont de marbre blanc. Je comprends que l'on peut m'objecter que ce pied peut avoir été scié & mis après coup dans l'état où nous le voyons; & l'on ajoûtera que s'il avoit été employé à cet usage, on y verroit des trous pour placer des tenons. Je répondrai que ce pied devant poser à plat, comme son trait le démontre, n'avoit aucun besoin de ces secours; & que le mastic dont on distingue encore des traces, pouvoit être suffisant pour le retenir. Je ne crois pas qu'il y ait de réplique; & j'ai saisi avec plaisir l'occasion qui s'est présentée de parler de ces statues Grecques faites de différentes matiéres. J'ajoûterai même à ce sujet que les Anciens avoient encore dans leurs statues des bigarrures plus étranges, & auxquelles nous aurions de la peine à nous accoûtumer. Cicéron dans une lettre à son ami Atticus, le prie de lui envoyer des Mercures de marbre Pentélicien, dont la tête fût de bronze. Ce marbre tiré du mont Pentélicus dans l'Attique, étoit de cinq couleurs. Je doute qu'un pareil assortiment pût produire un bon effet à nos yeux. Mais je ne suis pas surpris que les Romains s'en soient contentés. Ils avoient encore bien peu de connoissances dans les Arts. Le même Auteur prie Atticus de lui envoyer de Gréce des figures moulées qu'il pût faire appliquer dans le plafond de son vestibule; & dans une autre lettre il lui demande des statues de Mégare. Il est vraisemblable qu'il y avoit dans cette ville de Gréce une espéce de manufacture composée d'ouvriers communs, comparables, en quelque façon, à ceux qui sont établis aujourd'hui à Gènes, & dont les ouvrages n'ont presque d'autre mérite que celui de la matiére. Aussi tout le monde convient que les Arts ne commencérent à paroître dans Rome avec une sorte d'éclat, que plusieurs années après le temps dont je parle, c'est-à-dire, sous le regne d'Auguste, où l'on trouva plus court & plus commode d'attirer les Artistes, que de faire venir les ouvrages. Mais afin d'entendre ce

Liv. 1. lett. 6.

L. 1. lett. 8.

que veut dire Cicéron quand il demande à son ami, non-seulement des Mercures en général, mais encore des Mercures-Hercules; il faut sçavoir que les Athéniens furent les premiers qui donnérent aux gaînes des statues une forme quarrée; & comme ils commencérent par celles de Mercure, on continua de donner le nom d'Hermes aux statues terminées en gaînes. Ainsi le Mercure-Hercule dont parle Cicéron n'étoit qu'un Hercule en gaîne. Je n'ai rapporté ce passage de Pausanias que pour expliquer le sens de celui de Cicéron; car je suis bien éloigné de croire, comme on a pû le voir jusqu'ici, que les Athéniens aient été les inventeurs de ces gaînes, qu'ils avoient certainement empruntées des Egyptiens. On remarquera encore que Pausanias nous apprend que les Grecs faisoient souvent des figures de bronze ou de marbre dont la tête se détachoit du corps, quoique l'une & l'autre fussent de même matiére : & nous voyons qu'à Rome au lieu de briser les statues des Empereurs qui méritoient cette espéce de punition, on se contentoit d'ôter leurs têtes, & de mettre sur les anciens corps celles des nouveaux Empereurs. Cette conduite nous donne une raison de la quantité de bustes qui nous sont parvenus.

Pauf. Voyage de Messen. c. XXXIII.

Pline, liv. XXXV. c. II. Suet. liv. IV. c. XXII. Lamprid. *in Commod.* p. 52.

N°. III.

CET autre fragment est celui d'un camée, exécuté sur une agathe dont le fond est clair, transparent, & prenant bien la feuille. L'ouvrage est assez conservé pour faire regretter ce qui y manque, & en même temps assez détruit pour dispenser d'en donner l'explication. Il paroît cependant que la figure est Vénus Marine ou Vénus sortant de l'eau. On voit clairement qu'elle avoit devant elle un autel & une colonne, qui sans doute étoient ornés d'attributs qui, s'ils subsistoient, serviroient à déterminer plus sûrement le sujet dont la figure est correcte & bien travaillée.

N°. I.

N°. IV.

Ce fragment d'agathe-onyx présente sur un fond noir un relief dont la couche blanche a jauni, & a été altérée par le feu auquel cette pierre s'est trouvée sans doute exposée. Le sujet n'a jamais été composé que d'un gryphon. Ses jambes sont enlacées par un serpent dont il est attaqué. J'ai peu vû de camées d'un aussi beau travail, ni d'un meilleur goût. On lit au bas ΜΙΔΙΟΥ en caractères très-fins & gravés en creux. Je craindrois que le nom de ce Graveur ne fût pas entier; cependant la disposition de l'espace où les lettres se trouvent placées me persuade qu'il ne peut manquer au plus que la premiére lettre du nom. De quelque façon qu'on regarde ce nom, il me paroît que le Graveur Grec n'est pas encore connu. C'est ce qui m'a engagé à l'envoyer à M. Stoch avec le dessein. Je serai charmé de contribuer à la seconde partie qu'il va nous donner de son Recueil, & d'augmenter le nombre des pierres où l'on trouve les noms des Artistes; mais je serai plus satisfait encore d'avoir le sentiment d'un si grand connoisseur. L'allégorie du gryphon & du serpent que cette pierre nous présente me paroît si difficile à expliquer, que je ne puis me résoudre à l'entreprendre.

PLANCHE LIV.

Les quatre morceaux représentés sur cette Planche ont également rapport à la Comédie Grecque & à la Romaine. C'est pourquoi je n'ai pas pû les séparer, ni les mettre dans des classes différentes. On va juger des raisons qui m'ont engagé à prendre ce parti.

N°. I.


I
II
IV
III
MIΛΙΟΥ


I
II
III
IV

N°. I.

Ce beau camée dont la matiére est une agathe-onyx de trois couleurs, ne laisse rien à desirer sur sa conservation. Nous y voyons un Ordonnateur des spectacles, ou plûtôt un Auteur donnant le ton d'une scéne difficile, avant de commencer la piéce, à deux Acteurs dont les masques relevés laissent voir les visages à découvert. Le lieu de la scéne est placé entre deux gaînes, sur lesquelles le culte & les attributs de l'ancienne Comédie sont posés. On y voit aussi l'autel qui se trouvoit presque toûjours placé sur le théâtre, les spectacles, selon tous les Auteurs, étant consacrés à quelque Divinité, & faisant partie des fêtes Religieuses. Le travail de ce beau morceau doit être sans contredit attribué aux Grecs; cependant je ne doute pas que la scéne ne soit Romaine, & qu'un Artiste Grec n'ait fait cet ouvrage à Rome, où le morceau a été trouvé en 1732. dans les fondemens d'une maison qu'on démolissoit, & qui étoit située près de l'endroit où étoit autrefois le temple d'Esculape. De plus, ce qui m'engage à parler avec tant de certitude, c'est que les figures ont les attributs de la Comédie surnommée *togata*, qui n'a jamais été en usage dans la Gréce. Je puis dire encore qu'aucun des morceaux que l'on a donnés jusqu'ici au Public en ce genre, ne présente un pareil instant; & ce camée devroit être ajouté à tout ce que Ficoroni nous a rapporté de différens sujets de scéne dans le Traité qui a pour titre: *Maschere Sceniche*.

N°. II.

Voici encore un camée sur une agathe de deux couleurs. On ne peut l'attribuer qu'à la scéne Grecque, & qu'à un Artiste du même pays. Il représente le masque d'une Actrice jeune & agréable avec les grandes boucles de cheveux pendantes sur le cou, pour cacher sans doute

la liaison du masque avec les épaules. Ce petit morceau n'a de recommandable que la beauté de son travail, la finesse de l'outil, & sa conservation. Il ne se trouve pas dans les masques que Ficoroni a publiés. Les morceaux de son Recueil qui en approchent le plus se voient aux Planches IV. & XXX.

N°. III.

CETTE cornaline gravée en creux est de la plus belle & de la plus riche couleur. Elle représente un Comédien en pied & en scéne. Je crois que le travail en est Romain; cependant la tête sur laquelle on distingue parfaitement le masque, est du plus beau travail; elle paroît animée & pleine d'esprit, ainsi que d'expression. La difformité même n'en est pas trop grande; ce qui prouve que les Romains ne chargeoient pas toûjours les masques de leurs vieillards de Comédie avec autant d'excès que la vûe de plusieurs monumens pourroit nous le persuader. La robe de cet Acteur ne permet pas de douter qu'il ne soit Romain, & le Graveur l'étoit aussi, à en juger par le travail du reste de la figure, qui n'est pas beau, & dont le dessein est aussi lourd que cette même figure est courte.

N°. IV.

CE masque de terre cuite n'a que vingt lignes de hauteur. Il est sans aucun accompagnement : par conséquent il seroit difficile de le donner affirmativement à un pays plûtôt qu'à un autre. Tout ce que je puis en dire, c'est qu'il est d'un très-bon goût de dessein, & touché de feu. J'ai vû bien peu d'antiques en ce genre, & je ne crois pas que les Auteurs modernes en aient rapporté de cette matiére. Il est à présumer que ces sortes de petits masques se plaçoient sur le visage des Dieux Lares pendant les Saturnales, ou d'autres fêtes semblables. Celui-ci peut donc avoir servi au Dieu domestique du Comédien même qui le portoit au théâtre, & qu'il avoit fait réduire en petit pour cet usage.

peut-être aussi avoit-il choisi une figure de fantaisie, ou plûtôt un masque qui lui rappelloit des idées comiques & agréables. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on voit encore au haut du front le trou qui servoit à l'attacher vraisemblablement à la figure dont il couvroit quelquefois le visage. Ces monumens m'ont conduit à faire les réflexions suivantes sur les masques des Anciens.

Les Egyptiens ne paroissent pas avoir connu les masques, quoique les fêtes qu'ils célébroient sur le Nil pendant son inondation eussent dû naturellement en introduire l'usage parmi eux. Ces temps de joie destinés à goûter les douceurs d'un repos qu'aucune inquiétude ne troubloit, auroient pû favoriser des déguisemens de cette nature, qui néanmoins n'eurent aucun attrait pour un peuple attaché à ses anciennes pratiques, & qui ne se délassoit de son travail que par des cérémonies de Religion. Aussi juge-t-on par le silence des Auteurs, que les Egyptiens ne connurent pas les théâtres, ni rien de ce qui en dépend, & qu'en empruntant des Grecs & des Romains une foule d'usages, ils ne les imitèrent point dans les jeux & dans les spectacles pour lesquels ces deux Nations témoignérent toûjours le plus vif attachement. L'usage des masques n'étoit pas fort ancien parmi les Grecs. Thespis qui vivoit vers l'an 535. avant Jesus-Christ, voulant déguiser les personnages qui jouoient dans ses piéces, fut obligé de leur barbouiller le visage avec de la lie. Eschyle qui pouvoit avoir vû Thespis, inventa les masques, si nous en croyons Horace; [a] mais Aristote [b] qui vivoit environ un siécle après Eschyle, & qui étoit parfaitement instruit de l'histoire du théâtre, loin de lui faire honneur de cette invention, dit positivement que de son temps on ne sçavoit à qui l'attribuer. Je conclus de cette incertitude que l'usage des masques s'étoit introduit insensiblement parmi les Grecs, que ceux-ci l'avoient reçû d'une main étrangère, &, suivant toutes les apparences, des Etrusques. Ces deux peuples séparés seulement par un

[a] *De Art. Poët. v. 279.*

[b] *Poët. c. 5.*

bras de mer qu'ils traversoient chacun de leur côté, avoient plusieurs usages qui leur étoient communs, & qu'ils avoient pris les uns des autres. Leur commerce réciproque est incontestable, & je vais l'établir sur deux exemples si frappans, qu'ils me dispenseront d'en rapporter un plus grand nombre. Plusieurs [a] Auteurs attribuent l'invention de la trompette aux Etrusques. Euripide [b] & Sophocle [c] parlent en plus d'un endroit de la trompette Tyrrhénienne; & les Commentateurs de ces deux Poëtes disent que ce fut un Etrusque nommé Arichondas, qui s'étant joint aux Héraclides, introduisit cet instrument dans les armées des Grecs. Si ce dernier fait est vrai, le commerce des Etrusques avec les Grecs doit remonter à des siécles bien reculés. On le peut prouver encore par l'histoire de Demaratus, pere de Tarquin l'ancien. Ce Grec étant parti de Corinthe, aborda en Italie sur un vaisseau qu'il avoit chargé de différentes marchandises. L'heureux succès de son voyage lui fit naître l'idée d'entreprendre le commerce de l'Etrurie. Il le fit pendant plusieurs années, & y gagna des richesses immenses. Les troubles qui s'élevérent à Corinthe, & la tyrannie de Cypselus, l'ayant ensuite obligé de quitter son pays, il vint s'établir en Etrurie avec plusieurs Grecs qui le suivirent. Ce fait s'est passé environ un siécle avant que les Grecs commençassent à se servir de masques dans leurs spectacles, & semble autoriser l'opinion où je suis que cet usage fut chez eux une suite de leur commerce avec les Etrusques. On m'opposera peut-être que les Auteurs Grecs, & Aristote en particulier, auroient dû connoître cette origine; mais les Grecs négligérent bien souvent de remonter à la source des connoissances qu'ils avoient perfectionnées, & ne reconnoissoient devoir quelque chose à des étrangers, que lorsque l'évidence leur arrachoit cet aveu. Leur silence sur les Etrusques me semble infiniment suspect. Les Romains étoient bien plus sincéres. Tite-Live convient qu'ils reçûrent des

[a] Athenée, l. IV. p. 184. Clem. Alex. *ap. Euseb. de Præp.* l. x. p. 475.
[b] *Phœniss.* v. 1386. *Heracl.* 830. *Rhes.* 988.
[c] *Ajax flagel.* v. 17.

Den. d'Hal. Ant. Rom. l. III. 46. Plin. l. 35. c. 3. & 12.

Liv. VII.

Etrusques les jeux scéniques, & nous sçavons d'ailleurs qu'ils avoient des Comédies Atellanes, ainsi nommées d'Atella, ville d'Etrurie. Si quelques Auteurs ont avancé que les Romains avoient emprunté des Grecs les masques & tout ce qui regarde les spectacles, je répondrai qu'ils se sont livrés à une prévention trop favorable aux Grecs, & qu'ils auroient été plus exacts, s'ils avoient dit que les Romains ne devoient à ces derniers que les finesses, l'élégance & la perfection de la scéne; mais qu'ils en avoient reçû les premiéres idées des Etrusques leurs voisins. C'est tout ce qu'il nous est permis d'entrevoir, après la perte que nous avons faite des Historiens de cette Nation; & la seule chose que l'on puisse avancer avec quelque probabilité, c'est que les masques ont passé de l'Etrurie à Rome, & dans la Gréce même. Il seroit à desirer que ce point de critique fût traité par des Sçavans du premier ordre : trop heureux si mes foibles conjectures pouvoient les engager à l'approfondir.

PLANCHE LV.

N°. I.

Ce morceau de peinture à fresque est recommandable par son antiquité, & par le lieu d'où il vient. Il a été trouvé dans cette ville infortunée d'*Herculanum*, que le Vésuve engloutit au temps de Pline. On est assez instruit de ces faits, pour trouver bon que je n'en dise pas davantage. Une fouille aussi considérable que celle d'une ville entiére dont on n'a presque rien emporté dans l'instant de son malheur, a été & est encore tous les jours un trésor d'antiques que les Curieux ne cessent d'admirer. Il faut espérer qu'après une si longue attente, nous serons instruits de toutes ces découvertes, qui doivent répandre un si grand jour sur l'antiquité; & je sacrifierois volontiers au plaisir d'être plus au fait de ces détails, le petit mérite que donne à cette peinture la difficulté que l'on a à tirer de

forme des plus heureuses. Il a trois pouces deux lignes de hauteur, six pouces de largeur de l'extrémité d'une anse à l'autre ; & quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'il ait servi à aucune mesure publique, je ne laisserai pas d'ajoûter qu'il contient une chopine de liqueur.

PLANCHE LVI.

N°. I.

Ce fragment de peinture antique que M. Soufflot, habile Architecte, m'a rapporté d'Herculanum, & qu'il a pris dans la fouille en visitant ces ruines soûterraines avec M. de Vandiere qu'il accompagnoit en Italie, ce fragment, dis-je, faisoit partie d'une frise représentant des Amours à la chasse. Les restes de la peinture ancienne sont à un tel point recherchés par les Antiquaires, que j'ai fait graver ce morceau, quoiqu'il ne soit pas d'une parfaite conservation : parce qu'en l'examinant avec attention, il sera aisé d'y remarquer l'esprit, la légéreté de la touche, & la facilité de l'Artiste qui l'a exécuté ; toutes choses qui ne se trouvent pas ordinairement dans les monumens de ce genre. On doit encore dans celui-ci admirer le tour agréable de cette petite figure, dont l'attitude exprime bien la course & l'action. La couleur en étoit d'autant plus brillante, qu'elle etoit placée sur un fond noir. La hauteur de la figure est de quatre pouces & demi.

N°. II.

On voit sur plusieurs pierres gravées une Bacchante les cheveux épars, un genou sur un autel, le corps dans une attitude violente, & élevant une petite statue de Minerve, ou de quelqu'autre Divinité : ce sujet facilite l'explication de la pierre gravée sous ce N°. C'est un Bacchant caractérisé par la peau de chevreuil entrelacée dans son bras gauche, implorant le secours de son Dieu tutélaire qui paroît être l'Amour, contre les poursuites d'un soldat, qui plein

Mus. Florent. tom. 1. pl. 88. Traité des pierres gravées, t.2. pl.41. Maff. *Gem. Anti.* tom. 3. pl. 56.


I
II


Pl. LVI
II
I
IV
ΔΩΡΟΣ ΡΟΔΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕΝ
III

plein de respect pour cette Divinité, recule & tourne ses pas d'un autre côté. M. de Gravelle qui a déja publié une pierre où l'on voit, à quelques différences près, le même sujet, veut qu'il représente Ajax & Cassandre ; mais cette explication n'est pas assez bien fondée pour que je l'adopte. Mon sentiment n'est pas éloigné de celui de M. Gori sur un sujet presque pareil, rapporté dans le *Museum Etruscum*.

Rec. de Pierr. grav. Ant. 2. part. pl. LVIII.

N°. III.

Ce fragment de bronze qui peut avoir servi de pommeau d'épée, ou bien à quelqu'autre parure militaire, est d'un travail plus grand & plus précis que terminé ; mais il a un si grand caractère, & il est touché si juste, que je ne balance point à le placer avec les autres morceaux Grecs, & que je suis persuadé que, malgré la rareté actuelle des bronzes dans la Gréce, celui-ci est l'ouvrage d'un homme de cette nation, en quelque lieu qu'il ait été fabriqué & trouvé. Cette tête de tigre, de léopard ou de lionne, est un symbole de valeur, & qui tout naturellement paroissoit fait pour entrer dans les ornemens d'une armure. J'en ai vû plusieurs disposés de la même façon, c'est-à-dire, avec la gueule ouverte, comme on la voit ici, & comme elle est encore dans ce Recueil, Planche LXXIX. N°. III. Ce fragment, des mieux jettés avec une légéreté & une égalité de bronze infinies, a vingt & une lignes de long, & dix-sept de large.

N°. IV.

Ce morceau de pierre de touche est le fragment d'une portion circulaire qui pouvoit avoir neuf pouces de diamétre, & qui d'une extrémité à l'autre n'a plus que deux pouces une ligne dans la partie qui nous est demeurée. Ce reste paroît être le rebord d'un plat. Ce rebord avoit un pouce d'épaisseur, & le fond du plat partoit du milieu de cette épaisseur ; il étoit orné tant au dedans qu'au dehors d'un travail où l'on ne peut rien distinguer aujourd'hui, &

ce qu'on entrevoit paroît fort grossier : mais plus l'ouvrage semblera commun, & plus on doit en inférer que les Grecs avoient attaché beaucoup de mérite à l'exécution des Arts, dans le dessein de les attirer chez eux, & de les perfectionner. L'Artiste flaté d'avoir fait ce morceau, y a tracé son nom en beaux caractères.

......ΔΩΡΟΣ ΡΟΔΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕΝ.

Il ne reste, comme on voit, que la terminaison du nom de l'ouvrier ; & malheureusement cette terminaison est commune à quantité de noms Grecs, tels que Polydore, Athénodore, &c. L'inscription nous apprend que cet ouvrier étoit de Rhodes. On pourroit soupçonner que c'étoit ou Polydore, ou Athénodore, deux Sculpteurs de cette Isle, Liv. XXXVI. c. 5. dont Pline a fait mention, & qui conjointement avec Agesander, leur compatriote, avoient fait le fameux groupe du Laocoon.

PLANCHE LVII.

N°. I.

CETTE tête de marbre blanc trouvée il y a quelques mois dans les fouilles d'Herculanum, a cinq pouces quatre lignes de hauteur. Le travail & l'arrangement des cheveux méritent d'être considérés. Je ne dirai pas la même chose du visage & du cou : la main de l'Artiste y paroît mesquine & de petite maniére. Ce n'est pas le seul ouvrage foible qui nous soit demeuré de l'antiquité, & qui prouve l'inégalité du travail, sur-tout chez les Romains. Au reste, je remarque dans cette tête deux choses qui me donnent occasion de faire quelques réflexions sur des parties dépendantes de la Sculpture.

Les prunelles de ce morceau sont marquées, & qui plus est, le milieu en est creusé avec assez de profondeur. Le fait assûrément n'est pas sans exemple : & j'en ai vû plus d'un dans des figures antiques ; cependant j'avoue


Pl LVII
II
II
I

que les yeux ſont rarement traités de cette façon dans les morceaux Grecs que nous admirons. Mais quand ces exemples ſeroient plus fréquens, je n'en dirois pas moins que la Sculpture, pour donner de l'expreſſion, ne doit pas emprunter un pareil ſecours, qu'il y a au contraire plus d'art & d'avantage à laiſſer penſer au ſpectateur l'action des yeux; & que la Sculpture ne pouvant rien colorier, ne rendant que des parties ſaillantes pour faire des ombres, & pour imiter les formes que lui offrent les objets qu'elle ſe propoſe de repréſenter, & les prunelles, pour ſe faire ſentir, ayant néceſſairement beſoin des couleurs, il ne faut pas que le Sculpteur entreprenne de les marquer par des traits qu'elles n'ont pas.

Cette tête fournit encore un exemple du poliment exceſſif que les Grecs ſur-tout donnoient à leurs ſtatues de marbre, & dont je n'ai pû trouver d'autre raiſon que celle que j'ai rapportée dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres; c'eſt-à-dire, que le cas que les Anciens faiſoient de l'ivoire, les engageoit à l'imiter; mais cette imitation n'avoit rien d'agréable : car le poliment exceſſif produit un luiſant que la chair n'a jamais préſenté, & par conſéquent il empêche la jouiſſance de tous les détails ſur leſquels l'Artiſte a répandu ſon ſçavoir. La tête dont il eſt queſtion, malgré l'altération de couleur qu'elle a reçûe dans l'incendie de cette malheureuſe ville d'Herculanum, a conſervé un poliment ſi fin ſur les chairs, que je ne ſçaurois pardonner aux Anciens d'en avoir fait une eſpéce de mode qui n'avoit aucun fondement raiſonnable.

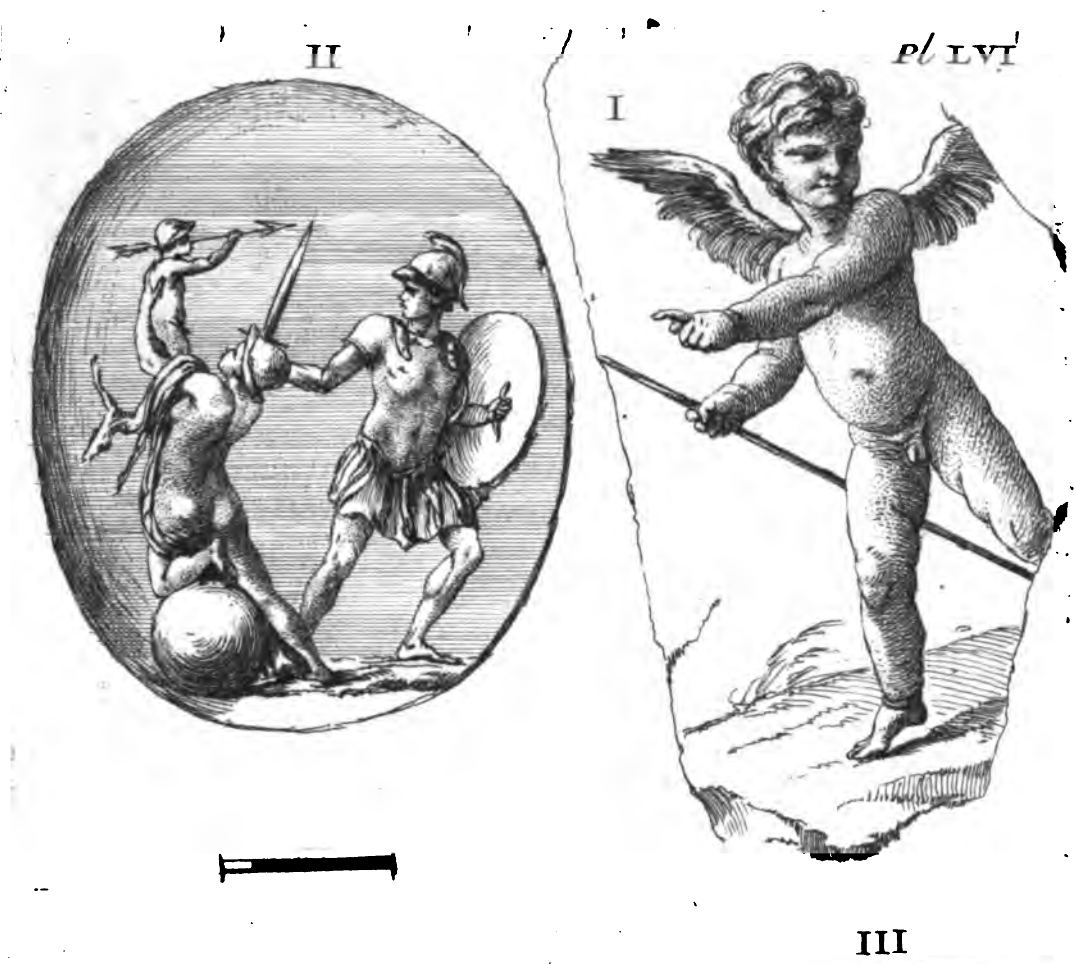
N°. II.

Ce petit vaſe n'eſt ni d'un deſſein, ni d'un travail élégant. Sa hauteur eſt de trois pouces quatre lignes, & ſa plus grande largeur, y compris les anſes, a trois pouces & demi. Il eſt de terre cuite, & n'a reçû ni vernis ni couleur. Il repréſente une tête de Faune ou de Siléne. Je l'ai fait

dessiner sous deux aspects, afin de rendre plus sensible l'intention de l'Artiste. Cet ouvrage est tout-à-fait dans le goût Romain, quoique je ne doute pas qu'il n'ait été composé dans l'Isle de Chio, qui étoit néanmoins remplie d'ouvriers Grecs, où il a été trouvé, & où l'on déterre tous les jours beaucoup de monumens, sur-tout de terre, consacrés à Bacchus. Nous sçavons par l'histoire que les manufactures de quelques-unes des Isles de l'Archipel ont été considérables; & je croirois volontiers que les Romains, vainqueurs des Etrusques, détruisirent leurs manufactures & anéantirent leur commerce, en leur communiquant leurs propres usages & leurs idées militaires, & que le changement de mœurs & de conduite favorisa dans l'Archipel l'établissement de ces choses d'usage & d'ornement. J'ai cru qu'en mettant cette tête à la fin de la classe des antiquités Grecques, ce seroit répondre aux objections qu'on me fera sur la Nation à qui on doit l'attribuer; & l'on observera à cette occasion qu'il y a toûjours eû des pays qui se sont distingués par la fabrique des ouvrages de terre, dont ils ont fourni les autres Nations qui les alloient chercher chez eux: & que les Romains ont eû avec les Etrusques & les Isles de l'Archipel le même commerce que nous entretenons depuis long-temps avec les Chinois.

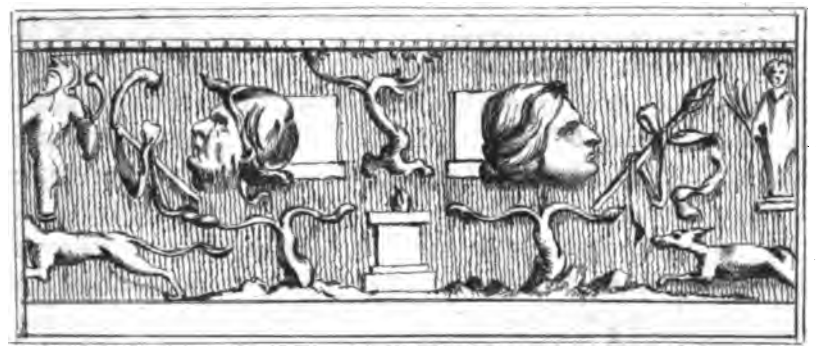


RECU


II
I


IV
ΔΩΡΟΣ ΡΟΔΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕΝ


III



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES ET ROMAINES.

QUATRIEME PARTIE

DES ROMAINS.



E ſeroit envain que j'entreprendrois de faire des recherches ſur l'état où étoient les Arts à Rome, dans les premiers temps de la fondation de cette ville. On ſçait ſeulement en général que les Romains eurent recours aux Etruſques pour les principales conſtructions, & pour les ornemens dont ils embellirent leur Capitale. Cependant il eſt à préſumer que ſi l'on eût conſervé à Rome le Gouvernement Monarchique, le goût pour les Arts s'y ſeroit formé & ſoûtenu,

puisqu'il avoit dès-lors fait tant de progrès en Etrurie & dans la grande Gréce. Mais la République qui ne s'occupa que des moyens de s'affermir & d'étendre sa puissance, n'écouta que les conseils de l'ambition, & ne jouit presque jamais de cette heureuse tranquillité, si favorable & même si nécessaire à la naissance ou à la perfection des Arts. Comment les pratiques ingénieuses, & les fines opérations de l'esprit & de la main qu'ils exigent, auroient-elles pû convenir à un peuple de soldats qui ne connoissoit d'autres sentimens que l'amour de la patrie, & d'autre supériorité que celle des armes? Après la prise de Corinthe par Memmius, après le triomphe de Paul-Emile & celui de Pompée, les richesses de la Gréce & de l'Asie s'étant répandues dans Rome, ses habitans ouvrirent les yeux sur l'utilité des Arts; mais comme ils les aimérent moins par un goût éclairé, que par luxe & par vanité, ils abusérent bientôt de tout ce qui les avoit frappé. Semblables à ces hommes nouveaux qui sont eux-mêmes étonnés de se voir riches & comblés d'honneurs, ils voulurent posséder, sans s'appliquer à connoître; & incapables de travailler à faire fleurir les Arts, en les étudiant, ils firent briller l'or & l'argent aux yeux des Artistes étrangers, & les Grecs accoururent en foule. Le jugement que je porte sur les Romains par rapport aux Arts, ne vient pas d'une aveugle prévention; il n'est que trop justifié par les monumens qu'ils nous ont laissés: & la constitution de leur gouvernement en découvre la véritable cause. Tout Citoyen Romain s'imaginoit être un personnage important, parce qu'il avoit droit de se trouver aux assemblées pour y traiter des plus grandes affaires, & il croyoit que ses décisions étoient d'un poids infini pour le gouvernement de l'Etat. La jeunesse occupée des exercices du corps, de l'étude des Loix, des brigues & des cabales qui agitoient la ville à chaque élection, négligeoit tout autre objet, ou étoit, pour mieux dire, persuadée qu'il n'y en avoit point d'autre

capable de la fixer. Les Romains, barbares en ce point, abandonnérent presque toûjours à leurs esclaves la connoissance & la pratique des Arts libéraux, qui leur venoient des Grecs. Mais que pouvoient-ils attendre d'une foule d'Artistes mercenaires, en qui la perte de la liberté étouffoit le génie, & qui, loin d'envisager dans le succès un adoucissement à leurs peines, n'y voyoient qu'un esclavage éternel, & une gêne qui augmentoit à mesure que leurs talens se développoient? Ils épargnoient des frais considérables à leurs Maîtres, qui profitoient assez souvent de l'habileté & de l'industrie de ces esclaves, pour les vendre plus cher qu'ils ne leur avoient coûté. Par une espéce de conséquence le goût Romain est en général lourd, mou, sans finesse; il se sent de l'état de servitude où étoient réduits les Artistes de cette Nation: & presque tous les ouvrages Romains où l'on apperçoit une sorte d'élégance, sont dûs aux Grecs dont Rome se trouva remplie, principalement sous les Empereurs. Quand la source de ces Artistes fut tarie, & que la Gréce se trouva hors d'état d'entretenir les Ecoles d'Italie, on cessa d'y cultiver les Arts, qui reprirent cependant quelque vigueur sous Trajan, Hadrien, & d'autres Princes dont la protection les rétablit un peu; mais enfin ils s'éteignirent: & le siége de l'Empire transporté à Constantinople fit une diversion qui leur fut aussi fatale, que la prise de cette ville par les Turcs leur fut avantageuse dans la suite. Les Arts pratiqués dans l'intervalle de ces deux événemens sont rangés dans une classe connue sous le nom de *bas Empire;* & l'on comprend à peine comment des hommes qui étoient environnés de chefs-d'œuvres dans tous les genres, & qui avoient entre les mains tous les instrumens nécessaires pour les imiter, ont pû laisser à la Postérité de si mauvaises productions.

Je n'ai pas jugé à propos de faire une classe particuliére des antiquités trouvées en France: elles appartiennent en

général aux Romains, qui ont été long-temps les maîtres des Gaules. J'ai joint, autant que je l'ai pû, à la description de ces morceaux le nom des lieux où ils ont été découverts. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'on ne sçauroit presque distinguer plusieurs des monumens trouvés dans nos Provinces méridionales d'avec ceux que l'on déterre tous les jours en Italie. Les autres Provinces de la France en fournissent aussi ; & quoiqu'ils ne soient pas toûjours d'un volume considérable, ils peuvent quelquefois embarrasser les Antiquaires les plus consommés. Au reste, je n'ignore point que sous les premiers Empereurs les Gaulois aimoient les Arts. Pline parle d'un Zénodore qui avoit fait en Auvergne une statue de Mercure, & que Néron fit venir à Rome, afin qu'il travaillât à sa statue colossale. Le nom de ce Sculpteur, qui est Grec, semble prouver que les Gaulois étoient assez connoisseurs, pour employer par préférence des Artistes Grecs. La justice que je rends aux Gaulois ne s'étend pas seulement sur les habitans de la Gaule appellée par les Romains Cisalpine, qui est aujourd'hui la Lombardie, le Piedmont, l'Etat de Venise, &c. Je parle même de celle qu'ils appelloient Transalpine, qui est notre France, & ce qui est compris entre le Rhin & l'Océan, les Alpes & les Pyrénées : mais je n'ai point entrepris de parler des Gaulois.

Liv. XXXIV. c. 7.

PLANCHE LVIII.

N°. I.

CETTE figure de bronze dont la hauteur est de cinq pouces trois lignes, & dont la conservation ne laisse rien à desirer, a été trouvée à Lyon il y a quelques années. Son attitude a quelque chose de noble & de grand ; la main droite tient un vase dont il seroit difficile de rendre raison : la disposition du bras & de la main gauche ne permet pas de douter que la figure n'ait été autrefois appuyée


Pl. LVIII
I
II
II

appuyée sur une haste : elle est couverte d'une tunique ou veste qui a des manches, & qui est attachée autour des reins par une ceinture ou courroie. C'est le véritable *sagum* des Gaulois. La chaussure ne caractérise pas moins ce peuple ; on la voit ici telle que les Auteurs l'ont décrite, c'est-à-dire, comme une espéce de chausson qui vraisemblablement étoit de cuir. Il me semble qu'on n'en trouve point de cette même espéce sur les monumens des autres peuples. J'avoue que la chaussure des Etrusques en approche ; mais si l'on examine l'une & l'autre avec attention, il est certain qu'on y remarquera des différences notables. Je prévois qu'il se trouvera des gens qui traiteront de vaine, & peut-être de ridicule mon application à chercher les rapports qu'il peut y avoir entre des choses que le climat ou l'intempérie des saisons inspirent naturellement à tous les hommes. Cependant je n'aurai point égard à de pareilles critiques, parce que la discussion où je suis entré ne sçauroit qu'être très-utile, soit pour donner une plus parfaite connoissance des usages des Anciens, soit pour l'éclaircissement de leurs Auteurs. Malgré les rapports de cette figure avec Esculape, à qui le vase semble convenir, je crois que ce monument représente Jupiter. Je n'ignore pas que les têtes de ces deux Divinités sont faciles à confondre ; mais ce que j'avance n'est pas seulement fondé sur l'attitude de la figure qui paroît avoir tenu une haste, mais principalement sur le caractère de la tête dans lequel je reconnois les traits de Jupiter, marqués sur plusieurs monumens Grecs. Seroit-ce d'après ces modéles que les Gaulois auroient appris des Grecs à représenter Jupiter avec cet air majestueux & divin ? ou faudra-t-il dire que cette petite statue a été fondue & travaillée dans quelque ville de la Gréce, & qu'on l'avoit revêtue d'un habillement Gaulois, parce qu'elle devoit être transportée dans les Gaules ? Je me déterminerois d'autant plus volontiers pour ce dernier sentiment, que la tête est du meilleur

travail ; que l'idée en est grande ; que les cheveux & la barbe en sont bien touchés ; & qu'enfin le caractère en est majestueux. Le P. de Montfaucon a déja publié une figure qui ne diffère de celle-ci que par le manteau qu'elle a par-dessus le *sagum*. Jupiter est souvent représenté avec un pareil ornement, auquel le P. de Montfaucon n'a fait aucune attention, non plus qu'au caractère de la tête. Il a même cru reconnoître Esculape dans cette figure.

Antiq. expl. tom. 2. pl. CXCII.

Outre celle que j'ai fait graver, il m'en étoit tombé entre les mains une autre de la même matiére & du même dessein, plus haute, & par conséquent plus forte à tous égards que celle-ci, mais d'une exécution moins fine & moins recherchée. Elle est aujourd'hui dans le petit cabinet d'antiquités que l'on commence à former dans l'Abbaye de S. Germain des Prés.

N°. II.

La petite figure de bronze que ce numéro présente est dessinée sous deux aspects, parce que le tour & le balancement de sa composition sont charmans. Elle est haute de quatre pouces dix lignes. Il n'y a pas long-temps qu'elle a été trouvée dans la fontaine de Nîmes. Sans le foudre qu'elle tient de la main gauche, on ne croiroit point qu'elle dût représenter Ganyméde ; car sa position ne convient nullement à ce fameux Echanson. Il faut convenir encore que les Connoisseurs seront fort étonnés du contraste prodigieux que l'Artiste a mis dans cette figure, nonobstant l'usage ordinaire des Anciens, qui ont toûjours été fort modérés & fort sages sur cette partie de l'Art, dont le plus grand nombre des Modernes n'a que trop abusé. Enfin je n'ai guère vû dans l'antique que cet exemple d'un contraste aussi considérablement affecté. Il suffit d'avoir examiné attentivement ce petit bronze, pour être sûr de son antiquité ; & à l'égard de sa conservation, elle ne laisse rien à desirer.

PLANCHE LIX.

N°. I.

Les têtes de Jupiter sont si communes, que sans les raisons suivantes, je me serois peut-être dispensé de rapporter celle-ci. Elle est de terre cuite, mais d'une terre brune. Le goût du travail en est bon. Elle est assez bien conservée; & ce que j'y vois de plus remarquable, c'est qu'elle a été dorée, & que la plus grande partie de sa dorure subsiste. Elle a été trouvée en Egypte, & me paroît un ouvrage Romain, que l'on a copié d'après celui d'un Artiste Grec. Sa hauteur est de seize lignes.

N°. II.

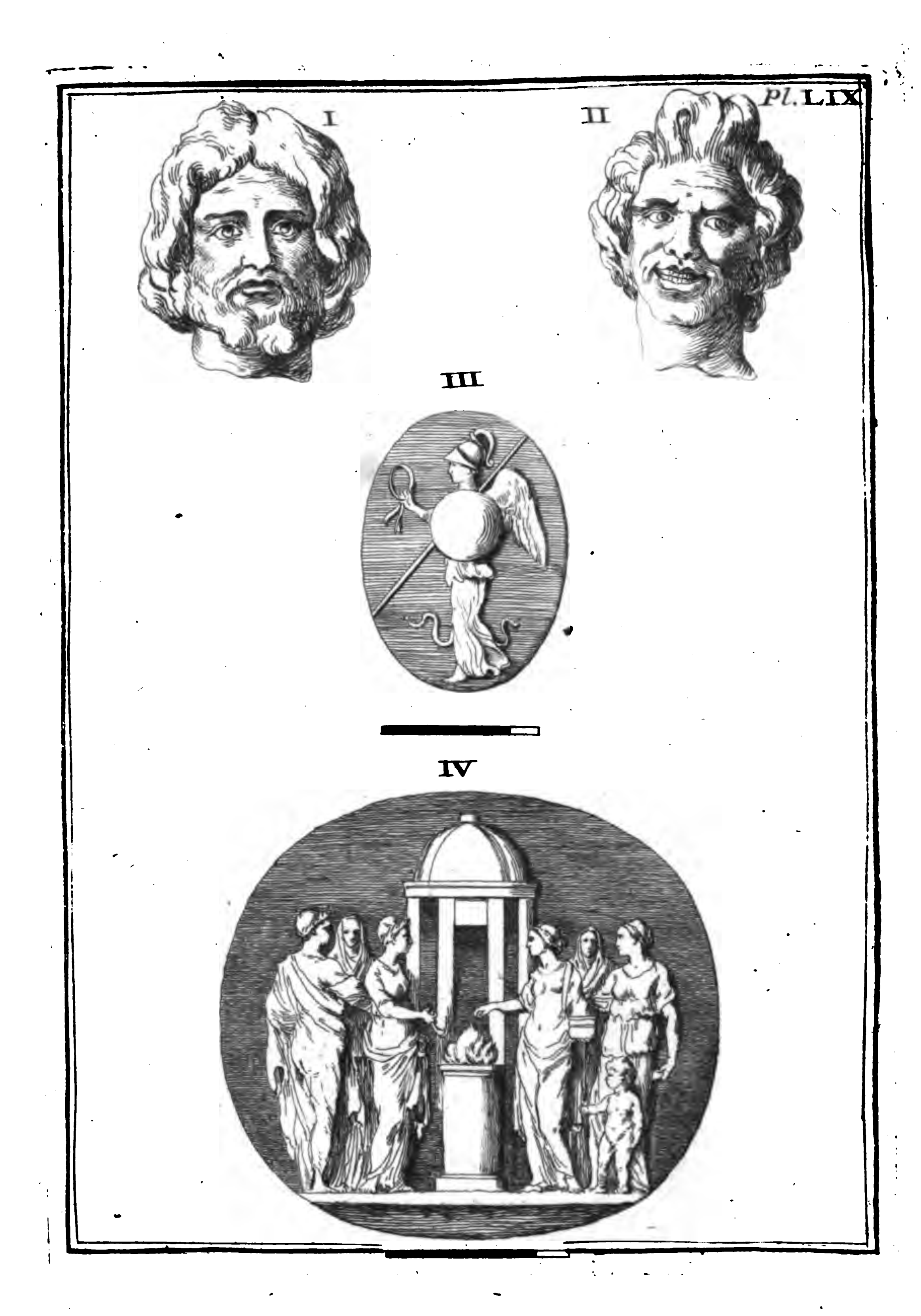
La tête de ce Faune, de pareille grandeur que la précédente, & de la même matiére, dont la couleur est naturelle, a été trouvée dans le même pays. On ne peut que louer le goût de l'Artiste, & le caractère du dessein. C'est ce qui m'a engagé à la faire graver.

N°. III.

Cette Bellone représentée avec des aîles, selon l'usage des Etrusques qui en donnoient à plusieurs de leurs Divinités, est gravée en relief sur une sardoine-onyce de trois couleurs. Le champ est d'un brun très-foncé. La figure est blanche, d'une bonne pâte; & le Graveur a profité d'une tache noire transparente qui s'est trouvée dans la pierre, & dont il a tiré un parti avantageux, puisqu'il en a formé le corps du casque. Cette pierre est de la plus belle conservation, & se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. Pélerin.

N°. IV.

Ce camée parfaitement conſervé eſt d'un travail admirable, & par pluſieurs autres raiſons il mérite toute l'attention des Connoiſſeurs. L'étendue de la compoſition, l'élégance du deſſein & la variété des attitudes dans les ſix figures de femmes qui ſacrifient à Veſta, leurs airs de tête qui donnent une idée de mouvement, enfin l'autel & la forme du temple, toutes ces choſes rendent ce monument précieux ; & je le rapporte avec d'autant plus de plaiſir, que ce camée, qui repréſente exactement le revers d'un médaillon de Fauſtine, m'a conduit à quelques réflexions. Il n'eſt pas le ſeul ouvrage en ce genre qui ſoit renfermé dans ce Recueil, & qui ait été copié : on en verra plus bas un autre d'après un médaillon contorniate. J'ai d'abord conjecturé que les Monétaires devant préſenter des modéles en cire pour ſçavoir ſi les Princes qui les avoient ordonnés étoient contens de la penſée & de la compoſition, il s'en étoit trouvé qui, pour faire leur cour, ou par magnificence, avoient fait ces modéles ſur des matiéres plus rares & plus précieuſes. Mais cette idée n'a aucun fondement; le travail ſur l'agathe exigeant un temps conſidérable, il n'eſt pas douteux que celui-ci n'ait occupé l'Artiſte plus d'une année, quelque habile qu'il ait été. Il faut donc croire ou que les compoſitions ayant été du goût des Princes, ils ont voulu les voir exécutées ſur une matiére plus rare, & qui rendoit la diſtribution du ſujet plus agréable ; ou bien que les Artiſtes, ſenſibles aux applaudiſſemens qu'avoit reçû quelqu'un de leurs ouvrages, l'exécutoient pour leur compte ſur une pierre fine, bien aſſûrés de s'en défaire avec avantage ; peut-être encore que n'étant pas capables de le compoſer eux-mêmes, ils profitoient du génie d'un autre, & ſe renfermoient dans une exécution préciſe & délicate.


Pl. LIX
I
II
III
IV

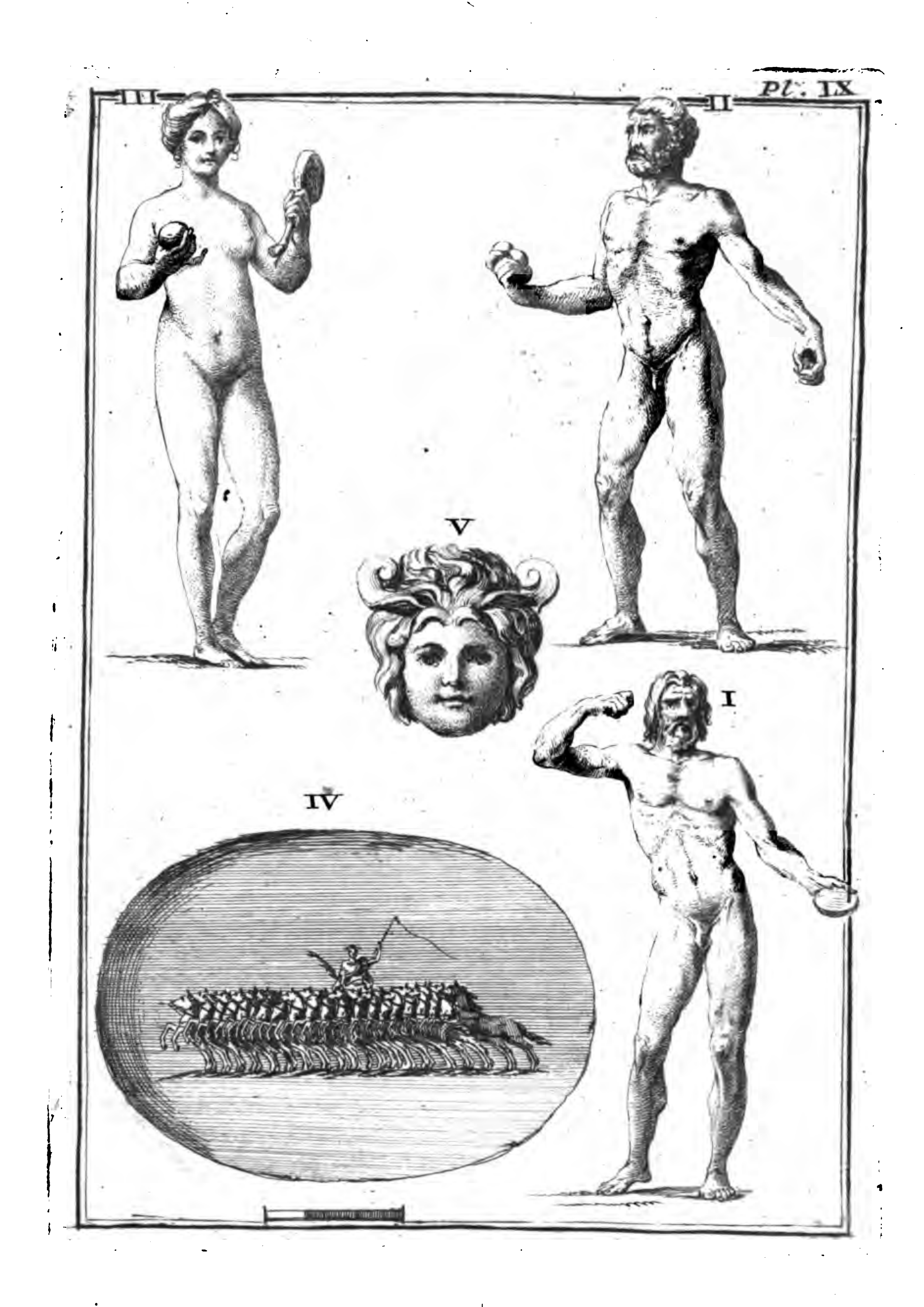

Pl. IX
III
II
V
I
IV

PLANCHE LX.

N°. I.

CETTE Divinité en bronze, qui d'une main tient une patère, & qui de l'autre tenoit vraisemblablement la haste, pourroit bien être Jupiter. Mais ce morceau n'a rien de singulier. Il est seulement bien conservé : le travail en est bon, & sa hauteur est de deux pouces cinq lignes.

N°. II.

CETTE autre figure de bronze me paroît représenter Hercule. Il tient dans la main droite les pommes des Hespérides, & peut-être tenoit-il de la main gauche une massue, qu'il soûtenoit horizontalement, à en juger par la position de la main : ce qui ne se rencontre pas communément dans l'antique. Quoi qu'il en soit, la figure est très-bien conservée, mais du plus mauvais goût, soit pour la composition, soit pour l'exécution. Elle a quatre pouces & demi de hauteur.

N°. III.

ON voit ici Vénus avec ses principaux attributs, mais non avec tous ses charmes. La figure en bronze, dont la hauteur n'est que de trois pouces & demi, n'est que trop bien conservée, puisque dans la vérité elle est aussi mal composée que mal exécutée. Cette figure peut servir à prouver ce que personne ne pouvoit ignorer; c'est qu'il y avoit dans l'antiquité de mauvais Artistes, principalement à Rome.

N°. IV.

QUOIQUE les usages des Anciens dont on trouve des traces dans les Auteurs soient assez bien établis; cependant les passages sur lesquels on se fonde ayant pû être altérés

par les Copiſtes, il faut convenir qu'il n'y a rien de plus ſûr que les monumens conſacrés par les Arts & bien conſervés. Ils doivent donc être l'objet de nos recherches, puiſqu'ils nous apprennent ce que les Auteurs ne nous ont point laiſſé dans leurs ouvrages. Telle eſt la pierre gravée que je rapporte ſous ce numéro. Son antiquité n'eſt pas douteuſe. Elle repréſente un vainqueur des jeux dans un char attelé de vingt chevaux. Suétone nous apprend que Néron voulant étonner la Gréce & briller dans ſes jeux, remporta la victoire en courant avec dix chevaux. Il eſt véritablement bien plus difficile d'en atteler vingt à un char; mais de quoi ne vient pas à bout un Empereur Romain, un Maître du monde?

Liv. VI. ch. 34.

Ces réflexions m'engagent à n'attribuer l'événement rapporté ſur cette pierre qu'à un des ſucceſſeurs de Néron. On ſçait qu'il fut l'exemple & le modéle que tous les Empereurs voulurent ſuivre quant aux jeux; & l'on verra dans la Planche LXXXVI. de ce Recueil une preuve inconteſtable de cette opinion. La pierre gravée dont il s'agit ici ne contenant point d'époque, je ne l'attribuerai à aucun Prince en particulier; & il ne me reſte plus qu'à la décrire.

Elle n'eſt pas d'un travail fort terminé: mais elle eſt touchée d'eſprit, & n'eſt preſque pas moins bonne qu'elle eſt ſinguliére par le fait dont elle rappelle le ſouvenir. Elle a été trouvée depuis très-peu de temps dans la Cyrénaïque. On y travailloit beaucoup en ce genre de gravûres, comme on le voit dans quelques endroits de Pline. Ce monument exécuté ſur un cabochon de cornaline blanche eſt très-bien conſervé. Il a été envoyé ces jours-ci à M. Pélerin, qui m'en a fait préſent.

N°. V.

Ce petit morceau de bronze n'a que dix-huit lignes de hauteur, & onze de largeur. Il n'a conservé qu'un de ses yeux d'argent. Cette attention dans une chose si médiocre prouve que les Romains ont poussé très-loin ce genre de parure; car enfin cette jolie tête de Méduse assez bien travaillée n'a jamais pû avoir d'autre objet que celui d'être placée sur une moulure cintrée dont elle ornoit quelque partie. La plus grande singularité de cette bagatelle est d'être un ouvrage purement Romain, & d'avoir été trouvée il y a peu d'années en Egypte. On voit par ce jugement que la connoissance parfaite du dessein & du goût propre à chaque Nation empêche de confondre les monumens des différens peuples, en quelque pays qu'on les rencontre.

PLANCHE LXI.

N°. I.

Cette espéce de camée de la grandeur d'une bague est sur un jaspe noir dont la couleur est très-égale, & dans lequel on a creusé tout l'espace que doit occuper la figure, en suivant exactement le trait & le contour, pour y incruster ensuite cette même figure de bas-relief en or. Il est fort aisé d'imiter ce travail, dont les Recueils contiennent peu d'exemples; & les plus habiles Connoisseurs peuvent alors y être trompés, sans qu'on doive leur reprocher une erreur aussi simple; car quelle difficulté trouveroit-on à mouler de l'or sur une pierre antique, dont l'empreinte sera d'autant mieux rendue, que cet or ne doit pas être fort épais? je demande ensuite si nos meilleurs ouvriers qui ont porté l'art de mettre en œuvre au plus haut degré d'exactitude & de précision, auront beaucoup de peine à exécuter ce genre d'incrustation, & à établir solidement dans le creux préparé sur la pierre la figure qu'ils voudront y mettre; &

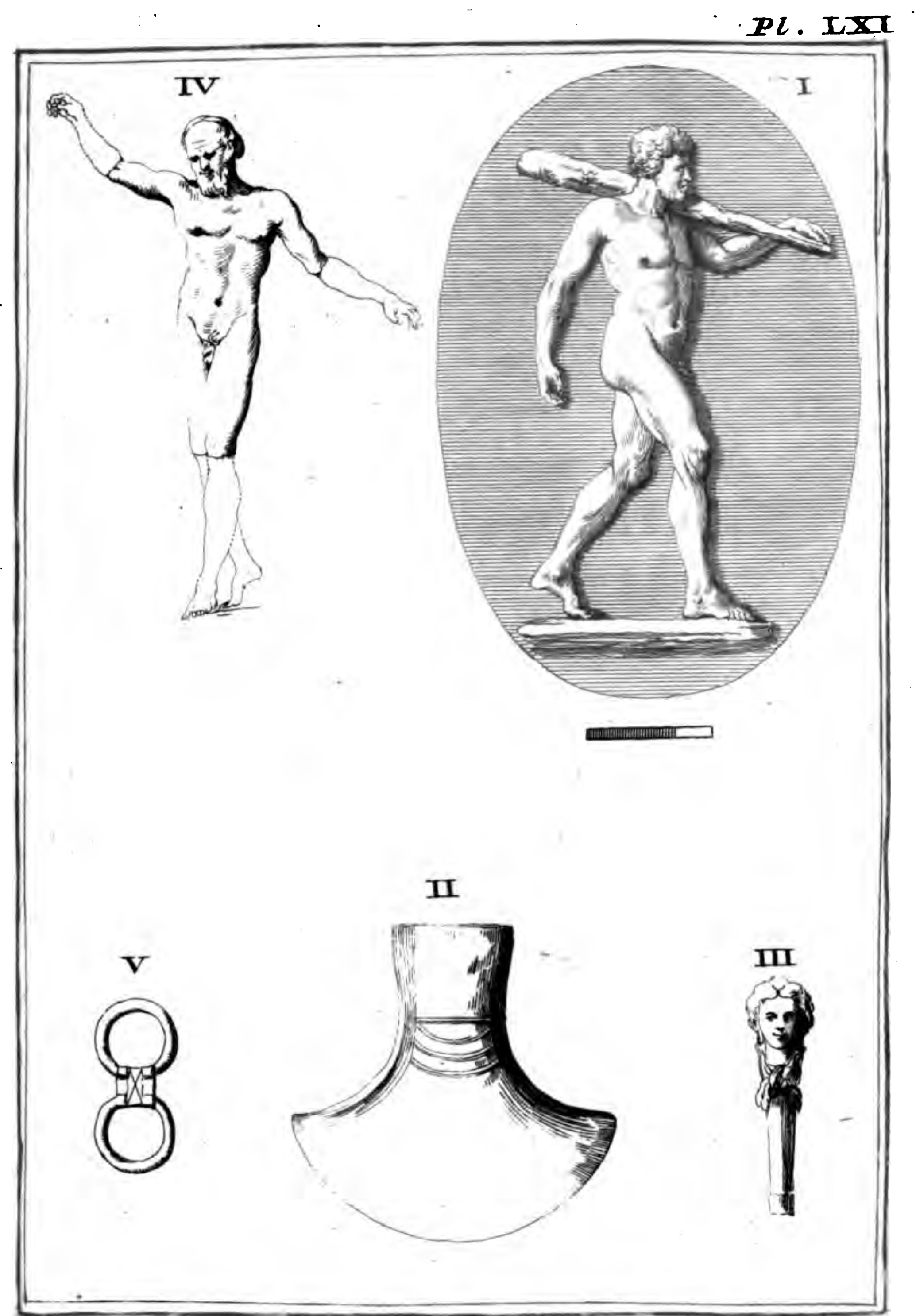
cette figure, par les raisons que j'ai déja dites, aura le tour, la composition, & quelques détails de l'antique. Rien de
Pl. XCVI. vol. III. plus facile. Voici les paroles du Chevalier Maffei à l'occasion d'un morceau de ce même travail. *Apollo in cammeo d'oro, incastrato in Nicolo.* Après ce titre il ajoûte dans la description de la Planche : *La novita e la perfezione di simil lavoro m'anno consigliato a collocare questo bel cammeo fra le nostre stampe, quantunque non porti seco alcun simbolo particolare.* On en trouvera des morceaux rapportés dans le *Museum Florentinum*, & je viens de relire ce que M. Mariette a écrit sur ce Recueil dans son Traité des pierres gravées, *p.* 989. On ne peut y rien ajoûter. Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur la position de l'Hercule qu'offre ce numéro. Il me semble que l'on voit rarement dans l'antique Hercule représenté dans l'attitude d'un homme qui marche, encore moins avec sa massue, telle qu'elle est placée dans cette espéce de camée. Si ce petit monument est antique, ce que je n'oserois assûrer, ces singularités le rendent un peu plus recommandable.

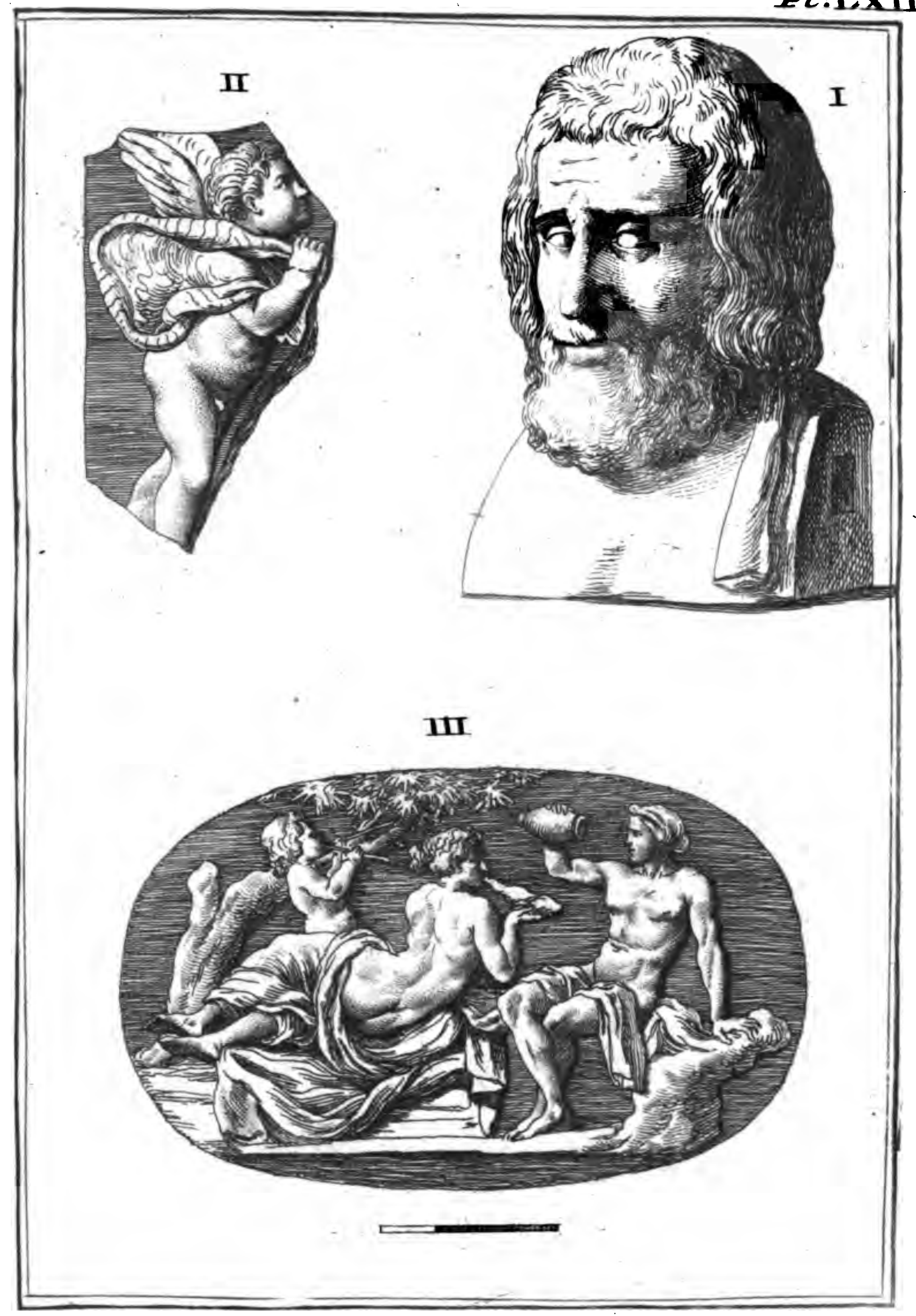
N°. II.

CETTE hache de bronze très-bien fondue & très-bien évuidée en dedans, est un ouvrage des anciens habitans du Pérou. M. Godin l'envoya de Quito en 1727. à M. le Comte de Maurepas. On verra plus bas les raisons pour lesquelles je l'ai insérée dans ce Recueil; & j'ose me flatter que cette petite licence me sera pardonnée en faveur de la singularité du morceau, & des conséquences que je dois en tirer. Sa hauteur est de quatre pouces trois lignes, & sa plus grande largeur de quatre pouces une ligne.



N°. III.


IV
I
II
V
III


Pl. LXII
II
I
III

N°. III.

Ce petit manche de bronze, dont il eſt difficile aujourd'hui de fixer l'ancienne deſtination, n'a de mérite à notre égard que du côté de ſa compoſition. On y voit la tête d'Omphale bien agencée & enveloppée agréablement de la peau du lion. Le travail n'en eſt point du tout mauvais, & ſa longueur eſt d'un pouce ou environ.

N°. IV.

Ce petit fragment de bronze eſt d'un travail ſi agréable, & ſa diſpoſition eſt ſi piquante, que pour lui donner plus de grace, j'ai ſuppléé par des points les parties qui lui manquent. Celles qui ſubſiſtent m'ont paru indiquer un mime plus que toute autre choſe. Ce qui me reſte de cette figure n'a plus que deux pouces deux lignes.

N°. V.

Cette boucle ou agraffe de bronze parfaitement conſervée, étoit autrefois deſtinée à retenir la courroie qui ſervoit de ceinture, & qui ſe plaçoit à la hauteur du nombril. La courroie étoit arrêtée dans un des deux anneaux, & ſon extrémité ſe renouoit à volonté dans l'autre. L'uſage en étoit aſſez commode, & le bronze eſt ceintré pour ſuivre la forme du ventre; les ſtatues & les bas-reliefs autoriſent cette opinion. L'agraffe dont il s'agit ici a deux pouces ſept lignes de longueur, & chaque anneau un pouce dans ſon diamétre extérieur.

PLANCHE LXII.

N°. I.

Ce buſte de marbre blanc & grand comme nature, me paroît être celui d'un Philoſophe. Sa hauteur dans ſa totalité eſt de dix-huit pouces, & il eſt diſpoſé de façon à

être mis sur une gaîne, selon l'usage des Romains qui en plaçoient un grand nombre dans leurs maisons, leurs bibliothéques, leurs bains, leurs jardins, enfin aux deux côtés de leurs portes. Ces derniéres gaînes étoient le plus ordinairement à deux têtes, pour la décoration intérieure & extérieure, & les bustes étoient posés sur les massifs qui formoient la porte que l'on voyoit presque toûjours libre & dégagée de tout bâtiment. Le goût que les Romains avoient pour la Sculpture, s'étendoit plus loin que leurs villes & que l'intérieur de leurs maisons; leurs campagnes étoient, pour ainsi dire, couvertes de Dieux Termes, & leurs chemins de Mercures & d'autres Divinités tutélaires. Ces statues toûjours placées dans les endroits les mieux cultivés & les plus fertiles, & accompagnées de toutes les richesses de la terre, devoient produire des points de vûe d'une charmante variété, & former les plus agréables spectacles pour le voyageur.

Le travail de ce buste n'est point sans mérite; les cheveux principalement sont très-bien touchés. J'ai eu ce morceau à la vente qui s'est faite en 1750. des sculptures qui avoient été rassemblées par M. Crozat, & je l'ai donné à M. Mariette.

N°. II.

Ce camée, à en juger par ce qui en reste & par la grandeur de la figure, devoit être autrefois un morceau considérable pour son étendue. La matiére est une agathe de deux couleurs : elle conserve encore aujourd'hui deux pouces dans sa plus grande hauteur, & dix-sept lignes dans sa plus grande largeur. Le travail en est purement Romain; il est froid, & la tête n'a pas plus d'esprit & de caractère, qu'il n'y a de perspective & de possibilité de plan dans la drapperie dont se sert cet amour pour porter des fruits. Le morceau est de la même forme que le fait voir le dessein; & quoique la matiére en fasse le plus grand mérite, elle n'est pas encore des plus belles, & n'est point Orientale.

N°. III.

Le travail de ce camée eſt bon, ſans être excellent; l'agathe eſt de deux couleurs qui ne tranchent preſque point. Il ſemble même qu'elle ait été un peu endommagée par le feu. La compoſition rend fort agréablement le ſujet de Bacchus & d'Ariadne, accompagnés d'un Amour qui joue des deux flûtes. Le plus grand défaut de l'ouvrage eſt celui d'être mou dans ſes détails.

PLANCHE LXIII.

Je ne pouvois être plus heureux dans cette collection; puiſque le hazard m'ayant procuré des morceaux où l'on reconnoît le goût d'un pays mêlé avec celui du peuple qui l'a éclairé, j'en ai profité pour m'inſtruire, & pour prouver le commerce que certains peuples ont eû entre eux. Au reſte, j'ai eû ſoin d'expoſer mes raiſons; & ſi je me ſuis quelquefois égaré, le Lecteur aura la ſatisfaction d'examiner ce qui m'aura induit en erreur.

N°. I.

Le ſimple coup d'œil ſuffit pour décider que la drapperie de cette figure n'eſt nullement Etruſque, & pour ſe convaincre que jamais les Romains n'ont diſpoſé ni habillé une figure dans ce goût. Je croirois donc qu'elle tient le milieu entre le travail Etruſque & le travail Romain, c'eſt-à-dire, qu'elle a été faite en Etrurie après que les Romains s'en furent rendus maîtres, ou bien à Rome par des Artiſtes Etruſques. La coëffure a quelque rapport avec celle de l'*Ex-voto* que l'on trouvera plus bas, Planche LXXXVII. & que M. Gori donne ſous le nom de Proſerpine. Ce rapport, quelque imparfait qu'il ſoit, confirme beaucoup ce que j'ai avancé. Ce bronze eſt d'ailleurs très-bien jetté & très-bien réparé. Il a cinq pouces moins une

Muſ. Etruſc. pl. LXXX.

ligne de hauteur. Je ne trouve aucun attribut de Divinité dans cette figure ; je ne suis frappé que de sa coëffure qui pouvoit être une marque de dignité dont j'ignore le titre & la qualité.

N°. II.

Ce fragment d'une figure de bronze jettée avec très-peu d'épaisseur, m'a été apporté d'Egypte, où il a été trouvé depuis quelques années ; mais il n'en est pas moins Romain : ses attributs, sa disposition, sa nudité, son bracelet au haut du bras, tout me paroît convenir à Vénus. J'avoue pourtant que sa coëffure formée par un diadême m'a d'abord fait naître quelque doute contre cette opinion. Ce n'est pas tout, son collier qui tient beaucoup de celui que l'on voit à la Proserpine de M. Gori, citée dans l'article précédent, mérite attention, & semble établir un assez grand rapport entre cette figure & celle de Rhodope, rapportée par Dom Martin. La hauteur de ce fragment est de six pouces huit lignes. Les yeux qu'on lui a ôté étoient d'or ou d'argent. On voit avec plaisir le tour & l'exécution de la figure.

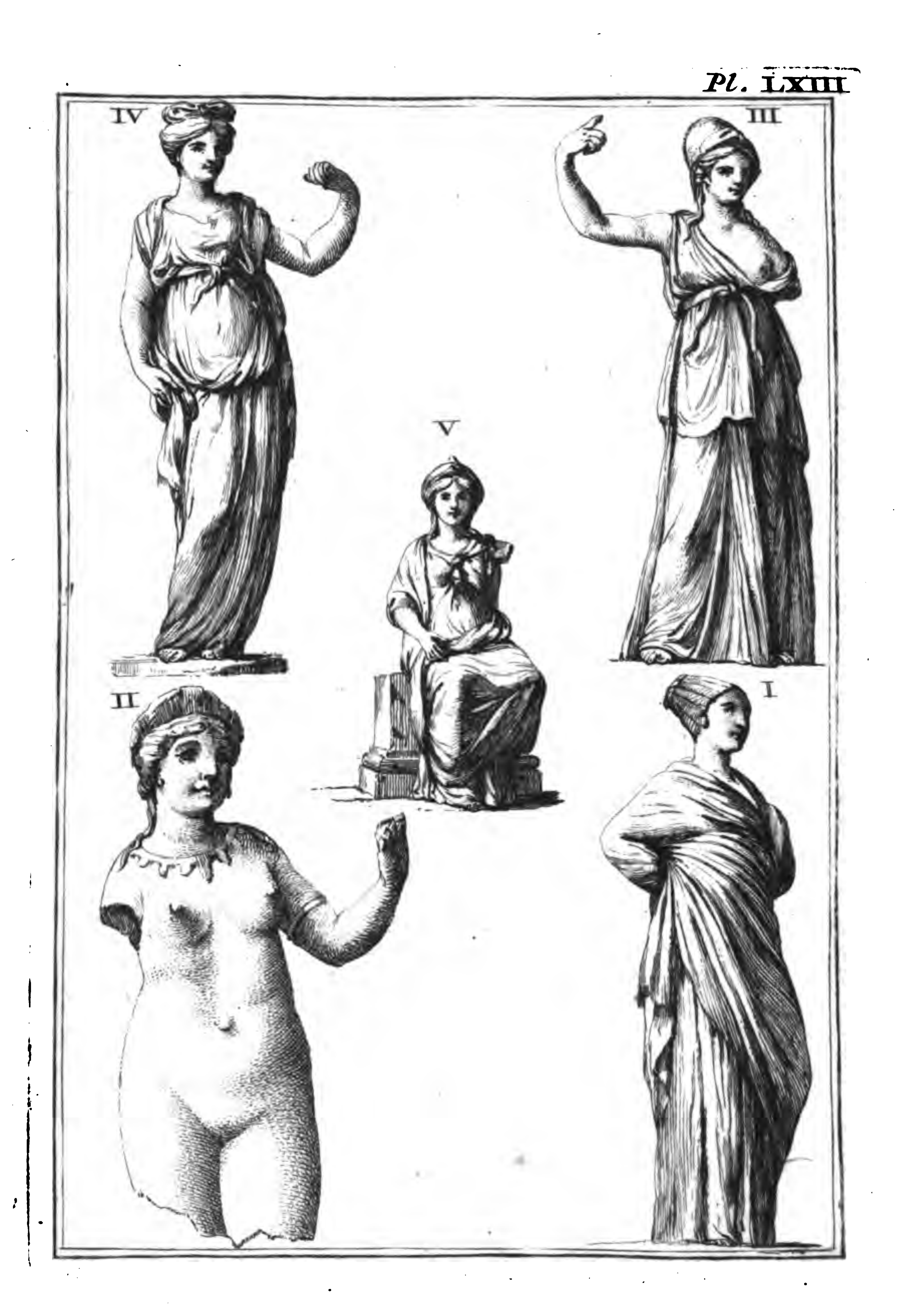
Expl. de divers monum. p. 319.

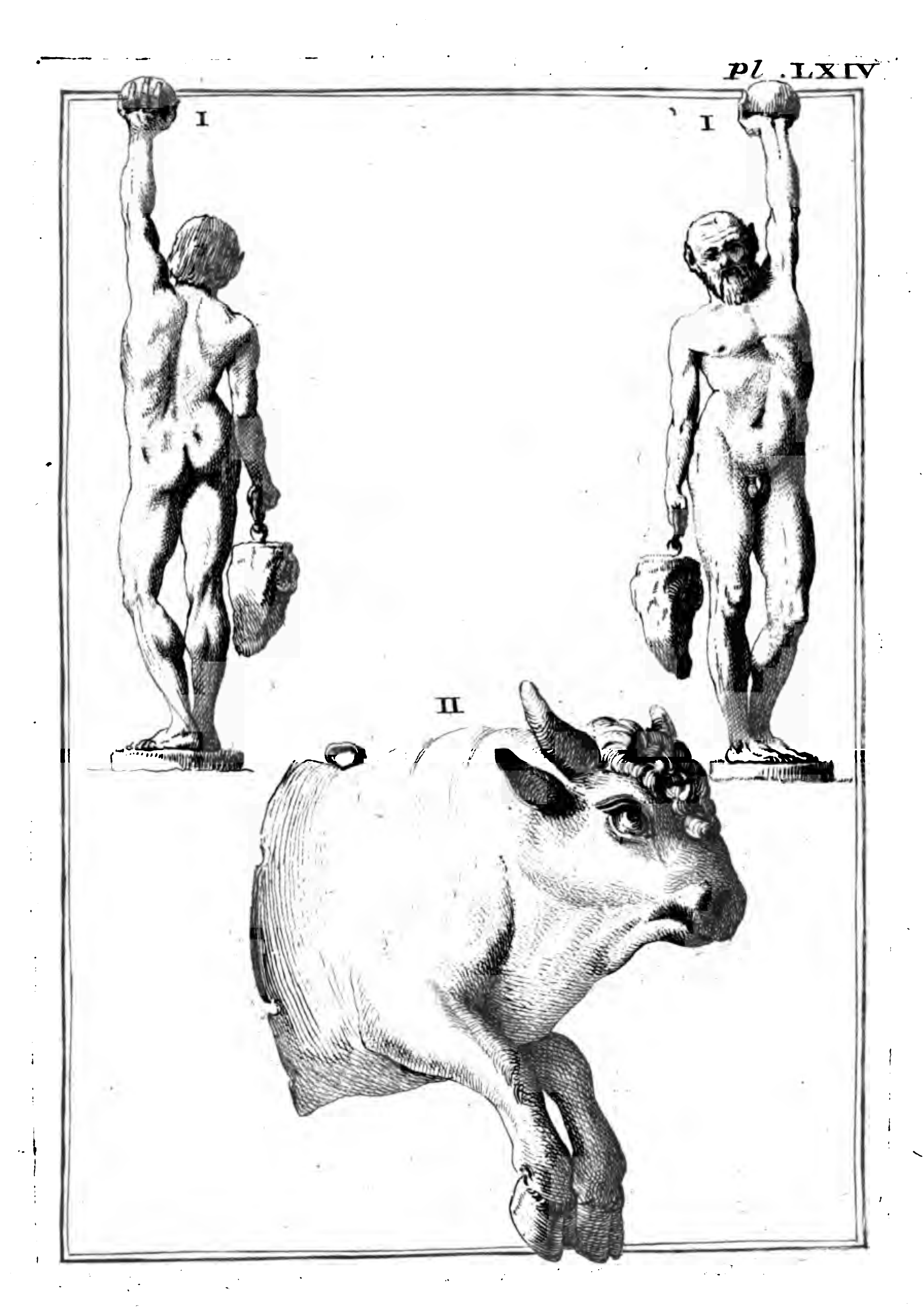
N°. III.

Cette Minerve, qui sans doute étoit appuyée sur la haste, tenoit vraisemblablement un bouclier sur le bras qui ne subsiste plus. La figure est d'ailleurs bien conservée, le tour en est bon & assez simple, le travail n'en est pas mauvais. Ce bronze a huit pouces deux lignes de hauteur.

N°. IV.

Je ne vois aucune raison qui puisse faire regarder cette figure comme une Divinité. Elle n'a donc d'autre mérite que celui des détails de sa drapperie, dans laquelle on trouve des parties fort agréablement distribuées. Elle est fondue massif, & sa hauteur est de six pouces & demi.


Pl. LXIII
IV
III
V
II
I


I
I
II

N°. V.

Cette petite figure assise n'a que deux pouces deux lignes de hauteur. Le bras qui lui manque nous auroit peut-être donné les moyens de reconnoître plus précisément l'allégorie sous laquelle on a voulu la représenter; cependant elle me paroît disposée de la même façon que l'on représentoit la ville de Rome : mais comme la tête me paroît un portrait, & qu'elle est coëffée d'un diadême, c'est peut-être une Impératrice. Je crois d'ailleurs la tête trop petite pour que l'on puisse retrouver son nom par le secours des médailles. Quoi qu'il en soit, dans le grand nombre de bronzes que les Romains nous ont laissés, je n'en ai point vû de plus joli ni de mieux réparé que ce morceau, qui est fondu creux & avec beaucoup de légéreté, c'est-à-dire, avec très-peu d'épaisseur.

PLANCHE LXIV.

N°. I.

Ce petit Faune de bronze, ou plûtôt ce suivant de Bacchus, car il n'a rien qui le caractérise, a quatre pouces deux lignes depuis le bas de la figure jusqu'à l'extrémité du bras gauche qu'il tient élevé. On voit dans la main de ce même bras un fruit; & si le Lecteur aime l'allégorie, ce sera la boule, symbole de la fortune, comme si l'intention de l'Artiste avoit été de faire entendre qu'il en est le maître. La tête du bélier qu'il porte suspendue dans l'autre main, & qui est encore aujourd'hui mobile dans son anneau, ou dans son anse, étoit vraisemblablement la forme d'un vase, d'autant plus en usage, que l'on sacrifioit un bélier à Bacchus : ce qui confirme ma premiére idée au point de regarder cette figure comme celle d'un Sacrificateur de Bacchus. Ce petit monument gravé sous deux aspects, est de la plus parfaite conservation.

N°. II.

Ce taureau représenté à mi-corps est de bronze, & n'a jamais été plus complet, ni fait autrement qu'on le voit ici. Il avoit sans doute été consacré dans quelque temple ou dans quelque laraire; car on distingue encore à son extrémité les trous qui servoient à l'attacher sur un plan; & l'on voit entre ses épaules une espéce d'anneau destiné à le suspendre. Il ne sçauroit être mieux conservé. Ses yeux sont d'argent, & le travail en est bon. Il a quatre pouces de longueur, & un peu plus de cinq pouces depuis le bout de ses pieds jusqu'à l'extrémité de ses cornes.

PLANCHE LXV.

N°. I.

Ce buste de bronze de la plus belle conservation, me paroît représenter Claude successeur de Tibère, & ce portrait doit avoir précédé le temps où il est parvenu à l'Empire, car il n'a point de couronne. La tête est un peu tournée, comme si elle vouloit regarder sur la gauche, & ne suit pas tout-à-fait le mouvement du corps indiqué par le peu que l'on voit de la poitrine; ce qui donne du jeu à cette tête, & un air animé. Quand je me tromperois sur la destination de ce monument, la beauté de son travail suffiroit pour le rendre précieux; sa plus grande singularité est d'avoir servi d'*Ex-voto*. On voit encore sur le haut de sa tête les racines de deux tenons avec lesquels il étoit suspendu, & qui sont placés à près d'un pouce l'un de l'autre. Quelque Moderne a pris soin de les abattre, dans l'espérance de rendre ce morceau plus agréable à la vûe. Il a quatre pouces dans toute sa hauteur.



N°. II.

Ce bronze eſt préciſément de la même hauteur que celui du numéro précédent. Il eſt inconteſtablement antique, & excellent dans toutes ſes parties. L'enſemble en eſt beau, le caractère admirable, & ce qui ſubſiſte des détails prouve qu'ils étoient précieux. Le bronze a jetté une eſpéce de rouille ou de verd-de-gris, qui a fait diſparoître la plus grande partie de ces détails. Voilà tout ce qu'on peut reprocher à ce petit bronze; & dans un ſens cet air de vétuſté ne lui meſſied pas, il conſtate ſon antiquité. Au reſte le front chauve, la barbe, la peau de bouc dont il eſt ceint, la bandelette qui relie les pampres autour de ſa tête, enfin l'air joyeux & content répandu ſur la phyſionomie ne permettent pas de douter que ce ne ſoit un Silène avec tous les attributs qui ſervent à le caractériſer. Il eſt déja gravé dans le cabinet de Girardon à qui il a appartenu avant que de paſſer dans le cabinet de M. Crozat, de qui je l'ai acheté; & il eſt aujourd'hui conſervé chez M. Mariette, ainſi que le buſte du numéro précédent.

N°. III.

Le camée que l'on voit au bas de cette Planche eſt travaillé ſur une des plus belles agathes de deux couleurs, & la conſervation en eſt parfaite. L'Amour eſt la figure dominante de cette compoſition; cependant le Graveur l'a très-mal deſſiné. Les gryphons qui traînent le char ſont au contraire ſi bien exécutés, qu'on a peine à ſe perſuader qu'ils ſoient de la même main. Perſonne n'ignore que parmi les Etruſques, les gryphons étoient conſacrés à Apollon. Ils ont été regardés dans la ſuite comme l'image de la Poëſie elle-même. Ce fait nous donne naturellement l'explication de ce beau camée, & préſente en même temps des idées agréables. Je crois qu'il faut toûjours préférer celles de ce genre; & c'eſt ce qui m'empêche d'attribuer

ces animaux imaginaires à Néméſis, quoiqu'ils lui étoient auſſi conſacrés. Si l'on admettoit ce dernier ſentiment, le ſujet du camée deviendroit moral & des plus ſérieux : on pourroit l'expliquer en diſant qu'il repréſente les fureurs & les malheurs où l'amour expoſe ordinairement. Le Lecteur peut choiſir de la galanterie ou de la morale, ſelon l'humeur où il ſe trouvera. Je ſçai que la Poëſie peut autoriſer toutes les licences de l'imagination ; mais ces ſortes de ſujets ſont d'une ſi médiocre importance, qu'on peut les expliquer à ſon choix ; pour moi je ne regarde ici que la main de l'Artiſte, & je trouve dans ce morceau des parties qui m'étonnent, parce que je le ſoupçonne Romain.

PLANCHE LXVI.

N°. I.

TOUT le monde ſçait que Téleſphore eſt fils d'Eſculape, & le Dieu de la convaleſcence. Le manteau, le capuchon, la petite taille, ſont les attributs de cette Divinité. Elle eſt d'ailleurs connue par des médailles, ſur leſquelles elle eſt très-exactement repréſentée. Les Auteurs anciens en ont laiſſé de fidéles deſcriptions, & le P. de Montfaucon a fait ſuffiſamment connoître ce petit Dieu, à l'occaſion du Téleſphore de marbre blanc qui eſt au cabinet des antiques du Roi ; afin donc d'éviter les mêmes détails, je me renfermerai dans ce qui concerne l'art, & je dirai du Téleſphore que je préſente qu'il eſt de bronze, & que ſon principal mérite conſiſte dans la fineſſe de ſon travail, & dans ſa parfaite conſervation. Sa hauteur n'eſt que de deux pouces ; & parce qu'il eſt complet en ſon genre, j'ai jugé à propos de le faire graver ſous deux aſpects.

Tom. I. pl. CXCI.

N°. II.

Pl. LXV.




I
I
II
III

N°. II.

CETTE pierre gravée eſt une très-belle prime d'émeraude dont la couleur eſt fort claire, & elle prouve bien que les Romains réuniſſoient quelquefois ſur un même monument les différens objets de leur culte. Jupiter étoit ſans doute la Divinité tutélaire du Romain à qui la pierre fut deſtinée. Le buſte de ce Dieu accompagné du foudre & de la corne d'abondance, eſt placé dans un cercle décrit par un ſerpent qui ſe mord la queue, & qui eſt un ſymbole de l'éternité. Au-deſſous eſt un crocodile, & aux côtés on voit les buſtes de Caſtor & de Pollux caſqués, & déſignés chacun par une étoile; ils ſont placés au-deſſus, l'un d'un autel, l'autre d'une palme & d'un œuf, à ce qu'il me ſemble; ce qui rappelle le ſouvenir de leur naiſſance, de leurs victoires, & de leur conſécration. Le ſerpent eſt ſurmonté de la tête de Janus, de celle d'une femme qui pourroit repréſenter une ville, ou plûtôt Cybéle; enfin de celle d'un épervier. Ces deux derniéres ſemblent environnées de quelques étoiles, mais plus petites & moins formées que celles qui ſervent de ſymboles à Caſtor & à Pollux. Après cette juſte & vraie expoſition du ſujet, on me pardonnera facilement de ne pas entreprendre l'explication de cette pierre. Cependant je pourrois dire que c'eſt le travail de quelque Romain dont le culte étoit mêlé d'idolatrie Egyptienne.

N°. III.

L'ENLACEMENT de ces deux ſerpens dont on a vraiſemblablement profité autrefois pour former l'anſe d'un vaſe, m'a paru mériter d'autant plus de recommandation, que le travail en eſt beau, & que l'imitation de la nature s'y trouve dans le détail le plus fin, & ſans aucune ſéchereſſe. D'ailleurs la compoſition en eſt ingénieuſe; & j'avoue que cette belle anſe de bronze me fait beaucoup regretter le

vase dont elle faisoit partie, mais il faut jouir de ce que l'on a. La hauteur de ce morceau est de sept pouces, & dans l'endroit où il s'élargit davantage il a trois pouces trois lignes.

PLANCHE LXVII.

Je rapporte cette tête de marbre blanc dans l'état où le hazard me l'a fait trouver dans Paris. Elle est coupée à plat sur le derriére, & la grande inscription que l'on voit exactement copiée au-dessous dans la Planche en occupe toute la surface. Les quatre vers Latins placés sur le côté de la même Planche, sont gravés au-dessous du cou, & la plus grande hauteur de ce fragment est de quatorze pouces.

Si je voulois faire valoir mon petit cabinet, il n'est pas possible qu'il se rencontre jamais une plus belle occasion de le parer de ce qu'il ne renferme pas. Je pourrois, sans craindre la critique, me donner une tête de Pompée. Le lieu où l'on dit que cette tête a été trouvée, le nom de l'Antiquaire, enfin celui du Prince à qui elle a été offerte, ce sont là des autorités qui me paroissent suffisantes pour donner place à ce morceau dans mon Recueil; mais elles ne sont capables ni de me persuader, ni de m'engager à en imposer. Je ne crois donc avoir en ma possession qu'une tête de Goliath, tenue autrefois par le jeune David. Voici les raisons sur lesquelles je m'appuie; le Lecteur jugera si je m'abuse, & si je suis plus riche qu'il ne me semble l'être.

Je ne puis croire qu'une statue représentant Achillas offrant à César la tête du grand Pompée, ait jamais été exécutée & élevée à Rome, ni en aucun autre lieu du monde. La mort de cet illustre malheureux & la façon dont elle arriva, causérent une si grande affliction dans tout l'Empire, qu'il n'y a point d'apparence qu'on en ait ainsi consacré le souvenir. César & Auguste étoient trop habiles

EMMANVEL SALVE CVI SI FORTVNA FAVERET
BELLI IMPAR MAVORS ARTIBVS IPSE FORET
FLECTERE SIC VTINAM POTVISSEM IMMITIA FATA
VT CONVERSA TIBI PROSPERA FATA DABVNT



HOC MAGNI
POMPEII CAPVT IN
VRBIS DEREPTIONE E
SACRO CLEMENTIS VII PALATIO
SVBLATV̄ GEORGIVS
FRANCIS PERGIVS COHORTIS DVX
SVRICVM PRIMVM ASPORTAVIT MAGNO
DEINDE EMPTVM PRETIO CONRADVS
ISNERVS AD ALOYSIVM MONDELLVM SIBI
CONIVNCTISSIMVM BRIXIAM MISIT POSTREMO
A MVLTIS PRINCIPIBVS FRVSTRA EFFLAGITATVM
OCTAVIVS MONDELLVS SER.^{MO} CAROLO
EMMANVELI SABAVDIÆ DVCI TANQVAM
SVAE ERGA ILLVM PIGNVS
OBSERVANTIAE TALI OMNIVM
DIGNISSIMO MVNERE
DONAVIT


Pl. LXVIII
I
III
II

politiques, & connoiſſoient trop les hommes, pour rappeller de ſemblables idées au Peuple Romain. Quel intérêt les Empereurs qui leur ſuccédérent auroient-ils eu à retracer dans la ſuite ce funeſte événement ? Mais ce qui léve toute difficulté, la main qui tient la tête par les cheveux ne lui eſt point du tout proportionnée, & ne ſçauroit être regardée comme celle du Guerrier qui la préſenta à Céſar. Pompée d'ailleurs n'avoit rien de giganteſque & de diſproportionné dans la figure. On ſçait au contraire qu'il étoit bien fait, & qu'il n'avoit rien que d'agréable dans les traits du viſage.

A l'égard du travail de ce morceau, je conviens qu'il eſt d'une aſſez grande maniére, & c'eſt ce que l'on apperçoit aiſément, quoique la tête ait été altérée dans quelques-unes de ſes parties : mais il eſt ſec, & n'eſt pas d'un goût vraîment antique. Ainſi, malgré la pompe & l'étalage des diſcours du Seigneur Mondelli, je ſoûtiens qu'il n'a jamais poſſédé qu'une tête de Goliath faite par quelques-uns des Sculpteurs Florentins qui travaillérent en Italie au commencement du ſeiziéme ſiécle. Je ne doute même pas que ſi l'on voyoit le grouppe dont cette tête faiſoit partie, on ne le trouvât fort inférieur, quant à l'art, à la tête même que nous venons d'examiner.

PLANCHE LXVIII.

N°. I.

L'HISTOIRE d'Antinoüs & les raiſons de ſon Apothéoſe ſont trop connues, pour ne me pas diſpenſer de les rapporter; & je ne veux examiner dans ce beau monument que ce qui concerne l'art. Il eſt de bronze, & ſa hauteur eſt de ſept pouces ſept lignes. La conſervation n'en eſt point parfaite ; le temps a détruit l'extrémité de ſon pied droit, & emporté un morceau de la cuiſſe du même côté. Le derriére de la figure a encore un peu plus ſouffert. Je n'ai

rien à dire sur le tour & sur la position de la figure : tout le monde connoît l'élégance & la beauté de l'original en marbre, & ce petit modéle en est une fidéle copie. Je crois seulement que la tête du bronze a été un peu affaissée par quelqu'accident. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun bronze antique dont le travail ait plus de graces que celui de cette figure. Le métal s'y trouve traité avec la mollesse que comporte la cire, maniée par un habile homme, dont la main imprime sur tout ce qu'elle touche un air élégant & distingué. J'ai acheté ce beau morceau lorsqu'après la mort de M. du Châtel on vendit des bronzes & des marbres qui avoient appartenu à M. Crozat, qui m'a dit cent fois l'avoir apporté de Naples, & qu'il y avoit été trouvé peu de temps avant l'année 1715. où il fit le voyage d'Italie. Je ne dois pas oublier que le tronc du palmier sur lequel la figure est appuyée, & la drapperie qu'elle tient de la main gauche, sont encore dorés, c'est-à-dire, que l'on y apperçoit encore de la dorure, qui n'a pourtant pas été faite d'or moulu.

Les deux bronzes qui suivent n'ont aucun rapport avec Antinoüs. Je les ai mis dans cette Planche pour la remplir, & ne pas multiplier les êtres sans nécessité.

N°. II.

Ce petit buste d'Apollon dont la tête paroît ornée de rayons, est très-bien conservé, & son antiquité n'est point douteuse. Il a un peu moins de deux pouces.

N°. III.

Ceux qui ont fondu ce petit buste de Philosophe, ont pris toutes les précautions nécessaires pour le rendre solide & durable ; car le vuide qui se trouve au-dessous du cou sur la partie de derriére est soûtenu jusqu'au plan où l'estomach se termine par une traverse de bronze fondue en même temps que le buste. Le morceau d'ailleurs en est

bien conservé. Le travail en est bon, & son antiquité est certaine. Il n'a que deux pouces de hauteur.

PLANCHE LXIX.

Cette figure de marbre blanc grouppée avec un enfant, est haute de quatre pieds dix pouces, en comprenant sa plinte. C'est l'Impératrice Sabine. Personne n'ignore l'histoire de cette Princesse. Mais quelques-uns des attributs avec lesquels elle est représentée sont embarrassans; & je crains, en les expliquant, de ne satisfaire que médiocrement la curiosité du Lecteur.

On ne sera pas surpris de voir cette Princesse avec les attributs de Cérès, quand on sçaura qu'on lui donne le nom cette Divinité dans quelques inscriptions rapportées par Fabretti, & qu'elle paroît souvent sur les médailles avec les symboles qui caractérisent Cérès. Ces flatteuses marques de reconnoissance n'ont vraisemblablement point eu d'autre fondement que des distributions de bled faites au peuple, ou des soins, des attentions, peut-être même des ordres donnés pour en faire venir en Italie. La figure dont Sabine est accompagnée pourroit être allégorique, & représenter un Génie. Conjecture que je ne hazarde qu'à cause qu'elle n'a jamais eû d'enfant. Si pourtant on veut se tirer d'embarras d'une autre maniére, on n'a qu'à supposer, ce qui est vraisemblable, que la statue dont il s'agit a été faite dans un temps où l'on avoit lieu d'espérer que cette Princesse donneroit un successeur à Hadrien. Mais pour ne pas m'écarter du principal objet que je me suis proposé dans cet ouvrage, je dois sur-tout faire remarquer au Lecteur le mérite de la figure du côté de l'art. Le tour & la façon dont elle est posée sont des plus recommandables, & témoignent que la Sculpture étoit alors à Rome dans un état florissant. On sçait assez que les Arts qui y avoient été négligés pendant long-temps, reprirent

enfin vigueur sous Trajan, prédécesseur d'Hadrien. Les Artistes Grecs étoient encore habiles, & continuoient de travailler dans cette Capitale du Monde. D'ailleurs l'expression de la chair si bien observée dans ce morceau, principalement dans l'enfant, contribue à la beauté de ce monument.

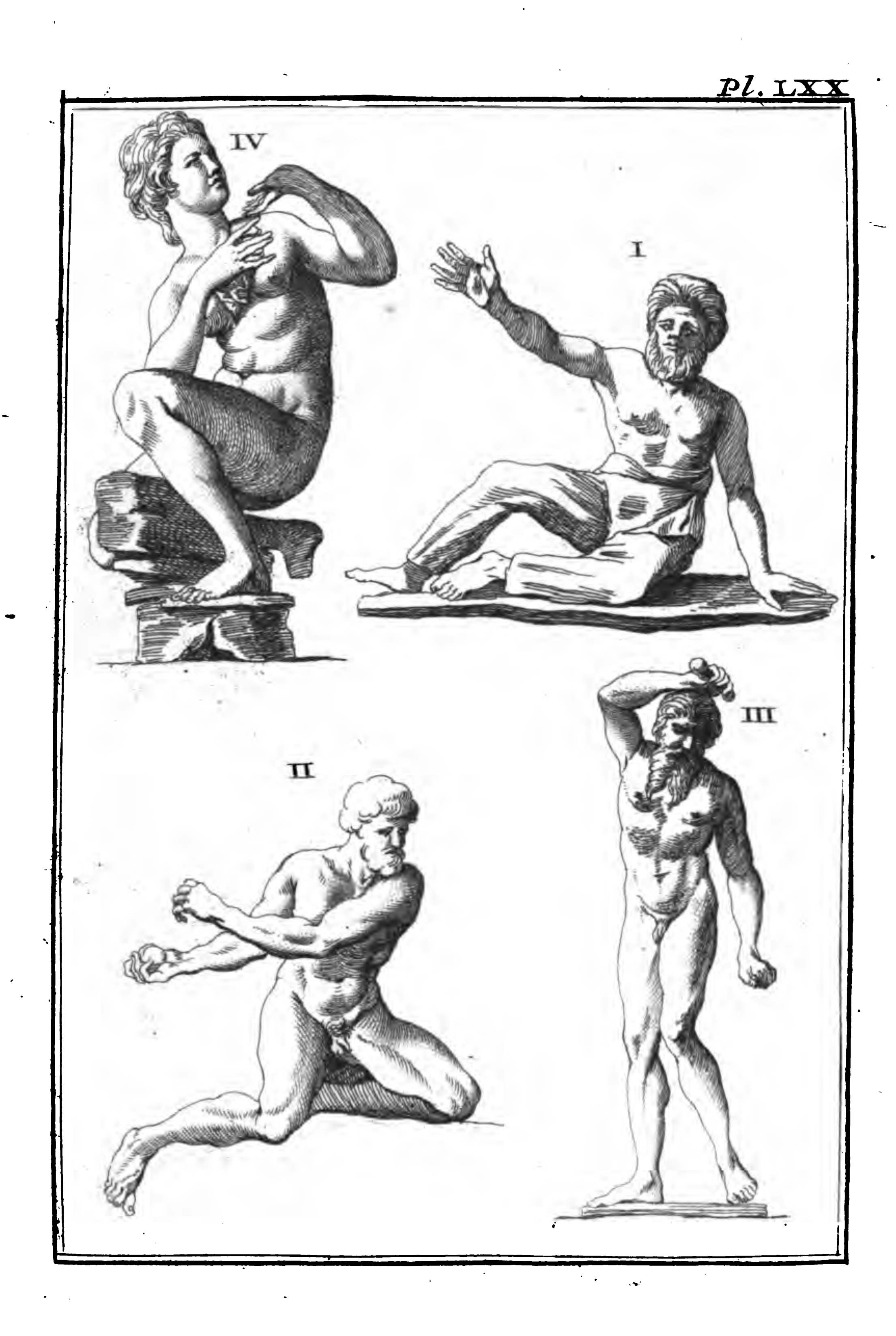
J'avouerai néanmoins que cette statue a un peu souffert: quelques parties des bras sont modernes, & ils sont assez mal restaurés. La tête, le corps & les jambes n'ont été, pour ainsi dire, que rassemblés. Le Cardinal de la Rochefoucauld, celui dont on voit le tombeau dans l'Eglise de sainte Geneviéve, l'avoit apportée de Rome à Paris. Elle n'étoit point sortie de sa maison, rue de Seine. Comme elle y faisoit l'ornement du jardin, exposée à toutes les injures de l'air, qui la gâtérent considérablement, on la trouva trop délabrée pour la laisser dans le lieu qu'elle occupoit depuis tant d'années; on en fit présent à l'Architecte, qui la vendit à celui de qui je l'ai achetée. Elle a été quelque temps chez moi, & on la voit aujourd'hui dans la belle maison de M. de la Haye, à qui je l'ai cédée. Elle tient sa place avec distinction dans le nombre des beautés de l'art que le Président Lambert rassembla dans cette maison, lorsqu'elle lui appartenoit. La galerie de le Brun, & sur-tout les chefs-d'œuvres de le Sueur la rendront célébre à jamais; & M. de la Haye n'a épargné ni peines, ni soins, ni dépenses, pour entretenir les anciennes beautés, & pour y en ajoûter de nouvelles.

PLANCHE LXX.

N°. I. II. & III.

Les trois figures de bronze que l'on voit sous ces trois numéros sont à-peu-près de la même proportion: celle qui est en pied a trois pouces neuf lignes de haut. Elles sont de mauvais goût, l'exécution n'en est pas bonne, & je ne


Pl.LXIX


Pl. LXX
IV
I
III
II

voudrois pas garantir leur antiquité ; mais au moins elles ont été copiées, ou plûtôt moulées sur l'antique, & par conséquent elles rappellent toûjours des monumens qui ont existé. La seule différence qu'il y ait entre ces figures de mimes, c'est que celle que l'on voit au N°. I. est vêtue depuis la ceinture jusqu'en bas, qu'une drapperie qui lui prend les reins recouvre une espéce de culotte qui descend à la cheville du pied, & qu'enfin les jambes sont couvertes d'une sorte de bas où l'on n'apperçoit ni attache ni lien. Après la lecture de cette description, l'on ne manqueroit pas de décider que cette figure est moderne : si l'on ne sçavoit que les mimes paroissoient avec toutes les espéces de vêtement qui pouvoient les rendre comiques. Ainsi nul doute sur l'antiquité de cette figure, que prouvent invinciblement son aspect & sa composition. Les mimes des N°s. II. & III. sont tous nuds. A l'égard des deux figures couchées ou assises par terre, il faut observer que cette attitude indiquoit chez les Romains le mépris que l'on avoit pour ceux qui étoient ainsi représentés : & Pline nous apprend dans le panégyrique de Trajan, que les siéges & l'attitude d'être assis étoient consacrés à la Noblesse, & aux personnes constituées en dignité.

N°. IV.

Cette figure de femme qui paroît représentée sortant du bain, est accroupie avec noblesse & élégance. Sa hauteur dans cette attitude, en y comprenant la plinte avec laquelle elle a été fondue, est de trois pouces neuf lignes. Elle est bien conservée, à la réserve d'un pied, dont l'extrémité est cassée. Cette figure qui n'est susceptible d'aucune explication, tire tout son mérite du tour & de la composition. Aussi les Modernes en ont fait un grand nombre de copies qui ont plû à tous les Connoisseurs, & dans lesquelles, sans aucun autre changement, ils se sont

contentés de renverser la main gauche, que ce modéle tient ouverte ; & l'on ne peut qu'approuver cette correction, qui étant plus simple & plus naturelle, paroît donner au reste de la figure plus de mouvement, & même beaucoup plus de justesse pour l'attitude où on l'a mise, & pour l'action dont on la suppose occupée.

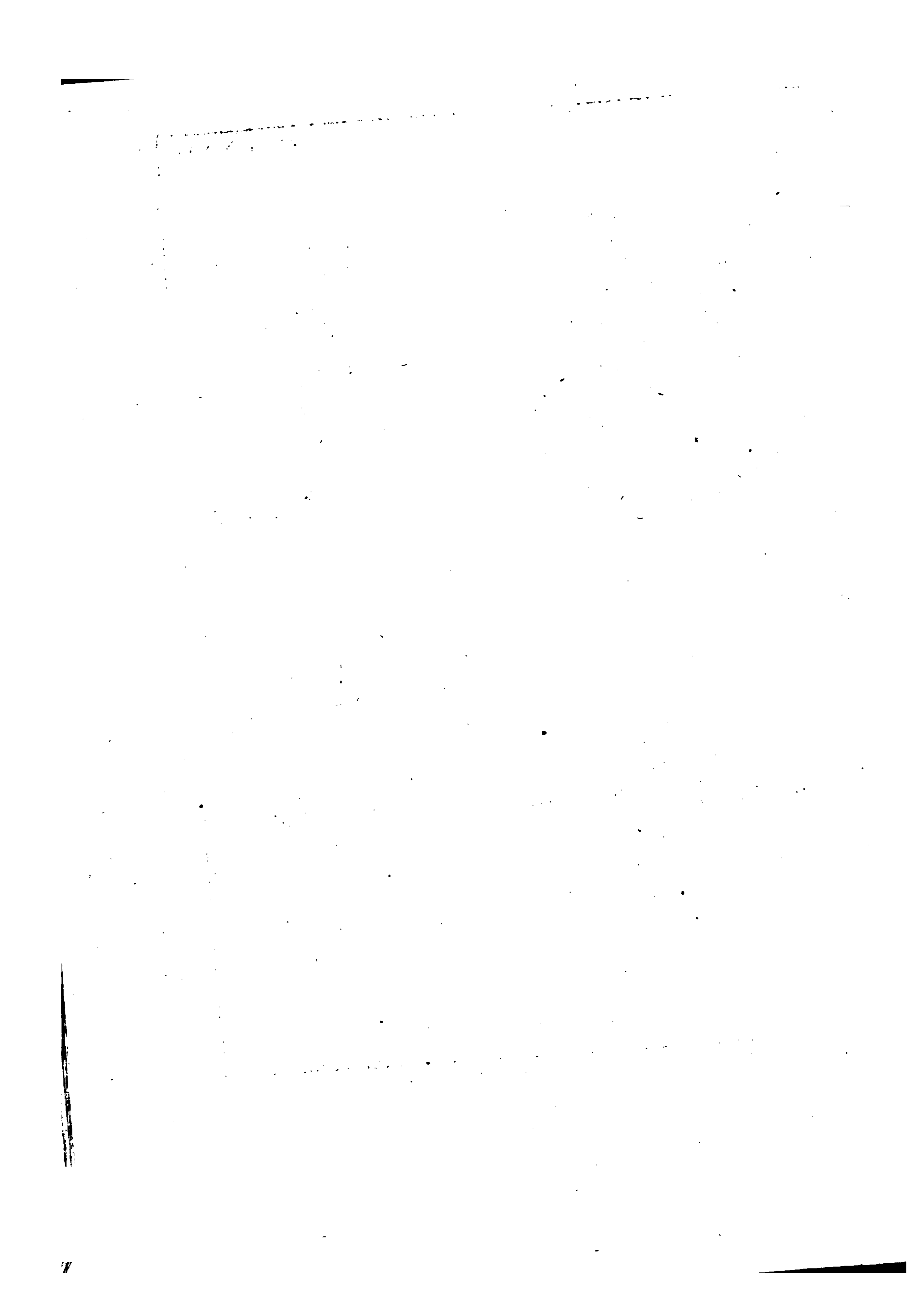
PLANCHE LXXI.

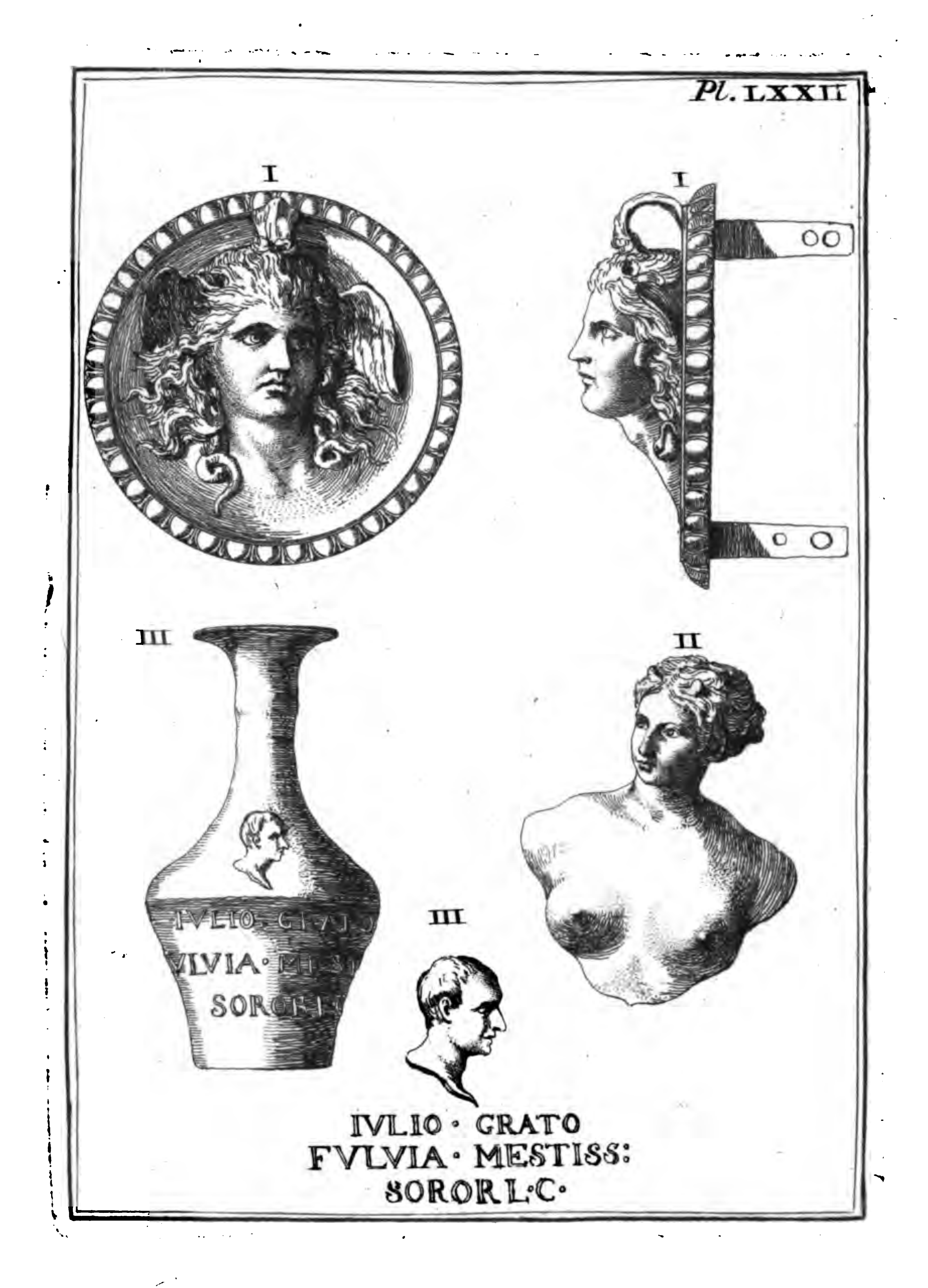
N°. I.

Ce buste de marbre blanc est le portrait d'une Dame Romaine. Il est grand comme nature, ou peu s'en faut. Je ne crois pas que l'on puisse jamais sçavoir le nom de cette Dame, qui, à en juger par une partie de sa coëffure, paroît avoir vécu du temps d'Antonin le Pieux. Mais cela est incertain ; & comme ce monument n'est accompagné d'aucune inscription, ni d'aucun attribut, je me renferme dans l'explication de ce qui a rapport à l'art. Ce morceau Romain est assez bien conservé dans la partie de l'antique qui subsiste, & la séparation d'avec la moderne est marquée sur la Planche par une ligne ponctuée. C'est Girardon qui a restauré avec assez d'adresse toute la partie basse, par ordre de M. le Chancelier de Ponchartrain, ce grand Ministre, qui se délassoit de ses occupations en jettant les yeux de temps en temps sur les monumens antiques qu'il avoit rassemblés. Il estimoit sur-tout tellement celui-ci, qu'il le fit jetter en bronze, afin d'en multiplier, pour ainsi dire, la propriété. J'ai cédé à M. Pélerin ce buste que j'avois acheté à l'inventaire de M. le Comte de Pontchartrain. Le travail en est assez bon, mais un peu lourd.




II
I
III
MERCVRI




Pl. LXXII
I
I
III
II
III
IVLIO · GRATO
FVLVIA · MESTISS:
SOROR L·C·

N°. II.

CETTE pierre, propre par sa grandeur à servir de bague, représente un jeune homme dont le buste est armé. Elle est de ce même travail d'incrustation en or sur un jaspe noir, dont j'ai parlé à la Planche LXI. en rapportant l'Hercule qui porte sa massue sur l'épaule. Le dessein de la tête dont il s'agit est d'un assez bon goût, mais d'une petite maniére : elle doit être mise au rang des inconnues.

N°. III.

CETTE cornaline est très-belle quant à la couleur & à la qualité de la pierre; mais elle est très-foible quant au travail de la gravûre, qui est absolument Romain, & ne peut guère être plus mauvais. Le chien qu'elle représente est assez ridiculement & pesamment articulé, pour être confondu avec tout autre animal. Le mot MERCVRI gravé dans l'exergue est un surnom que l'on trouve dans plusieurs inscriptions. Je crois qu'il désigne ici le nom du Graveur de la pierre; & comme il me semble que les Graveurs Romains n'ont pas souvent mis leurs noms sur leurs ouvrages, on ne me sçaura pas mauvais gré d'avoir rapporté cet exemple.

Gruter, P. CXXVI. CCL. &c.

PLANCHE LXXII.

N°. I.

CETTE belle tête de Méduse renfermée dans un rond ou plateau, dont le diamétre est de quatre pouces neuf lignes, mérite d'être examinée par les Curieux, à cause de son travail, & de la façon dont le bronze est réparé. L'ouvrage est Romain, ou plûtôt fait à Rome. Personne n'ignore combien il s'y trouvoit de bons Artistes étrangers, principalement depuis les Empereurs. J'ai rapporté ce morceau de face & de profil, pour mettre le Lecteur plus

en état de voir si l'idée que j'en ai est juste. Je crois donc que ce sujet, l'un de ceux que l'Antiquité a le plus répétés, a été copié d'après un des plus magnifiques ouvrages Grecs. Les tenons dont la saillie est d'un peu plus de deux pouces, & dont les trous sont marqués dans le profil, joints à la béliére qui partant du dessus de la tête se réunit à l'ornement, me rendent inconcevable la destination de ce morceau. Au reste, il me suffit que le bronze en question soit antique & bien conservé, & qu'enfin je le puisse donner pour être du temps où les meilleurs ouvriers florissoient à Rome.

N°. II.

Ce petit buste de bronze est d'un bon travail, fin & délicat, & d'un tour agréable. Il représente la femme d'un Faune. On la reconnoît à ses deux petites cornes qui ne font encore que pointer ; ce qui, joint aux autres détails, marque sa jeunesse. Voilà tout ce que j'ai à dire quant à l'historique de ce petit monument, qui a deux pouces dix lignes de hauteur. Son ensemble & son travail sont heureux, n'offrent rien que de fort agréable, & c'est par cette raison que je me suis déterminé à faire graver un buste si gracieux.

N°. III.

Cette petite urne de bronze a quatre pouces sept lignes dans toute sa hauteur. Elle a été destinée à une cérémonie funébre, ou du moins consacrée à la mémoire de JVLIVS GRATVS. On ne peut douter que ce ne soit un monument de la tendresse que FVLVIA sa sœur avoit pour lui ; sentiment qui l'a engagée à faire graver l'inscription qu'on lit sur la petite urne, & qui est écrite au-dessous du portrait en buste représenté de relief, ainsi que l'inscription. On y reconnoît véritablement un jeune homme d'une belle figure. Tous les Antiquaires sçavent que les lettres L & C qui terminent cette inscription, s'expliquent ordinairement par ces deux mots LVBENS CVRAVIT,

PLANCHE LXXIII.

N°. I.

CETTE figure de bronze haute de ſix pouces moins deux lignes eſt d'une très-belle conſervation, & d'une antiquité que l'on ne ſçauroit conteſter. Le vêtement qui couvre ſon corps eſt retenu par trois ceintures, dont l'une fait un double tour ſur les hanches. Ce monument a bien du rapport avec la figure que M. Gori a fait graver dans le *Muſeum Etruſcum*, & dans laquelle il a cru reconnoître le Dieu Camulus, ou le Dieu Mars, car tout eſt nommé Dieu ou Déeſſe par les Modernes qui ont écrit ſur l'Antiquité; mais le morceau dont je viens de parler eſt orné d'un caſque énorme, ſuivant l'uſage reçû dans l'Etrurie en certain temps : au lieu que la figure que je rapporte a une coëffure qui ne reſſemble en rien à une armure de guerre. On peut s'en convaincre en examinant la tête deſſinée ſéparément ſous le même numéro. Toute la connoiſſance de l'art jointe aux réflexions ne permet pas de douter que la figure ne ſoit Romaine; quand même je ſerois forcé d'avouer que l'habillement eſt Etruſque, & que les Romains l'auroient emprunté de leurs voiſins, parce qu'il eſt conſtant qu'il paroît, à peu de différences près, ſur pluſieurs monumens Romains, entr'autres ſur deux lampes ſépulchrales gravées dans le Recueil de Pietro Santi, dont l'une repréſente un homme dans un char attelé de quatre chevaux, & l'autre un homme tout ſeul à qui l'on donne le nom d'*Aurigator*. Ces deux figures, habillées à-peu-près de la même maniére que celle-ci, m'autoriſent à dire qu'elle repréſente un cocher du Cirque. En effet, la rapidité de la courſe obligeoit ceux qui pratiquoient cet exercice à ſe ſoûtenir contre la preſſion de l'air, & à trouver ſur eux-mêmes un appui, pour réſiſter à la violence de cette fatigue.

Planche XLI.

Antich. Lucer. pl. 27. & 30.

Nº. II.

Ce petit bronze dont la hauteur eſt de deux pouces quatre lignes, repréſente l'Abondance. Le boiſſeau qu'elle a ſur la tête ſe voit également ſur pluſieurs figures de Divinités ; mais elle n'eſt point ici métaphorique, ſi cette Abondance a été conſacrée à celle des grains, qui a ſouvent été l'objet de l'inquiétude des Romains. La figure eſt bien conſervée, & joliment touchée. Sa forme & ſa compoſition peuvent toûjours avoir leur utilité, & trouver leur place dans quelque tableau.

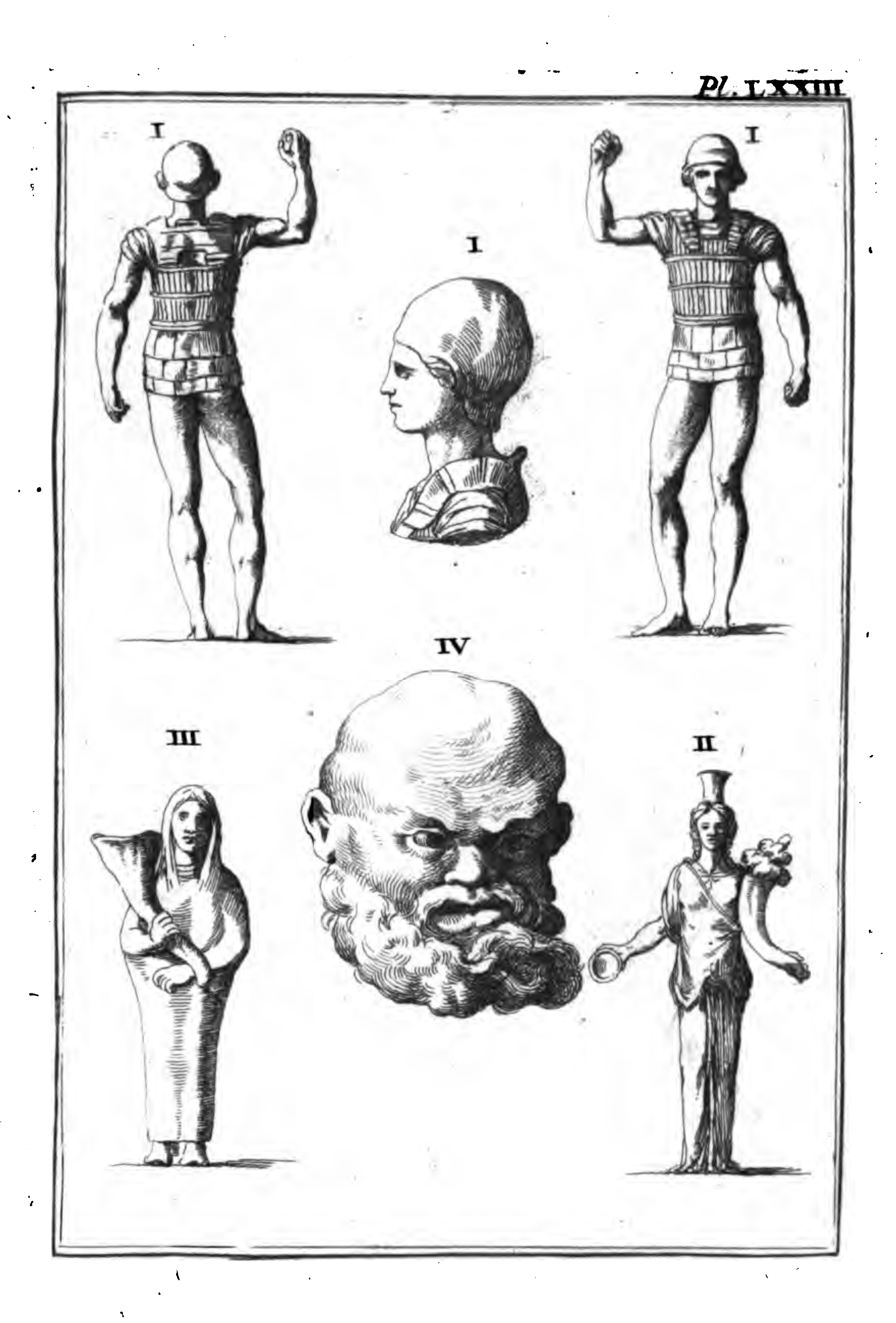
Nº. III.

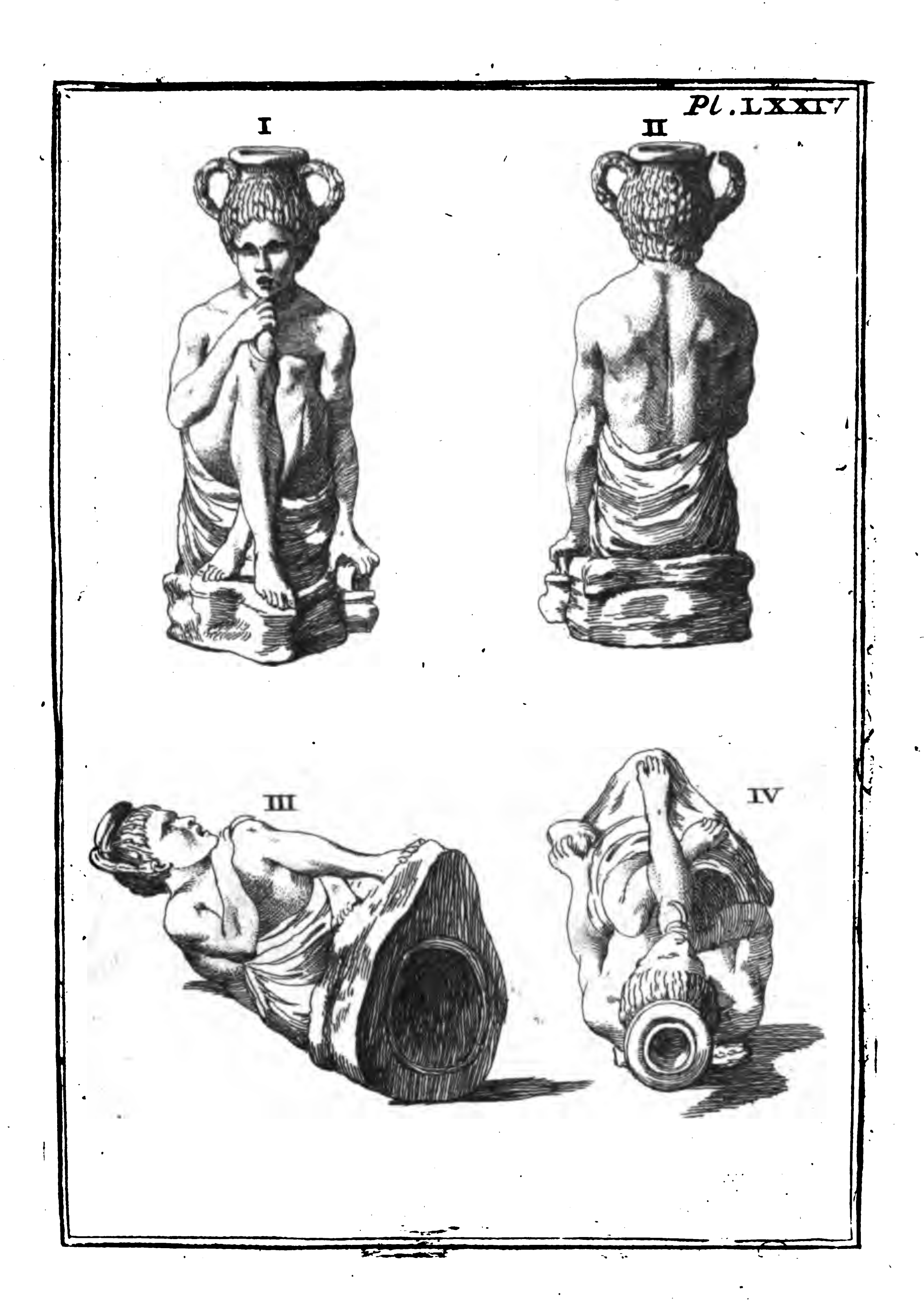
Je ne puis regarder cette petite figure de bronze, haute de deux pouces deux lignes, que comme une autre repréſentation de l'Abondance ; mais il faut ſur-tout obſerver que c'eſt un de ces ouvrages mêlés du goût de deux Nations, & j'avoue que c'eſt-là ſon plus grand mérite. Elle a été faite en Egypte, & il eſt fort aiſé d'y découvrir le goût Romain. Il en faut conclure qu'elle a été fabriquée depuis que les Romains ont fait la conquête de ce beau pays. La corne d'abondance n'auroit pas été ſi mal exécutée, ſi les Egyptiens euſſent été accoûtumés à traiter de pareils ſymboles, mais ils n'y étoient point exercés.

Je trouve une extrême ſatisfaction à rapporter des morceaux qui offrent ainſi un exemple de maniéres & de cultes mêlés ; & l'on remarquera ſans peine ce mélange dans le petit bronze que je viens d'expliquer, & qui m'a été envoyé d'Egypte, où il a certainement été trouvé.

Nº. IV.

Ce petit maſque de bronze a trois pouces de haut, & un peu plus de deux de largeur. Il eſt creux & fondu aſſez groſſiérement. Il confirme, ce me ſemble, le jugement que j'ai porté ſur le maſque de terre cuite que l'on voit au


I
I
I
IV
III
II


Pl. LXXIV
I
II
III
IV

N°. IV. de la Planche LI. c'eſt-à-dire, qu'ils peuvent avoir ſervi l'un & l'autre à couvrir en certaines occaſions le le viſage des Dieux Lares.

PLANCHE LXXIV.

APRE's avoir fait ſur la deſtination de ce bronze toutes les réflexions poſſibles, je ſuis enfin perſuadé que c'étoit l'ajoutoir d'un jet-d'eau; & afin que le Lecteur en ſoit aſſûré, j'expoſe à ſes yeux ce monument ſous quatre aſpects différens. C'eſt la figure d'un eſclave moiſſonneur ou vendangeur. Le petit pot qu'il tient de la main gauche, & la ſerpette ou faucille qu'il a dans la droite indiquent du moins l'une ou l'autre de ces occupations. Cette figure accroupie, & d'une aſſez mauvaiſe exécution, a ſix pouces quatre lignes de haut dans l'attitude de repos que préſentent les N°s. I. & II. Elle eſt creuſe, & a une ouverture à ſes deux extrémités. L'ouverture inférieure N°. III. a dix-ſept lignes de diamétre, & la ſupérieure N°. IV. n'en a que cinq. Ma conjecture eſt fondée ſur cette différence & la proportion du morceau. L'anſe qu'on voit de chaque côté, à laquelle a donné lieu la ſuppoſition des treſſes de cheveux tant bien que mal rendues, ſervoit, ſelon moi, à donner plus de priſe, afin de faciliter les moyens de tourner l'ajoutoir, ſoit qu'on voulût ouvrir, ou qu'il fallût fermer le paſſage de l'eau. On ne ſçauroit d'ailleurs douter que les Romains n'aient été verſés dans l'art de faire des jets-d'eau. Le ſeul Poëte Manilius ſuffit pour le prouver, ſans qu'on ſe donne la peine de parcourir les anciens Auteurs, dont la plûpart font mention des machines hydrauliques & de leurs uſages: ce qui confirme mon explication.



PLANCHES LXXV. VI. VII. & VIII.

Huit têtes de femmes remplissent ces quatre Planches. Elles sont de terre cuite, & ont chacune depuis douze jusqu'à quinze lignes de hauteur : celle que l'on voit au N°. I. est plus grande environ du double. Cette quantité de têtes de la même matiére, à-peu-près du même volume, trouvées toutes en Egypte, & qui n'ont aucun attribut de Divinité, me persuade qu'elles pouvoient être quelques-unes de ces poupées dont Cicéron, dans ses lettres à Atticus, parle, comme de portraits de Dames Romaines, tels que l'on en avoit trouvé plusieurs dans les équipages de quelques jeunes gens. Voici ses paroles. « On y trouve » les portraits de cinq de nos Dames. »

Let. VI. trad. de M. l'Abbé Mongault.

L'Abbé Mongault donne dans sa Note à ces portraits les noms « d'*Imagunculæ*, de *Plagunculæ*, petites poupées » de cire qui représentoient les personnes au naturel, & » dont on se servoit dans les enchantemens. ».

Ce dernier trait d'une superstition reçûe chez les Romains augmentoit le mérite de la confiance, & par conséquent celui de la faveur que ces Dames accordoient à leurs amans. Mais il ne s'agit point ici de ces sortes de réflexions. Je n'ignore pas que ces poupées en bustes ou en figures entiéres étoient ordinairement de cire ; mais il se pouvoit aussi que, pour les rendre plus durables & les préserver d'un grand nombre d'inconvéniens, on les eût fait de terre, par la raison qu'on avoit la ressource de la cuite, pour garantir ces figures des accidens inévitables à celles de cire. Je n'insiste point sur cette conjecture, de quelque vraisemblance qu'elle puisse être accompagnée ; mais j'ajoûterai qu'il ne paroît en aucun endroit que les Anciens aient jamais consacré la peinture à cette consolation des amans dans l'absence. Leur fresque étant pareille à la nôtre, ne pouvoit servir à cet usage. Il est vrai que la

I



I



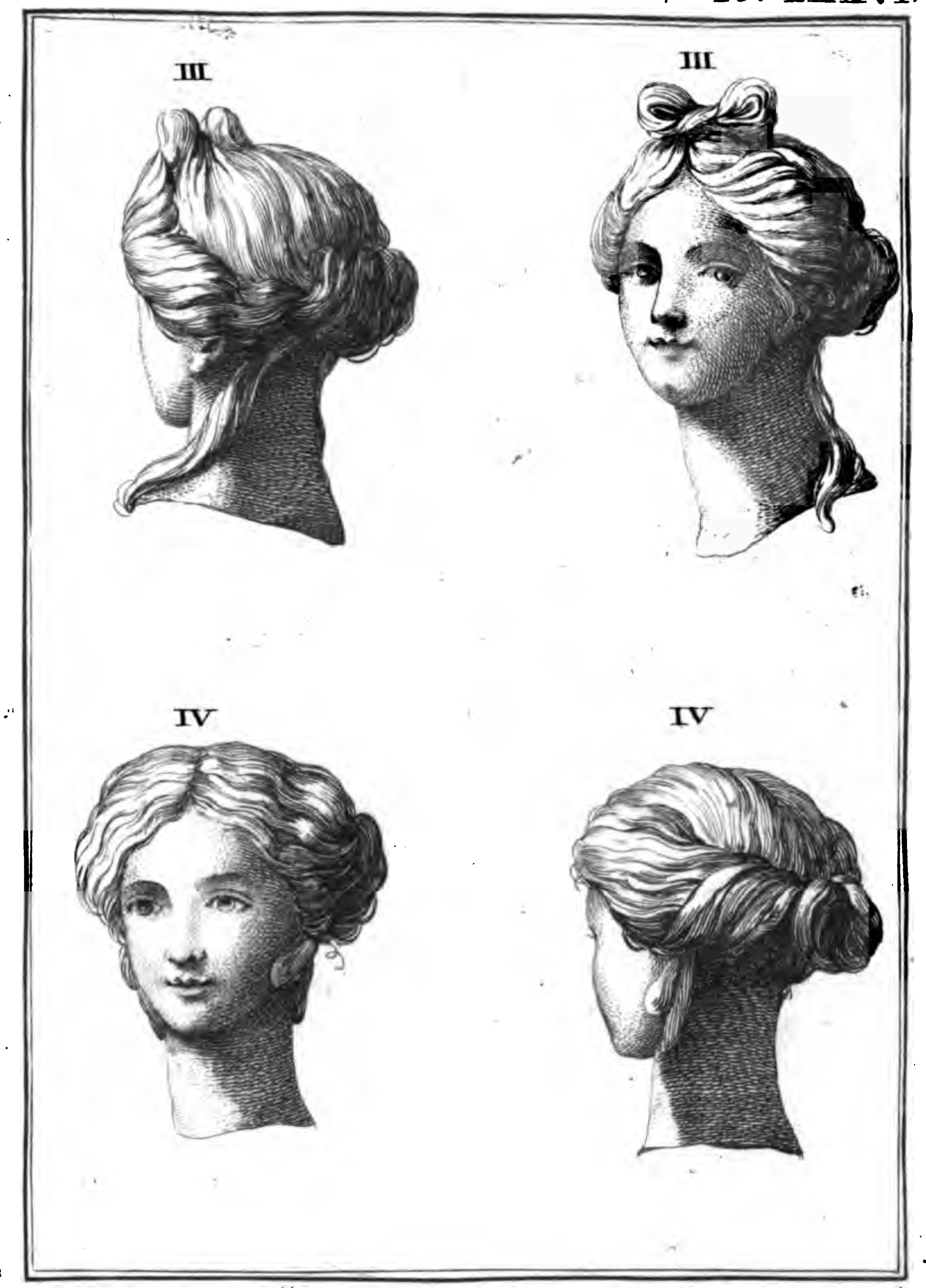
II



II



Pl. LXXVI.




Pl. LXXVII
V
V
VI
VI

Pl. LXXVIII



peinture en détrempe pouvoit s'y trouver employée, mais plus sûrement encore celle qu'ils nommoient encaustique, & dans laquelle on mettoit la cire coloriée en fusion, comme j'ai essayé de le démontrer dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres; & l'on sent bien que, soit en détrempe, soit en peinture encaustique, il aura été facile d'établir les couleurs sur des morceaux de bois ou de métal. Je conviens donc que ces deux genres de peinture pouvoient être consacrés à ce galant usage. Cependant, quoique plus commodes & plus aisés à porter que les ouvrages modelés, nous ne voyons par aucun passage que les Anciens les aient mis en pratique. Le Lecteur jugera de ces conjectures. En attendant, il me semble avoir assez bien tiré parti de toutes ces têtes, en les présentant de face, de profil, par-derriére, des trois quarts, enfin selon l'aspect capable de faire paroître plus distinctement & avec plus de graces les différentes façons dont les Dames Grecques & Romaines ont arrangé leurs coëffures, au moins dans certains temps; & pour ne point causer d'erreur, j'avertis que les deux aspects de la même tête portent le même numéro. Cette petite recherche est plus capable de satisfaire la curiosité, que la vûe des médailles qui ne sçauroient nous apprendre aussi parfaitement les différentes maniéres dont se coëffoient les Dames Grecques & Romaines. J'avois espéré que ces mêmes médailles auroient servi à fixer précisément le temps où la mode de ces coëffures étoit en regne; mais on s'exposeroit à trop d'erreurs par cette voie. Cependant si l'on consulte les monumens, & principalement les bustes & statues antiques, il paroîtra que ces huit têtes sont presque toutes du temps des premiers Empereurs, & quoiqu'elles soient de travail différent, c'est-à-dire, Grec & Romain, je n'ai pas voulu les séparer, non-seulement à cause de leur ressemblance générale, mais par la raison qu'elles ont toutes été trouvées en Egypte, d'où elles me sont parvenues. Remarquez sur-tout les têtes des N^os^. V.

& VIII. de la Planche LXXVII. & LXXVIII. Elles ne ſont parées que d'un ſeul pendant à l'oreille gauche. Cette ſingularité confirmée par deux exemples, mérite, ce me ſemble, une attention particuliére; & je ne me ſouviens pas même de l'avoir vû rapportée par aucun Auteur.

PLANCHE LXXIX.

N°. I.

Ce fragment d'émail eſt un échantillon de la magnificence des Romains dans l'intérieur de leurs maiſons. Je le dois à la politeſſe de M. Schœpflin qui l'avoit apporté de Rome. La couleur en eſt d'un bleu clair, extrêmement beau; & ſon épaiſſeur eſt d'environ ſept lignes, ſa plus grande hauteur eſt de quatre pouces deux lignes, & ſa plus grande largeur de trois pouces quatre lignes. Il faiſoit partie d'une incruſtation dont les murailles étoient revêtues. Ces ſortes d'incruſtations étoient ſouvent enrichies d'ornemens dorés, pareils à ceux que nous voyons ſur ce morceau. La figure eſt drappée, & le goût du deſſein fait juger que l'ouvrage eſt Romain; elle repréſente une Victoire, les aîles éployées, & tenant avec les mains une eſpéce de banderolle. C'eſt ainſi qu'elle paroît ſur pluſieurs médailles du temps de Septime Sévère; elle a trois pouces trois lignes de hauteur, & la tête en eſt preſqu'effacée. Cet ouvrage devoit produire un effet magnifique. Le bleu turquin de l'émail & les ornemens dorés ont encore aujourd'hui de l'éclat; mais ce n'eſt qu'une foible image de celui dont ils ont dû briller dans le temps qu'ils n'avoient eſſuyé aucun accident. Ce qui mérite encore notre attention, c'eſt que l'or a été mis en feuille, & a tenu ſur la ſurface polie de l'émail par le moyen d'un mordant qui m'a déja étonné pluſieurs fois. Il n'eſt pas douteux que la pratique de dorer ainſi à froid ne ſoit très-ancienne. On la trouve exécutée en Egypte. Outre les Auteurs qui en parlent,

parlent, & que j'ai cités dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres. On peut voir ce que le P. Sicard dit de l'éclat & de la conservation de ces dorures mêlées avec des couleurs rouges & bleues.

Miss. du Levant, tom. II. & VII.

On verra ici sans doute avec plaisir l'explication de cette pratique des Anciens. J'en suis redevable aux expériences & à l'amitié de M. Rouelle. La simplicité de cette opération, que l'on a tant admirée sans la connoître, nous avertit de suspendre notre jugement sur les choses que nous n'avons pas examinées avec assez d'attention. Les mordans sont des espéces de vernis, de gommes, de résines, qui n'étant pas encore secs, ont la propriété de happer les corps légers qu'on leur présente. Les huiles grasses qui se desséchent à l'air, les résines liquides & celles qui ont besoin d'être dissoutes pour obéir au pinceau, sont les matiéres qui peuvent composer les mordans. On couvre légérement & également l'espace de quelque corps solide que ce soit, quand on le veut dorer ou colorier. Les Anciens connoissoient plusieurs espéces de térébenthine, de mastic, enfin la gomme de varni, ou le sendarak, & grand nombre de résines. Tout cela pouvoit leur servir de mordant, & les mettoit en état d'en varier les combinaisons; mais les matiéres les plus communes se trouvoient suffisantes pour cette opération. Ce n'est point au mordant que l'on doit la durée des couleurs : c'est aux matiéres de ces mêmes couleurs, qui étant une fois appliquées & établies, n'ont pû se détruire, puisqu'elles sont d'une nature à n'être pénétrées ni par l'air, ni par l'humidité.

L'or, le bleu & le rouge sont, comme je l'ai déja dit, les corps qui se sont conservés en Egypte durant tant de siécles : voyons par quelle raison. Rien n'est capable de détruire l'or, sur-tout quand la feuille a été employée avec une certaine épaisseur; on a pû d'ailleurs mettre en poudre cet or en feuilles sur le mordant liquide, ou bien avec un pinceau imbibé de ce même mordant; & il aura tenu, si

toute la surface a été exactement couverte : mais l'or employé de cette derniére façon est beaucoup moins brillant.

Le bleu a la même solidité que l'or : c'est une matiére vitrescible naturelle, c'est l'outremer.

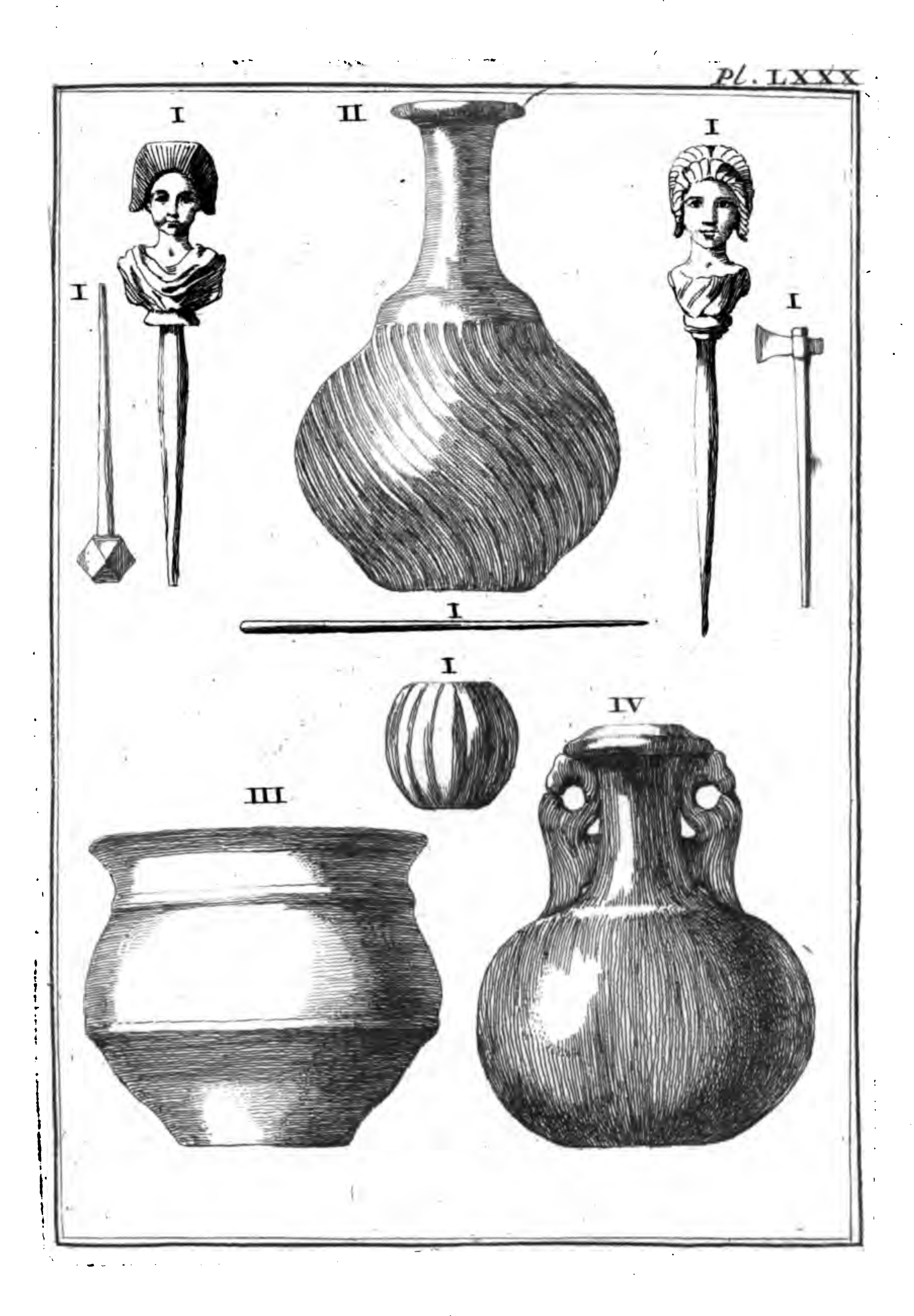
Le rouge est fait avec le cinabre ou le *minium* des Anciens. Cette matiére, soit minérale, soit factice, est une combinaison du soufre & du mercure : elle est des plus durables.

La nature de ces couleurs les a donc mises en état de résister aux injures du temps, sur-tout dans des pays aussi chauds que la haute Egypte, & dans l'intérieur de quelques maisons de la ville de Rome. L'une & l'autre situation avoit les mêmes dégrés de sécheresse : ce que nous apprenons des Voyageurs, & en examinant des monumens tels que celui-ci, reste du luxe & de la somptuosité des Romains. Nous pouvons donc dorer tous les corps polis que nous aurons envie d'orner ; nous pouvons employer à notre gré les deux autres couleurs dont je viens de parler : & si nos dorures ne subsistent pas plus long-temps, ce n'est point la faute des mordans, il faut s'en prendre à l'humidité, au changement des saisons, à la mauvaise opération des ouvriers, à leur friponnerie sur la légéreté des feuilles d'or, enfin au peu de solidité des corps sur lesquels nous faisons appliquer ces ornemens.

N°. II.

Cette boucle ou agraffe de bronze a sept pouces dans sa plus grande longueur, & trois dans sa plus grande hauteur. Elle est aussi forte que bien conservée. Il ne paroît point par son volume qu'elle ait été destinée à retenir aucune piéce de l'habillement d'un homme ou d'une femme : il est plus vraisemblable qu'elle ait servi à relever des rideaux & des portiéres dans l'intérieur des maisons. Le ressort de son épingle n'a rien perdu de son élasticité,


I
IV
III
II


I
II
I
I
I
I
I
IV
III

& il se soûmet encore avec peine à l'extrémité concave qui doit l'arrêter & le retenir.

N°. III. & IV.

Je ne suis pas trop assûré de l'usage auquel les Romains employoient ces sortes de boutons de cuivre. Cependant on en trouve assez souvent pour croire qu'ils étoient communs ; & quoique ceux-ci n'aient ni trou ni queue, ni rien enfin qui pût les attacher, je conjecture qu'ils entroient dans la parure de l'homme ou du cheval ; qu'ils ont apparemment été collés entre deux cuirs, & que celui de dessus en conservant un recouvrement, a été fendu, pour laisser paroître le relief dont le bouton est orné ; ou plûtôt ces morceaux ont peut-être été sertis dans un cuivre plus mince, & ce cuivre ayant une queue ou des trous, a été placé à une des extrémités des lambrequins pour leur ornement, comme tous les monumens nous en instruisent. Quoi qu'il en soit, je ne les rapporte l'un & l'autre de face & de profil, qu'à cause qu'ils sont faits avec goût, sur-tout celui du N°. IV. sur lequel on voit une tête de femme. On y peut néanmoins distinguer un tenon, mais qui n'a point été percé. Le genre du travail fait juger que ces deux petits morceaux ne sont pas du même temps, & que la tête du tigre est de beaucoup plus ancienne, le travail en étant plus sec & plus austère. Le N°. III. a treize lignes de diamétre, & le N°. IV. en a neuf : l'un & l'autre sont exactement de forme circulaire.

PLANCHE LXXX.

N°. I.

On trouva en 1748. dans la fouille faite pour le potager de Choisi deux tombeaux de pierre qui n'étoient chargés d'aucune inscription. Comme le peu de choses qu'ils renfermoient fut dissipé, & que je ne pourrois en parler que

fur des récits, je paffe à un autre objet. Affez près de ces tombeaux, & toûjours en continuant les mêmes travaux, on en découvrit un autre au commencement de 1751. Il étoit également fans fculpture & fans infcription: fa longueur étoit de quatre pieds fept pouces, & fa direction étoit la même que celle des deux premiers, c'eft-à-dire, du Sud au Nord. M. de Tournehem, Directeur général des bâtimens, qui n'a négligé aucune des parties commifes à fes foins, ordonna que l'on confervât ce qui s'y trouva, il m'en fit préfent, & en voici un état.

Quelques morceaux de cuivre formant deux cercles, un du diamétre d'un pouce, & un autre plus grand, dont la partie extérieure eft à pans; tous deux affez peu épais, mais rompus & tels qu'il feroit inutile de les deffiner.

Quatre boutons de verre & de différentes formes, dont un plat, & travaillé au tour; les trois autres différens par leur couleur, l'un étant verd, l'autre blanc, & le troifiéme noir, marqué de quatre affez gros points blancs, au milieu defquels il y en a un rouge; mais tous les quatre de même épaiffeur n'ont jamais eu de queue, & ne paroiffent avoir été d'aucun ufage, fi on ne les a pas revêtus de quelqu'étoffe, ou fertis de quelque métal.

Plufieurs petits morceaux de verre, dont deux formés en boutons, mais avec des queues, & d'autres petits fragmens de même nature, dont l'ufage eft inconnu, & la forme peu intéreffante.

Six petits morceaux de verre à pans, formés comme des clous, mais fans têtes, & longs depuis cinq lignes jufqu'à dix.

Six autres morceaux de même matiére, dont un en olive, deux autres ronds, imitant l'agathe, & trois formés en petites corbeilles, une blanche & deux vertes. Tous ces derniers morceaux font percés pour être portés.

Deux petits anneaux pour le doigt d'un enfant, formés fimplement par un fil d'or de la groffeur d'une petite épingle, & très-fimplement noués.

Un coulant de verre percé & godronné, tel qu'il est représenté dans la Planche, N°. I.

La masse, la hache d'armes & l'espéce d'aiguille de même grandeur que leur gravûre, toutes au N°. I. ces derniéres piéces sont de bronze.

Les deux petites figures de bois & de même grandeur que la représentation que je donne, ont été fort embellies par le dessein. Elles sont si grossiérement travaillées, qu'à peine y trouve-t-on les traits d'un visage. Mon Dessinateur a cru y voir une tête de femme, & une autre d'enfant. En les examinant de plus près, j'ai cru distinguer dans une de ces deux têtes celle d'un homme fait ; mais la chose est si peu importante, que je n'ai pas jugé à propos de faire recommencer cette tête, pour la rendre plus ressemblante.

Il y avoit encore dans ce tombeau un petit plat de terre, qui sans doute avoit servi à mettre les vivres avec lesquels on enfermoit les morts, mais je n'ai pû l'avoir, il a été perdu ou cassé.

Il n'est pas douteux que ce ne fût le tombeau d'un enfant, & ceux que l'on a trouvés deux ans auparavant, étoient peut-être ceux du pere & de la mere. La mesure du tombeau & les deux petites bagues qui n'ont pas tout-à-fait cinq lignes de diamétre, prouvent son jeune âge, plus encore que les bagatelles que je viens de décrire. Quelques-unes auroient pû y être introduites, comme des symboles de l'état militaire auquel cet enfant étoit apparemment destiné. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, que cet état a été considéré dans les Gaules, dont les Romains étoient sans doute encore les maîtres dans le temps de la mort de cet enfant. On en juge par le genre & la nature des choses dont on vient de voir le détail. M. De Boze qui fut consulté par ordre du Roi dans le temps de cette petite découverte, fut persuadé que tout grossier que pouvoit être le travail des deux bustes de bois, il ne laisse pas d'indiquer le siécle de l'Empereur Gallien,

contre lequel s'élevérent jusqu'à trente Généraux, que les Historiens ont nommé les trente Tyrans.

N°. II.

La petite urne de verre blanc, & dont les cannelures en spirale ne sont formées que par un verre plus blanc, & sans aucune différence dans l'épaisseur, est haute de cinq pouces deux lignes. La forme & le travail du verre le rendent estimable. Cette petite urne fut trouvée au milieu de beaucoup d'ossemens dans le même temps, & tout auprès du tombeau dont je viens de parler. Ce vase a dû servir à mettre du lait ou des libations. On voit encore au fond les impressions d'une liqueur, dont il est impossible de dire précisément la nature.

N°. III.

Ce vase de terre est assez grossier, mais, pour avoir été fait en ce pays-ci, & dans le temps de la plus grande ignorance, la forme n'en est pas mauvaise. Il a été trouvé en 1746. dans un tombeau de pierre, long de cinq pieds, & dont la largeur étoit fort médiocre. Quand on en fit l'ouverture, il n'y avoit plus la moindre apparence d'ossemens: tout étoit converti en terre. Ce petit monument, haut de trois pouces une ligne, & large de quatre pouces, fut trouvé dans la Paroisse de Vigneux, sur les bords de la Seine, à une petite lieue de Villeneuve S. George, & presqu'à la même distance de Draveil & de Mongeron. Ce lieu autrefois plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, ne se trouve point dans la Notice des Gaules de Valois. Il est pourtant appellé *Vicus novus* dans des titres anciens que le Curé m'a dit avoir consultés.

Il n'est pas étonnant que les bords de la Seine fournissent de ce côté-là de petites découvertes en ce genre. Le séjour en a dû être agréable dans tous les temps, à cause de la beauté de la riviére, & de la commodité qu'elle procure.

Les deux bords servoient également de chemin pour venir de Lyon, & par conséquent de Rome; & l'on sçait combien les Romains, dont on suivoit les usages dans les Gaules, aimoient à placer leurs tombeaux dans les lieux les plus fréquentés, qu'ils croyoient propres à les faire vivre long-temps dans la mémoire des hommes.

N°. IV.

CETTE petite bouteille de verre est haute de trois pouces une ligne. Elle a servi au même usage que celle du N°. II. de cette Planche, & a été trouvée, il y a quelques années, par M. le Comte de Beuvron, aujourd'hui Duc d'Harcourt, dans une petite Terre nommée Tourneville, qu'il avoit en Normandie. Ce petit verre étoit à quatorze pieds en terre, auprès d'un squéléte sans cercueil. Elle est du plus beau bleu & de la plus grande conservation. La beauté de sa forme & le bon goût de ses anses accollées contre le gouleau, prouvent que l'on faisoit venir ces vases avec soin pour le culte des morts; car dans le temps que la Gaule étoit sous la domination des Romains, on n'y voyoit point d'Artistes assez habiles pour produire des ouvrages d'un goût aussi exquis que celui qu'on remarque dans ce petit vase, qu'une noble simplicité fait aller de pair avec ce qu'il y a de plus parfait en ce genre.

PLANCHE LXXXI.

N°. I.

CE buste de bronze est haut de dix pouces. La fabrique générale & la touche des cheveux en particulier, apprennent qu'il est antique & Romain. C'est le portrait fidéle d'une jeune fille, qui n'étoit assûrément pas belle, & dont l'Artiste a traité la laideur avec une vérité trop scrupuleuse pour le plaisir de la postérité. Enfin cette figure n'est pas favorable à l'idée qui s'est établie, je ne sçais sur

quel fondement, de la grandeur & de la beauté des traits dont la nature avoit orné les Dames Romaines.

Personne n'ignore que les Romains conservoient les images de leurs parens, & qu'ils les plaçoient, par gloire & par vanité autant que par respect & par amour, dans le vestibule de leurs maisons, nommé *atrium*. Ces bustes s'y trouvoient rangés selon la date de la mort ; & vraisemblablement ils étoient posés sur des gaînes, des piedestaux, ou des plintes qui faisoient le tour de la piéce. Les Romains, en les parant, ou en les privant de leurs ornemens, les faisoient en quelque sorte participer aux événemens heureux ou malheureux de leur famille ; & l'on ne les tiroit de l'*atrium* qu'à la mort des possesseurs, pour rehausser la pompe de leurs funérailles. Il faut convenir que ces portraits sont rares en bronze, soit que dans la suite on les ait détruits, pour se servir utilement de la matiére dont ils étoient composés, soit qu'ils fussent plus communément de marbre ou de cire. Mais Cicéron & plusieurs autres Auteurs confirment ce que je viens de dire sur la destination de ce buste, en nous assûrant que les Romains en admettoient souvent de bronze à cet usage. Ce point ne mérite pas qu'on s'y arrête plus long-temps. Passons à la singularité de ce monument : on a dû la sentir au seul aspect de la Planche. Elle consiste en la maniére dont les cheveux sont coupés. On sçait que par un usage transmis des Grecs aux Romains, il y avoit jusqu'à cinq façons de les couper pour honorer la mémoire des morts. Cependant aucune des descriptions que Claude Guichard a rassemblées, n'a
Guichard, p. 318. rapport à l'arrangement des cheveux que ce buste nous présente. Mais ne pourroit-on pas supposer que cette jeune personne, morte la derniére de sa famille, ou du moins après un grand nombre de ses parens, avoit envoyé à plusieurs reprises sur leurs tombeaux ce qui lui manque de cheveux ? car elle semble les avoir coupés de toutes les

façons

façons énoncées dans les Auteurs. A cette conjecture je vais en ajoûter une autre dont j'espère que l'on sera plus satisfait. Hérodote nous apprend que les Maxyens avoient l'habitude de porter leurs cheveux disposés comme ils le sont dans ce buste, c'est-à-dire, qu'ils ne conservoient que le côté droit. Peut-être voyons-nous ici la tête d'une jeune esclave de cette nation, morte à Rome, d'autant plus aimée qu'elle n'étoit point jolie, & à qui son maître ou même sa maîtresse a bien voulu donner des marques d'une estime particuliére, en faisant jetter son buste en bronze. C'est ce que j'imagine de plus vraisemblable, & j'ajoûterai, comme Horace : *Si quid novisti rectius istis, candidus imperti.*

Lib. IV. n. 191.

Ce bronze n'est pas d'une belle conservation ; le temps a détruit une partie du derriére de la tête : mais tout ce qui peut piquer la curiosité, y est heureusement conservé. Je l'ai acheté à l'inventaire de M. le Comte de Pontchartrain.

N°. II.

Ce cercle de bronze a sept pouces deux lignes de diamétre. Son épaisseur, moins grande vers les bords que dans le milieu, est de six lignes, & dans sa circonférence roulent avec facilité huit anneaux d'un pouce d'ouverture, & formés de même maniére que le grand cercle.

Cet instrument est sans doute le cerceau que les Grecs & les Romains employoient dans leurs jeux & dans leurs exercices. Mercurialis qui en a parlé, avoue qu'il est très-difficile de s'en former une idée bien claire. Il croit qu'il y en avoit de deux espéces ; l'une en usage pour les Grecs, & l'autre pour les Romains. Il seroit à souhaiter que M. Burette eût traité en particulier ce point d'antiquité, dans ses recherches sur la Gymnastique, comme il l'avoit fait espérer. Je vais hazarder quelques réflexions, dans la vûe d'éclaircir le monument dont il s'agit, & non pas dans celle de suppléer à ce que cet Académicien avoit promis d'écrire sur cette matiére.

De Arte Gymn. l. III. c. 8.

Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. I. p. 95.

Je crois que l'exercice du cerceau étoit divisé en deux espéces, tant parmi les Grecs que parmi les Romains, & que la premiére s'appelloit *cricelasia*, de deux mots Grecs qui signifient Agitation du cerceau.* Suivant le témoignage d'Oribase, celui qui devoit faire cet exercice, prenoit un grand cercle autour duquel rouloient plusieurs anneaux, & dont la hauteur alloit jusqu'à l'estomach. Il l'agitoit par le moyen d'une baguette de fer à manche de bois. Il ne le faisoit pas rouler sur la terre, car les anneaux insérés dans la circonférence ne l'auroient pas permis : mais il l'élevoit en l'air, & le faisoit tourner au-dessus de sa tête en le dirigeant avec sa baguette. Voilà pourquoi Oribase dit qu'on n'agitoit pas le cerceau suivant sa hauteur, mais transversalement.

Lib. Collect. VI. ad Julian.

Le mouvement communiqué au cerceau étoit quelquefois très-rapide, & alors on n'entendoit pas le bruit des anneaux qui rouloient dans la circonférence. D'autres fois on l'agitoit avec moins de violence, afin que le son des petits anneaux produisît dans l'ame un plaisir qui procurât un agréable délassement. Cette réflexion d'Oribase nous apprend que le jeu du cerceau étoit regardé comme un exercice capable de contribuer à la santé du corps. Il y en avoit une seconde espéce, dans laquelle, au lieu de se servir d'un grand cercle, on en employoit un beaucoup plus petit, & pareil à celui que j'ai fait graver. Il me paroît que c'est proprement le *trochus* des Grecs & des Romains. Xénophon nous en apprend l'usage en parlant d'une Danseuse qui prenoit à la main douze de ces cerceaux, les jettoit en l'air, & les recevoit en dansant au son d'une flûte. Il n'est point parlé dans ce passage des petits anneaux insérés dans la circonférence du *trochus* ; mais il en est fait mention dans plusieurs épigrammes de Martial, & entr'autres dans celle-ci.

Convivi. p. 876. édit. de 1625.

* Κρικηλασία : de κρίκος que l'on a dit par métathèse pour κίρκος, *cercle*, & de ἐλασία, *agitation*.

Garrulus in laxo cur annulus orbe vagatur,
Cedat ut argutis obvia turba trochis? Lib. XIV. Epig. CLXIX.

Les deux espéces de cerceaux dont je viens de parler ne différoient entr'eux que par la grandeur. On les distingue avec peine, quand ils sont simplement représentés sur les bas-reliefs. Mercurialis en a fait graver un dont Ligorius lui avoit envoyé le dessein, d'après un monument élevé en l'honneur d'un Comédien. La circonférence est chargée de huit anneaux, à l'un desquels est attachée une sonnette, & outre cela de neuf fiches ou chevilles, qui fort lâches dans leurs trous augmentoient le bruit des anneaux, & produisoient le même son que les baguettes qui traversoient les sistres. Sur un tombeau gravé dans le Recueil de Pietro Santi Bartoli, on voit un autre cerceau à-peu-près semblable à celui que je viens de décrire. Il a des anneaux, des chevilles, & de plus un oiseau qui paroît y être attaché: singularité qui ne donneroit lieu qu'à des conjectures bien vagues. Je n'examine pas si les deux cerceaux indiqués par ces monumens doivent être mis dans la premiére classe, ou dans la seconde. Il me suffit d'observer que celui que j'ai fait graver est d'une très-belle conservation, & peut-être le seul qui soit parvenu jusqu'à notre temps. Comment l'a-t-on laissé sortir de Rome, sans l'avoir au moins publié?

N°. III.

Ce vase a dix pouces de hauteur: son anse surmonte sa forme d'environ deux pouces, & son plus grand diamétre est d'un peu plus de cinq pouces. La belle forme de ce morceau m'a engagé à le placer dans ce Recueil, quoique l'on puisse ne le pas regarder comme antique. Mais les Antiquaires les plus scrupuleux ayant fait graver des monumens d'après des copies dessinées, j'ai crû qu'on ne me sçauroit pas mauvais gré de rapporter une chose moulée sur l'antique. Je sçai même que plusieurs grands Artistes, tels

fayence, enfin la porcelaine, complettent en quelque façon ce qui nous est connu dans cette matiére. Il est même à propos de faire de pareilles observations dans un temps où l'Europe, à qui la fabrique de la porcelaine ne sçauroit plus échapper, paroît disposée à s'en occuper plus que jamais, & à ne négliger ni les bonnes formes, ni l'étude des ornemens qui conviennent à chaque chose. Il est d'ailleurs si important de joindre la beauté de l'exécution à l'éclat & à perfection de la matiére, que les Directeurs de ces manufactures redoubleront sans doute leurs efforts pour y parvenir, en se souvenant néanmoins que la couverte qui amollit les vives-arêtes, ne permettra jamais à cette matiére l'exécution précise d'aucune figure, dont la vûe puisse procurer une entiére satisfaction. Il en est de même des miniatures & des petits tableaux avec des fonds de ciel, dont l'expression ne sçauroit être parfaite. L'émulation anime considérablement nos Artistes ; & il y a lieu de croire que la manufacture de Vincennes, protégée par le Roi, servira bientôt de modéle à toute l'Europe. La perfection de la matiére, la sagesse des formes, les recherches sçavantes sur les couleurs, la belle façon de travailler, & l'imitation surprenante des fleurs sont de grands préjugés pour avancer, que si les ouvrages de la Chine ont fait tomber autrefois ceux de l'Europe, celle-ci s'en vengera en produisant des morceaux dans le même genre infiniment au-dessus.

PLANCHE LXXXII.

N°. I.

Ce monument est sans doute le même que celui que le P. Bonanni a fait graver dans le *Museum Kircherianum*, Pl. II. & qui avoit été trouvé à Rome au commencement de ce siécle. M. Crozat l'avoit apporté d'Italie, & c'est depuis sa mort que j'en ai fait l'acquisition. Il faut qu'on l'ait cassé

II

I

III


I
II
III

en l'apportant en France : car il paroît beaucoup mieux conservé dans la copie que le P. Bonanni en a donnée. Il est de marbre blanc, & dans ce qui subsiste il a dix-huit pouces neuf lignes de hauteur. Son plan est triangulaire, & chacune des trois faces de sa base a treize pouces dix lignes. C'est sur cette base ou premier socle qu'est porté sur trois pates de gryphon ou de lion le corps de ce candélabre, pareil à ceux qui se voient dans l'Eglise de sainte Agnès, hors des murs de Rome. Ce corps, pour une plus grande solidité, est soûtenu par un cylindre réservé dans l'épaisseur. Sur chacune des faces est représentée en bas-relief une figure debout, dont je donnerai la description. J'ai fait remarquer que ce morceau étoit triangulaire; mais, pour éviter l'aigreur, les angles formés par la rencontre de chaque face de la base sont arrondis : & le Sculpteur par la même raison a orné les tranches du corps d'un grainetis qui répand une plus grande richesse, & qui embellit la composition. Aussi, pour le bel ensemble, & sur-tout pour la finesse du travail des ornemens, on ne peut rien voir de mieux exécuté, & ce monument, quand il étoit dans son entier, devoit être magnifique.

Après la lecture de cette description, il n'y a personne qui s'avise de le prendre pour un autel. Je le regarde, avec le P. Bonanni, comme un de ces candélabres que l'on plaçoit dans les temples pour les éclairer, & qui dans les bas-reliefs se trouvent souvent auprès des autels. On en faisoit aussi usage dans les maisons des Particuliers.

La premiére figure représentée sur le morceau tel qu'il se trouve aujourd'hui, est la Diane connue sous le nom de DIANA LVCIFERA. Elle tient dans une main une torche, de l'autre un arc, & sur son épaule un carquois.

N°. II.

Le P. Bonanni veut que la seconde soit une Bacchante. Je crois que c'est plûtôt un Bacchus. Il tient d'une main

une corne, & de l'autre un thyrse. C'est avec ces attributs que ce Dieu est représenté sur plusieurs pierres gravées, & entr'autres sur une de celles que le Chevalier Maffei a données dans son Recueil. Il est ici habillé en femme, comme il le paroît sur plusieurs autres monumens antiques.

Tom. III. Pl. XXI.

N°. III.

La troisiéme figure est Mercure, reconnoissable au caducée & aux talonniéres. Il tient une patère de la main droite, symbole que les Anciens ont donné à presque toutes les Divinités. S'il étoit possible de s'assûrer que ce candélabre eût été seulement destiné à servir d'ornement à quelques palais, il y auroit lieu de croire que celui qui le possédoit, honoroit d'un culte particulier les trois Divinités qui y sont représentées.

PLANCHE LXXXIII.

N°. I. II. & III.

Ce morceau de marbre blanc, dont la hauteur est de huit pouces quatre lignes, & dont la largeur a deux lignes de plus dans sa partie inférieure, & deux pouces de moins dans la supérieure, est le fragment d'un candélabre Romain, pareil à celui de la Planche précédente, & dont le plan est pareillement triangulaire. Le temps a heureusement épargné dans celui-ci la partie sculptée, du moins celle où les trois figures sont placées. On voit qu'il y avoit aussi un grainetis sur la tranche de chaque angle, & que ce morceau étoit riche. Cependant, à juger par la place ou la largeur de l'espace que les figures occupent, la totalité du morceau n'étoit pas comparable en grandeur à celui qui précéde. Ces figures me paroissent être des Bacchantes. La première tient une espéce de *tympanum*. Sur un monument rapporté par Spon, on voit une Bacchante avec un pareil instrument. La seconde tient une coupe, &

Miscell. erud. antiq. p. 25.


Pl. LXXXIII
I
II
III


LABERIA · FELICLÆ
SACERDOS · MAXIMA · MATR
IS DEVM M · I ·

& la troisiéme un thyrse. Ces figures ont huit pouces & demi de proportion. J'ai acheté ce morceau à l'inventaire de M. Gendron : mais j'ignore où il a été trouvé, & comment il étoit parvenu jusqu'à ce cabinet, où il n'y avoit que ce seul monument antique.

PLANCHE LXXXIV.

Les deux têtes représentées chacune sous un double aspect dans la Planche suivante, & qui sont accompagnées de béliéres, paroissent être des offrandes, ou des *Ex-voto* faits pour être suspendus dans quelque temple. Si l'on veut admettre cette idée, leur consécration & le nom de la Divinité qui en étoit l'objet, seroient encore également lettres closes; cependant on pourroit deviner la raison qui a pû faire consacrer la tête de cet enfant. On aime si naturellement ceux de cet âge, que dans tous les temps on a imploré en leur faveur le secours du Ciel; c'est aussi la raison qui nous fait rencontrer tant de têtes d'enfant parmi les monumens antiques. Il semble même qu'on affectoit de les représenter sur des camées en agathe, qui, comme on le sçait, entroient dans les parures & dans les ornemens. J'ai dit que les têtes sur lesquelles on trouve des béliéres, paroissent avoir été des offrandes ou des *Ex-voto*. J'ajoûte avec M. Gori qu'on pourroit quelquefois leur attribuer une autre destination, & les regarder comme des ornemens que les Ministres des Dieux suspendoient à leur cou, ou plaçoient sur leur poitrine. J'établis cette conjecture sur la figure gravée dans la Planche LXXXIV. que j'ai tirée d'un Recueil de desseins qui appartient à M. Falconnet, de l'Académie des Belles-Lettres, & qui a été fait par Etienne Duperac. Il étoit Peintre, avoit demeuré long-temps en Italie, & les Amateurs d'antiquités, qui étoient pour-lors en grand nombre, l'avoient souvent employé à dessiner les monumens les plus curieux, à mesure qu'on

Mus. Etrusc. t. II. p. 180.

important pour juger de la distinction des monumens; mais je puis assûrer que son dessein indique la même forme, & vraisemblablement le même usage, quoiqu'il ait des aîles à la tête. M. Gori a crû devoir ranger cette tête parmi les monumens Etrusques, & la regarder comme celle de Proserpine dont le culte étoit établi en Etrurie, fondé sur ce qu'elle a des aîles, & que les Etrusques ont été les seuls peuples qui en aient donné aux Divinités infernales. Je ne puis qu'approuver la conjecture d'un si sçavant homme, vis-à-vis duquel je ne prétends pas m'ériger en critique, & que j'estime par tant de raisons; mais il me permettra de lui dire, en parlant toûjours d'après les Planches qu'il nous a données, que dans la seconde tête de sa même Planche, que je compare à la mienne, il s'en faut beaucoup que je trouve le goût Etrusque, ou bien étranger aux Romains, comme on le distingue aisément dans la tête rapportée immédiatement auparavant, & que M. Gori attribue cependant à la même Divinité. Outre les différences considérables qui sont dans leurs attributs, celle du goût & du travail qu'on ne laisse pas d'appercevoir dans la Planche, ces têtes ne paroissent ni du même pays, ni du même temps. Mais pour en juger avec certitude il faudroit consulter le monument, parce que les gravûres indiquent seulement les formes, sans pouvoir donner une connoissance parfaite du goût national. Je suis très-souvent dans le même cas, malgré la peine que m'a donnée l'explication des Planches de ce Recueil. Le morceau que je rapporte a encore appartenu à M. de Peiresc, & est du nombre de ceux qu'il a fait dessiner, & qui composent le Recueil dont j'ai parlé ci-dessus.

N°. III.

Cette urne d'albâtre, de la plus belle conservation, a dix pouces de haut, & cinq pouces trois lignes dans la plus grande largeur de ses anses. Elle m'a été envoyée d'Egypte,


Pl. LXXXV
III
I
I
III
II
II

I



II



il y a plusieurs années, & je l'ai donnée au cabinet de sainte Geneviéve, où elle est encore. De quelque pays qu'elle vienne, sa forme est Romaine, & elle étoit destinée à renfermer des cendres. Elle sera, si l'on veut, un de ces monumens intermédiaires, qui prouvent le commerce d'un pays avec un autre. On ne sçauroit douter de celui des Romains avec les Egyptiens, sur-tout après que les premiers furent entrés en Egypte par le droit de conquête. Ils y coururent en foule : mais ils demeurérent constans dans la pratique de leurs usages; loin d'embaumer leurs corps, on continua de les brûler. C'est tout ce que l'on peut dire sur un morceau aussi simple dans sa forme, & qui n'a d'ailleurs pas plus de caractères que d'ornemens sur lesquels on puisse établir un jugement. Il faut sur-tout faire attention à la belle simplicité de l'anse qui est développée sous le même numéro.

PLANCHE LXXXVI.

N°. I.

CETTE plaque de bronze qui peut-être n'est qu'un fragment, m'est venue d'Egypte, où elle a été trouvée. Le buste d'Osiris & d'Isis qu'on y voit feroient croire d'abord qu'elle est d'un temps où le culte de ces Divinités subsistoit encore avec un certain éclat; mais comme le mauvais goût du travail nous empêche de remonter si haut, & que le sujet de la composition semble se rapporter à quelqu'un des successeurs de Constantin, il faut tâcher de concilier ces contradictions apparentes, & chercher dans le bas Empire un Prince qui ait assez favorisé le Paganisme, pour qu'on en puisse retrouver des traces dans les monumens de son regne. C'est ce qui est arrivé du temps de Julien surnommé l'Apostat. On sçait qu'il ne fut pas plûtôt sur le thrône, qu'il s'efforça de rétablir un culte que l'on abandonnoit de tous côtés, & qu'il témoigna un respect particulier pour les Divinités Egyptiennes. Nous avons de ses

médailles où il est représenté sous la forme de Sérapis, & où sa tête est en regard avec celle d'Isis, presque de la même maniére qu'on le voit sur cette plaque de bronze. Quelquefois il paroît sous les traits d'Osiris, & la Déesse Isis occupe l'autre côté de la médaille. Ces monumens expliquent celui que j'examine. On y voit la tête de Julien couronnée de rayons comme celle d'Osiris, & à côté de celle d'Isis. Au-dessous sont placés deux Génies qui approchent du globe de la terre deux cornes d'abondance, qu'ils lient étroitement, comme pour désigner le bonheur dont les hommes vont jouir sous la protection d'Isis, & le gouvernement de Julien. Les deux sceptres que les bustes tiennent dans leurs mains sont le symbole de la puissance que la Déesse avoit dans le Ciel, & de celle que le Prince exerçoit sur la terre. Enfin, si les deux espéces d'obélisques qui sont aux côtés des deux bustes ne sont pas de simples ornemens familiers aux Artistes Egyptiens, à cause du grand nombre d'obélisques ou de colomnes qu'ils avoient sous les yeux, on pourra les regarder comme le présage de la durée du nouveau regne, & de la protection que Julien accordoit à l'ancienne Religion du pays.

Cette plaque qui, comme je l'ai déja dit, est d'une très-mauvaise exécution, n'est pas des mieux conservées; elle a été cassée; mais les figures & les ornemens n'en sont point endommagés. Elle a quatre pouces huit lignes de largeur, & autant de hauteur, en y comprenant la queue, qui est large & haute de treize lignes.

N°. II.

Les Antiquaires donnent le nom de contorniates à des médailles de cuivre frappées vers le quatriéme siécle de l'Ere vulgaire, sur lesquelles on a renouvellé la mémoire des Princes & des Auteurs les plus célébres de l'antiquité; mais où l'on s'est principalement attaché à célébrer les athlétes qui s'étoient distingués dans les jeux du cirque,

& les Empereurs qui avoient protégé ces exercices. Ces médailles ſont aſſez communes ; mais je doute que juſqu'à préſent on ait vû un camée contorniate parfaitement ſemblable à ces médailles, par le goût de la gravûre, par la diſpoſition du ſujet, & le motif que l'on s'eſt propoſé ; tel en un mot, que celui de ce numéro. C'eſt une agathe de deux couleurs, dont le fond eſt tranſparent, & qui repréſente l'Empereur Néron dans un char à quatre chevaux, la tête rayonnante, tenant d'une main le ſceptre conſulaire, & de l'autre la *mappa*, eſpéce de nappe que l'on jettoit dans le cirque pour faire commencer les jeux, & dont on récompenſoit enſuite le vainqueur. Autour de la tête du Prince ſont écrits en aſſez mauvais caractères & de relief ces mots, ΝΕΡΟΝ ΑΓΟΥϹΤΕ, *Néron Auguſte.* On voit par-là l'ignorance des Graveurs qui ne ſçavoient ni écrire, ni prononcer exactement les mots de leur propre langue. L'ouvrage me paroît être du commencement du quatriéme ſiécle, & avoir été fait à Conſtantinople. Le goût de Néron pour les ſpectacles du cirque, les victoires qu'il y remporta pluſieurs fois, & les efforts qu'il fit pour mériter par des exercices ſi peu dignes d'un Empereur Romain une gloire qu'il auroit dû mépriſer, avoient frappé la multitude, & long-temps après ſa mort ceux qui avoient l'intendance de ces jeux, étoient bien aiſes de ſoûtenir l'émulation par l'exemple d'un Empereur qui n'avoit pas dédaigné de deſcendre du thrône, pour ſe mêler dans la foule des athlétes. Ne ſuffiſoit-il pas que l'hiſtoire eût appris à la Poſtérité les extravagances de ce Prince inhumain ? falloit-il que le plus brillant des contorniates & le plus ſingulier des monumens en ce genre fût deſtiné à en perpétuer le ſouvenir ?



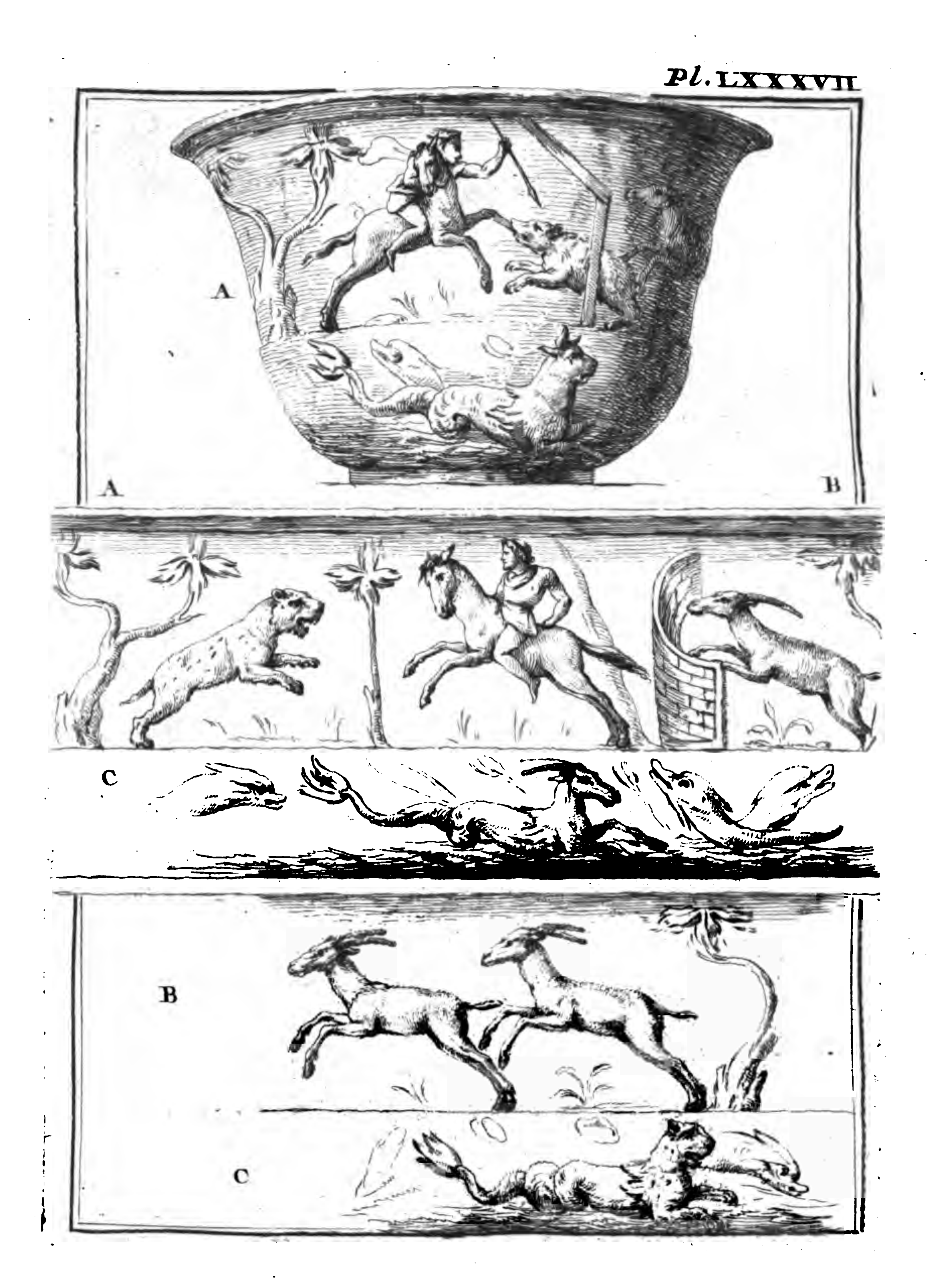
PLANCHE LXXXVII.

A quoi bon rapporter ici plusieurs conjectures incertaines sur les bas-reliefs dont ce monument est orné ? Il me paroît une simple coupe ou tasse à boire, sur laquelle un Particulier a fait représenter quelques chasses où il s'étoit distingué. Peut-être aussi cette gravûre n'est-elle qu'un effet de l'imagination de l'Artiste, où l'on croit démêler un usage qui revient assez à nos chasses aux toiles pour enfermer les animaux. A l'égard des poissons que l'on voit au-dessous, je comprends encore moins ce qu'ils signifient. S'ils ne viennent pas du caprice de l'Artiste, ils semblent faire allusion à un point de Mythologie que nous ne connoissons pas, & caractériser trois signes du Zodiaque terminés en poissons, le Taureau, le Capricorne & le Lion. Ce morceau est d'argent. Il a deux pouces de hauteur, & trois pouces cinq lignes de diamétre. L'ouvrage en est d'une grande beauté, & les figures qui sont pleines d'esprit & de mouvement, ont en même temps, malgré le peu de saillie du bas-relief, tout l'effet qu'on en devoit attendre. J'ajoûterai que ce morceau n'a pas souffert la moindre altération dans aucune de ses parties, & qu'il n'étoit ni plus beau ni plus complet en sortant de la main de l'ouvrier.

Je ne parle point d'un nom que je crois Grec, & que l'on voit écrit sur le dessous de la tasse. Les lettres formées avec des points, sont si mal en ordre, qu'elles ne peuvent se lire, & c'est par cette raison que je ne m'y suis guère arrêté.

On trouve un dessein de cette tasse dans le Recueil de M. de Peiresc déja indiqué. Je dois enfin avertir que par inadvertence la Planche présente cette composition dans un sens contraire à celui de l'original, & que pour développer le bas-relief qui circule autour de la tasse, on a exprimé par des lettres de rencontre l'ordre de sa disposition.

PLANCHE


Pl. LXXXVII
A
A
B
C
B
C


IV
III
I
II

PLANCHE LXXXVIII.

Ce vase de bronze qui fut trouvé, il y a environ dix ans, à Sistéron, petite ville de Provence, a trois pouces neuf lignes de hauteur, & quatre pouces dans son plus grand diamétre. Les huit figures qui y sont représentées en bas-relief ont deux pouces neuf lignes de hauteur, & sont d'un travail grossier, mais de goût. On distingue aisément qu'elles ont été faites d'après une belle chose. Le vase est bien conservé, & l'ove, dont l'extrémité supérieure est ornée, est d'une bonne maniére, & semblable à celui qui fait partie du chapiteau de l'ordre Ionique. Le vase vû dans ses quatre aspects présente toutes les figures qui entrent dans la composition du bas-relief. Je dois seulement avertir qu'elles s'y trouvent dans un sens contraire à celui de l'original, faute d'attention qu'on ne sçauroit imputer qu'au Graveur, & à laquelle il est aisé de suppléer, quand on en est prévenu. A la simple inspection de ce monument on reconnoît un combat de Lutteurs. Il falloit, pour gagner le prix dans cet exercice, combattre trois fois de suite, & terrasser au moins deux fois son adversaire. C'est pourquoi le vainqueur est ici dans deux situations différentes, & toûjours prêt à renverser son antagoniste. Deux hommes debout, & couverts d'une espéce de manteau, peuvent être regardés comme les maîtres de Paleстre, ou les personnes préposées à la distribution des prix. Deux couronnes sont placées auprès du vainqueur, comme pour ranimer son courage. Quant à l'une de ces couronnes que l'on apperçoit au-dessus d'un trepied, Pausanias nous apprend qu'autrefois dans les jeux Olympiques les couronnes destinées aux vainqueurs étoient exposées sur des trepieds d'airain : & cet usage a dû s'introduire & se perpétuer en d'autres endroits. Enfin les deux statues d'Hercule peuvent désigner que les jeux qui sont ici représentés étoient

Voyage de l'Elid. L. v. c. 12.

consacrés à ce héros. Ces deux statues sont terminées en gaînes, & dans l'une Hercule paroît avec le caducée, ce que je n'ai remarqué sur aucun autre monument, & dont je vais me servir pour expliquer un passage de Cicéron que j'ai rapporté plus haut, & où l'Orateur Romain demande à son ami Atticus des *Hercules-Mercures*. J'avois toûjours pensé que par cette expression il falloit entendre des statues d'Hercule simplement terminées en gaînes; mais on voit par ce monument que ces statues réunissoient de plus les symboles de ces deux Divinités.

J'ai supposé jusqu'à présent que ce monument ne représente qu'une action; cependant je ne sçai s'il n'a pas rapport à deux victoires remportées par le même athléte en différens endroits. Les deux couronnes & les deux statues d'Hercule chargées de différens attributs autorisent cette opinion. J'ajoûte que les deux figures couvertes d'un manteau ressemblent extrémement au vainqueur, & sont dans l'attitude de gens qui voyagent. Suivant cette idée, le vase représenteroit un de ces athlétes qui alloient en plusieurs pays faire assaut de force & d'adresse.

Il n'est pas facile de déterminer l'usage que l'on a pû faire de ce vase. Patin qui en a publié un à-peu-près semblable, a pensé qu'il avoit servi à renfermer les cendres d'un athléte. J'ignore si le sien avoit pour cela les dimensions nécessaires; mais je puis bien assûrer que celui-ci ne les a pas. Ce n'étoit peut-être qu'un monument que le vainqueur s'étoit, pour ainsi dire, consacré à lui-même dans son Laraire; ou bien il faut le prendre pour un de ces présens que les athlétes offroient aux Dieux dont ils avoient imploré le secours avant le combat. Enfin, je croirois volontiers que ceci est le modéle en petit d'un plus grand vase. A l'égard du lieu où ce monument a été trouvé, l'athléte pouvoit être originaire de cette petite ville; ou bien le vase, dont le volume est médiocre, y a peut-être été transporté.

Imp. Rom. num. pag. 160.

PLANCHE LXXXIX.

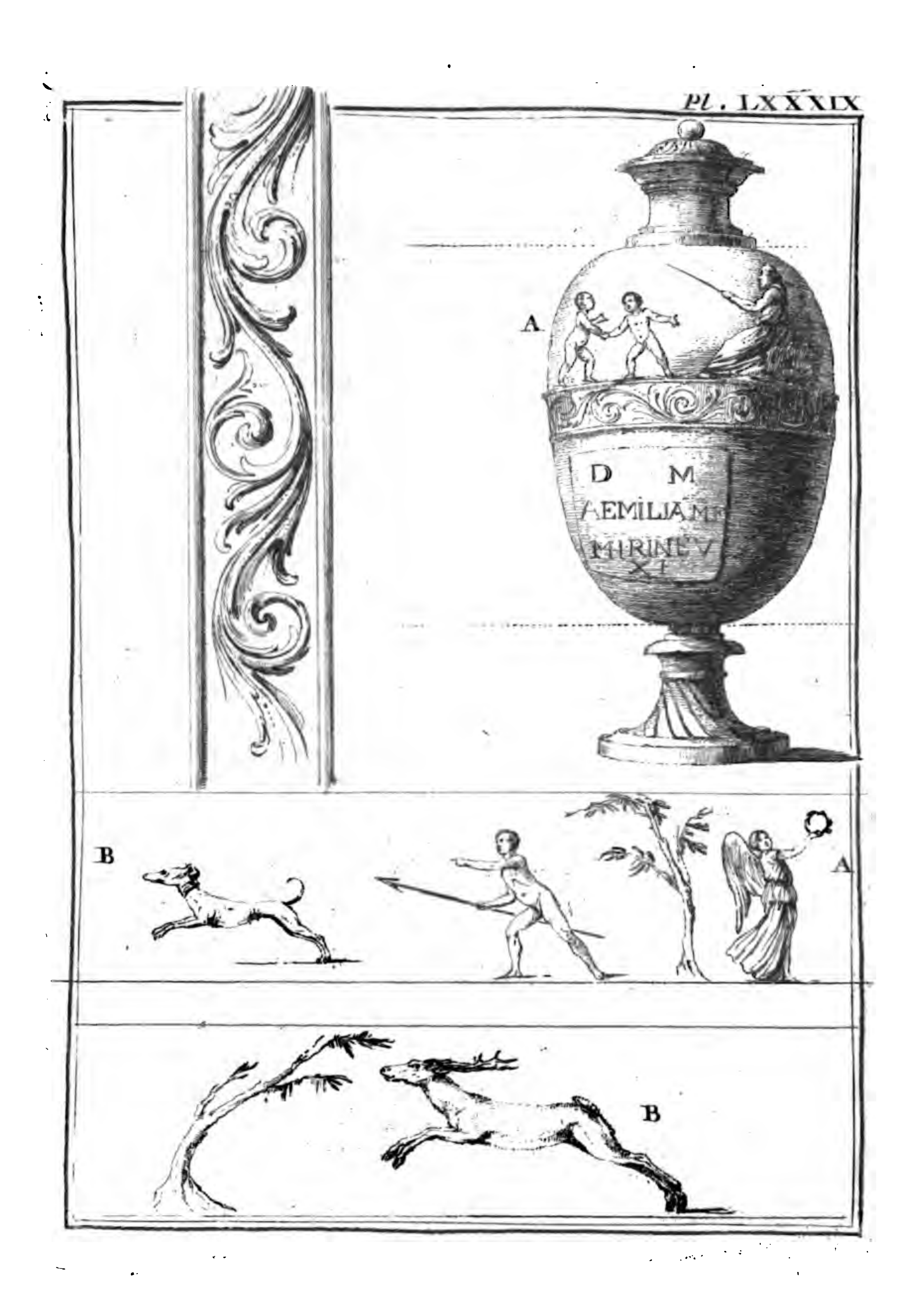
CETTE urne ſépulchrale d'albâtre étoit autrefois de la plus grande magnificence. Le pied & le couvercle ſont modernes, le reſte compris entre les deux lignes que j'ai fait ponctuer eſt certainement antique. La prévention n'a aucune part à mon jugement, quand j'aſſûre que le pied & le couvercle ne ſont pas dignes du corps auquel ils ſont unis ; la forme en eſt peſante, & le travail bien différent. Il faut cependant convenir que l'albâtre eſt très-bien aſſorti pour la couleur & la qualité ; & j'ajoûterai, pour l'excuſe de l'ouvrier moderne, que le corps de cette urne eſt d'un ſi beau trait & d'une forme ſi parfaite, qu'il falloit être très-habile pour la reſtaurer dans le même eſprit. L'inſcription, dont les lettres ſont en relief & ont cinq lignes de hauteur, nous apprend que cette urne renfermoit les cendres d'Æmilia Mirine, fille de Marcus Æmilius, morte à l'âge de onze ans.

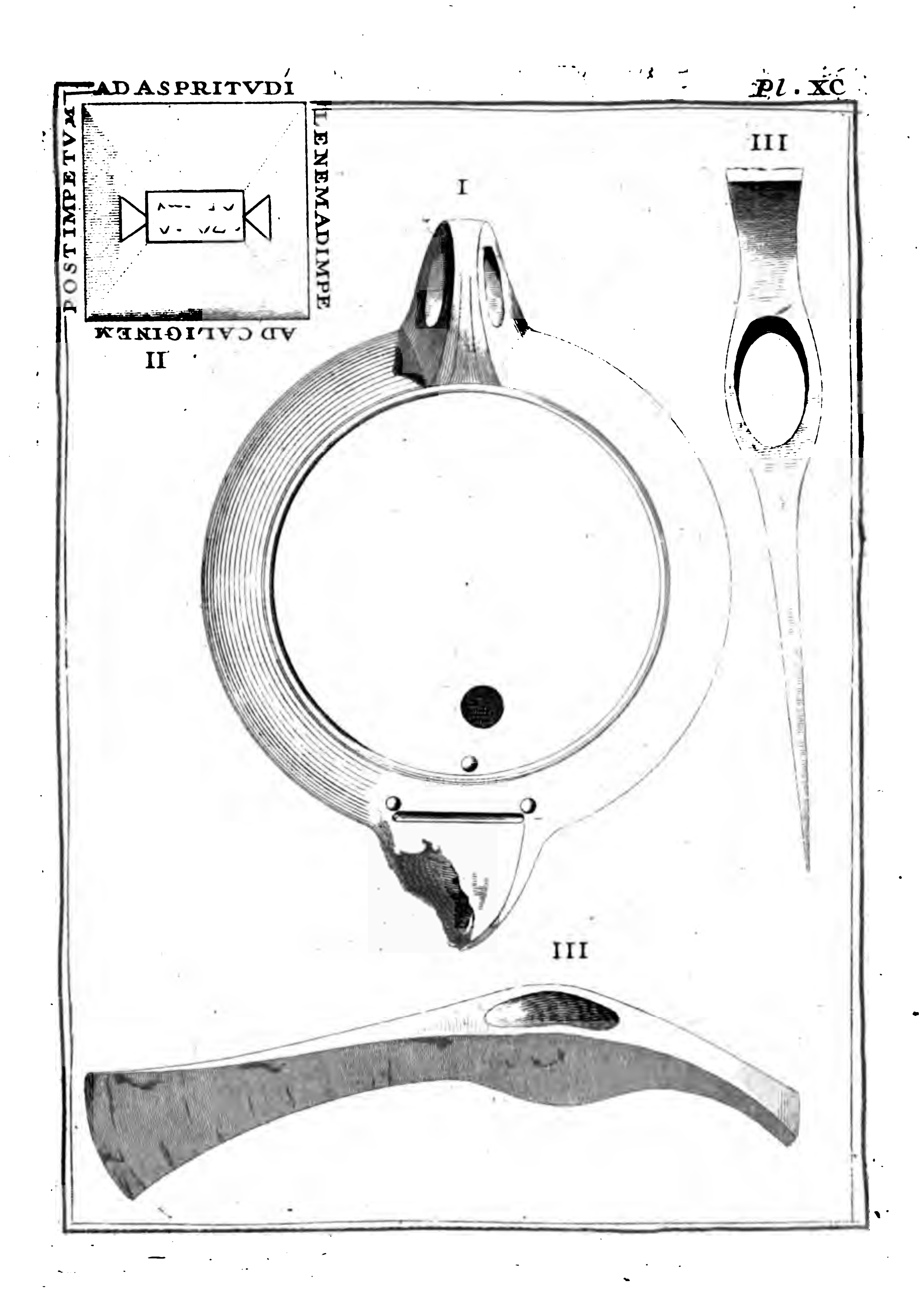
D. M.
AEMILIA. M. F.
MIRINE. V.
XI.

On connoît trop la puiſſance & l'étendue de la famille Æmilia, pour que je doive en parler, & pour être étonné de toutes les idées de magnificence qu'offre ce monument. Les lettres en relief s'accordoient ſans doute autrefois avec l'ornement que l'on voit courir dans une bande au-deſſus de l'inſcription, & dont l'ouvrage eſt aujourd'hui en creux. Le travail en eſt un peu éraillé, mais d'une bonne intention. Il en eſt abſolument de même de celui des jeux funéraires repréſentés au-deſſus de cette bande d'ornement. Ces jeux ſont exprimés par des enfans qui luttent & qui chaſſent. J'ai eu ſoin de développer dans le bas de la Planche ce qui n'a pû ſe trouver dans le point de vûe de l'urne. On voit

Voyez Mercurial. *de Art. gymn.*

d'abord deux enfans qui luttent en présence du maître : & l'on remarquera que ce sujet est traité de la même maniére
Part. 4. Pl. 55. sur une pierre gravée du Chevalier Maffei. Ces enfans sont suivis par la figure de la Victoire qui tient la couronne prête pour le vainqueur. Un autre enfant précédé d'un chien poursuit un cerf, comme on le peut voir en suivant les renvois indiqués par les lettres qui sont sur la Planche. L'état où se trouvent ces espéces de gravûres, me persuade que tous ces creux n'ont été faits que pour recevoir des incrustations de métaux que l'avarice a détruites. Pour s'en former une idée, il suffira d'examiner un vase de marbre à-peu-près de même grandeur, possédé autrefois par le Cardinal Mazarin, & conservé aujourd'hui dans le garde-meuble du Roi parmi un très-grand nombre de richesses en ce genre. Les incrustations qui y restent encore, car il y en a eu quelques-unes d'emportées, sont d'or & d'argent. Elles représentent des Divinités de la mer. Les figures de l'urne dont il s'agit ici étant du double plus grandes que ces derniéres, doivent faire juger quelle étoit anciennement la beauté de ce morceau, & l'opulence du pere qui avoit consacré ce vase à la mémoire de sa fille. L'ornement courant dont j'ai parlé, & qui est renfermé dans une bande, conserve encore des restes de dorures appliquées dans le champ : ce qui me persuade que ces incrustations pouvoient être d'or ; nouvelle preuve du degré d'habileté que les Romains avoient pour la préparation de leur dorure & de leur couleur, qui parmi eux faisoient partie d'un luxe qui n'avoit point de bornes. On a vû plus haut, Planche LXXIX. ce que j'ai dit sur les mordans & sur l'or appliqué pour enrichir les corps lisses & polis ; & il ne me reste qu'à donner toutes les dimensions de cette urne funéraire. Elle a en tout un pied quatre pouces sept lignes de hauteur, sept pouces de diamétre. Le couvercle a trois pouces une ligne. Il est mobile, & s'emboëte, comme devoit faire l'ancien, dans le corps du vase qui est


Pl. LXXXIX
A
D M
AEMILIA M
MIRINE V
B
A
B


AD ASPRITVDI
LENEMADIMPE
AD CALIGINEM
POST IMPETVM
I
II
III
III

creux, & parfaitement évuidé. Le pied est élevé de quatre pouces une ligne : ce qui réduit à neuf pouces cinq lignes la partie antique, marquée, comme je l'ai déja dit, entre les deux lignes ponctuées; la bande de l'ornement courant a onze lignes. L'Ordonnateur des jeux ou le maître d'Escrime est la plus haute de ces figures : elle a deux pouces sept lignes, quoiqu'assise; enfin les plus petites, qui représentent des enfans, ont un peu moins de deux pouces.

PLANCHE XC.

Il y a quelques années que l'on trouva dans la petite ville d'Apt, en Provence, un tombeau où étoient renfermés les trois morceaux suivans, & quelques vases de verre très-simples, accompagnés de deux ou trois urnes lacrymatoires. C'est ce que m'a mandé M. l'Evêque de Carpentras, à qui une partie de ces antiques fut envoyée, & qui les conserve dans son cabinet.

N°. I.

Une lampe fort légère, puisqu'elle est faite d'une espéce de plâtre ou de gypse couvert simplement d'une couleur qui cache la blancheur naturelle de cette matiére, & qui lui fait imiter la terre cuite. Je ne dirai rien du sujet dont elle est ornée. Il est si libre, que j'ai cru devoir le supprimer. La lampe a trois pouces & demi de diamétre. Le bec qui portoit le lumignon, est un peu endommagé : d'ailleurs la conservation en est très-bonne. On lit au-dessous ces mots imprimés en creux avec un moule : C. OPPI. RIV. Ils peuvent être rendus par ceux-ci : CAII. OPPII. RIVALIS. C'est, suivant les apparences, le nom de celui qui a fait la lampe. Il est peu important d'en être assûré : nous ne pouvons aujourd'hui donner la préférence à cet ouvrier.

N°. II.

Sur quantité de tombeaux dont quelques-uns ont été découverts en Italie, mais dont la plûpart se trouvent en France, & sur-tout à Lyon, on voit une formule composée de ces trois mots, SVB ASCIA DEDICAVIT, tantôt abbrégés, tantôt exprimés tout au long. Avec ces mots, est gravé un instrument, dont la forme est presque semblable à celui qui est représenté dans cette Planche. D'autres fois il paroît seul, sans être accompagné de la formule.

Cette singularité a frappé depuis long-temps les Antiquaires, & a donné lieu à plus de quinze opinions différentes, que je ne crois pas devoir rapporter ici. Il me suffit d'observer que l'instrument dont il s'agit a été successivement regardé comme une gâche ou truelle à détremper le mortier, comme une doloire pour polir le bois qu'on employoit au bûcher, & comme une houe pour remuer la terre & préparer le terrein. Mais il n'est guère possible d'en prendre une idée bien nette dans les Recueils des Antiquaires, ou même sur les tombeaux. Des ouvriers ignorans ont pû en altérer la ressemblance ; & combien ceux qui les ont copiés d'après ces mêmes tombeaux, en ont-ils défiguré le trait ! Il falloit donc, pour répandre quelques lumiéres sur ce point d'antiquité, trouver l'*ascia* elle-même, & c'est ce que le hazard semble m'avoir procuré.

Le tombeau dont j'ai parlé au commencement de cet article, renfermoit entr'autres choses l'instrument gravé sous deux aspects différens dans cette Planche. Il est de fer : l'extrémité de la branche la plus longue a été rompue ; dans l'état où il est encore il a cinq pouces trois lignes de longueur, & je ne crois pas qu'il ait eû un pouce de plus lorsqu'il étoit entier. L'ouverture pour recevoir le manche a neuf lignes de long sur sept de large. Il conserve encore sa forme, qui n'a point été altérée par la rouille dont l'instrument a été attaqué.

J'ai douté quelque temps si ce monument devoit être pris pour l'*ascia* si souvent représentée sur les tombeaux anciens ; mais l'endroit où il a été découvert, & plus encore sa ressemblance avec un instrument représenté sur une médaille de la famille Valeria, m'ont paru suffire pour lever tous les doutes à cet égard, & pour montrer qu'il n'étoit propre ni à remuer la terre, ni à détremper le mortier, ni enfin à polir le bois. C'est une espéce de sarcloir dont on se servoit pour arracher les herbes & les brossailles, & auquel on donnoit quelquefois le nom d'*ascia*. Il s'agit présentement de sçavoir quel secours on peut tirer de cette découverte, pour expliquer la formule SVB ASCIA DEDICAVIT, sur laquelle tant d'habiles Critiques se sont exercés. Voici donc mes conjectures. J'ai déja dit que l'instrument qui est sous mes yeux, & que j'ai fait graver sous deux aspects, en-dessous, & de profil, n'étoit propre qu'à arracher des herbes & des brossailles. C'étoit, à mon avis, la premiére cérémonie qu'on faisoit en érigeant un tombeau dans un champ. Elle se pratiquoit par le moyen d'un sarcloir consacré à cet usage, & elle pouvoit être accompagnée de priéres & de rites dont nous ignorons les détails ; mais qui vraisemblablement étoient suivis d'imprécations contre ceux qui oseroient profaner le tombeau qu'on alloit construire. Après cette cérémonie on se servoit d'autres instrumens pour remuer la terre & le mortier ; & comme on vouloit perpétuer le souvenir d'une consécration qui attiroit du respect au tombeau, on employoit la formule SVB ASCIA DEDICAVIT, ou bien l'on représentoit sur la pierre qui le couvroit la figure de cet instrument. Enfin ces marques extérieures ne suffisant pas toujours pour arrêter ceux qui avoient envie de violer ces monumens, on croyoit leur inspirer plus d'effroi en mêlant à leurs yeux avec les cendres du mort l'instrument qui avoit servi à consacrer l'asyle qui les renfermoit. On ne doit point être étonné que les Auteurs anciens qui

Vaillant, *fam. Consul.* Pl. CXI.

Mazochius, *de dedic. sub ascia.* pag. 118.

ne nous ont pas instruits de toutes les cérémonies qui se pratiquoient sous leurs yeux, aient passé sous silence celle de la consécration des tombeaux. Elle n'étoit pas en usage dans tout l'Empire, & étoit particuliére à certains cantons des Gaules, soit que les Romains qui y étoient établis, l'eussent empruntée des Gaulois, soit qu'ils s'imaginassent arrêter par ce moyen les profanations des cimetiéres, qui y étoient apparemment plus communes que par-tout ailleurs. Il seroit peut-être plus naturel encore de regarder ce tombeau comme celui d'un Ministre dont l'emploi étoit, lorsqu'il vivoit, de consacrer les tombeaux *sub ascia*. On trouve assez ordinairement sur les tombeaux la représentation des choses qui ont appartenu à ceux dont les tombeaux renferment les cendres.

N°. III.

Ce caillou verdâtre d'une forme quarrée a dix-huit lignes en tout sens, & trois lignes d'épaisseur. On lit sur les bords ou tranches des mots écrits en creux, à contre-sens, & en caractères Romains. Je les ai fidélement rapportés dans la copie que je produis. Dans le milieu d'une des faces on voit une espéce d'oméga, & sur le côté opposé on ne distingue plus que les foibles traces de quelques lettres.

Smétius est, je crois, le premier qui ait publié des monumens semblables à celui-ci. Il en fit graver deux dans le Livre qu'il a intitulé *les Antiquités de Nimégue*, en avouant qu'ils épuisoient envain toutes ses conjectures. Spon en essaya l'explication, & s'étant apperçû que les mots écrits sur ces piéces désignoient des maladies des yeux, ou des remédes pour les guérir, il conjectura qu'elles avoient servi de couvercles à des boëtes où des Médecins-Oculistes enfermoient leurs collyres. Il n'avoit pas fait attention que les lettres étoient tracées dans le sens contraire à leur état naturel, & qu'elles étoient destinées à former des empreintes sur

Page 98. *Miscell. erud. Antiq.* p. 237.

sur de la cire, ou autre matiére molle. Aussi M. l'Abbé Le Beuf qui en 1729. fut consulté sur une de ces pierres que je rapporterai bientôt, la regarda *comme un moule qui servoit à marquer sur la cire les drogues d'un Médecin Romain, ou comme une formule de recette pour la confection d'un médicament*. Dans le Mercure du mois d'Octobre 1734. M. de la Roque ayant eu occasion de parler de cette pierre, observa de même, *qu'elle avoit été ainsi sculptée pour servir d'empreinte dans quelque usage particulier ;* & rejetta le sentiment de M. le Marquis Maffei qui venoit tout récemment de publier une pierre de ce genre, & qui, à l'exemple de Spon, l'avoit regardée comme un simple couvercle de boëte. Pour moi je suis persuadé que ces pierres étoient destinées à garantir l'authenticité des remédes que les Médecins-Oculistes préparoient, & que sur la drogue qu'ils distribuoient ils appliquoient l'empreinte qui y avoit rapport. Pour donner plus de jour à cette opinion, & mettre le Lecteur plus à portée de juger de ces sortes de monumens, je vais rapporter ici tous ceux qui sont venus à ma connoissance, soit qu'ils aient été publiés, soit qu'ils ne l'aient pas encore été ; & j'y joindrai les explications que M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres, a bien voulu me communiquer. Je devrois commencer par celui qui fait l'objet de cet article ; mais j'aime mieux le renvoyer à la fin, par la raison que les autres serviront à éclaircir quelques singularités qu'il présente. Voici les deux pierres que Smétius avoit fait graver, & que Spon a expliquées à quelques mots près.

M VLPI HERACLETIS [1] STRATIOTICVM — Premiére pierre.
M VLPI HERACLETIS [2] DIARODON AD IM.
M VLPI HERACLETIS [3] CYCNARIVM AD IMP.
M VLPI HERACLETIS [4] TALASSEROSA

L'Oculiste qui avoit fait graver cette pierre, se nommoit MARCVS VLPIVS HERACLES ; & son nom se

trouve ſur les quatre côtés de la pierre. Le mot [1] STRATIOTICVM déſignoit un collyre à l'uſage des ſoldats expoſés dans leurs marches à la pouſſiére, à la fumée, &c. στρατιώτης, *ſtratiotes*, ſoldat. Scribonius Largus en parle, & ſon Copiſte Marcellus Empiricus dit *Collyrium ad caliginem & aſpritudinem, quod ſtratioticum dicitur.* [2] DIARODON AD IM. qui doit être écrit DIARRHODON : collyre fait avec des roſes : ῥόδον, *rhodon*, *roſa*. Il y en avoit de pluſieurs eſpéces. Galien & Alexandre Trallien en parlent. IMPETVS ſignifie ici inflammation ou fluxion ſur les yeux. [3] CYCNARIVM AD IMP. collyre blanc fait avec des drogues adouciſſantes. Galien & Paul Æginéte en parlent. Alexandre Trallien l'appelle κύκνος, *cygnus*, cygne. [4] TALASSEROSA. Ce mot eſt corrompu, & mis pour THALASSERON, collyre où ſans doute il entroit de l'eau de mer, ou qui peut-être étoit de la couleur de l'eau de mer. De θάλασσα, *thalaſſa*, *mare*, *collyrium Hermophili*, cité par Galien. Aëtius & P. Æginéte en parlent auſſi.

Je paſſe à la ſeconde pierre, rapportée par Smétius & par Spon.

Seconde pierre.

MARCI VLPI HERACLETIS [5] MELINVM
MARCI VLPI HERACLETIS [6] TIPINVM
MARCI VLPI HERACLETIS [7] DIARICES AD
MARCI VLPI HERACLETIS [8] DIAMYSVS

Le nom de l'Oculiſte eſt le même ſur cette pierre que ſur la précédente : ce qui prouve que chaque Oculiſte avoit pluſieurs pierres, ſuivant la quantité de remédes qu'il avoit à diſtribuer. [5] MELINVM. Galien rapporte deux collyres de cette eſpéce. Il y entroit du verd-de-gris, d'où il prenoit une couleur qui lui donnoit ce nom. MELINVS *color*, *gilvus inter album & fuſcum.* [6] TIPINVM eſt apparemment un mot corrompu. M. Falconet n'a pû deviner ce que ce pouvoit être. [7] DIARICES, mot corrompu, mis peut-être pour *diacrocon*, collyre ſec, fait avec le

crocus, ſaffran. Celſe en parle. Il y a d'autres DIACROCA dans Aëtius & P. Æginéte. [8] DIAMYSVS. Il faut écrire DIAMISY. Collyre fait avec le *miſy*, matiére minérale, inconnue aujourd'hui, qui approche du vitriol rouge ou colcotar naturel. Dans Marcell. Empiricus DIAMISYOS.

Voici la troiſiéme pierre rapportée par Spon, d'après un Manuſcrit de M. de Peireſc. *Miſc. erud. antiq. pag. 237.*

Troiſiéme pierre.

C. CAP SABINIANI [9] DIABSORICVM AD CALIG.
SABINIANI [10] CHELEDON AD CLA
C. CAP SABINIANI [11] NARDINVM AD IMPETVM
SABINIANI [12] CHLORON AD CLAR

[9] DIABSORICVM doit être écrit DIAPSORICVM. Dans Marcellus PSORICVM, collyre pour les ophthalmies ſéches *ad ſcabioſos* (*pſoricos*, ψώρα, pſora, *ſcabies*) *oculorum affectus*, *pruritum*, *aſperitatem*, &c. ſelon Trallien. Marcellus parle auſſi d'un *ſtratioticum pſoricum*, & Scribonius Largus avant lui.

CALIGO, proprement diminution de lumiére, & par rapport à l'œil, affoibliſſement de la vûe, ſur-tout par un commencement de paralyſie du nerf optique, appellée goutte ſeréne.

[10] CHELEDON. C'eſt CHELIDONIVM, collyre dans Galien fait avec l'éclaire qui s'appelle *chelidonium*.

[11] NARDINVM, collyre de pluſieurs eſpéces *ex nardo* dans Aëtius & P. Æginéte.

[12] CHLORON, collyre, eſpéce de *diarrhodon*, *à colore viridi*.

Voici la quatriéme pierre trouvée à Gloceſtre en Angleterre, & rapportée par Chishull dans ſa Diſſertation ſur une médaille d'Ephèſe.

Quatriéme pierre.

Q. IVL MVRANI MELINVM AD CLARITATEM
Q IVL MVRANI [13] STAGIVM [14] OPOBALSAMAT AD

Chishull qui n'avoit vû que l'empreinte de cette pierre, ne dit pas ſi l'inſcription étoit diſtribuée ſur les quatre bords, ou ſur deux ſeulement. Il n'y eſt fait mention que

de deux remédes, dont l'un paroît mal désigné : au lieu de [13] STAGIVM OPOBALSAMAT, il faut peut-être lire STACTVM OPOBALSAMAT ; formule que l'on trouvera bientôt sur une autre pierre. STACTVM ou STACTON est un collyre qui se distille dans les yeux. Scribonius & Galien en parlent. Aëtius l'appelle ἐνςακτον, enstacton, de ςαζω stazo, *distillo*.

[14] OPOBALSAMVM, qui signifie la liqueur de la plante appellée baume, entroit dans plusieurs collyres, comme dans le STACTON appellé *opobalsamatum*, ainsi que dans d'autres inscriptions.

Cinquiéme pierre

La cinquiéme pierre a été trouvée en Normandie dans le Diocèse de Coutance, & rapportée dans le Mercure de Juin 1729, & dans celui d'Octobre 1734. Outre les inscriptions gravées sur cette pierre, on y voit la représentation de certaines plantes, ou parties d'animaux qui pourroient bien être celles qui entroient dans la composition des remédes.

QVINTILIANI
STACTADCLA

QVINTILIANI
[15] DIALEPID

QCAERQVINTIL
ANI [16] DIASMYRN

QVINTILIANI
[17] CROCOD

Le nom de cet Oculiste étoit Quintus Cærealis Quintilianus. Voici les remédes qu'il distribuoit. [15] DIALEPIDIVM, collyre qui devoit être mordant & déterſif, fait avec la plante appellée *lepidium*, ou *piperitis*, passerage. M. Falconet n'a point encore trouvé d'Auteur où il en soit parlé.

[16] Diasmyrn. C'est le collyre DIASMYRNES de Scribonius, *ex myrrha, quæ* Smyrna *Græcè*. Galien & Aëtius en parlent, & l'appellent *diasmyrnon*.

[17] Crocod. c'est-à-dire, *crocodilium*; plante, & non *crocodilus*, animal. Dioscoride & Pline parlent du *crocodilion*, comme d'une plante de même qualité à-peu-près que le LEPIDION ; & ces deux plantes sont ensemble dans une de ces inscriptions que M. Schœpflin m'a envoyées. Dans celle-ci le Graveur a placé par gentillesse ou par ignorance une tête de crocodile à côté du mot.

Voici la sixiéme pierre. Elle a été trouvée à Dijon, & rapportée par M. le Marquis Maffei. *Gall. ant.* P. 75.

Sixiéme pierre.

M IVL CHARITONIS [18] ISOCHRVSA AD CLAR
M IVL CHARITONIS [19] DIAPSA.......
M IVL CHARITONIS DIARHOD AD FERV
M IVL CHARITONIS DIASMYRN...DE...

[18] Isochrvsa, nom Grec qui signifie, de même prix que l'or : épithéte que l'on donnoit à certains collyres. M. Falconet ne l'a trouvée que dans cette inscription ; mais dans Aëtius & dans Æginéte on trouve le collyre DIASMYRNVM appellé *isotheon*, comme égal à Dieu, c'est-à-dire, divin, & d'autres drogues qualifiées de même pour en relever la vertu.

[19] Diapsa. C'est le DIAPSORICVM. Voyez le chiffre 9.

Septiéme pierre découverte à Besançon en 1732. & rapportée par M. Dunod, dans son Histoire des Séquanois. Page 205.

Septiéme pierre.

G. SAT. SABINIANI [20] DIACHERALE.

[20] Diacherale. M. Falconet ne sçait ce que c'est. Cependant il ajoûte que c'est peut-être la cendre du hérisson brûlé, mêlée avec du miel, dont la vertu, selon Pline, est d'empêcher les cheveux de tomber, & qui pouvoit servir de collyre. χὴρ, *cher, echinus :* c'est le second sentiment proposé par M. Dunod ; car pour le premier qui

fait venir DIACHERALE de *Kziri*, mot Arabe, giroflier, il n'eſt pas recevable. Les pierres ſuivantes n'ont jamais été publiées. Celle-ci, qui fait la huitiéme, eſt à Beſançon chez M. Dunod, & M. Schœpflin m'en a envoyé l'empreinte avec quelques remarques qu'il avoit faites à ce ſujet.

Huitiéme pierre.

L. SACCI MENANDR. CHELIDONIM. AD. CA.
L. SACCI MENANDR. MELINVM. DELACR
L SACCI MENANDRI THALASSEROS DELAC.
L. SACCI MENAN [21] DIASPHORIC. AD SC

CHELIDONIVM a été expliqué plus haut.

AD. CA. *ad caliginem.*

MELINVM DELACR : *melinum delacrymatum* diſtillé.

THALASSEROS DELAC. autre collyre diſtillé.

[21] DIASPHORIC. C'eſt le *diapſoricum* du 9e. article mal écrit. AD SC. c'eſt l'abbrégé de *ſcabiem*, à laquelle convient le *diapſoricum*.

La neuviéme pierre a été trouvée à Mandeurre. C'eſt l'empreinte que M. Schœpflin m'a envoyée.

Neuviéme pierre.

C. SVLP. HYPNI STACTVM OPOB. AD C.
HYPNI CROCOD DIALEPID AD ASPRI
HYPNI [22] LISIPONVM AD SVPPVRATIONEM
HYPNI [23] COENON AD CLARITATEM.

STACTVM OPOB. AD CL. *Stactum opobalſamatum ad claritudinem.*

HYPNI CROCOD. DIALEPID. AD ASPRI. C'eſt-à-dire, *ad aſpritudinem. Aſpritudo, aſperitudo, aſperitas*, eſt la ſéchereſſe de l'intérieur des paupiéres par l'obſtruction des glandes qui tapiſſent cet intérieur, & qui doivent fournir l'humeur deſtinée à lubrifier le globe de l'œil, & à faciliter par-là le mouvement.

[22] LISIPONVM, au lieu de LYSIPONVM, collyre, reméde qui procure du calme. λυσίπονος, lyſiponos, *ſolvens*

dolores. Le même peut-être que celui de Trallien, *παρηγορικὸν*, *mitigans*.

[23] COENON, collyre commun, vulgaire, à plusieurs usages. Κοινὸς, *communis*.

La dixiéme pierre est un fragment conservé au cabinet des antiques du Roi. Elle étoit plus épaisse qu'elles ne le sont ordinairement. Sur l'angle qui subsiste, on lit ce qui suit :

.... F L A V I A N I — Dixiéme pierre.
...... M. [24] L E N E M. A D
..... V D I N E M. O C V L O

D E C M I. P .....
A N I C O L L .....
M I X T V M C

Le prénom DECMI est pour DECIMI, parce que l'I est renfermé dans la lettre M. P. est l'initiale du nom de famille. Les lettres ponctuées sont celles que j'ai cru devoir rétablir ainsi :

DECMI P. FLAVIANI
COLLYRIVM [24] LENEM. AD
ASPRITVDINEM OCVLO
DECMI. P FLAVI
ANI COLLYRIVM
MIXTVM C.

[24] LENEM, pour LENE. Le même peut-être que le collyre *ἄδηκτον*, *sine morsu*, *ἁπαλὸν*, *molle*, chez les Médecins Grecs.

La onziéme pierre est celle que je posséde, & que j'ai fait graver sur la Planche. Le nom du Médecin ou du Charlatan ne se trouve sur aucun de ses bords ; peut-être étoit-il dans le milieu d'une des faces, sur laquelle j'ai déja averti qu'on voyoit les traces de quelques lettres. Je répéte ici l'inscription, pour la commodité du Lecteur. — Onziéme pierre.

LENEM ADIMPE
AD CALIGINEM
POST IMPETVM
AD ASPRITVDINEM.

Je n'ai rien à y ajoûter, l'explication des autres apprenant tout ce qui peut regarder celle-ci, & je ne l'ai rapportée que pour épargner la peine de recourir à la Planche.

PLANCHE XCI.

Ces trois lampes de bronze n'ont d'autre mérite que leur forme & leur conservation. On en a donné un si grand nombre au Public, que je ne rapporte celles-ci que pour remplir cette Planche. Je les ai choisies dans le nombre de celles qui se trouvent dans mon petit cabinet. Voici leurs dimensions.

N°. I.

Cinq pouces & demi de longueur, & deux pouces quatre lignes de largeur.

N°. II.

Quatre pouces dix lignes de longueur, & dix-huit lignes de largeur. Ce que celle-ci a de singulier, c'est son petit couvercle, qui se meut au moyen d'une charniére. Je n'en ai jamais vû de plus entiére, quoiqu'elle soit un peu plus composée que les lampes Romaines ne le sont ordinairement.

N°. III.

Longueur, trois pouces dix lignes : largeur, vingt lignes. Cette lampe est la moins conservée des trois; mais l'idée & l'exécution d'une corde nouée pour former son manche, la rendent singuliére, & de très-bon goût.

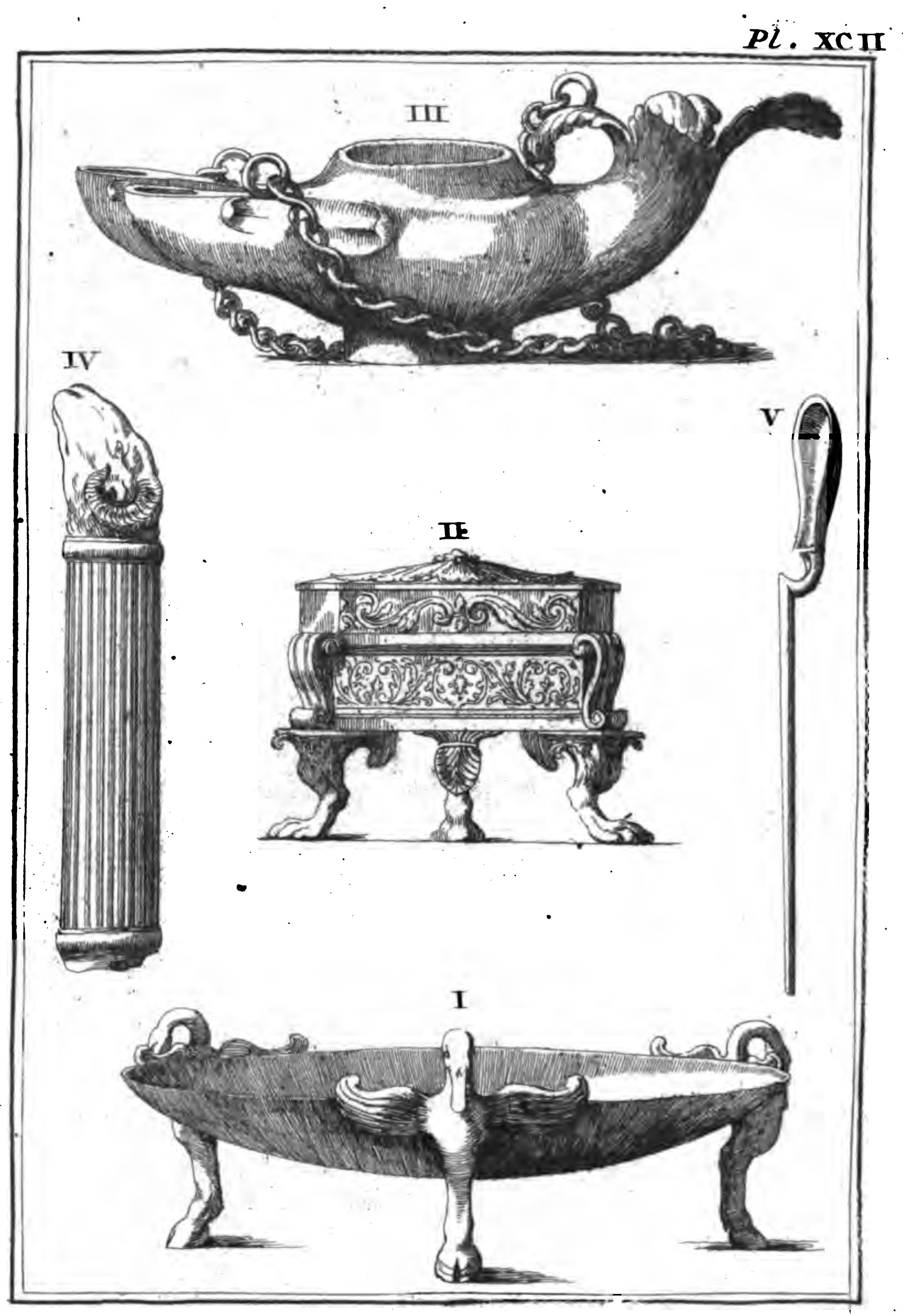
V

I

II

IV

III


III
IV
V
II
I

N°. IV.

Ce petit bronze qui n'a que vingt lignes de hauteur, & dix-huit dans sa plus grande largeur, est une preuve du bon goût & de la bonne façon d'orner qui se pratiquoit à Rome en certains siécles. C'est un buste d'enfant aîlé, sortant d'une plante terminée en un pied de gryphon. Cette ingénieuse invention que nous avons vû plus haut exécutée sur un monument Egyptien, a produit d'autres ornemens presque semblables; & tels sont ceux que l'on voit à la Planche suivante, où une espéce de réchaud se trouve soûtenu par trois têtes d'oiseaux terminés par des pieds d'animaux terrestres. Je ne doute pas que le pied qui donne lieu à cet article, n'ait servi au même usage.

N°. V.

Cette sonnette de bronze a deux pouces dans sa plus grande hauteur, & autant dans son diamétre. Il ne lui manque que son battant. Elle a conservé son timbre.

PLANCHE XCII.

N°. I.

Ce réchaud de bronze, dont l'ancien usage m'est inconnu, est d'une très-bonne forme, & d'une très-belle conservation. Il a sept pouces depuis l'extrémité d'une des trois têtes d'oiseau, jusqu'au bord opposé de sa circonférence. Cette espéce de plateau a quinze lignes de creux, & les pieds l'élévent au-dessus de deux pouces du plan. Les trois oies, car elles me paroissent telles, forment les trois appuis qui se terminent par des pieds de bœuf, & leurs aîles éployées avec assez de grace sont d'un bon goût d'ornement. Ces têtes qui se reploient sur leur estomach, & qui forment des espéces d'anses, excédent d'un demi-pouce la circonférence du plateau.

N°. II.

Qui voit une face de ce *thuribulum* qui eſt triangulaire, voit les deux autres. Les ornemens ſont rendus ſuffiſamment par la gravûre, & le coup d'œil apprend tout ce que l'on en peut ſçavoir. C'eſt pourquoi je n'ai pas jugé à propos de les développer & de les donner plus en grand. Voici les dimenſions de ce bronze très-bien conſervé. La hauteur totale, en comprenant l'ornement qui termine le couvercle, eſt de quatre pouces deux lignes. Il y a vingt lignes depuis le plan juſqu'au fond qui forme le coffre. Le couvercle, qui s'emboëte très-juſte, a huit lignes de hauteur, & ce qu'il recouvre dans l'intérieur, en a cinq. La boëte étoit deſtinée à renfermer l'encens.

N°. III.

Cette lampe de bronze très-bien conſervée, portoit trois lumignons, & l'on y voit un pareil nombre de béliéres pour attacher les chaînons qui s'y trouvent encore preſque complets, & qui ſe réuniſſoient à un ſeul, pour ſoûtenir & ſuſpendre ce meuble dont les anciens ont toûjours fait uſage. Cette lampe a ſept pouces moins deux lignes de longueur. Le corps de la lampe a un peu plus de deux pouces, & le feuillage qui renferme l'évent s'éléve du plan à un peu plus de deux pouces. Dans le Traité des lampes antiques de Pietro Santi Bartoli, on voit une lampe qu'il regarde comme ayant été conſacrée à Bacchus, à cauſe de cette même feuille; & je lui trouve beaucoup de rapport avec la mienne.

N°. IV.

Ce morceau de bronze terminé par une tête de bélier, ne peut avoir ſervi que de manche à un couteau, deſtiné, ſi l'on veut, aux ſacrifices. Son diamétre eſt de plus d'un pouce, & ſa longueur de quatre pouces ſept lignes. Je

n'en ai guère vû d'un plus beau travail, soit pour la distribution des cannelures, soit pour l'agencement de la tête de bélier; & je puis assûrer que ce morceau est réparé du meilleur goût. On l'avoit ajoûté à un vase de bronze qui se voit au N°. I. de la Planche XCIX. ce qui le rendoit, à la vérité, fort extraordinaire; & ce fut aussi ce qui commença à me le rendre suspect. Je trouvois les deux morceaux très-antiques, mais ils ne me paroissoient pas faits l'un pour l'autre, soit par la singularité de leur assemblage, soit par la différence de leur travail. J'étois néanmoins persuadé que ce vase avoit eu véritablement une anse, & je croyois que l'on y avoit ajoûté ce manche, ou pour rendre le vase plus intéressant, ou simplement pour cacher les trous qui paroissoient alors fermés par une soudure mise très-grossiérement & à dessein. Quel fut mon étonnement, quand en mettant le morceau au feu pour faire tomber cette soudure, le manche se sépara, & me découvrit le vase absolument pur, & sans jamais avoir eu ni anse ni fracture! Je conviens qu'il faut être sage & attentif dans ces sortes d'opérations; mais on a peine à concevoir aussi le nombre considérable d'assemblages monstrueux produits par l'ignorance, & plus encore par la cupidité & la friponnerie. Il n'y a presque point de cabinet où il ne s'en trouve des exemples, principalement dans les bronzes.

N°. V.

CETTE cuilliére d'argent, qui peut avoir aussi-bien servi à l'usage domestique qu'au culte des autels pour prendre les parfums, a six pouces dans sa plus grande longueur: le corps de la cuilliére a deux pouces moins une ligne de long, quatorze lignes de large, & trois de creux.



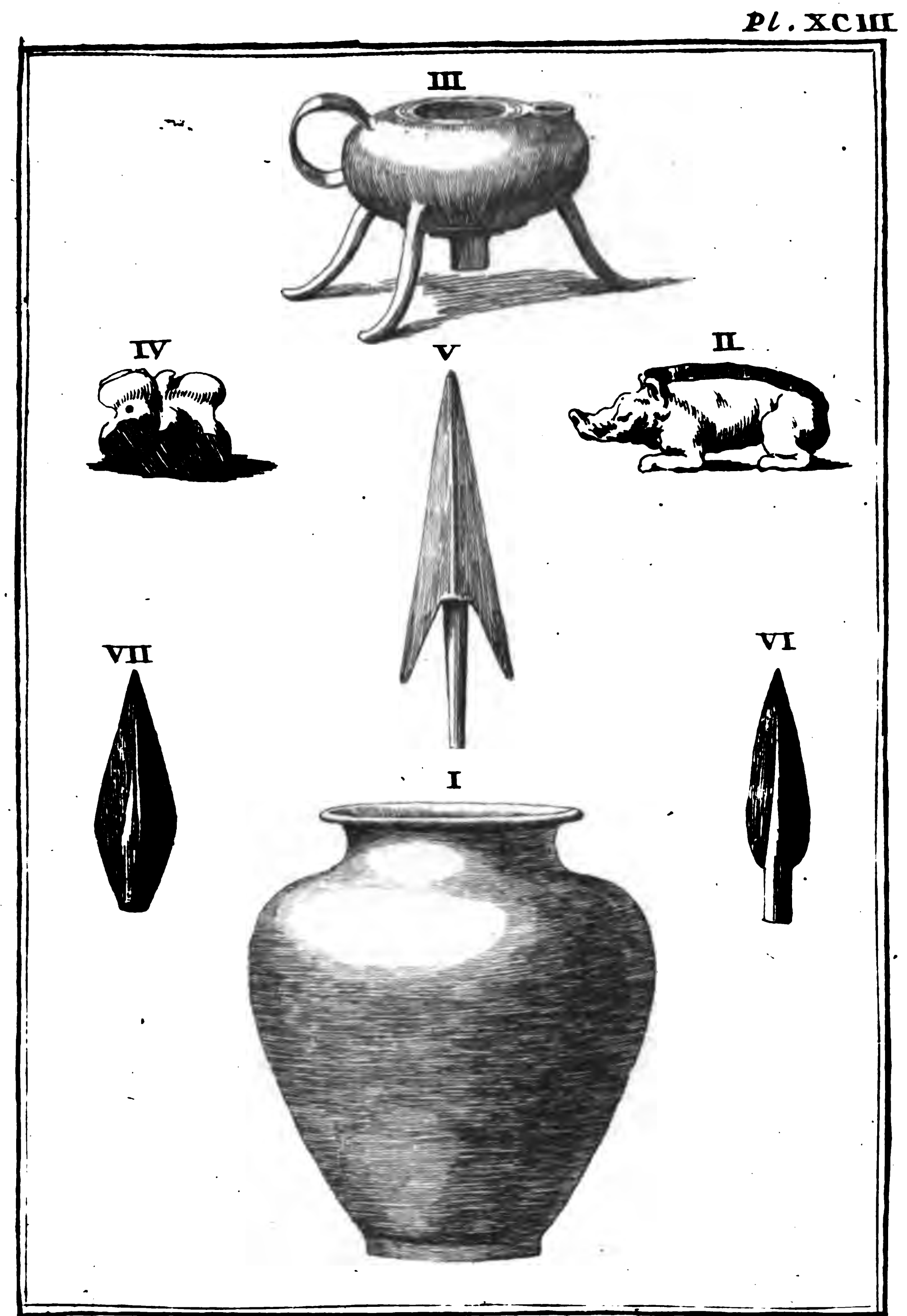
PLANCHE XCIII.

N°. I.

Ce vaſe de terre de couleur noire naturelle & ſans aucun vernis, a ſept pouces une ligne de haut, & ſix pouces huit lignes dans ſon plus grand diamétre. Il eſt d'une très-bonne forme, ſur-tout pour le temps de ſa fabrique, & le pays où il a été trouvé; & ſi l'on veut jetter les yeux ſur la Planche, on conviendra que cette forme eſt meilleure que celle qu'on donne communément aujourd'hui aux vaſes, ſoit pour les uſages ordinaires, ſoit pour les ornemens étudiés. Ce vaſe étoit rempli de médailles, auſſi-bien que deux autres que les ouvriers ont caſſé, ſoit par accident, ſoit par cupidité. Les médailles étoient toutes de cuivre & communes: car il n'y en avoit que des Antonins, & celles des Princes de cette famille ſe rencontrent plus ordinairement en France. Le terrein où l'on a trouvé ces pots, fait la plus grande ſingularité de cette petite découverte.

M. le Préſident de Meinieres a une Terre ſur les frontiéres de Champagne, qui n'eſt éloignée de la Ferté-Milon que d'un quart de lieue, & qui ſe nomme Bourneville; des ouvriers lui ayant demandé la permiſſion de prendre de la tourbe auprès de ſon château, il y conſentit, à condition qu'ils creuſeroient ſuivant la forme & les deſſeins qu'il leur donneroit, afin d'avoir par ce moyen des piéces d'eau qui ſe raccordaſſent & qui convinſſent à la beauté de ſon parc. On travailla & l'on trouva à trois pieds ſous l'eau au mois de Juin 1751, ce petit tréſor qui vraiſemblablement n'avoit pas été placé à une grande profondeur, encore moins dans un terrein marécageux, comme il l'eſt aujourd'hui. Ce qui prouve l'altération & les changemens que la ſucceſſion des années cauſe à la ſurface de la terre.

Pl. XCIII



N°. II.

On a trouvé ce petit ſanglier de bronze au commencement de l'année 1751, dans les fondations d'une maiſon que l'on bâtiſſoit à Bourges auprès de la Paroiſſe de ſainte Croix de la Cité, une des plus anciennes Egliſes de cette ville. M. de Maurepas m'a envoyé cette petite antiquité, avec quelques médailles Gauloiſes, & une de Salonine, femme de Gallien; toutes très-communes, & mal conſervées : mais elles avoient été trouvées dans le même temps & dans le même endroit. Le petit bronze très-bien conſervé a un pouce ſept lignes de longueur, & neuf lignes de hauteur.

N°. III.

Cette lampe de bronze d'une bonne conſervation a deux pouces & demi dans toute ſa longueur, y compris ſon anſe, & un pouce neuf lignes dans ſa hauteur, depuis ſon plan. Elle paroît n'avoir été, non plus que celles dont j'ai parlé plus haut, qu'un meuble de chambre. Son mérite ne conſiſte que dans ſa forme, qui n'eſt pas commune. Pl. LXXXVII. N. 2.

N°. IV.

Cet oſſelet de bronze imite parfaitement la nature par la figure & les dimenſions. Il n'a éprouvé aucune altération. L'uſage que les Romains en faiſoient pour jetter au ſort ou pour jouer, eſt décrit dans pluſieurs ouvrages, qui me diſpenſent d'entreprendre de donner les mêmes explications.

N°. V.

Ce fer de javelot eſt de bronze, & la langue Françoiſe ne nous donne point d'autre façon de nous exprimer. Sa longueur totale, en y comprenant la queue, eſt de deux pouces ſept lignes. Il recevoit le bois dans la longueur de près d'un pouce, & ſa plus grande largeur eſt de onze

lignes. Il devoit faire une blessure bien meurtriére, & être fort difficile à retirer du corps.

N°. VI. & VII.

Ces deux fers de fléche également de bronze ont deux pouces quatre lignes de longueur. Ils sont disposés pour recevoir le bois, & percés d'un côté, pour y être arrêtés. La différence de leur forme m'empêcheroit de les croire du même temps. Celui du N°. VII. est triangulaire, ou ce qu'on appelle de trois quarts; l'autre N°. VI. est applati & dans la forme la plus ordinaire. Le métal de ces fléches & celui des armes des Anciens m'ont engagé à faire quelques recherches, qui peut-être seront utiles, avec le fer de lance rapporté plus bas à la Planche XCVI. N°. III. je mets sous les yeux du Lecteur la plus grande partie des armes offensives des Anciens, en cuivre; ce qui joint à la quantité d'épées de ce même métal que l'on voit dans plusieurs cabinets, doit suffire pour prouver que les Grecs & les Romains ont fait un grand usage du cuivre, & qu'ils ne se sont pas contentés de l'employer pour les armes défensives, comme quelques Sçavans l'ont avancé. J'étois depuis long-temps persuadé du contraire, & mon sentiment étoit fondé sur l'opinion du plus grand nombre des Antiquaires, parce que les armes des Anciens qui sont venues jusqu'à nous, sont presque toutes de cuivre; cependant diverses objections me firent naître des doutes, qui donnérent lieu à des expériences dont je rendrai compte à la fin de cet article.

Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je réponde en peu de mots à la distinction que plusieurs personnes admettent entre l'airain ou bronze & le cuivre, prétendant qu'elle étoit reçûe des Anciens. Peut-être étoit-elle parmi eux la même que celle que nous imaginons aujourd'hui, & qui consiste moins dans quelques légéres préparations, que dans les différens noms que l'on donne à la matiére, selon

les usages auxquels elle est destinée ; & quoique ce soit souvent la même chose, on ne dira pas plus dans notre langue une marmite de bronze, qu'une figure de cuivre. Je crois aussi que les différens usages que les Romains faisoient de cette matiére, les déterminoit à employer le mot *æs*, ou le mot *cuprum*. Ce que j'ai avancé au sujet des armes de cuivre, est fondé sur le grand usage que les Anciens ont fait de la fonte du cuivre, sur leur profonde connoissance dans cet Art, & sur quelques vérités tirées de la Physique, dont voici les principales.

Le cuivre se tire de la terre avec facilité, & on l'y trouve en parties fort étendues. Il se met aisément en fusion, & aucun métal ne prend mieux le moule. Aussi l'histoire nous apprend qu'il a été le premier & le plus généralement employé. Le fer au contraire n'est point du tout apparent dans la mine ; on ne le trouve qu'en très-petites parties, qu'une premiére fonte ne sert qu'à réunir. Il faut au moins deux fois plus d'opérations pour le mettre en état d'être mis en œuvre, parce que l'on ne peut le jetter en moule que pour des ouvrages grossiers. Il faut donc toûjours le forger, c'est-à-dire, le travailler chaud & au marteau. Ainsi en convenant qu'il étoit connu dans la Gréce, dans l'Asie & dans l'Italie, on doit avouer aussi qu'il devoit être fort rare & très-cher dans tous ces pays. Je ne l'ai jamais regardé comme inconnu aux Anciens : les Auteurs attestent trop souvent le contraire, pour que nous puissions en douter ; mais il y a de grandes distinctions à faire à cet égard dans la lecture des anciennes histoires ; & je suis persuadé que l'estime toûjours attachée aux choses rares, a souvent engagé les Anciens à parler de ce métal par métaphore, & qu'enfin ils ont été sur cet article & en plusieurs occasions plus élégans qu'exacts. Quoique j'aie dit avec raison que l'empire des Arts avoit éprouvé le plus de révolutions, je ne crois pas que les connoissances simples, comme celles des métaux, puissent être dans le

même cas, c'est-à-dire, qu'elles se perdent jamais. Il faudroit pour cela que la terre fût bouleversée, ou qu'un pays fût entiérement détruit. De quelque ignorance que les plus grandes lumiéres soient suivies, elle ne sçauroit devenir sensible que sur la façon de travailler : mais la matiére une fois connue a toûjours existé, quoique plus ou moins bien travaillée, aussi-bien qu'en différente quantité, dans les pays civilisés, qui n'ont point éprouvé de bouleversement ni de dépeuplement depuis la guerre de Troye. Il faut donc arriver par les idées générales aux conséquences du détail, & dire, par exemple : Homère parle du fer. Ce grand homme est trop exact pour avoir péché contre le costume : le fer existoit donc. Mais il n'en parle que bien rarement ; donc il en existoit peu de son temps. Presque toutes les armes qu'il met entre les mains de ses héros sont de cuivre, & il est constant que l'on travailloit alors ce métal avec toute l'intelligence possible. Je n'en veux pour exemple que le bouclier d'Achille, qui me paroît toûjours le chef-d'œuvre de l'esprit humain du côté de la composition. On ne peut même douter que l'exécution n'y ait répondu, ou que du moins il n'y eût alors des Artistes qui en fussent capables ; car le Poëte comme le Peintre ne peint que conformément à ce qu'il voit, ou à ce qu'il a vû. Si l'on descend plus bas qu'Homère, on lira des faits sur lesquels je pourrois appuyer mon sentiment.
Lib. I. c. XXV. Hérodote dit qu'Alyatte, Roi de Lydie, envoya à Delphes une grande cratère d'argent & une soucoupe de fer soudée. Il ajoûte que c'étoit le plus admirable des présens faits au temple d'Apollon, & qu'elle avoit été travaillée par Glaucus de Chio.
Liv. X. chap. 16. Pausanias parle de cette même cratère. Elle est, dit-il, l'ouvrage de Glaucus de Chio, qui avoit trouvé le secret de souder le fer. La base ou la soucoupe, continue le même Auteur, ne tient pas par des boucles ou des agraffes, ni par des clous.
Liv. X. chap. 18. Un peu plus bas Pausanias, à l'occasion d'une statue d'Hercule en fer, observe que ce métal

métal étoit fort difficile à mettre en œuvre, quand il s'agit d'en faire une statue. Il est vrai qu'il parle ailleurs d'une statue de cuivre formée de plaques rassemblées, & retenues par des cloux ; mais il ajoûte que c'étoit la plus ancienne que l'on connût de ce métal. Je demande maintenant s'il n'est pas clair que du temps d'Alyatte, c'est-à-dire, environ 600. ans avant Jésus-Christ, l'art de fondre le fer étoit encore dans son enfance ; & ce que pouvoient être les armes & les autres ustensiles de ce métal travaillés par des hommes si peu éclairés sur ce point, qu'ils ignoroient la maniére de le souder, ou, ce qui est la même chose, d'en rejoindre les parties ; la reconnoissance que l'on témoigne à Glaucus mérite bien de l'attention ; & sa soucoupe présentée au temple de Delphes donne au moins une idée de la rareté de ce métal, & du cas que l'on en faisoit. Je suis donc convaincu que les Anciens, non-seulement dans les premiers temps, mais dans les siécles des Romains, ne faisoient usage que du cuivre, & qu'ils n'employoient pas communément le fer ; soit qu'ils aient suivi les pratiques & les usages établis dès-lors dans le monde : ce qui s'accorde assez avec leur peu de génie pour les Arts, & par conséquent pour les découvertes ; soit que le fer ne fût pas encore aussi commun qu'il l'est devenu dans la suite, par le soin avec lequel on s'est appliqué à le travailler dans les derniers siécles, & principalement en France. Quoi qu'il en soit, je n'ai vû dans le nombre des cabinets de l'Europe dont j'ai visité la plus grande partie, que deux lames d'épées de fer, que l'on puisse regarder comme Romaines. Elles sont dans le cabinet des Jésuites de Lyon. Il n'y en a même qu'une qui soit entiére. Malgré la rouille & tout ce qui contribue à détruire ce métal, il est étonnant que du nombre prodigieux d'armes que les Romains ont fabriqué pour leur usage, il ne s'en soit pas conservé quelque vestige dans des lieux secs, & principalement dans un pays chaud comme l'Egypte, qui fournit

Liv. x. c. 17.

tous les jours tant d'antiquités de toutes les nations, & où l'on n'a jamais trouvé le plus petit morceau de fer. Tout y est bronze, pierre, verre, ou terre cuite. Ces raisons seules étoient capables de me confirmer dans une opinion qui deviendra plus claire, & qui sera démontrée par les monumens que l'on découvrira. En attendant de plus grands éclaircissemens, je n'ai rien négligé pour retrouver la trempe du cuivre. La mollesse de ce métal, ou la facilité avec laquelle il se casse étoient une objection trop solide, & qui me faisoit trop de peine pour ne pas chercher les moyens de le rendre tel qu'on en puisse faire ce que les Anciens en faisoient, en l'employant à tout ce que nous exécutons avec le fer. L'expérience est au-dessus de tous les raisonnemens.

Les recherches que j'ai fait faire sur le métal même, m'ont donné le cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, susceptible de la meule, enfin soûmis à toutes les propriétés du fer. Je vais commencer par copier le détail de l'opération que M. Geoffroi le fils a bien voulu faire à ma priére, & l'on jugera des soins & de la sagacité avec lesquels il s'est prêté à cette petite manœuvre. Au reste, toutes les expériences dont il est parlé dans le discours suivant, ont été faites sur des armes des Romains, & pour fabriquer des lames pareilles à celles que l'on a découvert depuis peu à Gensac, & qui sont aujourd'hui dans le cabinet des antiquités du Roi.

Village situé sur la frontiére de l'Auvergne & du Bourbonnois.

« Le verd-de-gris qui ne se forme qu'à la longue sur le » bronze sert à décider à la simple inspection que les armes » anciennes qu'on m'a fait voir, & qui ont été trouvées dans » la terre ou dans des ruines, sont de cuivre pur & sans » alliage, ou que s'il y a de l'alliage, du moins le cuivre est » en grande quantité; & c'est à ce dernier sentiment que l'on » doit s'arrêter, lorsque l'on pense au peu de solidité & de » dureté que le cuivre pur peut acquérir par l'écrouissage, » ou les autres moyens qui nous sont connus. M. le Comte » de Caylus qui m'avoit engagé à l'aider dans l'examen de ce

» métal, examen qui eſt du reſſort de la Chymie, m'a com-
» muniqué un paſſage de Philon de Byzance, qui m'a fourni Mathem. veteres.
» le ſujet de mes premiéres expériences. Le voici tel qu'il
» me l'a donné.

» Philon en parlant d'une machine qui ſervoit à lancer
» des traits, & qui étoit formée de deux lames de cuivre
» courbes qui avoient du reſſort, dit que ces lames étoient
» faites d'un cuivre rouge, purifié & recuit pluſieurs fois,
» ou mêlé, ajoûte-t-il, à une mine peſant de cuivre, & à
» trois drachmes d'étain bien purifié; & après avoir fondu
» le tout enſemble, on en forme les lames, on leur donne
» une courbure légère, & lorſqu'elles ſont bien froides, on
» les bat pendant long-temps.

» J'ai fait des mélanges de cuivre & d'étain fondus
» enſemble & alliés dans différentes proportions; tous ces
» eſſais m'ont donné un cuivre plus roide & plus dur que le
» cuivre rouge; mais ce métal allié n'avoit ni le grain ni la
» dureté des armes des Anciens qui m'avoient été préſentées.
» Au reſte, ce métal eſt aigre & difficile à forger. Je croyois
» que puiſque l'étain communiquoit au cuivre aſſez de dureté
» pour lui donner du reſſort, je pourrois parvenir par ce ſeul
» alliage à le durcir aſſez pour en faire des armes. Après
» quelques tentatives inutiles, je cherchai à m'aſſûrer s'il y
» avoit dans ces armes antiques une portion d'étain ſenſible,
» & auſſi conſidérable que dans le métal que j'alliois. Pour
» cet effet, je mis dans un bain de plomb ſur une coupelle
» un petit morceau de mon alliage, qui auſſitôt qu'il com-
» mença à ſe fondre, végéta, à cauſe de l'étain qu'il contenoit.
» J'ai répété cette expérience ſur le métal des armes anti-
» ques, & ce métal n'ayant point végété, mais étant plus
» difficile à fondre que le mien, je fus convaincu que ce
» n'étoit point l'étain qui durciſſoit le cuivre, qui eſt le métal
» principal des armes.

» La difficulté que j'avois trouvée à fondre ce métal, me
» fit ſoupçonner qu'il contenoit du fer, & mon ſoupçon ſe

» changea presqu'en certitude, lorsque je comparai le grain » de ce métal avec celui de quelques essais de cuivre alliés » de fer, que mon pere avoit fait dans le temps qu'il donna » à l'Académie des Sciences un Mémoire sur le tombac. » Pour m'assûrer s'il y avoit du fer dans ce métal, j'en réduisis » un petit morceau en limaille, & la plus grande partie de » cette limaille étoit attirable à l'aimant. Je ferai observer » que je m'étois servi d'une lime neuve, & que j'avois limé » avec cette même lime du cuivre rouge, sans qu'il se soit » trouvé dans la limaille du cuivre aucune partie attirable à » l'aimant : mais il me restoit encore un doute sur cette » preuve de l'existence du fer dans les armes anciennes. Le » métal dont elles sont faites étant plus dur que le cuivre » rouge, il étoit possible que le premier de ces deux métaux, » quoique beaucoup moins dur que l'acier, eût usé quelques » petites parties de la lime par le frottement; ce que n'au- » roit point fait le cuivre rouge, qui est beaucoup plus tendre.

» Ainsi pour avoir une preuve qui ne me laissât aucun » scrupule, j'ai fait user avec un grais la meule d'un Coutelier, » pour en enlever la surface qui est ordinairement chargée » de fer. J'ai fait ensuite user à cette même meule avivée un » morceau de métal des armes anciennes, & en lavant la » boue qu'il m'a fourni, pour séparer les parties terreuses de » la meule, des parties métalliques, j'ai eu une espéce de » limaille extrémement fine qui étoit attirable à l'aimant; » & je ne pouvois plus craindre alors de m'être trompé » moi-même par trop peu de défiance. Etant bien convaincu » que le cuivre des armes anciennes étoit allié avec du fer, » j'ai fait préparer plusieurs essais d'un métal que j'ai cru » à-peu-près pareil, en fondant du cuivre rouge dans lequel » je faisois entrer du fer dans différentes proportions, & tous » ces essais m'ont fourni un métal durci; mais si aigre, qu'il » étoit impossible de le forger. Cet obstacle qui m'arrêtoit a » été bientôt levé, lorsqu'en examinant ces armes avec plus » de soin, & en consultant à ce sujet des ouvriers connoisseurs,

» j'ai été assûré qu'elles étoient jettées en moule, & ensuite » réparées à la main.

» J'ai cherché à imiter pour la dureté & pour le trenchant » une épée Romaine, & je crois n'y avoir pas mal réussi dans » celle que j'ai remise à M. le Comte de Caylus. Elle est » faite avec un mélange de cinq parties de cuivre rouge, & » d'une partie de fer fondus ensemble, puis jettées en moule. » Elle a été réparée, & ensuite affilée sur la meule. Le fer » que j'ai ajoûté au cuivre rouge pur est du fil de fer; comme » il présente beaucoup de surface au feu, il est plus facile à » fondre : mais il a l'inconvénient de se brûler facilement, » & de se réduire en scories. Ainsi je crois qu'il seroit fort » difficile de déterminer la quantité de fer qui est mêlée au » cuivre, attendu qu'on ne doit pas compter celui qui est » changé en scories.

» On sçait qu'il y a beaucoup de mines de cuivre ferrugi» neuses. Ces mines fournissent à la fonte un cuivre dur & » aigre qui a besoin d'être raffiné, pour être dépouillé de » toutes les parties de fer & de soufre qu'il contient, & pour » devenir doux & facile à travailler. Je crois que supposant » que les armes de cuivre fussent communément en usage » chez les Anciens, le sentiment le plus naturel est de croire » que le cuivre dont ils les faisoient, étoit ce cuivre aigre » & dur, tel qu'il est dans de certaines mines, & qui est ce » que nous appellons le cuivre noir. Ils s'épargnoient la » peine de le dépurer : ce qui l'auroit rendu moins propre à » l'usage auquel il étoit destiné. Comme nous avons encore » plusieurs mines de cuivre qui sont dans le même cas, telles » que celles du Lyonnois, de la basse-Navarre, & presque » toutes les autres de France, il ne seroit pas impossible de » vérifier ce sentiment que j'ose avancer comme le plus » vraisemblable ; mais je n'ai pas eu à Paris les facilités » nécessaires pour les expériences.

» Au reste, je crois avoir simplement indiqué un des » moyens qui pouvoient servir à durcir le cuivre ; je dis un

» des moyens, attendu que je crois qu'il y en a plusieurs;
» & même qui produiroient des effets plus sensibles. »

Cette opération si clairement rendue est d'autant plus curieuse en elle-même, que l'alliage de ces deux métaux, le fer & le cuivre, étoit regardé comme impossible; cette opération, dis-je, soûmet donc le cuivre à toutes les propriétés du fer : ce qui peut mettre dans la société un métal qui n'éprouve ni la rouille, ni les inconvéniens de la longueur des travaux du fer. Cependant il faut convenir que ce procédé ne donne guère de ressort au cuivre, & le rend un peu trop cassant; mais il est possible de faire des recherches & d'employer d'autres voies, & M. Geoffroi convient lui-même qu'il imagine d'autres moyens. Rien n'est plus juste & plus naturel que cette idée; & l'examen des bronzes antiques m'a prouvé la variété infinie de leurs alliages; ce qui confirme la vérité de tout ce que pense M. Geoffroi sur cet article.

Cependant la voie de la trempe m'ayant toûjours paru importante pour cette petite découverte, & bien des gens la regardant comme une chose qui n'avoit jamais existé, j'ai fait travailler un simple Fondeur, qui ne connoît que sa forge & son métal, & que j'emploie depuis long-temps à souder, percer, enfin restaurer des morceaux d'antiquités. Son opération léve toutes les difficultés, & répond, ce me semble, à toutes les objections.

Voici ce que j'ai pû tirer d'une conversation qui bien loin d'être élégante, n'étoit pas même fort claire; mais j'espère que la simple exposition du fait sera reçûe favorablement, à cause de l'utilité qui en résultera. C'est le Fondeur qui va parler.

« L'examen que j'ai fait des bronzes antiques, m'a con-
» vaincu que les Anciens avoient le secret de tremper le
» cuivre, & m'a engagé à en faire la recherche. J'ai donc
» trouvé que cette matiére étoit aussi susceptible de la
» trempe que l'acier. J'en ai même assez vû pour être

» persuadé que toutes les trempes ne se sont point ressem-
» blées, c'est-à-dire, qu'elles n'ont point été uniformes,
» & qu'elles ont eu des variétés dépendantes des recherches
» particuliéres. Le salpêtre & la corne de cheval purifient
» les métaux; il faut donc en mêler dans la fusion du cuivre,
» pour le rendre plus docile au moule, & le mettre plus
» en état de recevoir la trempe.

» Mes ouvrages n'étoient que de cuivre jaune pur, &
» consistoient en lames d'épées, en coins, en couteaux,
» & même en rasoirs. Je les ai d'abord fondus, travaillés
» & terminés; ensuite je les ai mis au feu cerise, & trempés
» tout simplement dans une eau du ruisseau des rues ou de
» boue, mêlée de suie de cheminée, de sel, d'urine &
» d'ail; & je puis assûrer que ces morceaux ont acquis
» toutes les propriétés que la trempe donne à l'acier. »

« Voici la proportion de la trempe que j'ai employée. »

» Sur une pinte d'eau du ruisseau, une poignée de sel
» marin, deux fortes poignées de suie de cheminée, une
» chopine d'urine, une tête d'ail pilée. »

Je ne prétends proposer cette dose qu'en général; celui qui m'a fait ces expériences n'étant, comme je l'ai dit, qu'un simple artisan, qui ne sçait qu'estimer les doses, & qui même les varie, selon les remarques qu'il fait à l'œil sur le cuivre qu'il emploie. D'ailleurs, l'expérience est la preuve la plus sûre, & tous les instrumens qu'il m'a fait ont réussi. Cependant j'avoue que je n'aurois rapporté ces faits qu'avec la défiance que méritent les tours de main, si communs à ceux qui travaillent dans toutes les parties qui dépendent du feu, ou de la Chymie; mais la lecture que j'ai faite depuis peu du Livre de M. de Réaumur sur la fonte du fer, m'a mis en état de parler plus hardiment: & j'ai trouvé que mon Fondeur étoit arrivé par sa pratique aux mêmes effets, & avoit suivi les mêmes principes que le sçavant Académicien. Je vais tirer de cet excellent ouvrage les principaux articles qui concernent l'opération

de la trempe, & que j'aurai soin d'abbréger. Je mettrai par ce moyen toute cette matiére sous les yeux du Lecteur.

De tous les moyens connus des Artistes, pour procurer aux métaux une dureté plus considérable que celle qu'ils ont naturellement, la trempe est celui qui leur est le plus familier; mais comme cette dureté procurée par la seule trempe ne peut être que relative à la dureté naturelle du métal, on a cherché différens moyens pour parvenir à rendre les métaux durs, en changeant le tissu de leurs parties, pour les disposer à recevoir un degré de dureté plus considérable, lorsqu'on leur feroit éprouver la trempe. On peut en effet changer le tissu des métaux par deux moyens. Je n'entrerai point dans le détail de ceux que donne l'alliage, ni du resserrement que procurent les coups de marteau réitérés & donnés à froid. Par le premier le métal devient effectivement plus dur, mais plus cassant, & il est alors presque impossible de le travailler : une chaude un peu vive efface entiérement l'effet du second. Quel est donc un des moyens capables de produire la métamorphose qui donne cette qualité au métal, & qui le rend propre à résister aux travaux auxquels on veut l'employer? Le Livre de M. de Réaumur que j'ai cité plus haut, présente la question sur le fer, & la décide absolument.

« Il dit, *pag.9. lig.7.* que ce qui l'a aidé dans la recherche » qu'il a faite sur cette matiére, c'est une réflexion sur des » procédés fort en usage parmi les ouvriers qui ont besoin » de donner une grande dureté à des ouvrages de fer. Ceux » qui font les grosses limes, n'y emploient que du fer; ils » les rendent néanmoins aussi dures que les limes d'acier. » Les Arquebusiers font prendre une dureté pareille à » quantité de piéces de fusil composées de pur fer, & cela » par le moyen des trempes en paquet; « c'est-à-dire, comme il doit l'expliquer ailleurs plus au long, » qu'après que les » ouvriers ont donné à leurs piéces de fer une figure con- » venable, ils les renferment dans des boëtes de tôle avec

» un

» un mélange de différentes drogues, & les mettent ensuite » dans un fourneau, où ils leur donnent un feu plus ou » moins long, selon la grosseur des piéces renfermées. » Après avoir retiré ces piéces du feu, ils les trempent » toutes rouges dans l'eau froide : elles s'y endurcissent » comme l'acier. »

» M. de Réaumur dit encore, *pag.* 31. *lig.* 6. qu'après » toutes les expériences qu'il a faites, les compositions qui » lui ont paru les meilleures ne demandent que du charbon » pilé, de la cendre, de la suie de cheminée, & du sel » marin; & plus bas il en détermine les doses. Quant à ce » qui regarde le métal en fonte, il dit, *pag.* 247. *lig.* 13. » qu'il y a des ouvriers qui jettent dans leurs affineries des » cornes, de la suie & d'autres matiéres pareilles. L'effet » qu'elles produisent n'a pas besoin d'être indiqué; on voit » suffisamment ce qu'ils peuvent fournir à la fonte. M. de » Réaumur dit encore sur le même sujet, *pag.* 256. *lig.* 28. » que ce qu'il faut sur-tout tenter, c'est de mêler avec ces » fontes des matiéres pareilles à celles dont on se sert pour » convertir le fer en acier, des suies, des sels, des charbons » pilés, &c. »

Ces procédés, quoique proposés pour un autre métal, s'étant trouvés d'accord & dans les mêmes principes, mais plus composés que celui que j'avois fait exécuter, dans la crainte que cette premiére trempe de mon Fondeur ne donnât pas une entiére satisfaction, & qu'elle ne laissât quelque doute à ceux qui ne pourroient juger des morceaux que cette opération m'a produits, j'ai engagé le même ouvrier à travailler cette trempe en paquet, & à suivre tout ce que M. de Réaumur indique. Ces opérations ont non-seulement réussi, mais surpassé mon attente, & m'ont donné un cuivre qui n'a point acquis plus de dureté que par la premiére trempe; au contraire il est devenu plus ductile, plus souple, enfin plus maniable. Ce qui fournit un autre genre d'acquisition dans la préparation de ce métal.

Je ne dois pas oublier que ce dernier a plus de reſſort, & qu'il fait feu ſur la meule comme l'acier.

Tous ces procédés prouvent la certitude de l'opération. Il eſt même conſtant que l'uſage ne peut que la conduire à une plus grande perfection ; & ces moyens fourniront un nouveau métal dans certains ouvrages où le fer eſt détruit par l'humidité ; & le cuivre trempé a du moins l'avantage d'épargner trois ou quatre mains d'homme, & par conſéquent beaucoup de feu, &c.

Au reſte ſi les ouvrages que j'ai fait faire par les deux procédés de l'alliage du cuivre rouge avec le fer & du cuivre jaune trempé, ſont plus durs & plus forts, ſi même ils ont plus de reſſort, il ne faut point oublier que les morceaux antiques ſur leſquels les miens ont été copiés, ont ſouvent reçû une très-grande altération par les ſels & les nitres de la terre dans laquelle ils ont été renfermés pendant l'eſpace d'un ſi grand nombre de ſiécles.

Pl. LXI. N. II. La hache que j'ai dit plus haut être la même que celle qui avoit été envoyée autrefois en France par M. Godin, & qu'il a reconnu pour telle, eſt très-bien fabriquée, & très-bien trempée ; cependant elle eſt inférieure en dureté au fer de la lance rapportée au N°. III. Pl. XCVI. de ce Recueil ; mais la hache donne occaſion à quelques réflexions ſolides, que j'oſe expoſer avec confiance, parce que j'ai pour garant un homme prudent & connoiſſeur en ce genre. Les Eſpagnols d'aujourd'hui étant, ſuivant M. Godin, incapables de travailler le cuivre de cette façon, il faut néceſſairement, ou que les Arts aient été plus connus par les Yncas, que Garcilaſſo & les autres Auteurs Eſpagnols ne l'ont écrit, ou que ces ſortes de monumens que l'on trouve fréquemment au Pérou dans la terre & dans les ruines, ſoient l'ouvrage d'une nation plus éclairée, & qui a habité ce pays avant l'arrivée des Yncas. Il eſt même fait mention de cet ancien peuple dans des Auteurs Eſpagnols, dont le témoignage eſt confirmé par des monumens

d'un goût différent de celui qui regne aujourd'hui dans ce pays. Il résulte de-là que si des nations aussi éloignées de tout secours sont parvenues à travailler & à tremper le cuivre avec tant d'adresse, nous devons croire sans peine que les Egyptiens, les Etrusques, les Grecs & les Romains, qui sans contredit avoient plus de lumiéres, faisoient aisément sur ce métal la même opération. Comment pourroit-on enfin douter que les célébres Fondeurs de l'antiquité aient eu des connoissances simples, & que j'ai retrouvées avec tant de facilité? La justice que j'ai toûjours rendue aux Anciens m'a seule engagé à rechercher une pratique dont je leur attribuois l'invention; & c'est ainsi qu'il ne faut point écouter l'amour-propre des Modernes, qui les empêche quelquefois de convenir des talens supérieurs de ceux qui les ont précédés. Il est constant que dans quelques Arts libéraux nous n'avons jamais égalé les Anciens du côté de l'élégance, de la grandeur & du goût; comment se pourroit-il qu'ils n'eussent pas une profonde connoissance des Arts utiles? plus on étudie leurs ouvrages & leurs monumens, & plus on est disposé à admirer l'étendue de leurs lumiéres.

PLANCHE XCIV.

N°. I.

Cette petite aigle qui n'a que quatorze lignes de hauteur, & autant d'une extrémité de l'aîle à l'autre, est très-bien conservée, & d'assez bon goût. Elle est percée entre les deux pieds, pour former le couronnement de quelque corps: car les Romains employoient ces sortes de bronzes à toutes sortes d'usages.

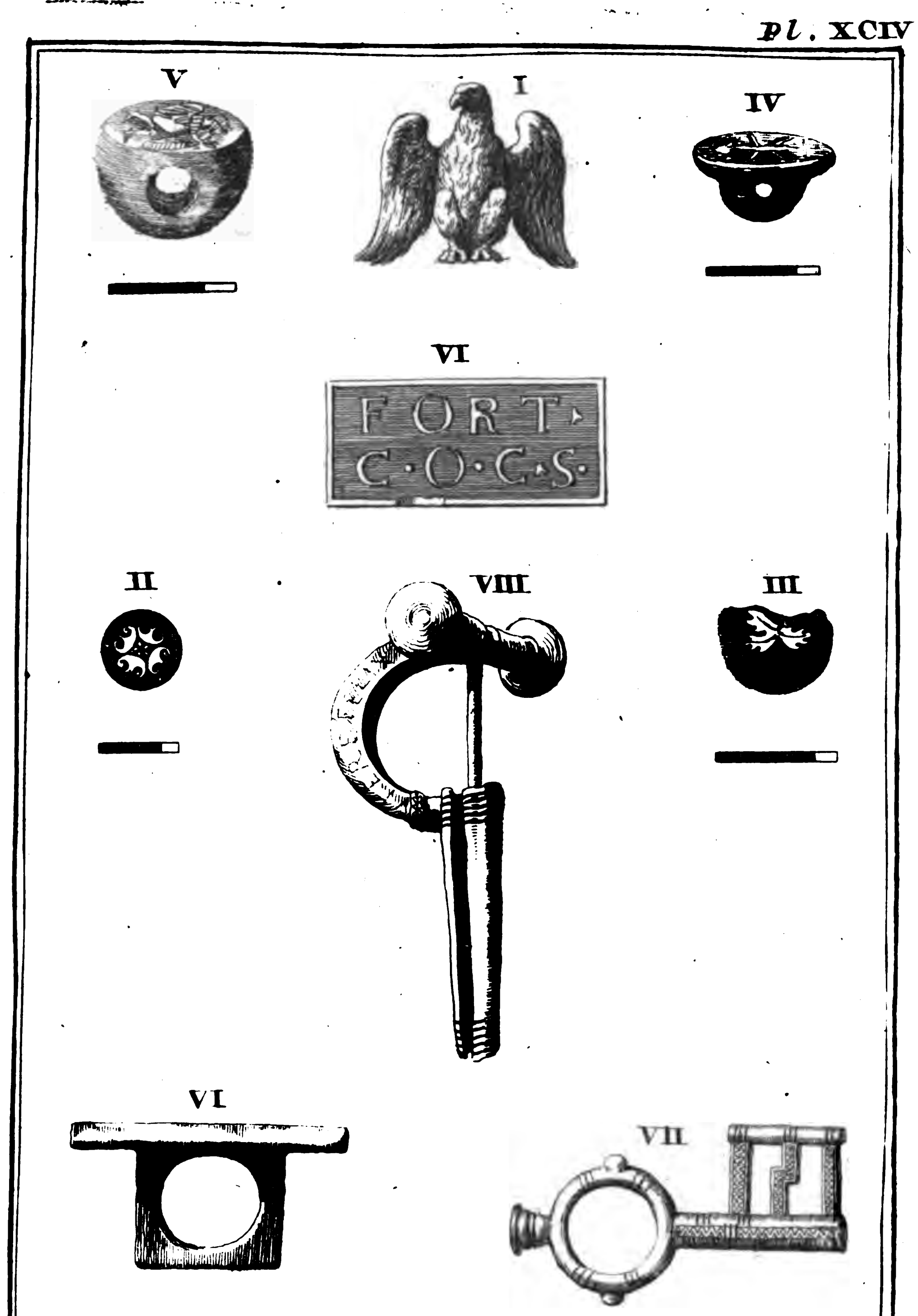


N°. II. & III.

CES deux morceaux de verre bleu soûtenu d'une couche de matiére blanche, l'un & l'autre très-peu épais, sont incrustés d'or. Leur travail n'est pas tout-à-fait le même. Le N°. II. est d'un genre d'ornement plus épais, & l'or y est d'une seule piéce. Je ne crois pas que ce morceau ait été fabriqué autrement qu'en appliquant la feuille d'or toute découpée avec un emporte-piéce sur le verre encore chaud & presqu'en fusion. Cette feuille doit avoir toûjours été d'une certaine épaisseur, pour recevoir le poliment, quand les matiéres ont été refroidies. L'or du N°. III. a dû être appliqué de la même façon : mais la finesse des filets, & l'espéce d'émail colorié que l'on voit encore dans les côtes des feuilles, sont des objets dignes des Curieux. On trouvera plus bas, à la derniére Planche de ce Recueil, des preuves de l'adresse infinie & du génie varié des Anciens dans le travail du verre, qu'ils ont employé à des usages sans nombre. La grandeur & la véritable forme de ceux-ci sont exactement rapportées dans la Planche. Quant à leur destination, je ne crois pas qu'ils puissent en avoir eu d'autre que celle d'être enchassés dans des anneaux ou dans des parures apparentes, & fort près de la vûe.

N°. IV. & V.

J'AI fait graver ces deux sceaux ou cachets antiques, de la grandeur dont ils sont, & même sans rapporter les gravûres en creux dont on a prétendu les orner, car elles sont très-informes. On voit cependant que le N°.V. représente l'Amour en pied qui tient une fleur ; & quoique je n'ignore point que l'on attribue avec raison ces sortes de cachets aux peuples qui habitoient autrefois l'Orient, je crois m'appercevoir que cet ouvrage est de l'enfance de l'art chez les Romains. Le N°. IV. présente un animal, une fleur, enfin tout ce que l'on voudra. Il n'est pas possible


V
I
IV
VI
FORT
C·O·C·S
II
VIII
III
VI
VII

de déchiffrer cette gravûre, & l'on ne doit pas s'en prendre aux injures du temps qui auroient pû en gâter le travail, mais à l'ignorance de l'Artiste. Aucun trait de ce monument ne m'indique le pays où il a été fabriqué ; & si je n'avois eû que ces réflexions à écrire, je n'aurois pas rapporté les cachets. C'est leur forme qui m'a paru mériter quelque considération. Il est constant que jamais ils n'ont pû servir de bagues : leur ouverture, dont on voit la dimension exacte sur la Planche, prouve qu'ils étoient enfilés dans un cordon que l'on portoit au cou ou ailleurs. Il est fait mention de cet usage dans plusieurs Auteurs modernes, & notamment dans le Traité des pierres gravées de M. Mariette. Le N°. V. est coupé dans un très-beau morceau de sardoine brune : ce qui me fait conjecturer que l'ouvrage a été fait pour un homme considérable, & par un des bons ouvriers du pays ; & l'on jugera par-là des connoissances que l'on avoit alors. Le N°. IV. est taillé dans une agathe noire.

N°. VI.

On trouve par-tout de ces cachets ou sceaux de cuivre avec les noms de ceux à qui ils ont servi. En rapportant celui-ci, je n'ai pas dessein d'en expliquer les abbréviations ; & je me contenterai d'exposer les réflexions qu'il m'a donné lieu de faire.

Cette petite plaque quarrée & de bronze est gravée de la grandeur de l'original. Elle a toûjours été attachée à l'anneau extérieurement quarré & de la grandeur d'une bague, auquel elle a été fondue. On le voit de profil sous le même N°. VI. Ces plaques étoient sans doute toûjours jointes à des anneaux par précaution, afin qu'elles ne fussent pas si sujettes à être perdues, & qu'on les portât plus facilement, lorsque l'on prévoyoit le besoin qu'on pouvoit en avoir. Les sceaux de bronze ne remontent pas, ce me semble, à une antiquité fort reculée ; du moins je n'en connois point

qui soient Egyptiens, ni même Grecs. Avant qu'ils fussent connus, un symbole gravé sur une pierre, la tête ou la figure entiére d'une Divinité ou d'un Héros, suffisoient sans doute aux Romains, suivant l'usage qu'ils en avoient emprunté des Grecs & des Etrusques ; & ces mêmes Romains le pratiquérent constamment, mais ils y ajoûtérent les noms en creux ; & c'est-là le principal objet de cet article. Il est à présumer que l'on reconnut dans la suite les inconvéniens d'un cachet qui pouvoit se trouver dans les mains de tout le monde : ce qui devenoit sans doute d'une conséquence infinie pour les personnes chargées de quelques détails qui intéressoient le Public. Il y a donc grande apparence que les Magistrats furent les seuls qui pratiquérent cette façon de sceller, & que tous les noms qui sont écrits de cette maniére, sont ceux des Ædiles, des Questeurs, & autres qui présidoient à quelque distribution, & dont les ordres devoient se répandre. Il seroit néanmoins très-difficile, pour ne pas dire impossible, de justifier cette conjecture, parce que ces sortes d'anneaux ne présentent aucune époque, & ne rapportent aucune qualité, & que même, selon moi, ils n'ont été faits que pour un usage commun & momentané. D'ailleurs, les remarques que l'on feroit sur la signification de ces caractères qui sont assez grossiers, & la différence qu'il est aisé d'appercevoir dans la forme des points, ne seroient d'aucune utilité dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Mais les observations sur les Arts entrant sur-tout dans le plan que je me suis proposé, je ne puis me dispenser de témoigner mon étonnement sur la marche de l'esprit humain, qui rencontre en certains temps des bornes où il s'arrête, sans qu'il lui soit possible de passer outre, lors même qu'il est le plus près des découvertes utiles à la société ; ce que l'on doit appliquer à l'Impression, dont les cachets sont assûrément un abbrégé, s'ils ne sont la chose même. Le caractère disposé en contre-partie pour rendre

l'écriture dans le sens naturel, les lettres évuidées avec la saillie suffisante pour leur faire prendre la couleur, sans que le fond puisse marquer; tout cela n'est-il pas l'Imprimerie? & n'est-il pas singulier qu'étant arrivé à ce point, on n'ait pas d'abord imaginé de prolonger la planche de cuivre jusqu'à la longueur de la ligne de l'écriture ordinaire, & dont la portée n'étoit pas considérable chez les Anciens, puisque l'on sçait par les Auteurs, & mieux encore par les feuilles de *papyrus* qui sont venues jusqu'à nous, qu'elles n'avoient qu'environ onze pouces dans leur quarré; & cette portée n'auroit pas demandé un prolongement de plus de dix pouces pour le cuivre, à cause des marges qu'il auroit fallu laisser de chaque côté, sur la largeur, ou sur la hauteur de chaque feuille, & qui se trouvoient nécessaires pour former le rouleau ou le volume. Les Romains devoient être d'autant plus naturellement conduits à cette découverte, que la façon de rouler leurs ouvrages qu'ils écrivoient dans une longueur continue, ne demandoit point ce que nous appellons le *verso*, ou le revers du papier. Il est aisé de juger que l'on n'auroit exigé d'eux que des Planches travaillées d'un côté, comme celles de nos Graveurs, pareilles enfin à celles que les Chinois sont dans l'habitude d'employer depuis un temps immémorial; car pour les caractères mobiles, je ne leur reproche point de ne les avoir pas trouvés: c'est une des plus heureuses & des plus admirables inventions, & qui fait à l'Europe un honneur immortel. Nous sommes peut-être aussi près de quelque découverte importante, que les Romains l'étoient de l'impression; & qui nous a dit que la Postérité ne nous fera pas les mêmes reproches que nous faisons aux Anciens? Il faut donc convenir que la plûpart des découvertes dépendent du hazard, d'une combinaison éloignée, & de quelques circonstances qui les font éclore; comme différentes matiéres mises dans un creuset produisent en Chymie des effets que l'on n'avoit pas encore vûs. Si je ne craignois

d'être trop long, j'ajoûterois à tout ceci des réflexions au sujet des noms écrits sur les moules des tuyaux de plomb, & au sujet des Inscriptions elles-mêmes, quoique les lettres s'y voient dans leur sens naturel.

N°. VII.

Les clefs antiques étant communes, je n'aurois pas rapporté celle-ci, qui est de bronze, & dont le travail est fort recherché, s'il n'y avoit à son extrémité un sceau ou cachet. Il est vrai que la gravûre n'en sçauroit être plus informe. Mais il suffit que ce soit un cachet dont on ait fait usage, pour que je l'insère dans cette Planche. Casalius, M. Mariette & plusieurs autres ont parlé de ces sortes de cachets. Cependant on en a publié fort peu de desseins. Remarquez à cette occasion que l'ouvrage intérieur des serrures antiques, de quelque matiére qu'il ait été, s'est trouvé trop délicat pour être venu jusqu'à nous. On pourroit cependant espérer d'en trouver dans les ruines d'*Herculanum;* mais si les serrures étoient de cuivre, comme les clefs & toutes les autres choses d'usage semblent l'indiquer, leurs ressorts, sans lesquels il n'y a point de serrures pour les clefs qui portent ce qu'on appelle des gardes, leurs ressorts, dis-je, étoient de ce même métal qui doit avoir été trempé : car le laiton auquel on donne aisément le ressort en frappant à petits coups de marteau, ne pouvoit, ce me semble, dans un aussi petit volume, avoir assez de force, pour servir aux serrures.

N°. VIII.

On a fait depuis peu une petite découverte sur le bord de la Seine, au-dessous du village d'Aniéres, vis-à-vis de celui de Clichy-la-Garenne. On a trouvé un nombre considérable de squélétes qui n'étoient qu'à deux ou trois pieds de la superficie du terrein, & dont la plûpart étoient placés le visage contre terre, & sans auçune direction marquée pour

pour le point du Ciel. Un seul de tous ces corps avoit un tombeau, sur lequel il n'y avoit point d'inscription : il étoit bâti de brique, & renfermoit le corps d'un enfant. Les autres avoient presque tous des vases de terre placés entre les jambes. Plusieurs de ces vases, quant à la forme & à la matiére, étoient tout-à-fait pareils à celui que j'ai rapporté à la Planche LXXX. N°. III. & que l'on a trouvé à Vigneux ; mais ces vases ne contenoient rien, & ne peuvent servir à fixer aucune idée. Il paroît seulement que le lieu où étoit cette espéce de cimetiére a été long-temps consacré à cet usage ; car je crois que les vases & les autres bagatelles que l'on a pû ramasser, sont de différens siécles. Il est impossible de déchiffrer le peu de médailles qui se sont présentées. Deux agraffes de bronze ou espéces de *fibulæ* sont en effet ce qu'il y a de plus considérable & de plus curieux dans cette découverte. Elles sont toutes deux d'une conservation parfaite. Leur forme & leur dimension sont égales ; elles ont deux pouces huit lignes de hauteur, & un pouce huit lignes dans leur plus grande largeur. L'épingle en est mobile, c'est-à-dire, qu'elle roule dans une espéce de charniére ; elle n'est point fixe, & n'a point de ressort, comme celle que l'on voit à la Planche LXXIX. N°. II. & comme ces deux agraffes se ressemblent, je me suis contenté de rapporter sous le N°. VIII. celle qu'une inscription rend plus recommandable ; on lit sur un côté :

DOMINE. MARTI. VIVAS.

& sur l'autre :

VTERE FELEX.

Cet usage, la forme des lettres, la mauvaise orthographe qui indique une prononciation corrompue, & sur-tout le titre de DOMINVS, semblent ne convenir qu'aux Romains du quatriéme ou cinquiéme siécle. Voilà toutes

les conjectures auxquelles cette découverte peut donner lieu. On sçait d'ailleurs que cet endroit a été considérable autrefois ; & je laisse à ceux qui travaillent sur l'Histoire ancienne de France, à nous apprendre s'il est vrai, comme on le dit, qu'un des Dagoberts, Roi de la premiére race, avoit une maison de campagne dans ce même terrein.

On trouva aussi plusieurs tombeaux sur la fin de l'année derniére à Gourvieux, village qui n'est pas éloigné de Chantilli. Ils sont dans un endroit qui conserve encore le nom du camp de César. Ces tombeaux de pierre renfermoient avec des squélétes, des médailles, des poignées d'épées, des lampes, & des vases de terre de différentes formes, mais dont plusieurs étoient encore pareils à celui que j'ai déja cité N°. III. Planche LXXX. C'est pourquoi je n'en ai fait graver aucun ici ; & la seule remarque importante qu'il y ait à faire sur ces tombeaux, c'est qu'à Gourvieux, comme dans le cimetiére d'Aniéres, les vases étoient entre les jambes des morts. Il me semble que ceux que l'on a trouvé jusqu'ici, & dont on a fait des descriptions, étoient toûjours placés à la tête ou aux pieds.

PLANCHE XCV.

N°. I.

Ce doigt de bronze qui faisoit autrefois partie d'une figure, est d'un goût & d'un travail dignes des plus célébres Artistes. C'est l'index de la main droite d'un homme dans sa force. Les trois articulations y sont exprimées dans leurs plus justes proportions. Il est doré, & quoique la dorure n'ait point été mise au feu, ce qu'on appelle or moulu, elle subsiste encore dans tout son éclat aux endroits où la rouille ne l'a point détruite, malgré la quantité considérable de fer dont cette fonte est mêlée. Ce morceau a sept pouces & demi de longueur ; & les proportions reçûes nous apprennent que la face de la figure a eu onze pouces

ſix lignes, & le corps dix faces dans toute ſa hauteur : par conſéquent la figure doit avoir eu dans ſa totalité neuf pieds neuf pouces, ſans y comprendre la chevelure, ou l'ornement de la tête ; ce qui donne une ſtatue de dix pieds, & cette grandeur ſuffit pour la déclarer coloſſale. Il eſt donc à préſumer qu'elle a tenu ſon rang dans les quatre-vingt huit de cette eſpéce, ſoit de marbre, ſoit de bronze, qui, ſelon le rapport de Publius Victor, exiſtoient de ſon temps à Rome, d'où ce doigt m'a été apporté, & où il a été trouvé.

N°. II.

Ce pied ou cette conſole formée par une tête & un pied de gryphon, a trois pieds trois pouces & demi de hauteur. Il eſt de bréche violette ; le travail en eſt large & gras, & ne manque pas d'expreſſion. Les yeux ſont creux, & ont été autrefois remplis par quelque pierre fine, ou par quelque compoſition coloriée, qui, ſelon l'uſage de ces temps, étoient admiſes dans cette partie du corps, plus brillante en effet que toutes les autres. J'ai dit plus haut ce que je penſois de ce procédé ; j'ai auſſi rapporté les différentes idées que les Anciens attachoient aux gryphons, qui étoient des animaux imaginaires. J'ajoûterai ſeulement, par rapport à l'uſage auquel celui-ci peut avoir été deſtiné, que l'on en voit deux, à-peu-près de pareille forme, dans le *Muſeum Etruſcum*, où l'on remarque qu'ils ont ſervi à porter des buſtes ; & il eſt vraiſemblable que celui-ci a eu la même deſtination à Rome ; mais il eſt d'un meilleur goût de travail, & d'une proportion plus élégante que les deux que je viens de citer, & la conſervation ne peut en être plus complette. Ce pied pourroit encore avoir ſervi à porter une table. Voyez le Recueil des lampes antiques de Pietro Santi Bartoli : on y trouve un morceau dont la forme eſt la même, & qui ne diffère que par la tête de l'animal ; on y a placé celle d'un lion.

N°. III.

CETTE main de marbre noir, ou plûtôt de pierre de touche, a six pouces huit lignes dans toute sa longueur. Elle est d'un très-beau travail, & d'une conservation parfaite. C'est la main gauche d'une jeune femme. Elle a été faite pour être jointe à une figure, c'est-à-dire, qu'elle n'a point été rompue. Il se peut même qu'elle ait fait partie d'une figure dont le corps étoit d'une matiére différente, car les Romains ont aimé ces mélanges.

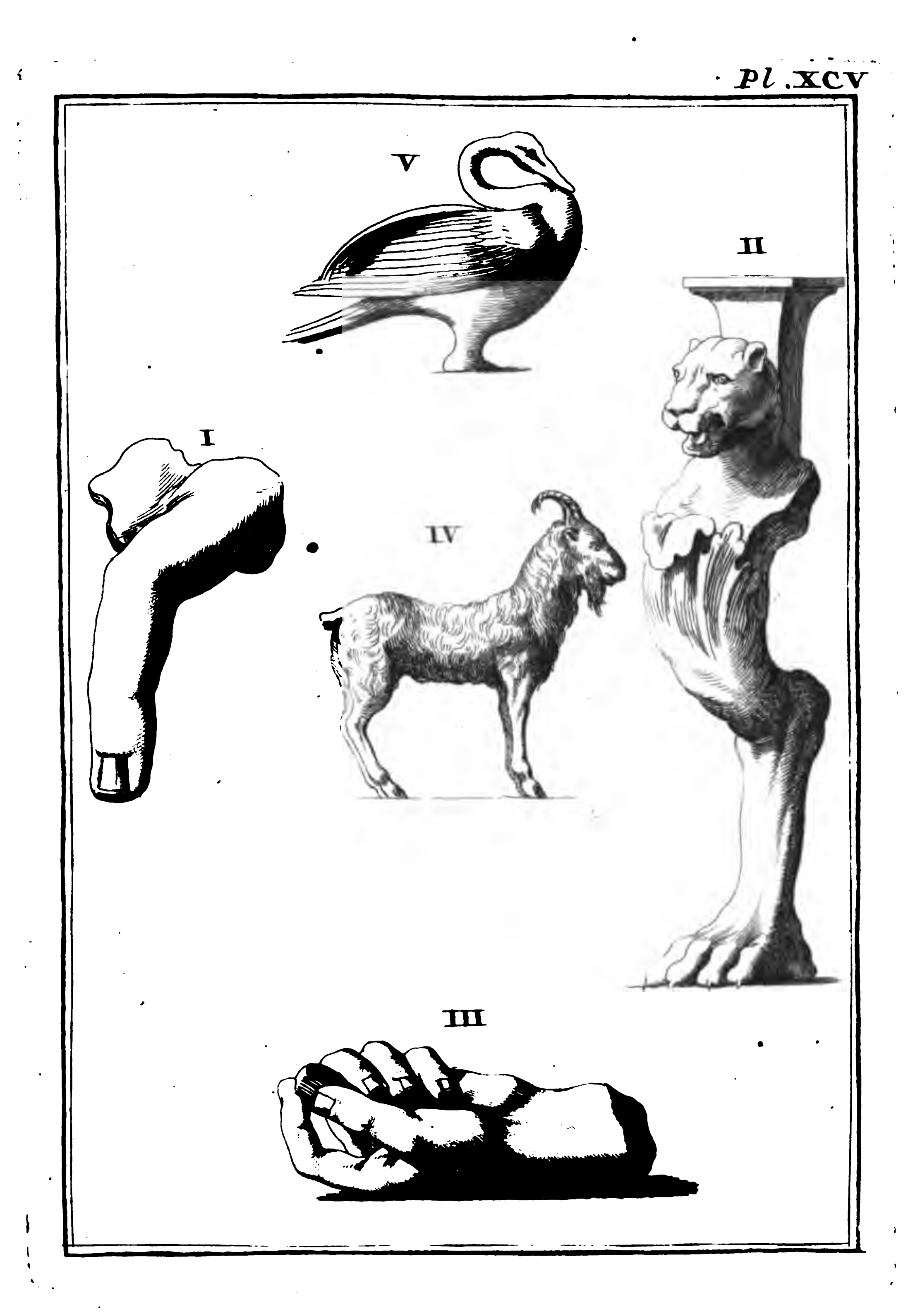
N°. IV.

CETTE chévre a neuf pouces neuf lignes de longueur, & deux pouces quatre lignes de hauteur. Ce petit bronze est bien conservé, & n'a point été mal exécuté. Le poil même s'y trouve fort bien traité.

N°. V.

LA conservation de ce petit bronze, & la précision de son travail, ainsi que celle de son trait, ne laissent rien à desirer. Il représente une oie dont la hauteur est d'un pouce & demi, & la longueur d'un pouce dix lignes. On sçait quel cas les Romains faisoient de cet animal, qui leur avoit rendu un service important. D'ailleurs sa forme & ses mouvemens, qui sont favorables au dessein & aux ornemens, ont encore contribué à le faire représenter souvent sur les monumens Romains. Je conviens cependant qu'il y a bien autant de raisons pour regarder cet animal comme un cygne.




V
II
I
IV
III

IV

II

III

I

V

PLANCHE XCVI.

N°. I.

CETTE patère ronde, plate & sans aucune eſpéce d'ornement, eſt de bronze, & n'a pas ſouffert la moindre altération. Elle a cinq pouces & demi de diamétre, & ſa queue qui ſe termine en pointe pour être introduite avec plus de facilité dans un manche, a deux pouces neuf lignes de longueur.

N°. II.

IL eſt conſtant que ce couteau de bronze peut avoir ſervi à pluſieurs uſages particuliers ; mais comme tous les Antiquaires ont coûtume de rapporter ces ſortes de monumens au culte des Dieux, je croirois volontiers que celui-ci étoit deſtiné aux ſacrifices ; le cuivre, que les Anciens regardoient comme pur de ſa nature, ayant toûjours été conſacré aux Dieux, & pouvant, ſelon eux, par une vertu ſecréte, chaſſer les ſpectres & les eſprits impurs. Ce qui confirme les preuves que j'ai données de l'antiquité du cuivre, qui eſt un des premiers métaux que l'on ait employé, & dont, par cette raiſon, l'on a continué de ſe ſervir dans les cérémonies religieuſes. La forme du manche de ce couteau eſt ſinguliére, & même incommode. La poignée étant trop petite pour la main, étoit ſans doute recouverte par une ſeconde poignée de corne, de bois, ou d'ivoire. Quoi qu'il en ſoit, ce couteau a treize pouces neuf lignes dans toute ſa longueur, depuis la pointe juſqu'à la béliére qui porte l'anneau qui ſervoit à le ſuſpendre. Le manche a trois pouces dix lignes dans ſa longueur extérieure, & la lame a quinze lignes dans ſa plus grande largeur.

Schol. de Théoc. Idyll. 2. v. 36.



N°. III.

CETTE lance de bronze eſt du plus beau travail. Les filets qui naiſſent de ſa plus forte extrémité, & qui vont toûjours en ſe réuniſſant juſqu'à ſe réduire à rien, ſont répandus ſur la partie ronde qui donne toute la force à cette arme, & ne peuvent être plus parfaitement exécutés. Ce fer de lance (car on ne peut s'exprimer autrement en notre langue) a ſept pouces moins deux lignes dans toute ſa longueur, vingt-deux lignes depuis ſa baſe, s'il eſt permis d'appeller ainſi cette partie, juſqu'à l'élargiſſement de ſa hampe. Le trou percé dans la circonférence, & qui ſervoit à fixer cette arme offenſive dans le bois, eſt à huit lignes de ſa plus forte extrémité. Ce trou eſt ouvert avec ſoin de chaque côté dans un champ liſſe, réſervé dans les filets qui font l'ornement de cette partie ronde, & qui la couvrent d'ailleurs en entier.

N°. IV.

CE caſque de bronze eſt d'un ouvrage fort ſimple & fort léger. Les monumens de ſon eſpéce ſont extrêmement rares. Celui-ci a neuf pouces de longueur extérieure, & huit pouces une ligne dans ſon intérieur. La raiſon de cette différence vient de la ſaillie qu'il a ſur le devant. Elle eſt ſenſible dans le deſſein : on voit qu'elle vient mourir ſur la partie de derriére. Sa largeur eſt de ſix pouces neuf lignes; ce qui conſtate un uſage qu'on auroit peut-être révoqué en doute, c'eſt que les Romains doubloient leurs caſques, & y mettoient une eſpéce de coëffe ; car il n'y a point ordinairement de tête qui ſoit de cette proportion : & cependant cette arme défenſive devoit néceſſairement, pour pluſieurs raiſons, être juſte & ferme ſur la tête. La profondeur de ce même caſque eſt encore une autre preuve de cet uſage, puiſque la hauteur, juſqu'au plus haut du bouton, eſt de ſept pouces quatre lignes. Le bouton, ſans compter l'élévation

imperceptible d'où il prend sa naissance au haut de la circonférence, a un pouce de largeur, & dix lignes de hauteur; il est orné par une espéce de feuillage. On en peut remarquer le dessein dans la Planche. On voit à l'extrémité du rebord un cordon, qui fait le tour de la piéce, & se trouve surmonté par des filets; & de peur que cette arme défensive ne fût trop pesante, on a eu soin de faire le bouton creux. En un mot, cette belle antique est fondue avec une si grande légéreté, qu'elle n'a guère plus d'une ligne d'épaisseur, & que tout le morceau ne pése aujourd'hui que deux livres & quatre gros, quoiqu'il soit rempli de crasse, de verd-de-gris, & de soudure que l'on a été obligé de mettre depuis peu pour soûtenir quelques piéces que le temps avoit séparées. On y voit encore de chaque côté la tête des attaches de bronze qui servoient à le tenir en état, en l'assujettissant sous le menton.

N°. V.

Ce beau mors de cheval a quatre pouces & demi dans sa plus grande largeur, & quatre depuis les anneaux qui servoient à passer les rênes. Les Romains n'avoient point d'autre mors pour conduire leurs chevaux, si nous en croyons les Auteurs: car les chevaux des statues équestres qui sont venus jusqu'à nous, n'ont absolument rien dans la bouche. Les Romains ne faisoient donc usage que de ce que nous nommons aujourd'hui un filet. Il paroît par celui-ci qu'ils étoient arrondis & non brisés. Ce petit monument est de bronze, & si parfaitement conservé, que l'on pourroit s'en servir, comme s'il sortoit de la main de l'ouvrier.



moulures inutiles, telles que l'on en remarque ſur le ventre & la naiſſance du gouleau de ce vaſe. Il avoit une anſe qui ne ſubſiſte plus. Il paroît avoir été réſervé dans le même morceau. Cette magnificence dans la matiére & dans le travail, ſemble aſſûrer ſon antiquité ; mais ces preuves ſont équivoques & peu ſolides. Ce morceau eſt fort bien conſervé, à la réſerve de la pointe du bec qui a été un peu caſſée. Il y a de la dorure ſur des filets, & ſur quelques autres endroits : mais elle eſt placée ſans goût. On lit au-deſſous du pied, ce mot VRCEOLVS, écrit à la main, &, je crois, par un Italien. Il n'en faut quelquefois pas tant pour donner du prix à un morceau. Celui-ci a huit pouces neuf lignes de haut, & quatre pouces & demi dans ſon plus grand diamétre.

PLANCHE XCVIII.

Ces monumens de la magnificence des Romains peuvent avoir ſervi à la décoration des Palais, ou à renfermer les cendres des morts. Mais l'explication de pareilles choſes étant tout-à-fait arbitraire, je me contenterai d'expoſer ce que j'en penſe, ſans prétendre garantir mes conjectures.

Nº. I.

Ce grand & beau vaſe de marbre blanc eſt de la plus parfaite conſervation. Il eſt orné de feuillages travaillés de bon goût, ainſi que les maſcarons ou têtes chargées & de fantaiſie, dont le couvercle eſt décoré ; mais les deux têtes de femme qui tiennent la place des anſes, ſont d'un mauvais deſſein. Elles ſont trop fortes, & n'ont aucun attrait : ce qui fait un peu de tort à la totalité de ce morceau. Ce vaſe a deux pieds moins deux lignes, depuis le deſſous du pied juſqu'au haut du bouton dont le couvercle eſt couronné. Son plus grand diamétre eſt de ſeize pouces, ſon épaiſſeur eſt de deux, & ſa profondeur eſt de treize pouces

II

I

V

III

IV

Pl. XCVIII



ſix lignes. Ce monument n'ayant aucune inſcription, ni aucune eſpéce d'indication, il eſt plus naturel, ſur-tout à cauſe de ſon volume, de lui donner place dans la décoration d'un Palais, que de vouloir en faire un vaſe cinéraire.

N°. II.

Cette portion de vaſe eſt de marbre blanc : quoique dépourvûe de ſon pied, & peut-être même de ſon couvercle, la forme en eſt agréable ; à quoi ne contribuent pas peu les ornemens qui ſont diſtribués à ſa ſurface. Plus ils ſont ſimples, plus ils font un bel effet. La gorge eſt enrichie de canaux, & d'un enlacement en maniére de portiques, & le corps du vaſe eſt revêtu de larges gaudrons ſéparés par des filets, qui de même que les gaudrons ſont eſpacés avec grace, bien profilés, & diminuant à meſure qu'ils s'approchent du pied où ils prennent naiſſance. La hauteur totale du morceau eſt de ſept pouces quatre lignes, ſon diamétre de dix pouces, & ſa profondeur de cinq pouces une ligne. Tout m'oblige à mettre ce vaſe au rang de ceux qui n'étoient deſtinés qu'à l'ornement.

N°. III.

Ce vaſe de marbre blanc paroît avoir ſervi à renfermer des cendres. Ma conjecture n'eſt point fondée ſur ce qu'il en contient encore aujourd'hui ; car je n'ignore pas combien il eſt aiſé d'ajoûter ou de retrancher ces ſortes de matiéres, pour rendre l'objet plus intéreſſant, & en augmenter la valeur ; mais la forme favoriſe cette explication. Quoi qu'il en ſoit, il eſt du moins très-certain que l'antiquité de ce vaſe eſt jointe à la beauté de l'ouvrage, que les feuilles en ſont bien fouillées, & que les anſes réſervées dans l'épaiſſeur du marbre ſont de bon goût. Je ſuis perſuadé qu'il a eu autrefois un couvercle. Sa hauteur eſt de huit pouces moins une ligne, ſon plus grand diamétre de neuf pouces neuf lignes, & ſa profondeur de ſept pouces.

N°. IV.

Ce beau vaſe de marbre blanc n'a jamais pû ſervir qu'à l'ornement. Il n'a même été travaillé qu'extérieurement. En un mot, il eſt maſſif, mais la forme & l'exécution en ſont extrêmement belles. Il a deux pieds de hauteur ſur ſix pouces de largeur dans ſon plus grand diamétre. J'ai acheté ce vaſe & les trois précédens à l'inventaire des ſculptures de M. Crozat, qui les avoit apportés d'Italie ; & celui-ci appartient aujourd'hui à M. Mariette, à qui je l'ai cédé.

N°. V.

J'ai trouvé par hazard dans Paris ce vaſe d'une ſerpentine ſinguliére, puiſqu'elle eſt truitée & marquée de différentes couleurs, qui lui donnent un faux air de granit. Je ne garantirois pas ſon antiquité. Je ſçais trop combien il eſt aiſé d'imiter de pareils ouvrages. Cependant je ne puis m'empêcher de placer ce vaſe au rang des monumens antiques que j'ai pû raſſembler, quoique l'on ne doive pas fonder un jugement ſur la pureté de ſa forme, ſur le genre de ſon travail, ni ſur la bizarrerie de cette anſe ſeule, réſervée dans l'épaiſſeur du morceau, & qui n'a jamais eu de ſymmétrie.

PLANCHE XCIX.

Tous les peuples ont cultivé l'art de faire des vaſes. Les beſoins de la vie, le ſervice des autels, le culte des morts, enfin le luxe & la magnificence, en ont multiplié les formes à l'infini, & l'on y a employé toute ſorte de matiéres, les plus viles comme les plus précieuſes.

La grande variété des formes fait qu'il eſt ſouvent difficile de fixer la deſtination particuliére de tous les vaſes antiques qui ſont parvenus juſqu à nous. Mais on ſe procure du moins le plaiſir de voir la beauté, la pureté, la fineſſe &

la grandeur de leur trait ; parties dans lesquelles les Anciens méritent presque toûjours d'être admirés. C'est principalement dans cette vûe que je présente tous les vases de ce Recueil ; & je n'ai pas d'autre dessein que celui d'exposer l'espéce de leur matiére, leurs proportions, & le mérite de leur travail. Tels sont, à l'égard de ces morceaux, mes engagemens avec le Public : & je n'ai proprement entrepris que de les placer dans la classe des pays où j'ai cru entrevoir qu'ils avoient été fabriqués. La quantité des vases Romains est plus grande que celle des Etrusques ; du moins la variété de leurs matiéres est plus étendue, & nous nous flattons d'en mieux connoître les usages ; mais nous nous abusons peut-être : aussi m'appliqu'ai-je moins à la discussion de ce point de critique, qu'à arranger ces vases dans les Planches de maniére qu'ils plaisent à la vûe, & que la disposition en soit agréable. Cependant je ne rejette point les conjectures qui se présentent, quand elles ont de la vraisemblance, & lorsqu'elles peuvent servir d'explication au sujet. Elles m'ont amusé en les écrivant, & j'espère que la lecture n'en sera pas inutile. Voici quelques réflexions générales sur les vases de terre & de bronze.

Toutes les nations n'auroient pas fait un si grand usage des vases de terre cuite, si le prix n'en avoit été fort modique. Une autre raison les engageoit à en fabriquer une prodigieuse quantité : c'est qu'ils n'avoient aucun inconvénient pour la santé. Cependant quoique ceux de cuivre n'eussent pas le même avantage, il paroît que les Romains en ont fait un usage excessif, & qu'ils étoient peut-être parmi eux plus communs que chez aucun autre peuple. Ils s'en servoient non-seulement pour le service des autels, mais dans leurs besoins domestiques. Et si Pline ne nous Lib. XXXIV. disoit pas positivement : *Stannum illitum æneis vasis, saporem* C. XLVIII. *gratiorem facit, & compescit æruginis virus*, nous douterions que les Anciens eussent employé le cuivre à ce dernier usage, parce que de tous les vases les mieux conservés, il

n'y en a aucun qui nous présente la moindre trace de l'étamage, qu'ils ont pourtant connu, & sans lequel ils n'auroient pas osé se servir des vases de cuivre dans l'usage ordinaire de la vie. On en a même, dit-on, trouvé quelques-uns dans les ruines d'Herculanum, dont l'intérieur étoit doré & argenté : seul exemple de l'étamage de ces monumens. Le passage que je viens de rapporter, est une preuve des détails où Pline est entré. Il est le seul qui nous ait donné cet éclaircissement; & ce sçavant Naturaliste semble n'avoir rien négligé pour nous instruire.

N°. I.

Ce beau vase de bronze qui contient un peu plus de trois demi-septiers de liqueur, est celui dont j'ai parlé plus haut, Planche XCII. & dont j'ai détaché le manche de couteau terminé par une tête de bélier, & que l'on voit au N°. IV. de cette même Planche. Ce vase a quatre pouces neuf lignes de hauteur, & n'a de mérite qu'une certaine grace dans sa forme, & la singularité de son ouverture divisée en trois parties, pour verser plus facilement la liqueur. Je crois que les Romains ont emprunté des Etrusques cette forme si commode. J'en ai vû beaucoup de semblables dans les monumens de cette nation. Quoi qu'il en soit, la conservation de celui-ci est complette; mais il n'a aucun ornement : car je ne donnerai pas ce nom à quelques filets bien placés, & marqués avec soin par le tour.

N°. II.

Ce vase de bronze qui n'a jamais eu d'anse ni d'ornement, paroît ici tel qu'il a été fabriqué. Il contient une pinte moins un poisson de liqueur. Sa hauteur est de six pouces dix lignes. Les cercles qui sont tracés légérement au cou & sur le fond extérieur, prouvent que celui-ci, comme tous ceux de ce même métal rapportés dans ce

Recueil, ont été travaillés & terminés au tour avec beaucoup de soin, après qu'ils ont été sortis du moule.

N°. III.

Ce petit vase dont l'anse est perdue, est de bronze. La perte de cette anse diminue beaucoup sans doute de l'agrément de sa forme. Il a trois pouces neuf lignes de haut, & l'ouverture ronde qu'il a dans le milieu de son renflement & sur le côté, ne permet pas de douter qu'il n'ait été bouché par une riche incrustation; ou bien qu'il n'ait porté un gouleau, tel peut-être que nous en voyons à nos teyéres. Le P. du Moulinet en a rapporté un semblable. Cab. de sainte GeneV. p. 26.

N°. IV.

La simplicité du trait & l'élégance de la forme que présente cette urne du plus bel albâtre, ne laissent rien à desirer. La justesse de son couvercle & le peu d'épaisseur conservée à toute la matiére, indiquent le goût & le talent de celui qui l'a exécutée. Toutes ces parties comparées avec des vases antiques de matiéres précieuses, & principalement avec plusieurs vases de ce genre conservés chez le Roi, ne me permettent pas de douter que celui-ci ne soit antique, quoiqu'il n'ait aucun travail ni aucun caractère qui puissent le prouver démonstrativement. Cet élégant morceau a sept pouces deux lignes dans toute sa hauteur, & quatre pouces trois lignes dans son plus grand diamétre. Je ne déciderai rien sur l'usage auquel il a été destiné. Cependant il me semble avoir servi à renfermer des cendres; & son extrême beauté ne doit point empêcher de s'arrêter à cette conjecture, parce que les Romains n'ont pas mis de bornes à leurs dépenses funéraires. Je n'ai rien de certain à dire sur le pays & le temps où ce beau vase a été fabriqué; mais sa forme est bien exacte : elle est si fine & si bien pensée, que l'on a peine à se persuader qu'elle ne soit que d'un Romain. Le hazard me l'a fait trouver dans Paris.

N°. V.

CETTE urne lacrymatoire de verre blanc eſt d'une forme ſinguliére : du moins j'en ai peu vû de ſemblables. Elle fut trouvée l'année derniére auprès de Naples. Sa baſe a deux pouces de largeur, & ſa hauteur eſt de cinq pouces & demi.

PLANCHE C.

N°. I.

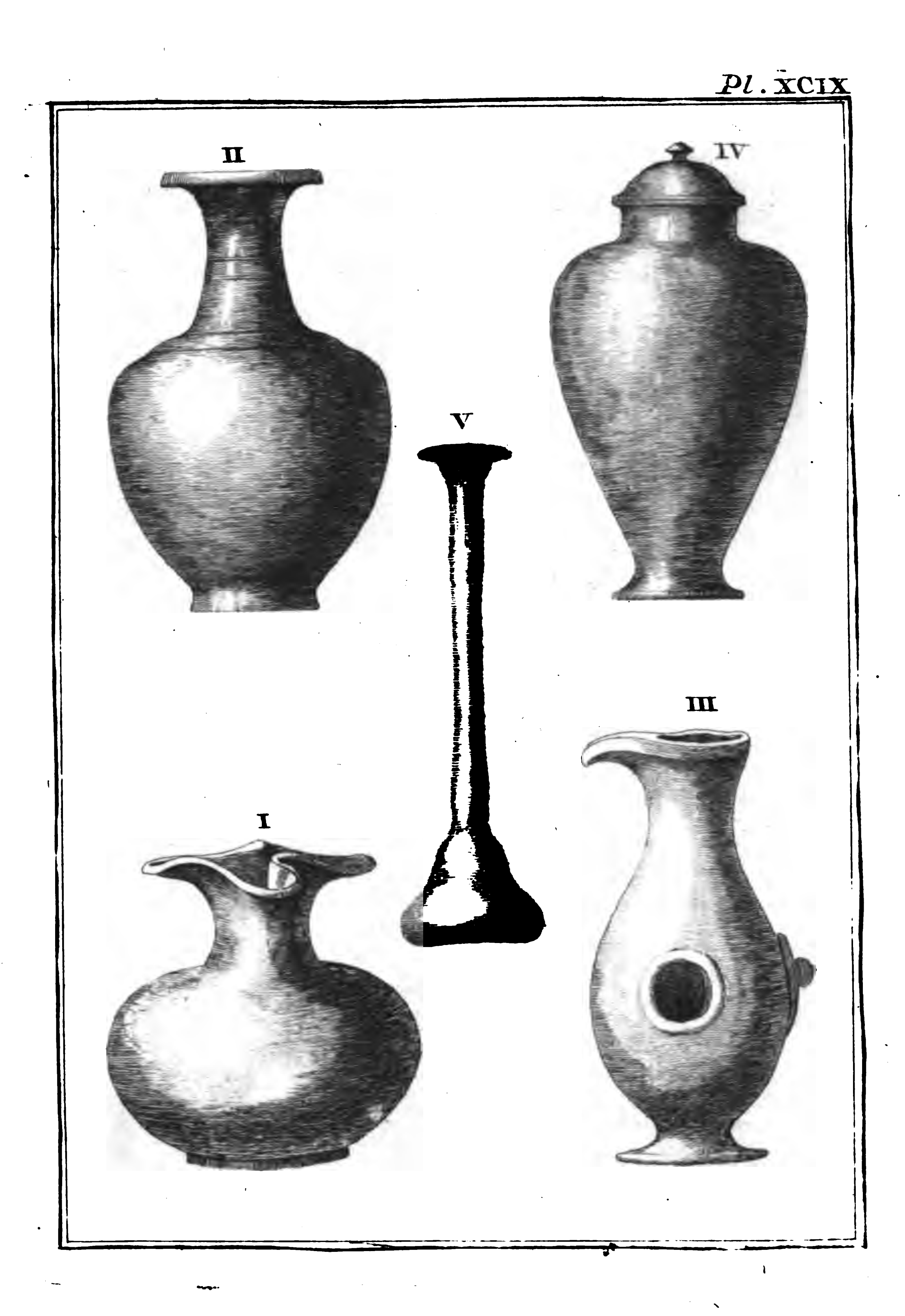
CETTE eſpéce de buire ou vaſe de forme allongée eſt de bronze, & de la plus belle conſervation. Elle a dix pouces trois lignes de haut. Son anſe fort bien travaillée eſt rapportée ſéparément ſous le même numéro. La compoſition, & plus encore le genre du travail, ſont dignes de l'attention des Connoiſſeurs.

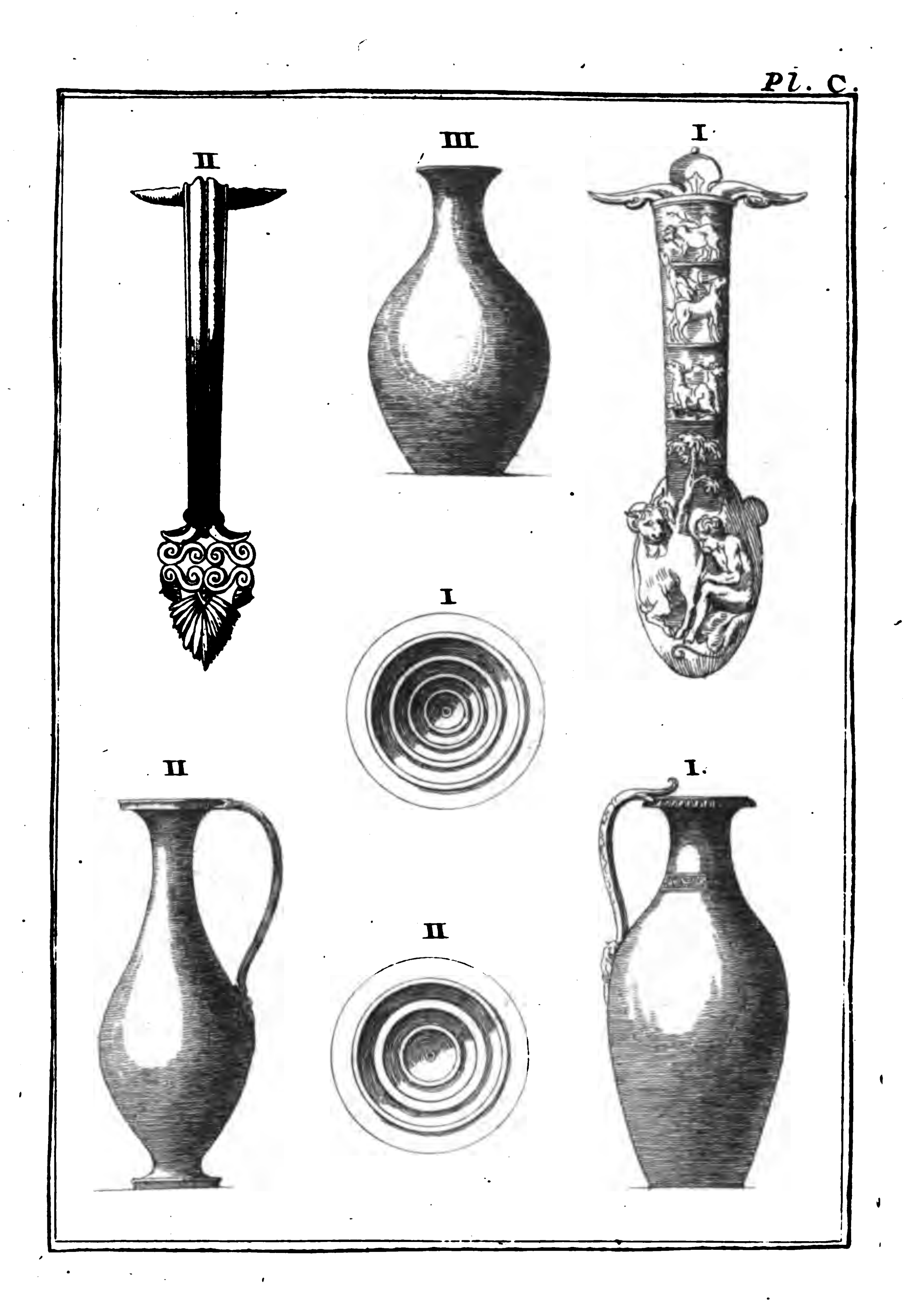
On voit à l'extrémité de cette anſe un Pâtre qui tire une chévre, & dans trois diviſions qui occupent la longueur le Graveur a repréſenté différentes eſpéces d'animaux, dont les troupeaux ſont compoſés. Enfin tous ces ornemens champêtres me paroiſſent remonter à une très-haute antiquité. J'avoue même que je ne reconnois point le goût Romain ni dans l'ordonnance, ni dans la main de l'Artiſte. Le défaut de piéces de comparaiſon m'empêche de décider, & m'oblige de placer ce vaſe parmi les ouvrages Romains. Il contient deux pintes & trois poiſſons, & ſa largeur dans ſon plus grand diamétre eſt de ſix pouces.

N°. II.

CETTE autre buire eſt de bronze, & ne ſçauroit être mieux conſervée. Le trait en eſt bon : mais outre le mérite de ſa forme, elle eſt encore plus recommandable par ſes belles oves, par ſes beaux filets, enfin par un ſi grand terminé, que l'orfévrerie elle-même n'eſt pas travaillée

avec


Pl. XCIX
II
IV
V
III
I


Pl. C.
II
III
I
I
II
II
I.

avec plus de ſoin. Ce vaſe a dix pouces ſept lignes de hauteur, & ſon anſe détaillée & rapportée ſous le même numéro, donne une idée de ſa délicateſſe, & du genre de ſon travail. Cette anſe a ſept pouces & demi de longueur; & le vaſe, dont la largeur eſt de quatre pouces & demi, contient une pinte & demi-ſeptier de liqueur. On voit ſous les numéros de ce vaſe & de celui qui le précéde, le travail fait au tour, dont leurs fonds ſont extérieurement ornés. Celui du N°. I. eſt d'un relief aſſez ſaillant; l'autre eſt ſimplement tracé à l'outil.

N°. III.

Ce petit vaſe de bronze, qui n'a jamais eu ni anſe ni ornement, & dont tout le mérite conſiſte dans la pureté du trait & dans la correction, contient un demi-ſeptier de liqueur, & ſa hauteur eſt de quatre pouces quatre lignes.

PLANCHE CI.

N°. I.

Ce vaſe de bronze, d'une forme peu élégante, & d'une aſſez médiocre conſervation, a été fondu très-mince ou plané au marteau. On y apperçoit à peine un reſte de dorure. Sa hauteur eſt de cinq pouces une ligne. L'anſe, qui eſt gravée ſéparément & plus en grand ſous le même numéro, fait le ſeul mérite de ce petit monument. Elle eſt fort bien conſervée, & repréſente une Sirène, dont le tour eſt auſſi fin qu'agréable, mais d'un genre qui n'eſt pas ordinaire dans les morceaux antiques, & qui pourroit faire regarder celui-ci comme moderne : ce que je n'oſerois aſſûrer. La hauteur de ce vaſe eſt de quatre pouces, & il contient préciſément une pinte de liqueur.

N°. II.

La forme de ce vaſe de bronze eſt des plus ſinguliéres. Il a cinq pouces moins trois lignes de hauteur. L'anſe qui a cinq pouces & demi dans toute ſa longueur, le ſurmonte d'un peu plus d'un pouce. Son ornement eſt rapporté ſous le même numéro. Le feuillage terminé par un cartel qui renferme un enfant aſſis, eſt de bon goût ; & quoique la forme de ce vaſe ne me paroiſſe rapportée dans aucun des Recueils que j'ai vûs, je garantirois bien ſon antiquité. Il contient une pinte moins un poiſſon de liqueur.

N°. III.

On voit ſous ce numéro un vaſe, dont la forme eſt la même que celle du précédent. Il eſt auſſi de bronze ; mais le volume eſt de moitié plus petit. Le vaſe n'a donc que trois pouces deux lignes de hauteur, & ne contient qu'un demi-ſeptier de liqueur. Il eſt mal conſervé, & ſon anſe a été perdue. Il n'a rien de fort remarquable, & n'eſt bon qu'à nous apprendre que cette forme a été au moins pendant un temps en uſage chez les Romains : ce qui me paroît prouvé par la répétition de la même forme avec des proportions différentes.

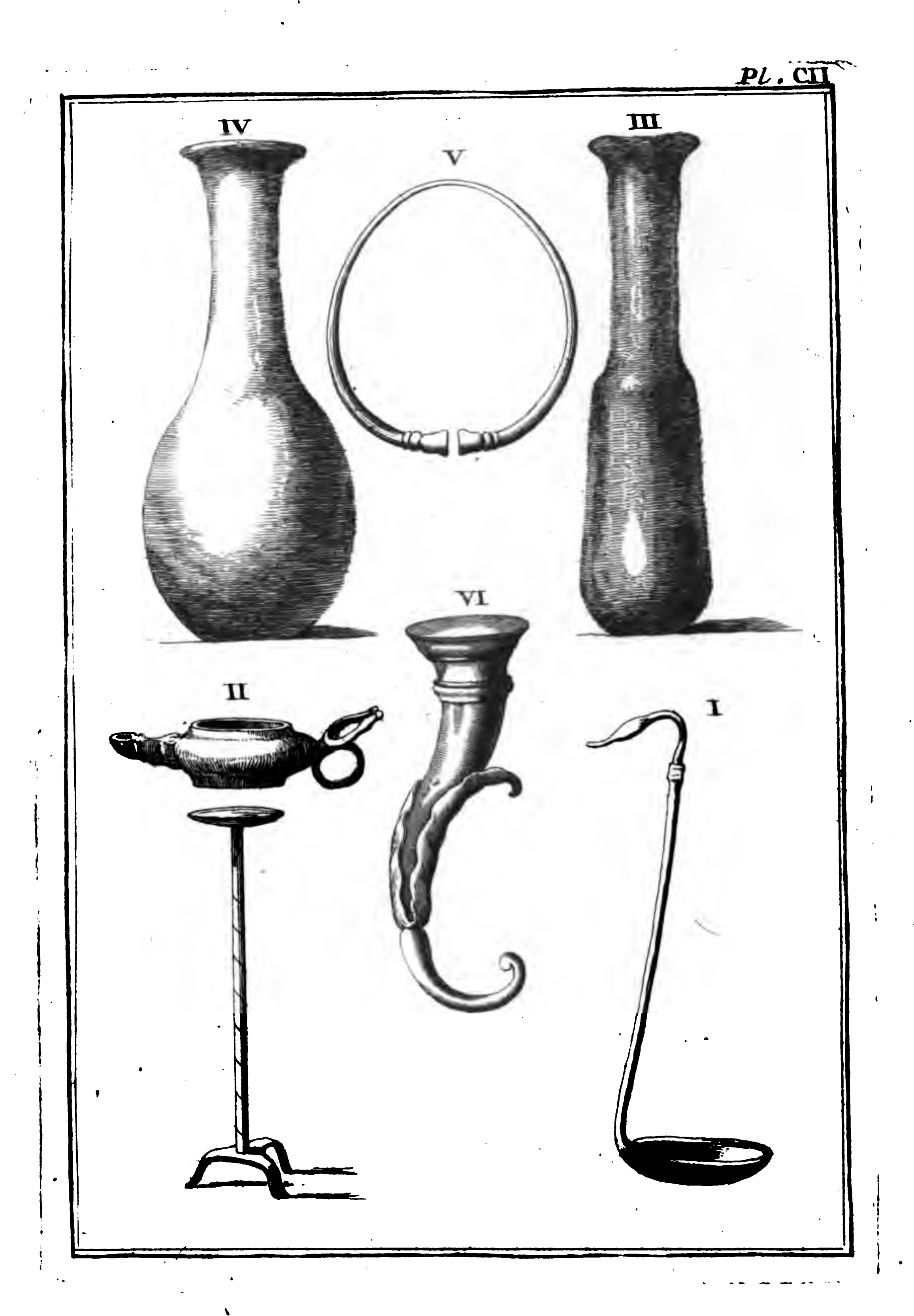
PLANCHE CII.

N°. I.

Le *ſimpulum* étoit un inſtrument ſervant aux ſacrifices, avec lequel on puiſoit le vin contenu dans un vaſe nommé préféricule, ſoit pour le goûter, ſoit pour en faire différentes libations. Il y en avoit de bois,[a] & de terre cuite :[b] mais ceux qu'on trouve dans les cabinets des Curieux, ſont communément de bronze. Celui-ci, dont la copie eſt exactement deſſinée dans le Recueil de M. de Peireſc, eſt tout-à-fait uni & de bronze. Il ne peut être mieux conſervé. Il a neuf

[a] Nonnius, *c.* 15. *num.* 12.
[b] Pline, *lib.* 35. *c.* 12.


Pl. CI
I
II
I
II
III


IV
V
III
VI
II
I

pouces dix lignes dans toute sa longueur. Le manche ou la queue terminée, à ce que je crois, par une tête de canard, excéde son à-plomb de dix-sept lignes. Le culeron a deux pouces sept lignes de diamétre, & six lignes de creux.

N°. II.

Ce petit pied de bronze semble avoir été fait pour porter la lampe de même métal dont il est accompagné. J'en posséde un autre de même forme, mais d'une proportion plus forte, & peut-être destiné au même usage. Ce petit pied est, ce me semble, un meuble de cabinet. Il a six pouces de haut, en y comprenant son pied triangulaire, & il est couronné par un petit plateau qui porte aisément la lampe que j'ai fait dessiner au-dessus, pour ne laisser aucun doute, & faire sentir qu'elle n'est point attachée. Le corps de cette lampe n'a qu'un pouce cinq lignes de diamétre, & le bec qui recevoit le lumignon, avec l'espéce d'anse qui servoit à la porter, prolongent la forme totale à deux pouces dix lignes. La conservation de ce petit monument est complette.

N°. III.

Cette urne lacrymatoire de verre a quatre pouces quatre lignes de hauteur. Elle est bien conservée. On a si souvent décrit & rapporté ces sortes de vases, que je me crois dispensé d'en dire davantage.

N°. IV.

Cette petite urne a eu une destination différente de celle du numéro précédent, & je crois qu'elle a servi à conserver des parfums, ou autres choses semblables. Quoi qu'il en soit, la forme en est très-bonne, & la matiére mérite quelque attention. C'est une pierre assez légère, dont je ne connois point l'espéce, & elle n'a pû recevoir que par le moyen du tour sa forme intérieure & extérieure,

qui lui ont été données avec une grande précision. Cette urne a trois pouces trois lignes dans sa plus grande hauteur, & dix lignes dans son plus grand renflement.

N°. V.

On trouva l'année derniére, en faisant un grand chemin de Nangis à Bray-sur-Seine, un cimetiére d'une médiocre étendue. Il étoit environné d'une muraille, contre laquelle il y avoit plusieurs squélétes adossés; mais la plûpart étoient placés sans ordre dans le milieu d'une grande fosse. La singularité de cette découverte consiste dans les anneaux de bronze que plusieurs de ces squélétes avoient autour du cou, des cuisses & des bras. Ces anneaux sont très-légers, pleins & très-peu larges; quelques-uns sont ornés d'un gaudron incliné, & d'un assez bon goût: mais en général ils sont unis, & les cercles sont continus. Celui que l'on voit ici a servi de collier à un jeune homme, ou à une femme âgée; car il n'a que quatre pouces trois ou quatre lignes de diamétre, & il est le seul de tous ceux que j'ai vûs qui ait une séparation & une moulure, qui distinguent ses extrémités, ainsi que le dessein le fait voir. Cette ouverture le rendoit plus commode dans les enflures du cou, quand il grossissoit, ou lorsqu'il faisoit quelque effort. Tous les autres dont il m'a été possible de juger, étoient absolument ronds, & égaux dans leur contour. Ils ne peuvent avoir servi sans avoir été soudés en place. M. le Comte d'Hérouville en a rapporté du lieu où ils ont été trouvés un assez grand nombre de toutes les espéces, avec plusieurs autres ustensiles également de bronze, qui ne peuvent avoir servi qu'à des ornemens militaires, ou à des parures de femmes. On trouva aussi dans ce même endroit un pot rempli de médailles que les paysans dissipérent, sans qu'il m'ait été possible d'en retrouver une seule. Il est donc assez difficile de décider si ce cimetiére a été fait pour des Gaulois, ou pour des Romains. Ceux qui voudroient

l'attribuer aux premiers, pourroient citer un passage de Strabon, où il est dit qu'outre les colliers, les Gaulois portoient des anneaux autour des bras. On a même trouvé plus d'une fois en France des squélétes qui avoient de pareils ornemens; mais il faut observer que Strabon & plusieurs autres Auteurs disent en termes formels que les colliers & les brasselets des Gaulois étoient d'or, tandis que ceux des squélétes trouvés en France n'étoient que de bronze. Il faut observer de plus qu'il n'est pas dit que ces squélétes eussent des anneaux autour des cuisses, comme on en a vû quelques-uns de ceux de Bray-sur-Seine. Cette circonstance semble désigner plus particuliérement des esclaves Romains. Il est constant qu'ils portoient des anneaux aux cuisses: Ovide[a] & Martial[b] en font mention; mais comme il n'est pas dit qu'ils eussent des colliers & des brasselets, je crois qu'il faut supposer ici un mélange d'usages entre ces deux nations, & dire que le cimetiére nouvellement découvert renfermoit les corps de quelques Gaulois esclaves des Romains, qui, suivant le goût de leur nation, portoient des colliers & des brasselets, & qui, pour marque de leur servitude, avoient des anneaux autour des cuisses.

Lib. IV. p. 197.

Relig. des Gaulois, t. 2. p. 343.

[a] Pont. I. 6.
[b] Lib. III. ep. 29.

N°. VI.

CETTE petite corne d'abondance est de bronze. Elle a trois pouces & demi dans toute sa longueur, & faisoit partie sans doute d'une totalité, sur laquelle je n'ose établir aucune conjecture. Je l'ai rapportée à cause de la douceur de son contour, de la façon dont elle sort de ces deux feuillages, & parce que l'espéce de cet ornement y est traitée d'une bonne maniére.



PLANCHE CIII.

LES vafes de verre employés fans doute par les Romains aux ufages communs & ordinaires, l'ont été très-fouvent par le menu peuple à renfermer les cendres de ceux dont la famille n'étoit pas en état de faire de grandes dépenfes. Cependant cet ufage n'étoit pas fi fréquent en Italie, où la terre cuite me femble avoir été plus fouvent employée par le petit peuple. Il paroît au contraire avoir été fuivi affez conftamment dans nos Provinces méridionales; mais avant que de faire la defcription des morceaux repréfentés dans cette Planche, & qui m'ont donné occafion d'en examiner la fabrique, je vais écrire quelques réflexions fur la maniére dont je m'imagine que les Anciens les travailloient : d'où il fera aifé de juger des avantages qu'ils pouvoient en retirer.

Nous ne pouvons parler que des vafes que les Romains nous ont laiffés. Il feroit difficile d'en avoir de cette efpéce des autres nations qui les ont précédés. Il eft à remarquer que ces verres n'ont point de ponty. C'eft un terme employé dans les verreries lorfque l'on veut parler d'une piéce faite fans que l'ouvrier, pour former l'ouverture, ait attaché fa canne au fond de cette piéce. Cette manœuvre y laiffe plus ou moins de matiére, & toûjours une caffure néceffaire pour féparer la piéce; & c'eft-là ce qu'on appelle le ponty. L'ufage de faire des vaiffeaux avec le fond plat eft entiérement aboli : mais, felon les Mémoires que j'ai eus d'Allemagne, il y avoit été rétabli il y a environ une trentaine d'années. Il eft affez vraifemblable que la fayence & la porcelaine qui font devenues fi communes en Europe, ont beaucoup contribué à faire difparoître les vaiffeaux de verre devenus moins néceffaires. Leur fragilité naturelle en a dégoûté; on leur a préféré des matiéres plus folides: & les Verriers ont voulu foûtenir leurs manufactures, en donnant

leurs ouvrages à meilleur marché. Ainſi le ponty s'eſt établi au point qu'il eſt devenu général. Cependant il forme dans le vaiſſeau une inégalité qui le rend plus facile à caſſer, & qui le met hors d'état de ſoûtenir le feu. Tout l'art de ne point faire de ponty, ainſi que les Romains l'ont pratiqué, ſe réduit à tenir le verre que l'on a commencé à former, avec une eſpéce de tenaille de fer à trois ou à quatre branches. Les Verriers donnent à cet inſtrument le nom de canne à reſſort. Elle eſt formée par trois ou par quatre lames de fer, dont la largeur eſt d'un pouce, & la longueur depuis un pied juſqu'à trois, ſuivant le volume du verre que l'on veut exécuter. L'épaiſſeur de ces lames ne doit jamais être conſidérable; mais elle doit toûjours être proportionnée à leur largeur, de façon cependant qu'elles ſoient flexibles. On ſent aiſément qu'elles ſont ſoudées à l'extrémité, & appliquées aux quatre faces de la barre. Cette barre qui forme la canne eſt un peu arrondie, & d'une groſſeur proportionnée à la longueur des lames. On ſe ſert donc d'une eſpéce d'anneau de fer pour retenir les vaſes entre les lames. La figure de cet anneau eſt conique. Il a quelques lignes d'épaiſſeur, & ſa hauteur eſt en proportion avec la grandeur de la canne. Il doit être fort & bien battu. On le paſſe dans la canne de façon que ſa partie la plus large ſoit du côté des lames, pour les mieux ſerrer & contenir. La maniére dont on emploie cette canne à reſſort eſt des plus ſimples. Quand l'ouvrier a ſoufflé un vaſe, un autre ouvrier préſente la canne à reſſort, dont il a écarté les lames; il embraſſe le vaſe en ſerrant les lames à la faveur de l'anneau. Quand le vaſe eſt bien aſſujetti, le premier ouvrier prend la canne à reſſort, coupe ou ſépare celle qui lui a ſervi à ſouffler, & rien ne l'empêche de former l'ouverture du vaſe, & de la finir à la maniére ordinaire. Après ce détail, on ne doit pas être ſurpris de voir des vaſes de verre quarrés, & ſur leurs fonds des cercles tracés en relief.

C'eſt ainſi que les Romains ont toûjours travaillé leurs verres, ſans avoir peut-être connu le moyen de les faire autrement. De quelque grandeur qu'ils aient été, tous ceux que j'ai vûs me mettent en état d'avancer hardiment qu'ils n'ont point fait uſage des autres pratiques.

N°. I.

CETTE belle urne de verre a été trouvée il y a très-peu d'années auprès d'Aix en Provence, dans une Terre dont M. le Préſident de S. Canat porte le nom, & c'eſt lui qui m'en a fait préſent. Elle eſt de la plus parfaite conſervation. Ses anſes ſont de très-bon goût, mais ſon couvercle n'eſt pas auſſi mâle que les autres parties. Elle renferme encore les cendres & les os calcinés qu'on lui avoit confiés, & je puis aſſûrer que ceux-là n'ont point été ſuppoſés. Il eſt aſſez ordinaire de trouver dans cette Province des vaſes de cette eſpéce, recouverts par des boëtes de plomb rondes, peu épaiſſes, & ſans aucun travail, ſans autre choſe enfin que ce qui eſt néceſſaire pour procurer une plus grande conſervation au morceau de verre que ces caiſſes de plomb enveloppent. Je me ſuis contenté, pour faire ſentir la ſimplicité de cette enveloppe, de la marquer par des lignes ponctuées; elles ne donnent que l'idée d'un trait quarré : mais on ſent bien qu'il n'étoit pas poſſible d'exprimer ſa rondeur, ſans la deſſiner à part : ce qui n'en valoit aſſûrément pas la peine. Il ſuffira de ſçavoir que le deſſus de cette boëte n'étoit point ſoudé, qu'il faiſoit un recouvrement d'un peu plus d'un pouce, & qu'il ſe levoit, comme il arrive dans toutes les boëtes qui n'ont point de charniéres, & ce recouvrement eſt déſigné par les points. La hauteur de cette urneeſt de huit pouces, & ſon plus grand diamétre de ſept pouces deux lignes.

N°. II.

N°. II.

Ce vase a un peu plus d'un pied de hauteur, & son diamétre qui est à-peu-près égal par-tout, est de six pouces huit lignes. J'ignore si jamais il a eu un couvercle. Sa forme cylindrique n'est pas ordinaire dans les vases Romains : elle ressemble à celle du vase de terre Egyptien que j'ai rapporté à la Planche XV. N°. I. & ce vase n'a de différence que ses anses, & la possibilité d'être posé sur son plan. Je l'ai trouvé par hazard dans Paris. C'est tout ce que j'en sçais. Il me paroît cependant avoir trop peu de rapport avec les trois autres de cette Planche, pour affirmer qu'il ait eu le même objet.

N°. III.

La plus belle forme, les anses les plus élégamment placées, les évasemens les mieux espacés, font de ce vase de verre un objet extrêmement agréable à la vûe. Je ne doute point qu'il n'ait été destiné à renfermer des cendres, & que par conséquent il n'ait eu un couvercle ; mais la perte de ce couvercle ne doit point exciter nos regrets. La hauteur du vase est de neuf pouces, & son plus grand diamétre est de huit. J'ai fait acheter ce vase en Provence, d'où il m'a été envoyé sans aucun détail.

N°. IV.

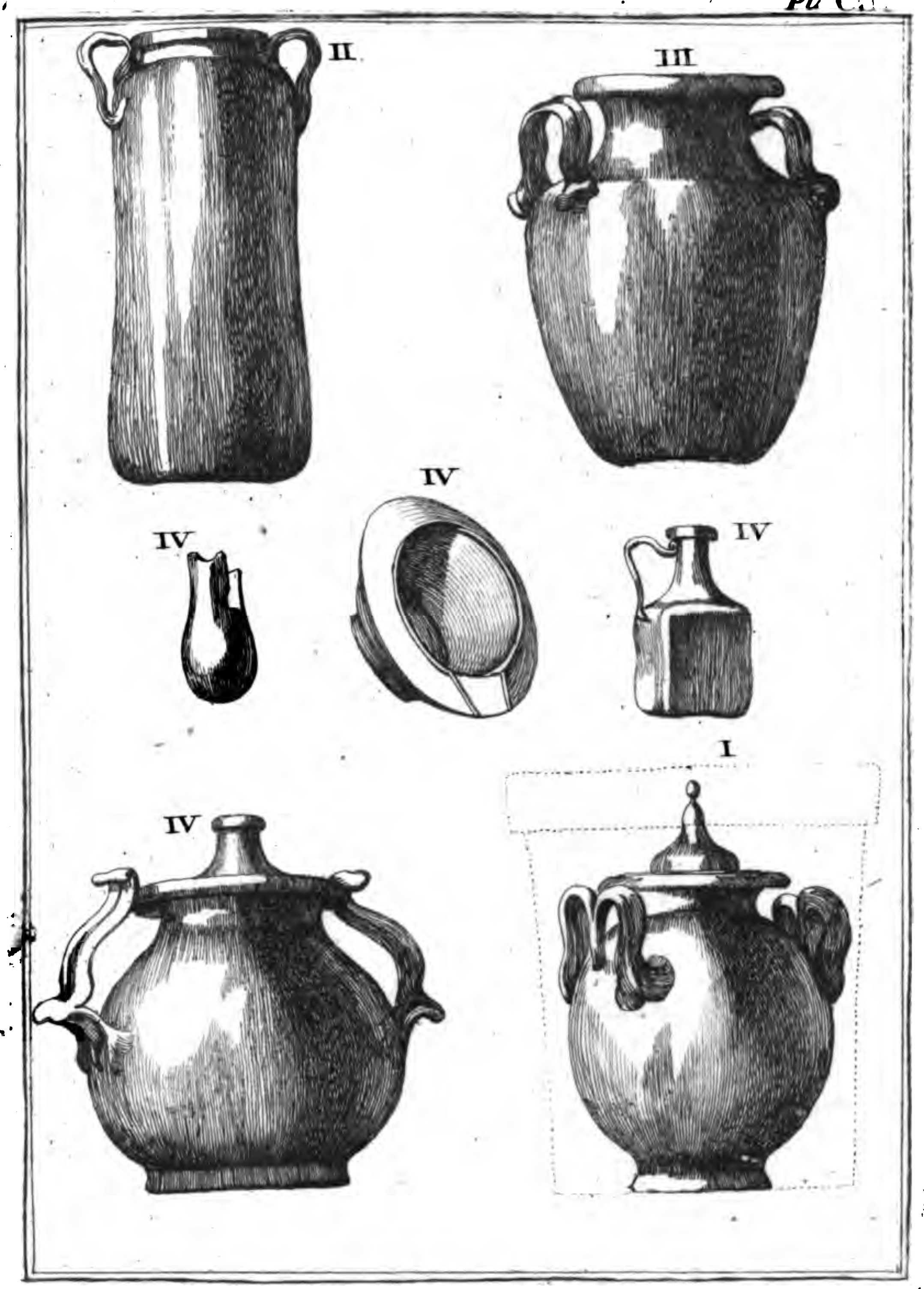
Voici tout l'équipage d'un mort, trouvé en 1750. dans un village auprès de Montpellier. Il consiste dans les quatre morceaux suivans. Une urne de verre, dont la forme un peu trop écrasée, & qui n'est pas des plus belles, est néanmoins parfaitement conservée. Elle a en tout neuf pouces deux lignes, depuis son assiéte jusqu'au-dessus du bouton de son couvercle, & près de huit pouces dans son plus grand diamétre, que les anses excédent de chaque côté d'environ onze lignes. Un petit vase de même matiére que

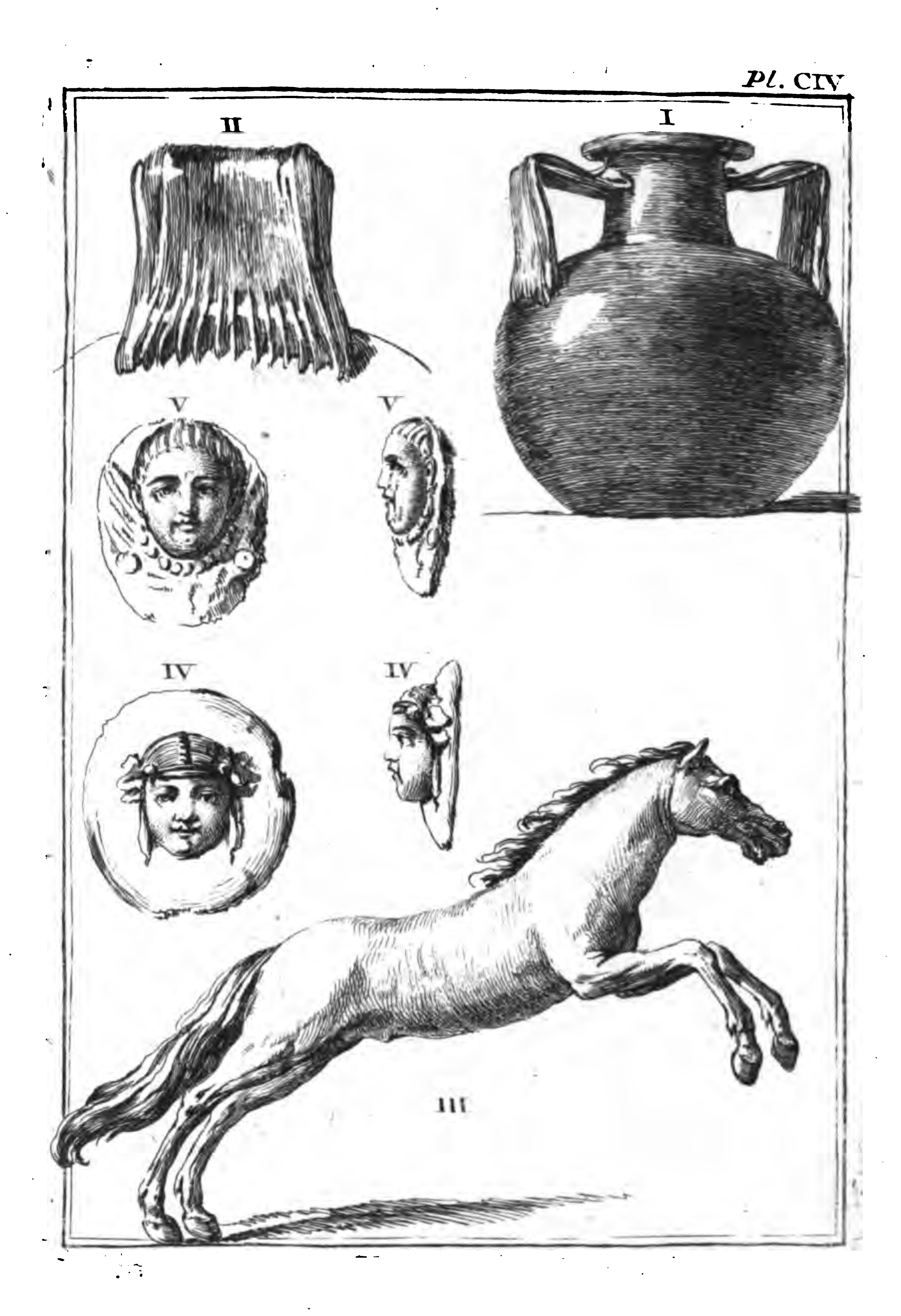
le précédent, & qui paroît de la même fabrique. Il étoit sans doute destiné à mettre le lait ou le vin que l'on offroit aux manes de la personne morte. Il a sept pouces de hauteur, & deux pouces cinq lignes sur son plan quarré, qui s'éléve dans cette même forme à la hauteur de trois pouces trois lignes jusqu'à la naissance du goulot. Non-seulement celui-ci n'a pas plus de ponty que tous les autres, mais son fond est orné de quatre cercles saillans, & d'autres qui sont creux. J'ai rendu compte de cette opération au commencement de cet article. On voit encore dans l'équipage de ce mort un petit plat de terre cuite recouverte d'un vernis rouge. Il a six pouces trois lignes de diamétre. Il est creux & rond. Le rebord plat dont il est orné, est large d'un pouce, & laisse une espéce de conduit pour les fluides qu'il contenoit. Il étoit sans doute destiné pour les vivres dont on avoit eu soin de fournir le mort. Enfin, je n'ai voulu négliger aucune des attentions que l'on avoit eu pour le défunt, & je rapporte jusqu'aux restes de la petite urne qui renfermoit les larmes que l'on avoit répandues pour lui. Elle ne m'est pas venue en meilleur état : elle est ronde par son extrémité, & ne pouvoit être posée droite, mais seulement couchée. Ce qui m'étonne, c'est que son épaisseur est plus forte que celle des autres vases : la matiére paroît cependant de la même qualité.

PLANCHE CIV.

N°. I. & II.

Je vois toûjours avec un nouveau plaisir les vases antiques, à cause de la noble simplicité de leur trait; & j'avoue que j'ai une sécrette joie, quand le hazard m'en procure. Celui-ci est de verre, & me paroît devoir être mis dans la classe de ceux que les Romains qui habitoient les parties méridionales de la France, plaçoient dans leurs tombeaux. Ce vase est assez mal conservé; mais toutes les piéces ayant été remises


II.
III
IV
IV
IV
I
IV


II
I
V
V
IV
IV
III

à leur place, on peut juger de sa forme. La singularité de ses anses, la solidité qu'elles indiquent, & enfin le bon goût qui y regne, m'ont engagé à en rapporter une séparément. Elle sert à faire connoître ce vase sous ses deux aspects. Sa hauteur totale est de huit pouces deux lignes, & sa longueur de sept pouces & demi. L'anse marquée au N°. II. a trois pouces quatre lignes de hauteur : sa largeur la plus élevée est de deux pouces onze lignes, & la plus inférieure de trois pouces sept lignes. C'est feu M. Geoffroi, de l'Académie Royale des Sciences, qui m'a donné ce monument.

N°. III.

Les Connoisseurs ne manqueront pas d'admirer l'esprit de la touche, & la justesse des mouvemens de ce cheval, qui n'a d'ailleurs rien de curieux, ni d'historique. Ce petit bronze est fondu massif. Sa plus grande longueur est de six pouces, & sa hauteur de trois pouces neuf lignes.

N°. IV. & V.

Ces deux verres sont ornés de têtes en relief qui me paroissent avoir quelque mérite : aussi les ai-je rapportées de face & de profil. Celle qui est au N°. IV. est de la plus belle couleur verte, imitant l'émeraude. La tête est très-bien dessinée, & tout aussi agréable dans son trait que dans l'agencement de sa coëffure & de sa composition. Celle que l'on voit au N°. V. imite encore plus parfaitement la turquoise. Il se pourroit même qu'elle ne fût point Romaine. La singularité de son travail est ce qu'il faut sur-tout remarquer. Ces deux petits morceaux n'ont qu'un peu plus de neuf lignes de diamétre, & je crois qu'ils ont servi de parures dans les divers habillemens.

PLANCHE CV.

N°. I.

En travaillant à la fontaine de Nîmes, on découvrit il y a quelques années deux coins de médailles de l'Empereur Auguste, tous deux de bronze, de figure conique, & tous deux gravés quelque temps après dans les Mémoires de l'Académie. L'un de ces coins ayant été mis sous le balancier par ordre de M. de Bernage, qui étoit alors Intendant de Languedoc, ne put résister à la force de cette machine; il se cassa, & les morceaux en ont été négligés & perdus. L'autre dont je donne ici le dessein, & qu'on pourroit prendre plûtôt pour un sceau que pour un coin de médaille, avoit passé par différentes mains qui n'en connoissoient pas le prix, & étoit sur le point d'éprouver un sort plus funeste, si le hazard ne me l'eût fait tomber entre les mains. Il a quatorze lignes de haut, & onze lignes de diamétre, de façon qu'il a une ligne de plus en hauteur que le coin du cabinet de sainte Geneviéve, déja publié par le P. du Moulinet, qui paroît ne l'avoir pas bien lû. Car au lieu de ces mots CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE, qu'on distingue encore dans l'original, il a mis dans sa copie : IMP. CAESAR AVGVSTVS PATER PATRIAE.

Tom. XIV. Hist. p. 105.

Cab. de sainte Genev. p. 117.

Ces trois coins d'Auguste étoient d'une forme avantageuse pour résister au marteau. Car étant placés dans un mandrin de métal & de même forme, ils se trouvoient exactement & également soûtenus dans toutes leurs parties, & l'on sent bien que le cuivre dont ils étoient composés n'étant point trempé, avoit besoin d'un pareil secours pour résister au grand effort qu'il devoit éprouver. Je ne puis rien dire de celui qui a été cassé : mais la pesanteur des deux autres comparée à leur volume, m'ayant étonné, je les ai limés légérement à leur extrémité; & par le moyen de l'analyse, j'ai vû clairement qu'ils étoient composés

II

1 IVLIA AVGVSTA — 1 PIETAS PVBLICA

2 ANTONINVS PIVS AVG BRIT — 2 PONTIF TR P XIII COS III

3 IVLIA PIA FELIX AVG — 3 VENVS GENETRIX

8 FELICITAS AVGG

4 ANTONINVS PIVS AVG — 4 VICT PART MAX

I

5 IVLIA MAESA AVG — 5 PIETAS AVG

6 SEPT GETA PIVS AVG BRIT — 6 TR P III COS II P P

I

7 IVLIA AVGVSTA — 7 IVNO

J. Brunet. Delin. et fecit

l'un & l'autre de cuivre, de zinck, d'étain, & de plomb calciné, en portions égales. Mais ce qui me persuade encore plus que cet alliage est celui de ces morceaux antiques, c'est que la même matiére fondue dans des moules que j'en avois tirés, m'a donné un poids égal. Voilà donc un examen qui favorise ce que j'ai dit plus haut sur le cuivre, car ce métal se trouve ici employé à une des choses qui exigent le plus de résistance : & je conclus de-là que du temps d'Auguste, & dans un siécle où les Arts étoient dans une grande perfection, l'on préféroit souvent le cuivre au fer. Il paroît que dans la suite on fit plus usage de ce dernier métal, soit qu'il fût devenu plus commun, soit qu'on eût appris à le travailler avec plus de facilité : car l'on conserve dans le cabinet de sainte Geneviéve deux coins de fer qui sont véritablement antiques, & que le P. du Moulinet a aussi fait graver, mais sans nous apprendre de quel métal ils sont. L'un représente, suivant cet Antiquaire, la tête de Constantius Chlorus avec ces mots autour : FL. VAL. CONSTANTIVS NOB. C. & l'autre un revers de médaille, sur lequel on voit un Empereur couronné par la Victoire dans un char à quatre chevaux, avec ces mots : PONTIF. MAX. TR. P. II. COS. II. P. P. légende & type qui paroissent sur une médaille d'or de l'Empereur Macrin. Le premier de ces coins n'est pas parfaitement rond. Il a quinze lignes de large dans un sens, & dix-sept lignes dans un autre. Le second a neuf lignes de diamétre. Leur forme n'est point conique, mais ils sont coupés à plat ; celui qui représente une tête, a trois lignes de hauteur, & l'autre en a quatre. Ils n'avoient par conséquent l'un & l'autre que l'épaisseur nécessaire pour être retenus dans un mandrin d'une forme pareille, & sans lequel il n'auroit pas été trop facile de frapper les médailles au marteau. Cette précaution les empêchoit de glisser, & l'on sçait qu'il n'y a guère plus de deux cents ans que l'usage du balancier est introduit.

N°. II.

Au commencement de ce siécle il se fit à Lyon des découvertes considérables, dont le P. Menestrier, Jésuite, fait mention dans une Lettre insérée dans les Mémoires de Trévoux. Mais elles n'ont été ni dessinées ni décrites exactement, peut-être même en a-t-on dissipé la plus grande partie. Quoiqu'on dise à tout propos, *dans un siécle aussi éclairé que le nôtre*, on peut assûrer que la race des Barbares n'est pas encore éteinte. Parmi ces restes d'antiquité étoient les moules représentés sous ce numéro. Je vais tâcher d'en donner une légère idée.

1704. page 1213.

Si l'on paîtrit deux morceaux de terre, si on leur donne à chacun la forme d'une tablette applatie de chaque côté, épaisse de quelques lignes & arrondie par les bords; si l'on applique ensuite sur l'une & sur l'autre une piéce de monnoie il est visible que chacune de ces tablettes représentera en creux sur une de ses faces, un des deux types que la piéce de monnoie représentoit en relief. Qu'on joigne les deux tablettes en les luttant par les bords, & en ménageant sur ces bords rapprochés un trou, une entaille par où quelque matiére fusible puisse s'introduire, on aura un vrai moule qu'on fera cuire, & dans lequel on jettera en fonte des monnoies en quelque métal que ce soit. Dans l'opération que je viens de décrire, chaque tablette n'est imprimée que d'un côté, mais si sur l'autre côté on avoit appliqué d'autres piéces de monnoie, & qu'on eût fait correspondre ces nouveaux types gravés en creux à d'autres tablettes également imprimées, on auroit une suite & un rouleau de moules liés ensemble, dans lesquels on couleroit à la fois plusieurs médailles; & tel est celui qui est gravé dans cette Planche. C'est un cylindre dont la hauteur est d'un pouce & demi, & la largeur d'environ un demi-pouce. Il n'est pas entier, car le côté supérieur offre un revers de médaille qui est développé au N°. 8. &

qui étoit relatif à une tête imprimée sur une tablette qui a été séparée du rouleau. Dans l'état où il se trouve, il est composé de huit tablettes, qui forment autant de moules entiers qu'on apperçoit de petits trous dans la hauteur du cylindre.

Dès que j'eus ces moules, j'essayai d'y faire couler de l'étain, pour voir quel en seroit l'effet. Quand je le crus suffisamment refroidi, je séparai tous les moules avec une scie très-fine. Mais ils ne me donnérent que des piéces informes, parce que leur capacité se trouvoit à demi remplie par de la terre qui s'y étoit introduite. Je nettoyai chaque tablette en particulier. Je les remis chacune en leur place, les luttai de nouveau, & y ayant fait couler de l'étain, j'en retirai les sept médailles qui sont représentées dans cette Planche. Je répétai souvent la même expérience, le succès en fut toûjours le même, & j'en conclus que les mêmes moules avoient pû servir plus d'une fois. Ceux-ci conservent l'empreinte de quelques médailles déja connues, & ils paroissent avoir été fabriqués dans l'intervalle de temps où Caracalla & Géta regnoient ensemble. Ils offrent des médailles de ces Princes, de Julia Domna leur mere, & de Julia Mæsa qui y est nommée Auguste. Ce qui feroit penser que ce n'est pas sous l'Empereur Hélagabale que Julia Mæsa a reçû ce titre, comme on le croit communément, mais qu'elle l'avoit déja obtenu de Septime Sévère par le crédit de Julia Domna, dont elle étoit sœur. Hérodien, l. 5. Il est du moins constant qu'elle fut particuliérement respectée de ce Prince, & que pendant son regne & celui de Caracalla son fils, elle eut un appartement dans le Palais de l'Empereur. Mais sans insister davantage sur cette conjecture, je vais examiner l'usage auquel ces moules étoient destinés.

Le Pois, Savot & d'autres Antiquaires ont imaginé que les Anciens se servoient de coins & de moules pour fabriquer les médailles; qu'ils jettoient d'abord les matiéres Le Pois, fol. 10. Sav. Discours sur les Méd. p. 31.

dans des moules où elles recevoient le contour, l'épaisseur & une premiére ébauche du type; qu'après avoir recuit ces piéces au feu, ils les ajustoient & les rengrenoient à des coins gravés plus profondément que ne l'étoient les moules, & que par le moyen du marteau ils leur donnoient un relief plus considérable & une plus grande perfection. Ces procédés sont possibles, mais le temps qu'ils auroient exigé dans des circonstances où il étoit nécessaire de multiplier au plûtôt l'espéce, les auroit rendus impraticables. Aussi M. Mahudel, qui a réfuté le sentiment dont je viens de rendre compte, a-t-il pensé que les moules que l'on a découverts, avoient servi à de faux Monnoyeurs. Quelque probable que soit son opinion, je crois qu'il me sera permis de m'en écarter pour en embrasser une autre, qui, ce me semble, n'a jamais été bien approfondie.

Hist. de l'Acad. des Inscript. tom. 3. pag. 221.

Je pense donc que les Romains avoient des monnoies frappées au marteau, & d'autres simplement jettées en moule; que dans certaines fabriques, & dans certains temps, on a préféré l'une de ces deux maniéres à l'autre, & que ce double usage ne leur étoit pas particulier, puisque nous avons des médailles des Rois d'Egypte, de Syrie & de Judée, dont les unes sont gravées avec des coins, & les autres simplement moulées, & qu'on apperçoit la même différence sur les médailles que quelques villes Grecques ont fait du temps des Empereurs. Mais pour donner plus de jour à cette idée, observons, 1°. que parmi les moules qui sont venus jusqu'à nous, du moins parmi ceux dont il est fait mention dans les Auteurs, ou que j'ai vûs en différens cabinets, il n'en est point qui soit antérieur au regne de Septime Sévère; 2°. que ces moules paroissent avoir été destinés aux médailles d'argent; 3°. enfin que c'est vers le temps de Septime Sévère que le titre des médailles d'argent commence à baisser, & que cet affoiblissement va toûjours en augmentant jusqu'à l'Empire de Dioclétien. Ces changemens successifs dûrent produire deux

deux effets ; le premier fut d'empêcher la contrefaction des espéces en argent. En effet, si l'on considère que les médailles de plusieurs des successeurs de Septime Sévère sont d'un très-mauvais billon, on aura de la peine à croire que les faux Monnoyeurs eussent voulu risquer leur vie pour l'appas d'un gain qui ne pouvoit les faire subsister.

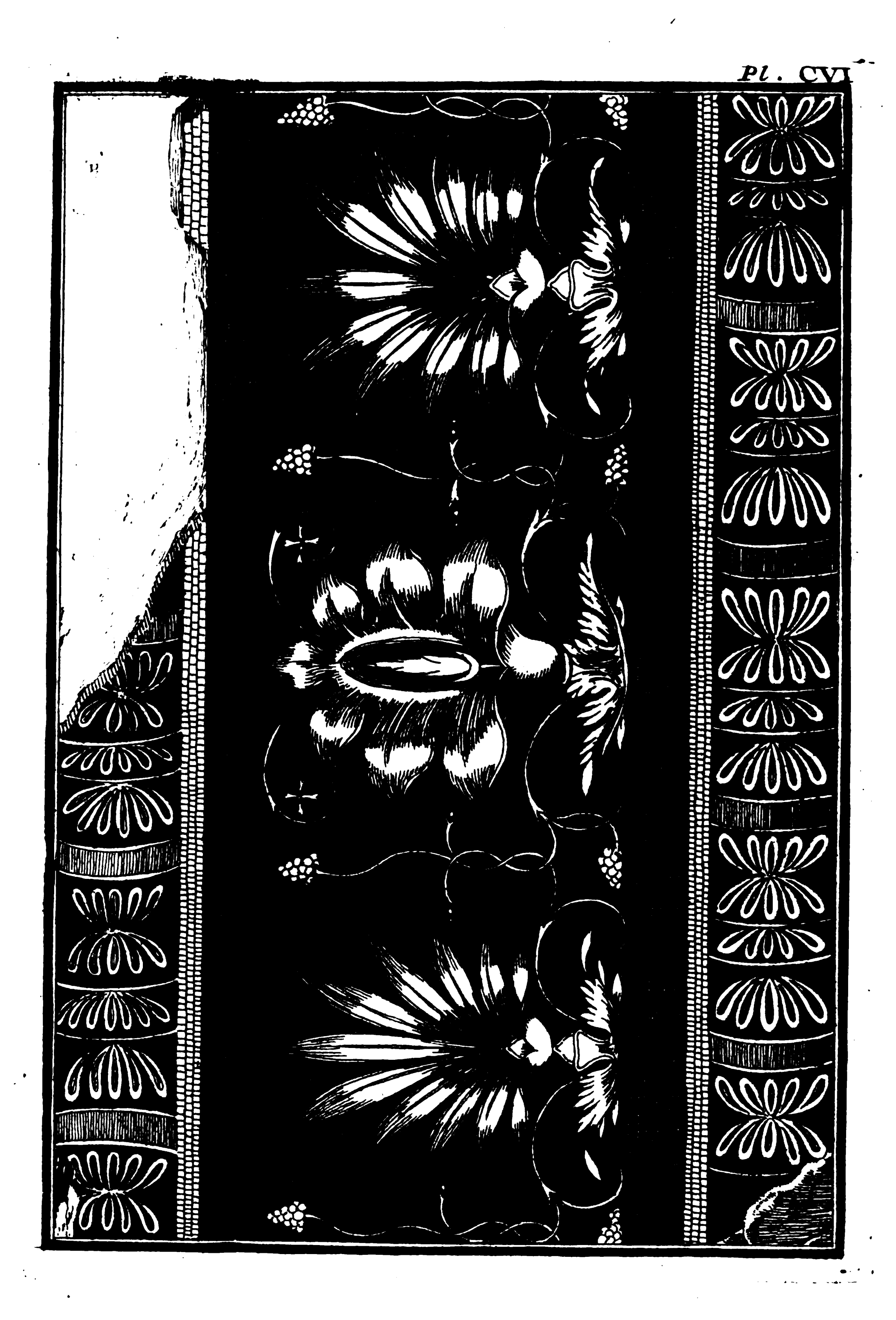
Le second effet que dut produire le changement arrivé dans le titre de la monnoie d'argent, fut d'engager les Officiers de la monnoie à ne pas donner à cette espéce la même attention qu'ils donnoient à celle d'or ; à chercher les voies les plus courtes & les moins dispendieuses pour les fabriquer, & par conséquent à préférer plus souvent à l'usage du coin celui du moule, qui étoit peut-être déja reçû dans certaines fabriques d'Italie, des Gaules, &c.

Les réflexions que je viens de faire m'enhardissent à en proposer quelques autres. On est étonné de voir qu'il nous reste une si grande quantité de médailles de Princes qui n'ont regné que peu d'années, ou peu de jours. On demande comment on a pû graver tant de coins dans des intervalles de temps si limités. Je répondrois volontiers que la plûpart de ces médailles étoient moulées, & dans cette supposition rien n'est plus facile à concevoir, qu'une pareille diligence. Un ouvrier pouvoit graver très-promptement sur un poinçon une tête de relief avec la légende qui devoit l'accompagner, pendant qu'un autre ouvrier préparoit le revers. Il n'importe de quel métal ou de quelle matiére étoit ce poinçon. Il suffisoit qu'il eût assez de consistence pour imprimer en creux sur de la terre molle les types qu'il avoit reçûs en relief, & le moule étoit aussitôt fait. Peut-être même que pour abbréger cette opération, on ne mettoit pas les lettres sur le poinçon, & qu'on se contentoit de les imprimer dans le moule avec des caractères mobiles. Les transpositions & les renversemens de lettres qu'on voit sur plusieurs médailles antiques, autoriseroient assez cette conjecture ; mais je n'en ai pas besoin

pour assûrer que le procédé que je viens d'expliquer, ne demanderoit pas deux jours de travail pour être conduit à la perfection, & qu'on a principalement dû le mettre en pratique à l'avénement d'un Prince à l'Empire, & dans ces circonstances où le Souverain devoit souhaiter que la monnoie portât au plûtôt l'empreinte de son autorité, & où les Officiers Monétaires tâchoient de lui donner des preuves de leur zéle & de leur empressement. Ce n'est pas tout : à l'exemple de ces cylindres de terre cuite, où les moules de médailles sont arrangés dans une correspondance de têtes & de revers, on pourroit fabriquer des cylindres de cuivre contenant plusieurs moules luttés avec de la terre, ou liés ensemble par des charniéres qui en dirigeroient les mouvemens, & sur lesquels on graveroit avec un cizelet une tête & un revers en creux. Cette seconde opération seroit aussi prompte que facile, & j'en garantirois l'exécution.

On m'opposera peut-être que suivant mon sentiment il devroit se trouver plusieurs médailles Impériales d'or & d'argent avec des caractères de moulure, tels que la légéreté du poids, la trace du jet sur les bords, les soufflures dans le champ, &c. mais on pourroit faire la même difficulté à ceux qui regardent les moules que l'on a découverts, comme l'ouvrage des faux Monnoyeurs. Puisque ceux-ci nous ont laissé beaucoup de médailles fourrées, ils devroient également nous en avoir laissé une grande quantité de moulées. D'ailleurs il n'est pas aisé de distinguer ce dernier genre de médailles, après un long espace de siécles. En circulant dans le commerce, en restant dans les entrailles de la terre, elles perdent plusieurs caractères distinctifs de leur fabrication. Les bords s'arrondissent également ; le champ poli par le fret, ou attaqué par les sels de la terre, présente une surface unie, ou ne laisse plus distinguer les soufflures & les petits pores que le moule produit. A l'égard du poids on sçait les différences infinies

Pl. CVI



qui se trouvent à cet égard dans les médailles d'un même Empereur. Je crois donc que parmi les médailles anciennes qui nous restent, il y en a beaucoup qui n'ont pas été frappées au marteau. Mais c'est aux Antiquaires qui joignent à d'autres connoissances celle du métal, à juger de mes vûes & des conséquences que j'en ai tirées.

PLANCHE CVI.

Ce morceau d'une frise en mosaïque est absolument pareil à un autre du même travail, de la même proportion, & d'une beaucoup plus grande étendue, que M. le Duc de S. Aignan a rapporté de Rome au retour de son Ambassade. Ils ont été trouvés, il y a quelques années, à Tivoli. Ils formoient, à ce que l'on assûre, l'encadrement du pavé d'un temple, & prouvent aujourd'hui que l'on n'avoit rien épargné pour le rendre magnifique.

Tous les Recueils d'antiquités nous indiquent la magnificence des Romains dans le pavé de leurs temples, de leurs bains & de plusieurs piéces de leurs maisons. Ce travail est trop connu pour me permettre de m'étendre sur une opération si parfaitement retrouvée; car on peut dire avec vérité que les Modernes composent les mosaïques avec une précision & un goût supérieurs aux ouvrages en ce genre. L'admirable exécution des tableaux de S. Pierre de Rome fixera toûjours avec étonnement les regards des Curieux; elle tient du prodige, & fera connoître à la postérité la plus reculée le mérite des Peintres modernes dans toutes les parties de leur Art. Quoique cette opération ne soit en effet qu'un ouvrage de patience qui consiste à tailler les cubes, & à les choisir justes pour les teintes; il faut convenir que nous avons une grande obligation aux ouvriers qui s'y sont appliqués, & plus encore à ceux qui les ont mis en état de se perfectionner dans ces sortes d'ouvrages, qui ne sçauroient qu'être fort chers, à cause du temps qu'ils exigent.

Le deſſein que je préſente ici indique ſuffiſamment le goût de cette bordure. Les eſpéces de fleurs dont l'ornement eſt compoſé, ſont bien eſpacées; on peut en trouver la maniére un peu ſéche : mais pour donner une idée de la peine & de la dépenſe que ce pavé peut avoir coûté, je dirai ſeulement que cette moſaïque eſt formée par des verres qu'il a fallu couper & tailler en très-petites parties. Leur volume eſt ſi peu conſidérable, qu'un pouce quarré contient cent quarante-quatre morceaux ou environ ; car on ne peut les calculer avec préciſion, à cauſe de l'inégalité des petits cubes qui rempliſſent les fonds, & qui eſt néceſſairement cauſée par les contours.

Au reſte, quoiqu'on ſe ſoit toûjours appliqué à traiter les ornemens des temples d'une maniére convenable, dans laquelle le choix des couleurs entre pour beaucoup; ce même choix augmente ici les preuves répandues dans ce Recueil ſur la dureté des couleurs que les Romains aimoient par préférence. Ces ouvrages de moſaïque ſont fort dépendans de la Peinture, dont ils ſont une ſuite & une imitation. En effet, le fond de ce fragment eſt noir, le blanc forme non-ſeulement tous les contours avec la plus grande netteté, mais il domine encore dans le plein de la plus grande partie des feuillages; les entrelas ſont d'un verd ſourd, & terminés par des corps d'un jaune terne, le rouge foncé domine enſuite. Voilà quel eſt l'accord de ces couleurs; & quant aux verres de couleur blanche, ils forment non-ſeulement les contours avec préciſion, mais ils expriment un ſentiment de rondeur & d'effet de lumiére dans les différentes places où ils étoient néceſſaires.

Ce fragment a un pied de long ſur huit pouces de large, & la conſervation en eſt très-belle. Il m'a été donné par M. le Chevalier de Maſſanne, auſſi eſtimable par l'étendue de ſes connoiſſances que par la douceur de ſon caractère, & les agrémens de ſon eſprit.

III

II

I

IV

A A B B C C D D E E F F G

VI

V

IX

VIII

VII

X

PLANCHE CVII.

Je ne prétends point faire ici l'hiſtoire du verre. On a dit bien ou mal tout ce que l'on pouvoit en dire. Il me ſuffit en général que la découverte de cette matiére ſoit de la plus haute antiquité, & qu'à cauſe de ſon utilité l'on puiſſe aſſûrer qu'elle eſt de nature à n'avoir jamais été perdue, mais ſeulement plus ou moins bien travaillée par les différentes nations qui l'ont tranſmiſe aux Romains. Je conviens que c'eſt en un moment deſcendre bien bas; mais je n'ai aucun morceau de cette matiére que je puiſſe attribuer avec certitude aux Egyptiens, aux Etruſques, ni même aux Grecs.

Le verre dont je veux parler n'eſt point celui auquel on a donné la forme de vaſe; je crois l'avoir aſſez expliqué plus haut: & quoique ce ſoit toûjours la même matiére, elle a reçû des figures extrémement différentes, convenables aux emplois auxquels on la deſtinoit. Les Romains ont admis le verre dans la décoration intérieure de leurs maiſons. Ils en ont fait uſage dans preſque toutes les parties des ornemens, tels que les maſcarons, les colomnes, les revêtemens de panneaux, &c. & ces morceaux toûjours brillans, faciles à nétoyer, & d'une durée très-conſidérable, produiſoient des effets magnifiques; mais le moyen de les exécuter étant connu, puiſque la matiére amollie par le feu reçoit aiſément des creux & des reliefs, je n'en parlerai pas plus que de l'imitation des agathes & des pierres fines que nous ſçavons exécuter. Dans le nombre des morceaux de verre antique que j'ai raſſemblés, j'ai fait choix de ceux qui me paroiſſent les plus ſinguliers, & les plus difficiles à imiter. Ils ſont rapportés dans la grandeur & dans la forme de mes fragmens, & je vais en faire le détail.

N°. I. II. & III.

Ce morceau profilé eſt bleu & blanc. Ce qui eſt bleu deſſus, eſt blanc deſſous. Il ſemble dans ce morceau, comme dans tous ceux que j'ai examinés, que la pâte blanche qui me paroît une eſpéce d'émail, ait toûjours été le ſoûtien des autres couleurs, & principalement du bleu. C'étoit ſans doute pour faire valoir le verre bleu, qui, à cauſe de ſa diaphanéité, n'auroit pas produit ſon effet, s'il ne s'étoit trouvé couché ſur le blanc. On peut prendre une idée très-juſte de ce morceau dans la Planche aux N^{os}. I. & II. Le profil N°. III. fait ſentir la netteté & la préciſion du travail dans une matiére auſſi ſujette à s'éclater. Cette opération me paroît digne des Curieux : car elle ne peut être faite au moule, & il n'y a point de rabot de profil qui coupe le bois auſſi franchement & avec autant de fineſſe que ces moulures ſont coupées.

N°. IV.

Ce fragment de verre eſt celui d'un quarré, qui, lorſqu'il étoit entier, pouvoit avoir deux pouces & demi en tout ſens. Je ne décrirai qu'un des côtés, les trois autres étant une répétition de celui-ci. La bande extérieure marquée *A* ſur la Planche, eſt verd-d'émeraude, & paroît opaque, ainſi que toutes les autres bandes coloriées; elle eſt ſéparée de la ſeconde par une bande de la moitié plus étroite *B*, tranſparente comme le verre, & ſans couleur; & qui dans toute ſa longueur eſt ouvragée d'un petit filet très-délié, de matiére opaque & couleur jaune, lequel pénétrant d'outre en outre le corps tranſparent, y circule en forme de ſpirale. La troiſiéme bande *C* eſt bleu-turquin, traverſée dans ſa longueur par des raies d'un ton plus foncé ou plus clair, ſuivant que la matiére opaque ou la matiére tranſparente y dominent. Vient enſuite la quatriéme bande *D* qui eſt jaune; & à celle-ci ſuccéde une cinquiéme bande

E qui eſt blanc de lait. Elle eſt ſuivie de la ſixiéme bande *F*, dont la couleur eſt violette ou de pourpre ; & cette bande a cela de particulier, que dans ſa longueur elle eſt partagée par un filet blanc. Il reſte au centre une partie du quarré *G* de couleur jaune. Généralement toutes ces bandes coloriées marchent aſſez parallélement : mais elles ne ſe touchent pas ſi exactement, qu'il ne reſte entre chacune d'elles un vuide ou eſpace fort étroit, qui marque d'autant mieux les interſtices, que la matiére qui remplit ces vuides eſt de verre tranſparent, prenant la couleur de tous les corps ſur leſquels le morceau que je décris eſt poſé, ne paroiſſant lumineuſe que lorſqu'on interpoſe le morceau entre l'œil & la lumiére, & qu'on voit le jour à travers. Il n'eſt point douteux que dans le travail de ce verre on a obſervé à-peu-près le même méchaniſme que dans celui du morceau de verre profilé qui précéde. C'eſt encore en le mettant au feu qu'on eſt parvenu à fondre & à amalgamer toutes les parties différentes qui entrent dans ſa compoſition ; car on a dû juger par la deſcription que j'en ai donnée qu'une matiére tranſparente & une matiére opaque étoient jointes enſemble ; mais ce que je n'ai pas encore fait remarquer, c'eſt que dans ce morceau, ainſi que dans le précédent, les couleurs ne tirent leur effet que d'un corps opaque qui leur ſert de baſe & de fond, & qui eſt tantôt jaune & tantôt bleu, ſuivant le beſoin : jaune, par exemple, ſous la bande verte, & blanc ſous la bande bleue. A quoi j'ajoûterai que ce morceau étant deſtiné à être vû dans ſes deux ſurfaces, elles ſont également polies, & que devant montrer dans l'une & dans l'autre le même compartiment & la même diſtribution de couleurs, il a fallu placer les couches de matiéres opaques aux endroits où elles étoient néceſſaires, pour ſoûtenir la couleur, & lui donner du corps, non ſur la ſurface poſtérieure, comme dans le morceau précédent, mais dans l'intérieur ; & ſi je puis me ſervir de cette expreſſion, dans le cœur même du

morceau, en les y étendant parallélement, & partageant ainsi en deux parties égales les matiéres coloriées de chaque bande, l'une pour une surface, & l'autre pour l'autre côté; & ce n'est pas une des moindres singularités de ce verre antique, qui, à quelqu'usage qu'on l'ait employé, a dû produire un effet aussi riche qu'agréable.

N°. V. & VI.

Ces deux morceaux sont travaillés d'une façon différente, & l'inégalité de leur épaisseur prouve qu'ils étoient destinés à des ornemens que l'on ne plaçoit point sur une surface plate; car le N°. V. très-mince à une de ses extrémités a six lignes d'épaisseur à l'autre bord, & le N°. VI. également mince d'un côté est épais de quatre lignes de l'autre. La fabrique de ces morceaux est des plus singuliéres. Les espéces d'étoiles sans nombre & jettées au hazard, que l'on voit au N°. VI. sont placées dans une matiére blanche qui paroît grossiére, qui a peu de consistence, & qui s'est dégradée, à la différence des étoiles qui perçant toute l'épaisseur du morceau & apparentes des deux parts, sont constamment de verre. La matiére du N°. V. est plus fine & beaucoup meilleure. La couleur en est rouge, & les ornemens qui traversent toute son épaisseur, aussi-bien que les points blancs dont le fond est semé, sont plus réglés en eux-mêmes, & se trouvent espacés avec une assez grande régularité; tous ces corps étrangers à la matiére qui les retient, sont de verre, & traversent toute l'épaisseur.

N°. VII. VIII. & IX.

Les N°s. VII. & VIII. sont des surfaces plates, qui ont servi peut-être à la décoration des murailles d'un appartement. Le premier a conservé son poli des deux côtés. Il a deux lignes d'épaisseur, le fond en est noir: les points ou les petits accidens semés dans le champ sont blancs, &

les

les espéces de feuillages assez bien espacés sont de couleur verte. Leurs côtés sont jaunes, & leur milieu est rouge : le verre dans lequel ces ornemens sont incorporés, est plus fin & plus travaillé que ceux des numéros précédens : mais il est également traversé par les corps étrangers. La petite dentelle jaune N°. VIII. fait la même chose sur son fond ; il est d'un très-beau bleu, & d'une belle matiére d'émail. La portion de vase N°. IX. est d'un verre très-bien travaillé, la couleur en est verte, & les accidens blancs sont jettés au hazard, & font un très-bel effet sur les deux faces.

N°. X.

Le fond de ce petit morceau est d'un bleu très-foncé. Le cercle extérieur de l'ornement, & le centre sont blancs : les traits qui forment les feuilles, paroissent noirs, mais sont transparens ; la partie supérieure de ces espéces de feuilles est jaune. Cette couleur est séparée par un trait rouge, de la couleur verte qui se joint au centre ; cet ornement avec tout le détail de trait & de couleur que je viens de rapporter, perce le morceau qui a deux lignes d'épaisseur, & se voit de chaque côté avec une exactitude complette. Il me semble qu'il donne la preuve la plus parfaite de cette singuliére façon de travailler le verre. Car il est bon de remarquer qu'en prolongeant autant que l'on aura voulu un quarré pareil à celui-ci, on a eu des morceaux d'ornement toûjours égaux dans toutes leurs parties, & dans toutes leurs couleurs, & par le moyen de la scie on les aura de l'épaisseur desirée ; un poliment facile à donner met ensuite ces morceaux en état d'être employés.

J'avois résolu de donner simplement ces descriptions, non-seulement comme une preuve des connoissances & des recherches des Anciens, mais comme un problême à résoudre, dans le dessein de piquer la curiosité de quelque Chymiste, & d'être un jour instruit d'un procédé que je ne

pouvois comprendre. J'avois consulté sans succès les personnes les plus intelligentes dans ces matiéres ; enfin, il y a quelque temps que je pris heureusement le parti de faire voir ces morceaux à M. Majault, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, & il m'a donné une suite d'expériences qu'il a bien voulu faire pour m'obliger. Ces expériences conduisent à la solution complette de mon prétendu problême, & lui font assûrément honneur. Je vais les rapporter comme un des articles les plus curieux & les plus intéressans de ce Recueil.

PREMIER PROCE'DE'.

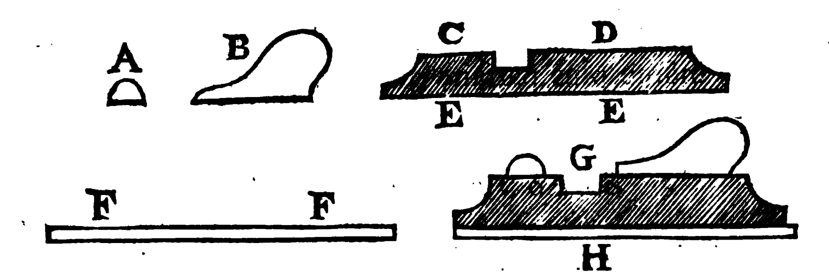
Le méchanisme de la composition de tous les verres antiques dont on vient de lire la description, ne consiste que dans l'art de former un tout de morceaux de verre ou d'émail de différentes couleurs, configurés selon l'ouvrage ou le dessein qu'on se propose d'exécuter : démontrons cette vérité par des expériences.

Pour imiter le fragment de moulure représenté par les figures des trois premiers numéros, on prendra deux bandelettes de verre bleu transparent, & une bandelette de verre blanc laiteux. On rangera ces bandelettes sur un fond préparé de façon que la matiére, (telle que le tripoli,) ne puisse faire union avec les corps vitrifiés ; on placera sur ce fond deux bandelettes de verre bleu à côté d'une bandelette de verre blanc, comme on le voit dans les figures du N°. I. & sur ces bandelettes on en placera trois autres de grandeur inégale, dont deux blanches qui formeront les côtés, & qui recouvriront les deux bleues inférieures, & une bleue dans le centre, plus large, & qui recouvrira la blanche premiére posée.

Les choses ainsi préparées, on les mettra sous la moufle dans un fourneau de coupelle ou d'émailleur, pour unir ces parties par la fusion, sans cependant la porter au degré de pouvoir confondre le blanc & le bleu. Le tout

étant refroidi, on donnera la forme que l'on voudra aux bandelettes supérieures avec des lamines de cuivre ou de fer bien dressées, chargées de sable fin ou d'émeril, pour user les parties qui doivent être enlevées ou creusées; si l'on veut que ces moulures ne soient que doucies, on se contentera de ce premier travail : si au contraire on vouloit qu'elles fussent polies, on emploiera la pierre-ponce en poudre, & enfin le tripoli.

Pour donner la forme à ces sortes de moulures, j'ai employé un autre procédé, par le moyen duquel on les aura très-exactement profilées, sans être obligé de les former avec le sable ou l'émeril. Quoique ce procédé ne soit pas nouveau, puisqu'il est le même que M. de Montami, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, a employé pour imiter les camées, il me paroît cependant le devenir, par l'application que j'en fais au travail des moulures de verre des Anciens.



On prendra des portions de moulures une baguette *A*, une doucine *B* détachées de leur base *C*, *D*. On aura eu le soin de les faire en bois ou en métal. On imprimera ces portions de moulure *A B* dans le tripoli ; ensuite on prendra les empreintes avec du verre blanc laiteux dans ces creux de tripoli, de la même maniére que l'on prend les empreintes de pierres gravées. (*a*) On prendra de même

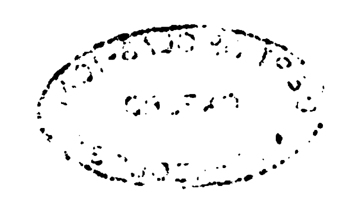
(*a*) Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1712. sur la maniére de copier les pierres gravées, par M. Homberg.



l'empreinte de la portion de moulure *C, D, E, E* que l'on aura également faite en bois ou en cuivre, & l'on aura soin de la mouler en verre bleu transparent, comme on aura fait les portions *A* & *B*. On aura préparé d'avance une plaque *FF* de verre blanc laiteux bien dressée, & un peu plus large que la piéce *C, D, E, E*. Les choses en cet état, on collera avec de la gomme arabique la baguette *A* sur la surface *C*. La doucine *B* sur la surface *D*, & la plaque *FF* contre la surface *EE*, de façon qu'elle excéde la gorge postérieure de la piéce *C,D,E,E*, pour former sous le bleu un quarré blanc en arriére-corps. Le tout formera l'ensemble que l'on voit dans le profil *GH*. On renversera cette moulure, on la placera dans le tripoli de maniére que la face *H* devienne la supérieure, & soit au niveau du tripoli. Ces verres ainsi arrangés & exposés au feu sous la moufle dans le fourneau d'émailleur, s'uniront par la fusion sans se confondre & sans se déformer ; & l'on obtiendra par ce procédé une moulure que l'on pourroit appeller moulure camée, faite selon le goût des Anciens; elle sera même plus parfaite que le fragment qui a donné lieu à ces recherches.

Second procédé.

Pour imiter le morceau de verre N°. IV. il faudra prendre des bandelettes de verre des couleurs que l'on aura résolu d'employer ; on leur donnera la longueur & la largeur convenables au morceau que l'on voudra exécuter, semblables enfin à celles qui sont marquées *A,B,C,D,E,F* du N°. IV. & terminées au centre par un quarré *G*. Il faut que ces bandelettes rassemblées soient coupées assez juste pour ne pas laisser de vuide entr'elles, lorsque l'on voudra les joindre. Si l'on veut former un quarré, on aura préparé huit bandelettes des couleurs déterminées; elles seront de longueur égale, pour avoir les deux côtés doubles,



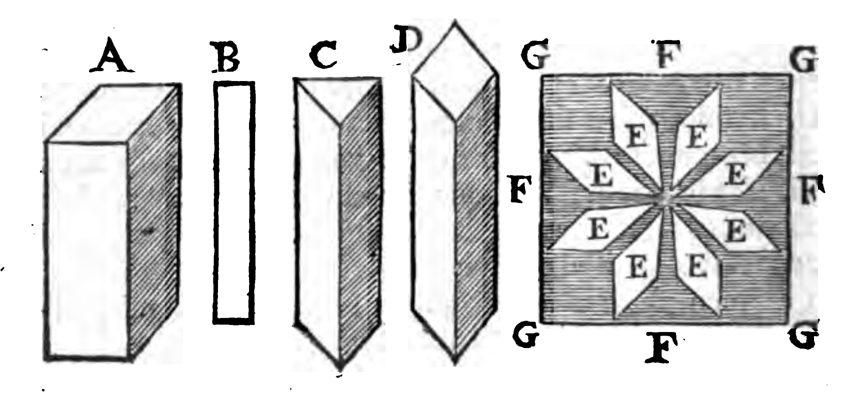
c'est-à-dire, deux bandelettes appliquées l'une sur l'autre. Après avoir établi quatre de ces bandelettes sur un fond de tripoli, on passera sur ces bandelettes un pinceau chargé d'émail blanc, ou poudre fine délayée avec de l'huile d'aspic, comme le font les Emailleurs. Mais il faut observer que cette couche doit être assez épaisse pour couvrir exactement toutes les bandelettes. L'émail étant sec on portera les secondes bandelettes de verre sur celles qui sont chargées d'émail; & l'émail se trouvera entre deux couches de verre de même couleur. On mettra le tout ainsi arrangé dans le fourneau décrit ci-devant pour les moulures : & quand le feu aura mis les bandelettes en fusion, elles ne formeront qu'un tout, & l'opération sera finie.

TROISIE'ME PROCE'DE'.

Si la découverte de la maniére de traiter les fragmens des verres antiques, dont je viens de parler dans les deux premiers procédés, a paru présenter des difficultés, elles augmentent à la vûe de ces six derniers : la finesse & la régularité de leur dessein sembleroient même apprendre que l'on n'auroit pû parvenir à faire ces différentes espéces de mosaïque en verres, que par des travaux très-pénibles. Comment en effet peut-on imaginer qu'il soit possible de former des masses de verre, au travers desquelles percent des desseins très-réguliers qui ont pû souffrir la fusion, sans perdre l'arrangement fait pour former le dessein déterminé par l'Artiste? telles furent mes réflexions, quand j'examinai pour la premiére fois ces sortes de verres : mais convaincu qu'il n'étoit pas possible que des ouvrages autant répétés eussent coûté un travail long & difficile, je me persuadai que je n'avois pas saisi la maniére de travailler des Anciens; un examen plus réfléchi & quelques expériences m'apprirent ce que je n'avois pas d'abord vû.

La mosaïque désignée par la figure N°. V. dont le fond

eſt rouge, ſemé de petits points jaunes & de quarrés bleus & blancs, n'eſt qu'une portion d'un tout, dont le deſſein a dû être ſemblable à cette partie, tout, qui a été diviſé en le ſciant avec le ſable : les inégalités que l'on voit à la ſurface ne viennent que de ce que le temps a détruit les parties les plus tendres, telles que les petits points jaunes dans le fond de la moſaïque, & le blanc dans les quarrés bleus. L'examen des fractures nouvellement faites prouvera ce que j'avance. Ce qui fait la difficulté de l'exécution du fragment de verre dont je parle, ce ſont les petits filets bleus qui forment des rayons auſſi fins que des cheveux, qui partent du centre, & vont ſe perdre dans le blanc qui lui-même forme une petite étoile à huit rayons au centre du bleu : tout ce deſſein n'a que deux lignes de large au plus, & traverſe le verre rouge environ un demi-pouce, ſans perdre de ſa régularité. On conçoit, que le verre qui ne ſe travaille pas comme le bois ou comme les métaux, n'eſt pas ſuſceptible des fineſſes que le rabot, le marteau ou le burin peuvent donner, mais l'art ſupplée à l'impoſſibilité de traiter le verre comme les autres corps. Il a ſes propriétés ; on peut en tirer avantage. C'eſt ce que je vais eſſayer de démontrer dans le procédé employé pour l'exécution du fragment de moſaïque déſigné par la figure N°. V.



On prendra huit morceaux de verre blanc laiteux, dont la coupe horizontale forme une lozange, comme dans la figure *A*, d'environ un pouce, ou un pouce & demi de long. On aura préparé huit petites lamines *B* de verre bleu d'une demi-ligne d'épaiſſeur, & de la moitié de la largeur d'une des faces de la figure *A*. On aura eu ſoin d'avoir quatre triangles *C* de verre bleu, & quatre quarrés *D* de verre de même couleur, & toutes ces piéces *A*, *B*, *C*, *D*, de même longueur. On les rangera comme on les voit dans le plan géométral *E*, *F*, *G*; de façon que les huit petites bandelettes *B* ſe trouveront au centre entre les huit quarrés longs *A* qui ſeront placés en *E*,*E*,*E*,*E*. Les quatre triangles *C* placés en *F*,*F*,*F*,*F*, & les quatre quarrés *D* formeront les quatre angles *G*, *G*, *G*, *G*. On aſſujettira toutes ces piéces avec un fil, on les poſera verticalement ſur un morceau de verre commun, épais de cinq ou de ſix lignes, de la même grandeur que la figure *E*,*F*,*G*. L'on couvrira la partie ſupérieure d'un même morceau de verre, de façon que l'aſſemblage fait pour former le deſſein ſoit terminé par deux morceaux de verre commun. Le tout ainſi arrangé, on l'entourera de tripoli, qu'on aura ſoin de fouler, pour contenir ces verres, afin qu'ils ne faſſent qu'un tout conforme au deſſein projetté. On expoſera ces verres au feu ſous une moufle; & quand on ſuppoſera que l'aſſemblage ſera fait par la fuſion, on ſoudera aux deux extrémités ſur le verre commun (après avoir dégagé le tout du tripoli) deux tiges de fer ou de verre, afin de pouvoir tirer cette maſſe autant qu'il le faudra, pour rendre la tige de verre qui en réſultera de la largeur de deux lignes. Le deſſein de la figure *E*, *F*, *G* ne ſera point altéré par cette manœuvre, quoique réduit au trentiéme ou environ de ſa grandeur. J'ai dit qu'il falloit mettre deux morceaux de verre commun aux extrémités des morceaux de verre arrangés pour former le deſſein; c'eſt dans la vûe de ne rien perdre de ce même deſſein, lorſqu'on ſoudera les

deux tiges de verre ou de fer pour tirer la masse : ce qui arriveroit sans cette précaution ; car les parties de verre attachées aux tiges seroient en pure perte. Quand cela aura été fait, on coupera la tige de verre colorié en morceaux de la longueur que l'on voudra, d'un pouce & demi, par exemple ; on rangera ces morceaux selon l'ordre de la mosaïque de la figure du N°. V. dans une pâte composée de verre rouge opaque mise en poudre, & dans laquelle on aura mêlé de petits morceaux de verre jaune. Le tout sera mis dans un creuset dont le fond sera plat & les bords perpendiculaires au fond, de deux à trois pouces de profondeur plus ou moins, selon l'épaisseur que l'on voudra donner à la masse que l'on se propose de faire. Les choses étant ainsi arrangées, on les exposera à un feu gradué, que l'on poussera jusqu'à mettre la matiére en fusion. Lorsque la fusion aura uni toutes les parties, on retirera le creuset du feu ; on le laissera refroidir insensiblement ; on brisera le creuset lorsque tout sera froid, on sciera cette masse transversalement en autant de parties que l'on voudra, & par ce moyen on aura dans chaque partie une mosaïque semblable à celle du N°. V.

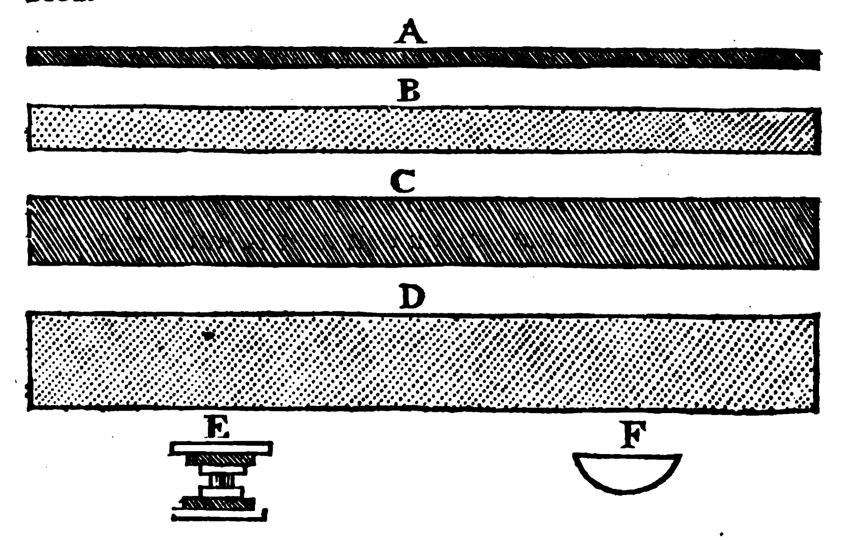
Il est aisé de concevoir, qu'en variant les desseins & la couleur des matiéres, on obtiendra des mosaïques non-seulement comme celles des Numéros VI. VII. & IX. mais encore qu'il sera possible de porter cette variété à l'infini.

QUATRIE'ME PROCE'DE'.

Je ne ferois pas un article particulier de la mosaïque N°. VI. si elle n'étoit véritablement différente des précédentes par le méchanisme de sa composition. Ce ne sont plus des desseins qui tranchant par leur couleur avec le fond, la percent d'outre en outre pour former les mosaïques dont je viens de parler ; celle-ci est une masse de verre composée de couches, qui elles-mêmes ont été formées

par

par la réunion de petits corps ovales verds & jaunes, séparés par deux filets blancs qui se perdent dans un fond bleu.



Pour parvenir à imiter cette mosaïque, on prendra d'abord une petite bandelette de verre verd *A*, deux jaunes *B*, deux vertes *C*, & deux jaunes *D*, toutes de verre opaque de la longueur & de la largeur plus ou moins données dans les quatre figures *A*, *B*, *C*, *D*. On rangera ces sept bandelettes selon l'ordre marqué dans le profil *E*. La petite verte *A* formera le centre, les deux jaunes *B* la recouvriront de chaque côté. Ces derniéres seront recouvertes par les deux bandelettes vertes *C*: & enfin les deux plus larges *D* de couleur jaune termineront cet assemblage de chaque côté. Alors on formera sur du tripoli bien foulé, un sillon formé par une baguette représentée par le profil *F*, on posera sur ce sillon toutes les bandelettes rangées comme nous venons de le dire, de façon qu'une des grandes jaunes soit du côté du sillon. On mettra le tout sous la moufle dans le fourneau de coupelle; & lorsque la matiére sera en fusion, elle s'affaissera dans le sillon formé dans

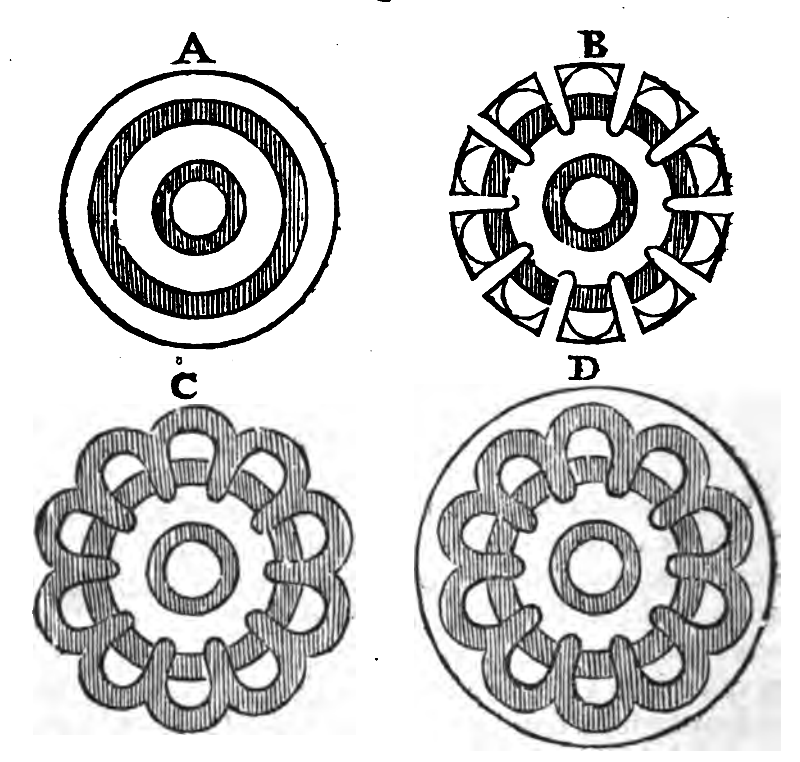
le tripoli ; & les deux petites bandelettes jaunes se joindront, & envelopperont la petite verte du centre ; les deux grandes vertes & les deux grandes jaunes en se joignant aussi, produiront le même effet que les précédentes. Le tout étant fondu, formera un corps ovale, si on n'a pas porté la fusion au degré de faire couler la matiére ; on soudera aux deux extrémités deux tiges de verre, afin de pouvoir tirer ce verre en baguettes d'une ligne de diamétre, qui serviront à former les petits corps ovales composés de lignes vertes & jaunes, qu'on voit dans la mosaïque qu'on s'est proposé d'imiter.

Je conviens qu'il seroit possible de faire ces baguettes de verre par un procédé plus facile, & qui reviendroit à-peu-près au même, c'est-à-dire, que l'on pourroit tirer une masse de verre composée de couches qui décriroient des cercles ou des ovales verds & jaunes ; mais m'étant assujetti à rendre compte du travail des Anciens, il ne m'a pas paru possible de l'imiter exactement que par le procédé que je viens de détailler, les ovales verds & jaunes étant composés dans le fragment antique de sept parties réunies pour former l'ovale dont il est question, ce que la loupe fait appercevoir dans quelques-uns de ses ovales dont l'union des bandelettes est imparfaite. Pour composer la mosaïque, on fera dans un creuset quarré dont le fond sera plat & les bords perpendiculaires au fond, un lit d'une pâte faite avec du verre bleu opaque mis en poudre d'environ une ligne d'épaisseur, on couchera sur cette pâte les petites tiges ovales dont je viens de parler, entre lesquelles on posera verticalement deux très-petites bandelettes de verre blanc laiteux, de façon que leur largeur n'excédera pas la hauteur des petits ovales, leur épaisseur le tiers ou environ, & leur longueur égale à ces ovales ; on serrera de fort près ces bandelettes & ces ovales ; on les recouvrira d'une ligne ou environ de la même pâte bleue sur laquelle on les a assis ; sur ces pâtes on couchera encore

des bandelettes & des ovales de la même maniére que la couche inférieure, de façon que lit par lit on donnera autant d'épaiſſeur que l'on voudra à cette maſſe deſtinée à compoſer la moſaïque. On mettra le creuſet ſous la mouſle au fourneau de coupelle, on le retirera pour le laiſſer refroidir inſenſiblement, lorſqu'on ſuppoſera que la fuſion aura uni le tout. On briſera le creuſet lorſqu'il ſera froid pour ſcier la maſſe; on aura attention que le trait de ſcie coupe tranſverſalement les petites baguettes jaunes & vertes, ainſi que les petites lamines de verre blanc laiteux.

Cinquiéme procédé.

Quoique la moſaïque figure X ne paroiſſe pas la plus compoſée, elle eſt cependant la plus difficile à exécuter, à cauſe de la juſteſſe de ſon deſſein, de la fineſſe de ſes traits, & du brillant des couleurs dont elle eſt variée, de façon que le pinceau ne feroit rien de plus terminé. C'eſt un quarré de verre bleu opaque de huit lignes de large ſur deux lignes d'épaiſſeur, qui ſert de fond à tout le deſſein. Ce deſſein eſt un fleuron à dix feuilles. Il a cinq lignes de diamétre; il eſt couché ſur un fond blanc de forme ronde qui excéde le fleuron d'une demi-ligne; le fleuron & le centre qui eſt un point blanc d'une ligne de diamétre, ſont bordés d'un verre brun-diaphane; & ce même verre brun en s'allongeant de la circonférence au centre, deſſine les découpures du fleuron qui ſont fort profondes. Le fleuron eſt compoſé de trois couleurs de verres opaques. Celle qui forme l'extrémité des feuilles eſt jaune, celle qui approche du centre eſt verte: une couleur rouge très-vive les ſépare. Ce morceau prouve, à mon gré, plus qu'aucun autre, juſqu'à quel point les Anciens avoient porté l'art de manier le verre. Je vais eſſayer de rendre compte de la maniére dont eſt compoſée la moſaïque que je viens de décrire.



On formera une masse de verre d'un pouce & demi de hauteur ou environ, du diamétre de la figure *A* composée de cinq couleurs arrangées comme on le voit dans cette figure ; le centre sera blanc laiteux, le cercle qui l'entourera de verre brun-diaphane, celui qui le suivra d'un verd opaque de couleur de verd d'eau, une couche de rouge entourera la précédente, & enfin une couche de verre jaune sera la derniére enveloppe. On formera dix dentelures, comme dans la figure *B*, avec une lame de fer ou de cuivre chargée de sable ou d'émeril. Il faudra que les sillons que le travail tracera, percent jusqu'au centre de la couche verte. Cela fait, on arrondira de la même maniére chaque dentelure ; alors on aura un creuset à fond plat, dont les bords seront perpendiculaires au fond &

d'environ deux pouces de profondeur, dont le diamétre excédera la figure *B* d'un demi-pouce; on posera la masse verticalement dans le centre de ce creuset, on remplira le vuide qui se trouvera entre le creuset, la masse & les sillons d'un verre brun-diaphane mis en poudre; on mettra le tout sous la moufle dans un fourneau de coupelle; & lorsqu'on supposera que le verre brun mis en poudre aura fait corps avec la masse du centre, on retirera le creuset du feu, pour le laisser refroidir. Lorsqu'il sera froid, on le brisera pour découvrir le verre, afin de pouvoir travailler la circonférence au sable, pour lui donner la forme extérieure de la figure *C*. On s'épargneroit la peine de ce dernier travail, si au lieu de se servir d'un creuset rond, l'on employoit un creuset formé sur un moule guilloché intérieurement, comme la figure *C*. Pour garnir en verre blanc la circonférence de cette masse, on la remettra dans un creuset rond, comme je viens de le dire; on garnira le vuide qui sera entre le creuset & la masse de verre, de verre blanc laiteux; on laissera refroidir le creuset, on le brisera pour découvrir le verre blanc, & on obtiendra par ce moyen une masse, comme on le voit dans la figure *D*. Alors il ne sera plus question que d'appliquer aux deux extrémités de cette masse deux morceaux de verre commun, épais de cinq à six lignes, du diamétre de la figure *D*. On engagera le tout dans le tripoli bien foulé, pour unir les deux plaques de verre commun à cette masse. L'union étant faite, on soudera aux deux extrémités sur le verre commun deux grosses tiges de fer ou de verre (après avoir débarrassé le tout du tripoli) pour le tirer en tige de six lignes ou environ de diamétre; pour-lors on coupera cette tige pour la mettre verticalement dans une pâte faite avec du verre bleu en poudre. Cette pâte mise dans un creuset tel qu'il a été décrit, fondue pour faire union avec les tiges destinées à former la mosaïque, le creuset refroidi & cassé, on sciera transversalement la masse, & on aura une mosaïque

telle qu'on la voit au N°. X. Il faut remarquer qu'en mettant plusieurs tiges destinées à former le dessein dans la pâte de verre bleu à une distance d'environ six lignes l'une de l'autre, on aura autant de morceaux de mosaïque dans chaque couche sciée, qu'on aura mis de tiges dans la pâte bleue, que l'on pourra aussi partager en les sciant perpendiculairement pour former des quarrés.

Il sembleroit que l'on pourroit abbréger ce travail, si après avoir formé une masse ronde, figure *A*, entourée de la derniére couche de verre brun qu'on voit dans la figure *C*, on pouvoit enfoncer cette derniére couche *C* avec un outil, la matiére étant encore amollie par le feu; mais on verroit alors les couches jaunes & rouges portées vers le centre: ce qui n'est point dans l'original, puisqu'elles sont coupées très-nettes pour le passage du verre brun-diaphane; & le procédé qu'on vient de donner, rend plus exactement ce verre si difficile à imiter.

Je ne dirai rien de la maniére dont les Anciens faisoient leurs verres & leurs émaux coloriés. Les matiéres toutes semblables à celles que nous employons, nous apprennent que l'art de vitrifier & celui de donner aux verres toute sorte de couleurs, leur étoit connu ainsi qu'à nous.



FIN.

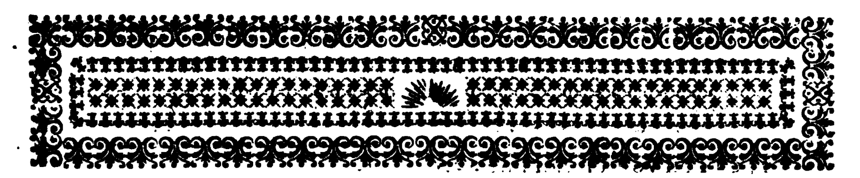


TABLE DES MATIÉRES.

Le chiffre Romain désigne la Planche, & le chiffre Arabe le *Numéra* & la page.

B.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

N.

S.

V.

FIN.



EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du Vendredi 11. Août 1752.

M. De Boze & M. l'Abbé Sallier, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen d'un Ouvrage de M. le Comte de Caylus, intitulé : *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines ;* en ont fait leur rapport, & ont dit qu'ayant examiné cet Ouvrage important, avec toute l'attention qu'il mérite, ils n'y ont rien trouvé qui ne doive en faire desirer la publication. En conséquence de ce rapport, & de leur approbation par écrit, l'Académie à cédé à M. le Comte de Caylus son droit de privilége pour l'impression dudit Ouvrage : En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, au Louvre, ce vendredi 11. Août 1752. *Signé*, De Bougainville Sécretaire Perpétuel.

PRIVILÈGE EN COMMANDEMENT
pour l'Impression des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Louis, par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer, qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journaliéres, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous supplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Académicien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journaliéres, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom : comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la com-

posent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés ; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi pendant le temps & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toute sorte de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les Contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au Dénonciateur : à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente ; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire registrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission ; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marli le quinziéme jour de Février, l'an de grace mil sept cents trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme. *Signé* LOUIS : *Et plus bas* ; Par le Roi, PHELYPEAUX.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 66. fol. 57. conformément au Réglement de 1723. qui fait défense Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris, le 5. Mars 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.

wanting 2 pls.

Collated
pp Bernard Quaritch Ltd
EHB.

7515





